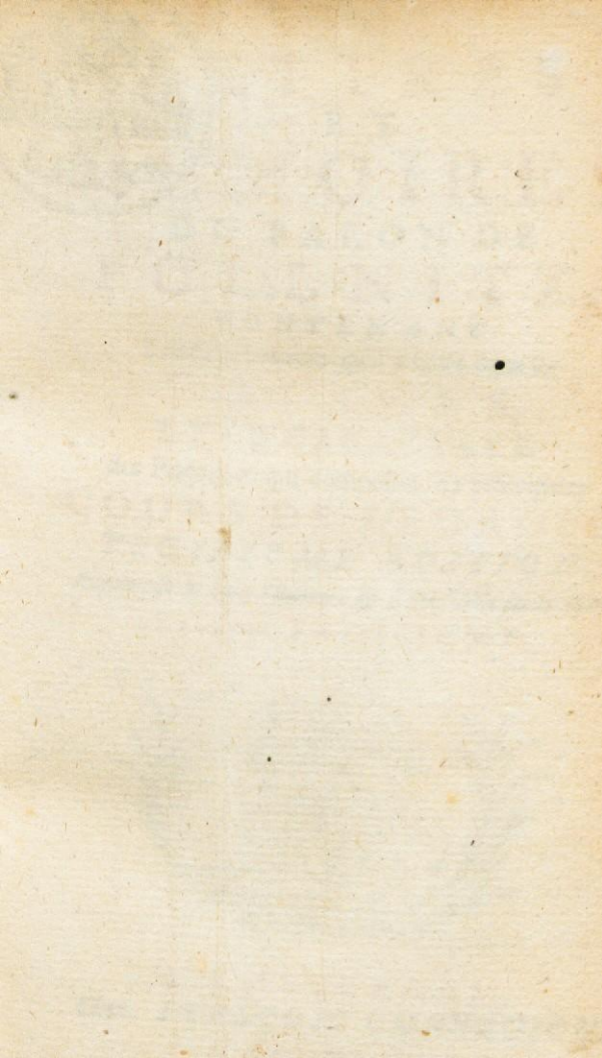








2735 I. G. g. 1. cl.







**LETTRÉS**  
ET  
**MÉMOIRES**  
DU BARON DE  
**PÖLLNITZ,**  
CONTENANT

Les Observations qu'il a faites dans ses

**VOYAGES,**  
ET LE CARACTÈRE  
des Personnes qui composent les principales  
**COURS DE L'EUROPE.**  
**TROISIÈME ÉDITION,**

*Augmentée de deux Volumes, & d'une Table des Matières.*

**TOME TROISIÈME.**



**A AMSTERDAM,**  
Chez **FRANÇOIS CHANGUION.**  
**MDCCXXXVII.**

LETTERS  
BY

THE  
BUREAU OF

THE  
CONTINENTAL

OFFICE  
OF THE

GENERAL  
AND

OF THE



OF THE  
OFFICE





# LETTRES

D U B A R O N

DE POLLNITZ,

A M R . L . C . D . S .

---

## LETTRE XL.

M O N S I E U R ,

✻✻✻✻ L y a dix jours que je suis à  
✻✻✻✻ *Versailles*. J'ai eu l'honneur de PARIS.  
✻✻✻✻ I saluer le Roi, la Reine & toute  
✻✻✻✻ la Maison Royale. J'ai trouvé  
que le Roi a fort grossi depuis  
son mariage, mais c'est toujours un  
des plus beaux Princes de l'Europe. On  
peut dire de *Louis XV*, que c'est un Prince  
né sans vices, & exempt de cet orgueil  
attaché d'ordinaire à la Royauté. Il

PARIS.

est familier avec ses Courtisans, réservé avec les personnes qui lui sont inconnues, mais particulièrement avec les Ambassadeurs; plus secret & plus circonspect que ne le sont les personnes de son âge. Ses mœurs, sa conduite, & ses sentimens sont d'un homme de bien, & promettent à la France un Règne doux & paisible. Il y a apparence que *Louis XV* saura se borner à commander à une des plus puissantes Monarchies de l'Univers, & que la conquête d'une Ville ou d'une Province ne le portera point à troubler l'Europe. Il a été élevé dans des sentimens de justice, qui doivent rassurer ses Voisins. Dieu l'a choisi sans doute pour être un des Arbitres de l'Europe, pour y maintenir l'Équité, & non pas pour la détruire. *Louis le Pacifique & le Débonnaire* seront ses Titres. Ne doivent-ils pas être plus chers aux Peuples, que ces Titres ensanglantés de *Louis le Conquérant*? & ne peut-on être grand, & aimer la paix? Jusqu'à présent, le Roi semble suivre les projets de Gouvernement que s'étoit formé feu Mr. le Duc de *Bourgogne* son Père, dont la France vénère encore la sagesse. Plaise à Dieu qu'il les suive toujours, & que son Règne long & glorieux finisse ainsi qu'il a commencé!

Je ne vois jamais *Louis XV*, sans admirer la Providence, qui a conservé ce Prin-

Prince contre l'espérance des Peuples. PARIS.  
 J'ai eu l'honneur de le voir *Duc d'Anjou*,  
 Mr. le Duc de *Bretagne* son Frère vi-  
 voit encore; je l'ai vu *Dauphin*; & en-  
 fin je l'ai vu monter sur le Trône: il a-  
 voit alors le teint pâle, & ne promettoit  
 pas de vivre. Quelles maladies n'a-t-il  
 pas essuyé? Cependant, il jouit aujour-  
 d'hui d'une santé parfaite; & cette Cou-  
 ronne, qu'on croyoit devoir passer à des  
 Branches collatérales, est affermie sur la  
 tête de ce jeune Prince, & passera selon  
 toute apparence à sa Postérité. Enfin un  
 Roi de France Père de cinq Enfans vi-  
 vans avant l'âge de vingt ans, est un phé-  
 nomène dont on auroit de la peine à  
 trouver des exemples dans l'Histoire an-  
 cienne & moderne, & me paroît plus  
 extraordinaire encore que l'âge avancé &  
 le long Règne auquel son Bifaieul est  
 parvenu.

La Reine est une Princesse d'une ver-  
 tu exemplaire, qui n'a d'autres soins que  
 de rendre à Dieu, au Roi & à ses En-  
 fans, ce qu'elle leur doit. Elle est ex-  
 trêmement gracieuse & civile, & a une  
 grande facilité à s'exprimer en *François*,  
 en *Allemand* & en *Polonois*. Autrefois,  
 elle avoit beaucoup de goût pour la Mu-  
 sique. Elle aime la lecture. Conforme  
 en tout aux sentimens du Roi, elle ne  
 prend aucune part au Gouvernement.  
 Elle n'aime ni le faste ni les cérémonies,

PARIS.

& il ne paroît pas que le rang de première Reine du Monde ait fait d'autre effet sur elle, que de rendre ses vertus plus respectables & plus éclatantes.

Les Enfans de France sont encore si jeunes, qu'on n'en sauroit parler. Je vous assure que c'est un bel attirail, que de voir ces enfans venir chez la Reine, ou courir dans la Gallerie; ils ont au moins quarante Suivantes, tant Dames que Femmes de chambre, à leur suite. Madame la Duchesse de *Vandatour* est chargée de l'Education des Enfans de France: mais comme elle est fort âgée & hors d'état de les suivre par-tout, Madame la Duchesse de *Tallard* sa Petite-fille lui a été ajoutée. Cette Dame est Fille du Prince de *Roban*, Frère du Cardinal de *Roban*. Le choix qu'on a fait d'elle pour succéder à Madame de *Vantadour* a été applaudi par toute la Cour; & en effet, peu de Dames ont des manières plus nobles, plus de politesse, & des sentimens plus élevés. Ce qu'il y a de singulier, c'est que depuis la naissance du *Dauphin* Fils unique de *Louis XIV*, la Mère, la Fille & la Petite fille ont toujours été chargées de l'Education des Enfans de France.

Son Altesse Royale Veuve du Régent, Fille de *Louis XIV* & de Madame de *Montespan*, tient le premier rang à la Cour. Cette Princesse est seule en droit  
de

de manger avec Leurs Majestés, lorsqu'Elles mangent à leur grand Couvert : PARIS.  
 mais c'est une prérogative dont elle ne se prévaut pas souvent ; n'aimant pas à s'habiller, elle paroît peu à la Cour ; & lorsqu'elle vient chez le Roi ou la Reine, c'est en particulier. Elle fait son séjour ordinaire à Paris, ou à *Bagnolet* \*. C'est la seule Princesse du Royaume, qui a des Gardes & qui jouit des honneurs de Fille de France. Le Roi *Louis XIV* accorda toutes ces grandes distinctions à feu Mr. le Duc d'*Orléans*, en faveur de ce mariage, auquel ce Prince consentit contre la volonté de feu *Monsieur* son Père, & contre les défenses expresses de *Madame*, qui fut tellement irritée de ce que son Fils n'avoit pu résister aux volontés de *Louis XIV*, qu'elle leva la main sur lui lorsqu'il lui dit qu'il alloit se marier. *Madame* fut longtems sans vouloir voir sa Belle-fille, & elle conserva toujours une vive douleur de ce mariage, jusqu'à ce qu'elle vit sa Petite-fille mariée à Mr. le Duc de *Berry*. Depuis ce tems-là, *Madame* moins prévenue, reconnoissant les vertus de Son Altesse Royale, a toujours vécu en très bonne intelligence avec elle. Cette Princesse vit dans une assez grande retraite

A 3

au

\* [La mode des *Bagnolettes* est venue de ce Village, où les Paysannes en portent.]

PARIS.

au milieu de la Cour, & est fort occupée à des œuvres de piété.

Mr. le Duc d'Orléans son Fils est un Prince d'une dévotion exemplaire, presque continuellement en oraison, & toujours occupé à des œuvres de charité. Il a voulu se retirer deux ou trois fois du monde; mais le Roi jugeant sa présence nécessaire dans le Conseil, n'a pas trouvé à propos d'y consentir. Son Altesse Sérénissime est le Premier Prince du Sang, & Gouverneur du *Dauphiné*. Il s'est démis depuis quelques années de la Charge de Colonel-Général de l'Infanterie Française. Ce Prince a été marié avec la Princesse de *Bade*, dont il a un Fils qui porte le Titre de Duc de *Chartres*, jeune Prince de grande espérance, qui est élevé à *S. Cloud*, éloigné de la grandeur & du tumulte de la Cour.

Mr. le Duc d'Orléans a encore quatre Sœurs dans le Royaume. L'ainée est Abbesse de *Chelles*; on l'appelloit autrefois Mdlle. de *Chartres*. Cette Princesse prit l'habit de Religieuse malgré feu *Madame* & feu Mr. le Régent, qui firent tout leur possible pour la détourner de ce dessein. Elle étoit une des plus aimables Princesses de l'Europe, & auroit pu faire le bonheur d'un grand Prince.

La seconde est la Reine d'*Espagne*, veuve de *Louis I.* qu'elle avoit épousé lorsqu'il étoit *Prince des Asturies*, & avec  
qui

qui elle a vécu peu de tems. Après le PARIS.  
décès de ce jeune Roi à qui son Père  
avoit cédé la Couronne, Leurs Majestés  
Catholiques aiant consenti au retour de  
la jeune Reine d'Espagne qui souhaita de  
revenir en France, le Roi lui assigna le  
Château de *Vincennes* pour sa demeure.  
La Reine y a demeuré quelque tems.  
Elle y reçut la visite du Roi quelques  
semaines après son arrivée: le Roi dit a-  
vant que d'y aller, que sa visite seroit  
courte. *Je ne parle pas beaucoup*, dit ce  
Prince; *on dit que la Reine d'Espagne ne*  
*dit mot; je ne croi pas que nous nous amu-*  
*sions beaucoup.* La visite en effet fut très  
courte: la Reine reçut le Roi au bas du  
carosse, le Roi lui donna la main, & la  
conduisit dans sa chambre, où il y avoit  
deux fauteuils sous un Dais. Le Roi se  
plaça à la droite. Mr. le Duc dit quel-  
ques mots; le Duc de *Noailles*, qui com-  
me Capitaine des Gardes étoit derrière  
le fauteuil du Roi, parla; le Roi se leva,  
& s'en alla avec les mêmes cérémonies  
avec lesquelles il étoit venu. Quelque  
tems après, la Reine d'Espagne vint voir  
le Roi. Les Gardes de cette Princesse  
occupèrent tous les postes de *Versailles*,  
les Gardes du Roi aiant reçu ordre de  
leur céder. Le Roi reçut la Reine à la  
descente du carosse, & tout se passa  
comme à *Vincennes*. La Reine d'Espagne,  
après quelque tems de séjour dans le Châ-

PARIS.

teau de Vincennes, vint occuper les Appartemens du Luxembourg qu'avoit occupés Madame la Duchesse de Berry sa Sœur. Depuis quelque tems cette Princesse est retirée dans un Couvent, & sa Maison, qui avoit d'abord été extrêmement nombreuse, a été réformée de beaucoup. Aux vains honneurs près, elle auroit été beaucoup plus heureuse si elle n'avoit jamais été Reine: elle pourroit se marier, au-lieu qu'à présent, il faut demeurer Veuve, & passer ses beaux jours dans la solitude & la retraite.

La troisième Sœur de Mr. le Duc d'Orléans est Madlle. de Beaujolois, qui avoit été destinée à l'Infant Don Carlos, & qui au renvoi de l'Infante d'Espagne revint avec la Reine sa Sœur en France. C'est une des plus belles & des plus aimables Princesses de la Terre, digne de régner, & digne de l'Infant\*.

Madlle. d'Orléans † sa Sœur est une Princesse qui joint à beaucoup de charmes, des graces infinies, & dont l'air & les manières sont toutes convenables à sa naissance.

Après la Maison d'Orléans, celle de Condé

\* [Philippe-Elisabeth d'Orléans. Elle est morte de la Petite-Vérole, le 21 Mai 1734, universellement regrettée, & sans avoir été mariée.]

† [Louise-Diane d'Orléans.] Elle a été mariée en 1732, à Louis de Bourbon Prince de Conry, [à qui elle vient de donner un fils le 1. Septembre 1734, pendant que le Prince étoit à l'Armée du Roi sur le Rhin.]



*Condé* tient le premier rang. Elle confis- PARIS.  
 te en trois Princes & en six Princesses.  
 Mr. le Duc de *Bourbon* est le Chef.  
 Ce Prince est Grand-Maitre de la Mai-  
 son du Roi, & Gouverneur de *Bourgo-  
 gne*. Son Altesse a perdu un œil à la  
 Chasse, par un malheureux coup que tira  
 Mr. le Duc de *Berry*. Ce Prince fut  
 marié fort jeune avec sa Cousine Mdle.  
 de *Conty*, qui est morte sans postérité.  
 Il fit aussi fort jeune les dernières Cam-  
 pagnes d'Allemagne, en compagnie de  
 son Beau-frère Mr. le Prince de *Conty*.  
 Après la mort de *Louis XIV*, Mr. le  
 Duc intenta procès à Mrs. les Princes  
 légitimés: il fit dépouiller Mr. le Duc  
 du *Maine* du rang de Prince du Sang,  
 auquel il avoit été élevé par un Arrêt  
 solennellement enregistré au Parlement  
 pendant la vie du feu Roi. Mr. le Duc  
 demanda, comme Premier Prince du  
 Sang, qu'il représentoit alors à cause de  
 la grande jeunesse de Mr. le Duc de  
*Chartres*, aujourd'hui Duc d'*Orléans*, d'être  
 chargé de la Surintendance de l'E-  
 ducation du Roi, à laquelle Mr. le Duc  
 du *Maine* avoit été nommé par le Testa-  
 ment du feu Roi. Il obtint sa deman-  
 de, & Mr. le Duc du *Maine* se retira à  
*Seaux*. Mr. le Duc eut ensuite beaucoup  
 de part aux affaires de la Régence, &  
 Mr. le Duc d'*Orléans* fut si bien le mé-  
 nager qu'il eut tout lieu d'être content.

PARIS.

A la mort imprévue du Régent, Mr. le Duc s'étant trouvé à Versailles, fut demander au Roi la Charge de Premier-Ministre, vacante par la mort de S. A. R. Il l'obtint. Feu Mr. *de la Vrillière* Secrétaire d'Etat, ne se souvenant peut-être pas assez de ce qu'il devoit au Fils d'un Prince qui l'avoit comblé de bienfaits, dressa promptement la Patente, & la fit signer au Roi avant que le Duc de *Chartres* qui étoit à l'Opéra de Paris pût être averti de la mort de son Père. Ce Prince arriva en poste à *Versailles*, & demanda à être Premier-Ministre; mais il apprit de la bouche de Mr. le Duc même, que le Roi avoit disposé de cette Charge en sa faveur. Mr. le Duc revêtu de l'autorité de Premier-Ministre fit de grands changemens dans les affaires; mais ces changemens sont plus de l'Histoire, que d'une Lettre. Mr. *Le Blanc*, qui avoit été Ministre de la Guerre & les délices des Officiers, fut mis à la Bastille; & Mr. *de Breteuil*, qui avoit été ci-devant Maître des Requêtes & Intendant de Tours, occupa sa place: [ce qui fut une suite de la mesintelligence, ou plutôt de la haine de deux Femmes, Maitresses, l'une de Mr. le Duc de *Bourbon*, l'autre de Mr. *Le Blanc*.] Tous les Amis de Mr. *Le Blanc*, au nombre desquels étoit Mr. le Comte de *Belle-Isle*, eurent part à sa disgrâce. Les quatre Frères *Paris* eurent

le

le maniement des Finances: deux de ces PARIS. Frères avoient été Soldats aux Gardes, mais ils avoient su se tirer de cette triste condition & se rendre nécessaires à l'Etat dès le tems de la Régence. Mr. *d'Argenson* Garde des Sceaux avoit été leur Protecteur, & les avoit élevés sur la ruine de *Jean Law* & de son Systême. Tout ce qu'ont fait les *Paris*, n'est point de mon sujet. Leur fortune rapide leur attira des envieux, & ils devinrent bientôt l'objet de la haine publique.

L'action la plus éclatante du Ministere de Mr. le Duc, est le renvoi de l'Infante, & le mariage du Roi. Ce Prince voyant les inconveniens où la France pouvoit tomber, si le Roi venoit à mourir sans Postérité, crut devoir prévenir un accident si funeste. C'est ce qu'il lui étoit impossible de faire, sans marier le Roi. L'Infante étoit un enfant, il falloit attendre huit ans pour le moins avant que de pouvoir en espérer lignée; au lieu qu'en mariant le Roi, il y avoit espérance de voir incessamment un Dauphin qui assureroit le repos du Royaume. Son A. S. proposa l'affaire au Conseil. Il le trouva d'abord assez divisé: on appréhendoit le ressentiment du Roi d'Espagne, & Mr. le Duc lui-même étoit au desespoir d'être contraint pour le bien public de donner de justes sujets de mécontentement à Leurs Majestés Catho-  
li-

PARIS.

liques. Le Conseil s'étant enfin réuni, le renvoi de l'Infante y fut unanimement résolu. On le fit savoir à la Cour d'Espagne, où cette nouvelle peu attendue fut reçue avec toute l'indignation possible. L'Infante fut renvoyée. La Duchesse de *Tallard* fut chargée de la conduire sur la frontière d'Espagne. On rendit à cette Princesse tous les honneurs dûs à la Fille d'un grand Roi, & on apporta tous les adoucissmens possibles au déplaisir que son retour pouvoit causer à Leurs Majestés Catholiques. Le Mariage du Roi suivit de près le renvoi de l'Infante. Toute la France murmuroit tout bas de voir partir cette Princesse. Elle s'étoit fait aimer : ses manières & son esprit surpassant infiniment son âge, on auguroit qu'elle seroit un jour une grande Reine. L'heureuse fécondité de la Reine, par laquelle le Ciel paroît applaudir à ce qu'a fait Mr. le Duc, lui a enfin attiré la bénédiction du Peuple, & a fait oublier l'Infante.

Le Roi, quelques mois après son mariage, aiant jugé qu'il ne convenoit pas à ses affaires que ce fût un Prince du Sang qui en eût la direction, ôta la Charge de Premier-Ministre à Mr. le Duc, & rendit l'ancien Evêque de *Frejus*, aujourd'hui Cardinal de *Fleury*, dépositaire de son Autorité. Mr. le Duc reçut ordre de se retirer à *Chantilly*, Château qui lui appar-

appartient près de *Senlis*. Ce fut là que PARIS. les Amis de ce Prince le firent penser à un second mariage. On lui proposa plusieurs Princesses, & il se détermina pour *Eléonore de Hesse-Rhinfelds*, Sœur de la Princesse de *Piémont* aujourd'hui Reine de *Sardaigne*. Le Frère de la Princesse étant chargé de la Procuration de Mr. le Duc, l'épousa à *Rotenbourg* en présence de Mr. le Comte de *Gassé*, que Mr. le Duc avoit envoyé pour assister en son nom à cette cérémonie. La jeune Duchesse arriva en France. Sa beauté, & les charmes de son esprit & de sa personne, la firent admirer de toute la Cour, dont elle fait aujourd'hui un des principaux ornemens. Elle est chérie & respectée de tout le monde; & chacun la plaint, de ce que Mr. le Duc n'a pas pour elle toute la tendresse qu'elle mérite, & qu'il seroit à souhaiter qu'il eût, pour le soutien de la Maison de *Condé*, dont les deux Princes restans, les Comtes de *Charolois* & de *Clermont*, ne sont pas mariés.

Mr. le Comte de *Charolois* est grand, beau & bien fait. Son entrée dans le monde fut éclatante, & le desir de la gloire s'empara de son ame aussi-tôt qu'il fut en âge de se connoître. La Guerre étoit allumée en *Hongrie*: la Victoire que le Prince *Eugène de Savoie* remporta près de *Temiswar* aiant réveillé la réputation  
de

PARIS.

de ce Héros en France, le Comte de *Charolois* conçut le dessein d'apprendre l'Art de la Guerre sous un si grand Maître. Il n'osoit déclarer l'envie qu'il avoit de faire la Campagne, qui suivit celle de *Temiswar*. Craignant de ne pouvoir obtenir le consentement du Duc d'*Orléans* Régent, de Madame la Duchesse sa Mère, & de Mr. le Duc, il résolut de partir secrettement, assuré que sa démarche seroit applaudie s'il étoit assez heureux pour la mettre à exécution. Il fit confiance de son dessein à Mr. de *Billy* un de ses Gentilshommes, & à *Renault* son premier Valet de chambre. Ce fut avec ces deux hommes qu'il partit de *Chantilly*, feignant d'aller à la Chasse. Il fit cinq ou six Postes avec les mêmes chevaux, qui appartenoient à Mr. le Duc. Il les laissa ensuite à la Poste, ordonna au Maître d'en avoir soin, & prit des chevaux de relais avec lesquels il gagna *Liège*. Là il se reposa quelques jours, & se fit faire du linge. Il passa ensuite à la Cour de l'Electeur de *Cologne*, qu'il avoit connu en France. Sa première visite à *Bonn* fut chez Mr. de *S. Maurice*, Premier-Ministre de l'Electeur. Il ne le trouva point. Mr. de *Billy* demanda à voir Madame de *S. Maurice*: il lui dit qu'une affaire d'honneur l'avoit obligé de sortir du Royaume avec le jeune Gentilhomme qui étoit avec lui. Madame  
de

de *S. Maurice* ne pensant pas que ce fût PARIS. un Prince du Sang de France, & prenant le Comte de *Charolois* pour un petit Officier, le reçut très froidement. Elle envoya appeller son Mari, qui étoit auprès de l'Electeur. Mr. le Comte de *S. Maurice* vint; il reconnut aussi-tôt le Comte de *Charolois*, & lui rendit les respects qui lui étoient dûs. Il courut ensuite avertir l'Electeur de l'arrivée de ce Prince. S. A. E. fut d'abord fort en peine: il ne savoit s'il n'offenseroit pas la Cour de France, en recevant le Comte, qu'il appréhendoit être sorti du Royaume pour quelque mécontentement. Cependant, réfléchissant que quelque chose que pût avoir fait le Comte de *Charolois*, la Cour de France ne pourroit point trouver mauvais qu'on eût des attentions pour sa qualité de Prince du Sang, il le fit prier de se rendre au Palais. Mr. le Comte y fut sous le nom de *Comte de Dammartin*, qu'il a toujours porté, tout le tems qu'il a été hors du Royaume. L'Electeur le reçut avec toutes les marques de la plus haute considération: il le garda quelques jours à sa Cour, & lui fournit ensuite de l'argent pour qu'il pût se rendre à *Munich*, où ce Prince avoit mandé à Mr. le Duc son Frère de lui envoyer des remises, & les équipages nécessaires pour la Campagne qu'il alloit faire.

PARIS.

Monfieur le Comte de *Charolois* ne trouva pas l'Electeur de *Bavière* à *Munich* ; mais il n'en fut pas moins bien reçu. Madame l'Electrice qu'il ne fut pas voir, aiant appris fon arrivée, lui fit rendre tous les honneurs qui lui étoient dûs. L'Electeur étant de retour à *Munich*, fut charmé d'y trouver ce Prince : il s'offrit de faire fa paix en France, & effectivement il fit approuver fa sortie du Royaume à Madame la Ducheffe & à Mr. le Régent. Les Domestiques du Comte étant arrivés, il partit pour la *Hongrie*, & passa par *Vienne* fans faluer l'Empereur, ni l'Impératrice Douairière fa Cousine-germaine. L'Impératrice en fut offensée ; elle écrivit à Madame la Princeffe fa Tante, Aieule du Prince, & lui marqua, qu'elle ne croyoit pas qu'il convînt qu'un Prince de la naissance de Monfieur le Comte de *Charolois* eût passé à *Vienne* pour servir dans l'Armée Impériale, fans avoir vu l'Empereur. Les Parens de Mr. le Comte lui firent des reproches du peu d'attention qu'il avoit témoigné pour Leurs Majestés Impériales. Il s'excusa sur ce qu'il n'avoit pas su quel traitement il devoit demander ; mais il reçut pour réponse, & Mr. le Régent le lui ordonna au nom du Roi, d'aller chez Leurs Majestés Impériales au retour de la Campagne.



Il la fit avec beaucoup de distinction, PARIS. se ménageant si peu, que le Prince *Eugène de Savoie* lui en faisoit souvent des reproches. Son plaisir étoit d'aller s'appuyer sur les parapets des retranchemens, & avec des arquebuses rayées il tiroit aux Turcs, comme s'il eût tiré au blanc. Ceux-ci à leur tour ne le ménageoient pas, & faisoient siffler les bales à l'entour de sa tête. Monsieur le Comte assista à la Bataille de *Belgrade*, & vit prendre cette Place. Il vint ensuite à *Vienne*, & y passa quelques semaines. Il fut à l'Audience de l'Empereur comme Comte de *Charolois*, & non *incognito*. L'Empereur le reçut debout, à la *Favorite*. Il arriva même une aventure assez singulière. Le Comte, peu informé du Cérémonial, ne savoit pas qu'il trouveroit l'Empereur seul. En entrant dans le Cabinet, il vit un homme assez simplement vêtu, adossé contre une table. Le Comte crut que c'étoit quelque Gentilhomme. Cependant, après quelques momens, aiant jetté les yeux sur celui qui restoit immobile, il apperçut la Toison d'or. Il se douta que ce pourroit être l'Empereur : il s'avança, disant en lui-même, qu'en tout cas il n'y avoit pas grand mal à se méprendre. L'Empereur le reçut avec beaucoup de marques de distinction. Le Comte lui baisa la main, parce qu'on lui avoit dit que c'étoit l'u-

PARIS.

sage, & que tous les Princes de l'Empire le faisoient. Il passa ensuite chez les Impératrices, & il eut lieu par-tout d'être content de la réception qu'on lui fit.

De *Vienne* il revint à *Munich*. Il fit ensuite le voyage de toute l'Italie, & logea à *Rome* chez le Cardinal de la *Tremouille*, pour-lors chargé des affaires de France. Après avoir repassé les Monts, il revint à *Munich*, où il a passé dix-huit mois, toujours logé & défrayé, lui & sa Suite, par l'Electeur. Son A. E. lui entretenoit une table de douze couverts, & il y avoit un Train de Chasse & des chevaux à ses ordres.

Ce Prince, depuis son retour en France, fait sa principale occupation de la Chasse. Il paroît peu à la Cour, & ne se mêle nullement des Affaires d'Etat. On a souvent parlé de le marier, mais il paroît qu'il ne panche point pour le Sacrement; non plus que Monsieur son Frère cadet, le Comte de *Clermont*, jeune Prince d'une figure aimable, d'un naturel doux, & qui paroît avoir des sentimens dignes de sa naissance. Ceux qui l'approchent & qui le connoissent particulièrement, m'ont assuré qu'il avoit toutes les qualités possibles pour être un jour un grand Prince. Il paroît qu'on le destine à l'Eglise, & S. A. S. jouit actuellement de plusieurs Abbayes considérables; mais jusqu'à présent ce Prince est

vêtu

vêtu en Séculier, & ne fait aucune fonction ecclésiastique. J'oubliois de vous dire en vous parlant du Comte de *Charolois*, que ce Prince est Gouverneur de la *Touraine*; il a succédé en cette Dignité à feu Mr. *Dangeau*, Chevalier-d'honneur de feu Madame la Duchesse de *Bourgogne*. La *Touraine* de son tems n'étoit point comptée parmi les grands Gouvernemens: Mr. le Régent voulant en donner un à Monsieur le Comte de *Charolois*, après avoir accordé les survivances de tous les grands Gouvernemens, ne trouva pas d'autre moyen que de mettre la *Touraine* au rang des autres Provinces.

Les trois Princes dont je viens de vous parler ont pour Mère Madame la Duchesse, Fille légitimée de *Louis XIV* & de Madame de *Montespan*. C'est une Princesse qui a fait du bruit dans l'Europe, par son esprit, sa beauté, & les agrémens de sa personne. Quoique Mère d'une nombreuse famille, on peut la compter encore au nombre des belles personnes de la Cour; & il est certain que Madame la Duchesse étant avec les Princes ses Filles, paroît plutôt être leur Sœur, que leur Mère. Cette Princesse est extrêmement riche; ses Gens d'affaires lui ont ménagé de grands fonds dans la Contagion des Actions du *Mississipi*. Elle vit avec beaucoup de magni-

PARIS.

ficence, & elle vient de faire construire un Hôtel qu'on peut mettre au rang des plus beaux Edifices de l'Europe. S. A. S. partage son séjour entre la Cour & la Ville; elle est aussi souvent à *Chantilly*, auprès de Mr. le Duc son Fils.

Madame la Princesse de *Conty* seconde Douairière, les Princeses de *Charolois*, de *Clermont* & de *Sens*, sont ses Filles, & forment une des plus belles familles qui fut jamais. C'est dommage que des Princeses aussi belles & aussi accomplies ne trouvent point à se marier; leur grandeur s'oppose à leur établissement, & ce siècle a été beaucoup plus abondant partout en Princeses, qu'en Princes. Madame la Princesse de *Conty* pensant à marier le Prince son Fils, vient d'acheter le bel Hôtel que le Comte de *Belle-Isle* a fait bâtir, des sommes immenses qu'il a gagnées dans les Actions du *Mississipi*. C'est là qu'elle compte de finir ses jours. Déjà elle paroît peu à la Cour; le désagrément d'être obligé de s'habiller, en éloigne beaucoup de Princeses & de Dames. Madame la Princesse de *Conty* fut mariée fort jeune. Elle a eu deux Fils; il n'en reste plus qu'un, qui portoit pendant la vie de son Père le nom de Comte d'*Alais*; il est aujourd'hui Prince de *Conty*. \*

Mdlle.

\* Il est marié depuis 1732 avec *Louise-Diane d'Orléans*, Fille cadette du feu Régent.

Mdlle. de *Charolois* rassemble en sa per- PARIS.  
 sonne toutes les graces imaginables. Elle  
 a grand air, beaucoup de feu & de bril-  
 lant dans l'esprit; c'est de toutes les filles  
 de Madame la Duchesse, celle qui lui res-  
 semble le plus, & dont les idées sont les  
 plus vives. Pendant la Régence de Mr.  
 le Duc d'Orléans, l'argent étant devenu  
 d'une rareté extraordinaire, Mdlle. de *Cha-  
 rolois* parut au Palais Royal aiant deux  
 Louis-d'or en guise de pendans d'oreille.  
 Mr. le Duc d'Orléans lui aiant demandé  
 ce que c'étoit que cette nouvelle mode,  
 elle lui répondit, qu'il lui paroïsoit que  
 les Louis étoient plus rares que les Dia-  
 mans, & qu'ainsi elles les portoit comme  
 tels. Mdlle. de *Charolois* occupe le petit  
 Hôtel de *Bourbon*, qui appartenoit autre-  
 fois à *Anne de Bavière Palatine*, Veuve  
 de *Henri-Jules de Bourbon* Prince de *Con-  
 dé*, Aieule des Princes & Princesses de  
 la Maison de *Condé*. Cette Princesse y a  
 sa Maison indépendante de Madame la  
 Duchesse; mais elle suit ordinairement la  
 Cour, & comme elle aime beaucoup la  
 Chasse & qu'elle est très bien à cheval,  
 elle est de toutes les parties du Roi.

Mdlle. de *Clermont* joint à beaucoup de  
 beauté, un air de noblesse, de douceur  
 & de modestie, qui la distingue de tout  
 ce qu'il y a de plus grand à la Cour. La  
 médifance, qui ne respecte pas toujours le  
 Sang Royal ici, n'a pu répandre son ven-

PARIS.

nin sur cette Princeſſe, & toute la Cour a toujours admiré ſa ſageſſe & ſa vertu. Elle eſt Surintendante de la Maïſon de la Reine, & en cette qualité elle fut avec les Dames du Palais au-devant de Sa Maieſté à Strasbourg.

Mdlle. de *Sens* a de la beauté, des graces, & de la modeſtie. Elle a été élevée auprès de ſon Aieule Madame la Princeſſe; & après ſa mort, Madame la Duchefſe de *Brunswick* ſa Grand-tante, Mère de l'Impératrice *Amélie*, qui a paſſé les dernières années de ſa vie en France, a eu ſoin de ſon éducation, & en a fait une des plus aimables Princeſſes de la Terre.

La Maïſon de *Conty*, qui forme la troiſième Branche des Princes du Sang, conſiſte aujourd'hui en deux Douairières, un jeune Prince, & une Princeſſe appelée Mdlle. de *la Roche-Sur-Yon*. Madame la Princeſſe de *Conty*, première Douairière, eſt Fille légitimée du Roi *Louis XIV* & de Mademoiſelle de *la Valière*. Cette Princeſſe eſt célèbre par ſa beauté, ſon eſprit & ſon grand air, qu'elle conſerve encore. Elle devint Veuve très jeune. On prétend que le Roi de *Maroc* l'avoit demandée en mariage; mais beaucoup de gens m'ont aſſuré que c'eſt une fable \*. Quoi qu'il en ſoit, la cho-

\* Voici l'origine de cette fable. *Mehemed Ben A-Schere*

se n'étoit pas faisable, & quand la Religion n'eût pas été un obstacle, le Roi Louis XIV n'auroit pas voulu sacrifier à un

PARIS.

*Mehmed* ou *Fils d'Aschen*, Amiral de *Salé*, fut député par le Roi de *Maroc* à la Cour de France, je ne me souviens pas en quelle année. Ce Corsaire étant à Paris, entendit louer extrêmement la beauté de la Princesse de *Conty*, & parler de l'affection que le Roi avoit pour elle. Pour faire plaisir aux François, il s'avisa de dire que l'Empereur son Maître aiant vu le Portrait de la Princesse qui étoit parmi l'équipage d'un Chrétien tombé dans l'esclavage, l'avoit trouvée la plus belle personne du monde; & que Sa Majesté Maure avoit dit, que si Elle avoit une semblable Femme dans son Sertail, Elle croyoit qu'il seroit inutile d'en chercher d'autre. Le discours de *Mehmed* fit d'abord beaucoup de chemin, mais on le rapporta tout autrement qu'il n'avoit été tenu; car le bruit se répandit bien-tôt, qu'il étoit venu demander la Princesse en mariage pour *Muley-Ismaël* son Maître. Comme le Portrait paroissoit quelque chose de mystérieux, on courut chez cet Ambassadeur, pour savoir qui étoit l'Esclave auquel on l'avoit pris; mais il se tira mal d'affaire. Cependant la prétendue demande de *Mehmed* fut pendant quelque tems le sujet de la conversation des François, qui ne manquèrent pas d'en faire, à leur ordinaire, le sujet d'une Chançon, que voici.

## Sur l'Air,

*Je ne suis né ni Roi ni Prince.*

*Votre beauté, grande Princesse,  
 Porte les traits dont l'Amour blesse,  
 Jusques aux plus sauvages Lieux:  
 L'Afrique avec vous capitale,  
 Et les conquêtes de vos yeux  
 Vont plus loin que telles d'Hercule.*

PARIS.

un Marabou, une Fille qui lui étoit chère, & qui faisoit l'ornement de sa Cour. Madame la Princesse de *Conty*, depuis la mort du *Dauphin* son Frère, n'a plus paru en public. Elle voit la Reine & le Roi en particulier, dans le Cabinet de Leurs Majestés. Ses occupations sont des œuvres de piété & de charité, & sa vie est un exemple de vertu. Elle demeure ordinairement à Paris dans son Hôtel, qui a de la beauté & de la magnificence: il appartenoit autrefois au Maréchal-Duc de *Lorges*.

Les Princes légitimés Fils de *Louis XIV*, sont le Duc du *Maine*, & le Comte de *Toulouse*. Le premier est Grand-Maitre de l'Artillerie, Colonel-Général des *Suisses* & *Grisons*, & Gouverneur de *Guienne*. Il a épousé *Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé*, dont il a deux Fils & une Fille. Le Duc du *Maine* possède la Souveraineté de *Dombes*, que feu *Mademoiselle*, Fille de *Gaston* de France Fils d'*Henri IV*, lui laissa par Testament. Ce Prince a servi  
avec

*S'il est bien vrai qu'il vous adore,  
Que je plains ce pauvre Roi Mauve,  
D'être sensible à vos appas!  
En-vain envers vous il s'explique,  
La France ne donnera pas  
Son Ange au Diable de l'Afrique.*



avec distinction dans sa jeunesse. Il a <sup>PARIS.</sup> le malheur de boiter; mais il a une piété vraiment Chrétienne, & un génie supérieur. Le feu Roi le distinguoit par-dessus tous ses Enfans, & il en donna un témoignage éclatant en le nommant Surintendant de l'Education du Roi *Louis XV*, & en partageant l'autorité de la Régence entre lui & Mr. le Duc d'*Orléans*, à qui il l'auroit volontiers entièrement ôtée, si la naissance de S. A. R. ne la lui avoit donnée de plein droit. Quelques années auparavant, le même Roi, par une Déclaration la plus solennellement enregistrée qui fut jamais, avoit reconnu le Duc du *Maine*, le Comte de *Toulouse*, & leur postérité, habiles à succéder à la Couronne, au défaut des Princes légitimes. Les Princes du Sang, par respect pour *Louis XIV* devant qui tout fléchissoit, ne s'opposèrent point à une Déclaration qui leur étoit si peu honorable. Mais au commencement du Règne de *Louis XV*, ils intentèrent procès, à ce sujet, aux Princes légitimes. L'Arrêt qui les appelloit à la Succession de la Couronne fut révoqué, & le Comte de *Toulouse* conserva seul, pour sa vie, les honneurs attachés à la Dignité de Prince du Sang. Le Duc du *Maine* & ses Enfans furent dépouillés de ces grandes prérogatives, & réduits au rang de leur Pairie. Quel-

PARIS.

ques années après, il a plu au Roi de rendre les mêmes honneurs au Duc du *Maine*, & à ses Fils le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*; mais ces Princes demeurent exclus de la Couronne.

Je vous ai déjà rapporté comment Mr. le Duc avoit privé le Duc du *Maine* de la Surintendance de l'Education de *Louis XV*. Ce ne fut pas la seule mortification qu'eut à effuyer ce Prince: c'étoit un tems où il paroïsoit qu'on ne pensoit qu'à détruire tout ce qu'avoit fait *Louis XIV*. Avec ses Emplois & ses Honneurs, il perdit encore sa liberté. Il fut accusé d'être d'intelligence avec le Prince de *Cellamare* Ambassadeur d'*Espagne*, qui tâchoit d'exciter les François à une révolte contre le Régent, en leur promettant l'assistance du Roi son Maître. Le Duc du *Maine* fut arrêté & conduit prisonnier à *Dourlens* en Picardie, où il fut étroitement gardé. Ceux qui sont le moins attachés à ce Prince, conviennent qu'il supporta ce revers de fortune avec une constance héroïque. J'ai oui dire à des gens qui étoient chargés du soin de le garder, qu'ils ne le virent pas un moment démentir cette tranquillité & cette douceur qui accompagnent toutes ses actions. La Duchesse du *Maine* n'apprit pas sa disgrâce avec la même tranquillité: née avec toute la fierté du grand *Condé* son Aïeul, elle s'em-

s'emporta contre le Régent, mais particulièrement contre Mr. le Duc son Neveu, qu'elle regardoit comme l'auteur de ses maux. On prétend qu'avant sa détention, le Duc du *Maine* lui-même éprouva ses reproches. C'étoit le jour que *Louis XV* vint au Parlement tenir son premier Lit de Justice, dans lequel le Duc du *Maine* fut dépouillé de la part que le Testament du feu Roi lui donnoit à la Régence. Au sortir du Parlement, ce Prince étant rentré chez lui, y trouva sa Femme, inquiète de savoir ce qui s'étoit passé. Il lui en rendit un compte exact. La Duchesse ne put retenir son dépit, & regardant son Époux avec indignation: *Il ne me reste donc que la honte de vous avoir épousé!* lui dit-elle. Lorsqu'elle reçut ordre de céder à Mr. le Duc l'Apartment qu'elle occupoit aux *Tuileries* pendant que le Duc du *Maine* étoit Surintendant de l'Éducation du Roi: *Oui je le céderai*, dit-elle. En même tems, elle ordonna qu'on le démeublât, & pour que la chose allât plus vite, elle cassa les miroirs, les porcelaines & tous les meubles de cette sorte. Cependant lorsqu'elle fut arrêtée, & pendant sa détention même, on ne lui entendit prononcer ni plaintes, ni murmures. Elle supporta sa disgrâce avec cette supériorité qu'on admire en elle, qui la met si fort au dessus des autres Femmes, & qui la fait aller  
de

PARIS.

de pair avec tout ce qu'il y a de Grands-Hommes.

Mr. le Duc & Madame la Duchesse du *Maine* sont souvent à *Seaux*, belle Maison peu distante de Paris, sur le grand chemin d'Orléans, bâtie par *Jean-Baptiste Colbert*. Ils y ont toujours une brillante Cour. Me. la Duchesse aime les Sciences & les Arts; tout ce qu'il y a de Gens de Lettres la regardent comme leur Protectrice, & il se fait peu d'Ouvrages en vers, dont les prémices ne soient pour elle. En lui faisant dernièrement ma cour, on y lut une Piece sur deux rimes, qui fut fort applaudie. Je vous en envoie ci-joint la Copie.



## L E T T R E

D'un Gentilhomme retiré du Monde à  
un de ses Amis.

*J*E vois régner sur ce rivage,  
L'Innocence & la Liberté.  
Que d'objets dans ce paysage,  
Malgré leur contrariété,  
M'étonnent par leur assemblage!  
Abondante frugalité,

Au-

Autorité sans esclavage,  
 Richesses sans libertinage,  
 Charges, Noblesse, sans fierté.  
 Mon choix est fait, ce voisinage  
 Détermine ma volonté.  
 Bienfaisante Divinité,  
 Ajoutez-y votre suffrage.

Disciple de l'adversité,  
 Je viens faire dans le Village  
 Le volontaire apprentissage  
 D'une tardive obscurité.  
 Aussi-bien, de mon plus bel âge  
 F'apperçois l'instabilité.  
 F'ai déjà, de compte arrêté,  
 Quarante fois vu le feuillage  
 Par le Zéphir ressuscité.  
 Du Printems j'ai mal profite:  
 F'en ai regret; & de l'Ete  
 Je veux faire un meilleur usage.

F'apporte dans mon Hermitage,  
 Un cœur dès longtems rebuté  
 Du prompt & funeste Esclavage,  
 Fruit de la folle vanité.  
 Paysan sans rusticité,  
 Hermite sans patelinage,  
 Mon but est la tranquillité.

PARIS.

Je veux pour unique partage,  
 La paix d'un cœur qui se dégage  
 Des filets de la Volupté.

L'incorruptible probité,  
 De mes Aïeux noble héritage,  
 A la Cour ne m'a point quitté.  
 Libre & franc, sans être sauvage,  
 Du Courtisan fourbe & volage  
 L'exemple ne m'a point gâté.  
 L'infatigable activité,  
 Reste d'un utile naufrage;  
 Mes Etudes, mon Jardinage;  
 Un Repas sans art apprêté;  
 D'une Epouse œconome & sage  
 La belle humeur, le bon ménage,  
 Vont faire ma félicité.

C'est dans ce Port, qu'en sûreté  
 Ma barque ne craint point l'orage.  
 Qu'un autre à son tour emporté,  
 Au gré de sa cupidité,  
 Sur le sein de l'humide plage,  
 Des vents ose affronter la rage;  
 Je ris de sa témérité,  
 Et lui souhaite un bon voyage.  
 Je réserve ma fermeté  
 Pour un plus important passage;

Et

Et je m'approche avec courage,  
Des portes de l'Eternité.

Je sai que la mortalité  
Du Genre-humain est l'appanage :  
Pourquoi seul serois-je excepté ?  
La vie est un pèlerinage :  
De son cours la rapidité,  
Loin de m'allarmer, me soulage.  
De sa fin, quand je l'envisage,  
L'infailible nécessité  
Ne me sauroit faire d'outrage.  
Brulez de l'Or empaqueté,  
Il n'en périt que l'emballage :  
C'est tout. Un si léger dommage  
Devoit-il être regretté ?

Le Prince de Dombes, Fils aîné du Duc du Maine, est beau, grand & bien fait. Il est reçu en survivance dans les Charges de Mr. son Père. Je ne sache point que le Comte d'Eu ait des Emplois. Ces Princes sont ordinairement à la Cour. Mdlle. du Maine est une très aimable Princesse, dont l'Education a très bien répondu à sa naissance, & qui pour les manières & la politesse, est digne Fille de sa Mère.

Le Comte de Toulouse, Grand-Amiral de France, est le second Fils du Roi

PARIS.

*Louis XIV* & de Madame de *Montespan*. Il a commandé dans la dernière Guerre l'Armée navale de France. C'est un Seigneur des plus beaux & des mieux faits de la Cour. Il est noble & magnifique dans tout ce qu'il fait. On le dit généreux. Il est d'une grande politesse, & a toujours été considéré autant par son mérite, que par son rang de Prince légitimé, qu'il a su conserver pendant qu'on en dépouilloit son Frère. On a cru longtems que ce Prince ne se marieroit point, & que les grands biens passeroient aux Enfants du Duc du *Maine*: cependant il s'est marié depuis quelques années, avec [ *Marie-Victoire* ] de *Noailles*, Veuve du Marquis de *Gondrin* Fils du Duc d'*Antin*, duquel elle avoit un Fils, qui est aujourd'hui Duc d'*Epernon*. Cette Princesse a donné à Mr. le Comte de *Toulouse* un Fils, qui porte le nom de Duc de *Penthièvre*, \* Titre qui donne au Comte de *Toulouse* le rang de Pair au Parlement. Ce Prince depuis son mariage fait son séjour ordinaire à *Rambouillet*, où le Roi fait souvent des parties de Chasse. Sa Majesté témoigne beaucoup de bienveillance & de confiance à sa naissance.

\* [ Le Roi a donné à ce jeune Duc âgé de 9 ans, la survivance de la Charge ] de Grand-Amiral, pour Etrennes du jour de l'an de cette année 1734. Il est beau, bien fait, tout plein d'esprit, & donne de très belles espérances. ]



beaucoup de considération pour Madame PARIS.  
 la Comtesse de *Toulouse*, ce qui donne le  
 crédit à cette Princesse de parler avec li-  
 berté à Sa Majesté. Les François pré-  
 tendent que c'est elle qui a fait démettre  
 Mr. le Duc du Ministère. Il est cer-  
 tain que le Roi étoit à *Rambouillet*,  
 lorsque le Duc de *Charôt* vint annon-  
 cer à Mr. le Duc que l'intention de Sa  
 Majesté étoit qu'il se démit de sa Char-  
 ge de Premier-Ministre. Mr. le Duc  
 étoit à *Versailles* lorsqu'il reçut cette fâ-  
 cheuse nouvelle : on dit qu'il demanda  
 à parler au Roi & à la Reine, mais  
 que le Duc de *Charôt* lui dit qu'il a-  
 voit ordre de le faire partir pour *Chan-*  
*tilly*. S. A. S. obéit, & il ne parut pas  
 que la perte de son autorité l'affligeât.  
 Ce Prince eut plus de chagrin de voir  
 éloigner ses Amis & ses Créatures. La  
 Marquise de *Prie* Dame de la Reine,  
 qu'il honoroit de sa plus particulière es-  
 time, reçut ordre de quitter la Cour,  
 & de se retirer en Normandie, où elle  
 avoit acquis pendant sa faveur des Ter-  
 res considérables : les Frères *Pâris*, ces  
 objets de la haine publique, furent dé-  
 pouillés de leur autorité : Mr. *Le Blanc*  
 rentra dans le Ministère : Mr. de *Belle-*  
*Isle* obtint la liberté, & le Comman-  
 dement des Troupes [ du Gouvernement ]  
 de Metz [ & des trois Evêchés. ] Ma-  
 dame de *Prie* eut la douleur de voir sa

PARIS.

place de Dame du Palais occupée par la Fille de Mr. *Le Blanc*, dont elle étoit ennemie & qu'elle avoit tâché de perdre. Cette Dame ne put résister long-tems à sa disgrâce : accoutumée à dominer, elle ne pouvoit s'accoutumer à la retraite. Elle languit quelque tems ; & enfin elle mourut d'une Colique qui lui causa des maux effroyables. Elle a été peu regrettée, parce qu'elle s'étoit fait peu d'Amis. L'ambition & l'intérêt l'occupoient uniquement ; elle croyoit sa disgrâce impossible, & le peu de réflexion qu'elle avoit fait sur une révolution de fortune, lui rendit la sienne plus insupportable. Jevous parlerai une autre fois du Cardinal de *Fleury*, & des Personnes qui tiennent le premier rang à la Cour ; car aujourd'hui, la plume me tombe des mains : il est une heure après minuit ; pour peu que je continuasse d'écrire, je vous conterois mes rêves. Je suis avec toute la considération possible, &c.

A Versailles, ce 15 d'Avril 1732.

LET:



## L E T T R E X L I.

M O N S I E U R,

**D**Ans ma dernière Lettre, je vous ai nommé les Princes & Princesses du Sang Royal. Dans celle-ci, je vais vous nommer les Personnes les plus élevées en dignité dans cette Cour.

Le Cardinal de *Fleury*, par sa Dignité de Cardinal, & plus encore par la qualité de Dépositaire de l'Autorité Royale, occupe la première place dans l'État, après les Princes du Sang. Ce Prélat, dans un âge fort avancé, conserve une vigueur & une force d'esprit admirables. Sa taille est au-dessus de la médiocre; sa physionomie est heureuse, & la fortune ne l'a point démentie. Il est humble, doux & civil. Vous savez qu'il a été Evêque de *Fréjus*. Il avoit résigné son Evêché, pour n'avoir point de charge d'Ames, lorsque le feu Roi *Louis XIV* le nomma par son Testament Précepteur du jeune *Dauphin*, aujourd'hui le Roi *Louis XV*. Ce fut presque l'unique Article du Testament de *Louis le Grand*, que le Régent exécuta. Mr. de *Fréjus* fut si bien ménager le jeune Monarque, que ce

PARIS.

Prince lui donna toute son affection. Elle s'est toujours accrue depuis, de sorte qu'aujourd'hui on peut dire à la lettre, que le Cardinal de *Fleury* est le Dépositaire de l'Autorité Royale. Le Régent, Prince pénétrant s'il en fut jamais, s'aperçut aisément de l'ascendant que Mr. de *Fréjus* prenoit sur le jeune Monarque; il en appréhenda les suites, & ne pensa qu'au moyen d'éloigner ce Prélat de la Cour. Dans cette intention, il lui offrit l'Archevêché de *Reims*, qui étoit vacant par la mort du Cardinal de *Mailly*; mais Mr. de *Fleury*, qui s'étoit demis de l'Evêché de *Fréjus* pour n'avoir point de charge d'Ames, n'avoit garde d'accepter un des plus grands Archevêchés du Royaume: il le refusa. Le Duc d'*Orléans*, qui vouloit parvenir à ses fins, lui offrit de le faire Cardinal; il espéroit que la mauvaise santé du Pape procureroit bien-tôt un Conclave, & que Mr. de *Fréjus* seroit obligé d'aller à Rome. Il l'auroit fait rester dans cette Ville, sous prétexte d'y ménager les affaires du Roi, & le jeune Monarque se seroit insensiblement accoutumé à ne point voir son Favori. Mais Mr. de *Fréjus* vit le piège qu'on lui tendoit: le Chapeau rouge ne l'éblouit point; il étoit persuadé qu'en demeurant auprès du Roi, il auroit le Chapeau quand bon lui sembleroit. Il remercia donc le Duc

d'Or-

d'Orléans, & lui dit qu'il n'avoit pas PARIS. des vues si ambitieuses, & qu'il préféreroit sa place dans le Conseil du Roi, à toutes les Dignités que sa bonté lui destinoit. Il falut que le Duc d'Orléans dissimulât le chagrin que lui causoit la modération du Prélat. Il n'osa point user de son autorité; il n'y avoit pas longtems qu'il avoit exilé à *Lyon* le Maréchal de *Villeroi*, le Peuple en avoit assez murmuré; éloigner encore le Précepteur, ç'auroit été faire crier toute la France. Mr. de *Fréjus* demeura donc à la Cour, comme Membre du Conseil Privé. Il n'y avoit point de Courtisan plus assidu. Il supporta ainsi le Ministère du Cardinal *Dubois*, du Duc d'Orléans, & de Mr. le Duc. Pendant ce tems-là, il se renferma dans les bornes de sa Charge. Au Mariage du Roi, il accepta celle de Grand-Aumônier de la Reine: par-là il s'attachoit plus étroitement à la Cour. Mr. le Duc aiant été disgracié, le Roi offrit la place de Premier-Ministre à Mr. de *Fréjus*. Ce Prélat accepta ce Poste éminent, à condition toutefois qu'il ne seroit point contraint de prendre le Titre de Premier-Ministre, & qu'il rendroit toujours compte de toutes choses au Roi.

L'Evêque de *Fréjus* étant devenu ainsi le Maître de l'Etat, il étoit juste qu'il fût décoré de la Pourpre, pour donner plus

PARIS.

d'éclat à son Caractère. Cependant la France n'avoit point de Chapeau à prétendre; le nombre de ses Cardinaux étoit rempli. L'Empereur avoit un Chapeau à demander; le Roi le pria de le céder pour son Premier-Ministre; & l'Empereur, charmé de faire plaisir au Roi, & de récompenser en quelque manière les sentimens pacifiques du Ministre, lui donna sa nomination. Le Pape *Benoit XIII* envoya la Barette à l'Evêque, qui prit alors le nom de Cardinal de *Fleury*. C'est sous ce nom qu'il gouverne aujourd'hui l'Etat, non avec l'applaudissement général des François, parce que la chose est impossible, mais du moins avec l'approbation de son Roi, des Etrangers, & de tout ce qu'il y a de gens dans le Royaume véritablement informés de l'état de la France & de l'Europe. Au reste, les moins affectionnés à Mr. le Cardinal, sont obligés de respecter son desintéressement & son intégrité. On ne sauroit l'accuser d'amasser des richesses, ni de penser à l'agrandissement de sa Famille; il néglige peut-être trop des parens, qu'on dit être personnes de mérite.

La dépense du Cardinal est autant bornée, que sa Dignité le permet. Il est très réglé dans ses mœurs, & dans sa manière de vivre: c'est sans doute le grand régime qu'il observe, qui le main-

tient

tient dans cette vigueur où il est. Il travaille avec beaucoup d'application, & je ne pense pas qu'on puisse lui reprocher d'employer du tems à ses récréations. PARIS.

Les François (je parle de ceux qui espèrent de faire fortune dans les armes) blâment son inclination pour la Paix. *Nous sommes méprisés, disent-ils; nos Voisins font des Traités & des Alliances sans nous; & la France n'est plus ce qu'elle étoit du tems de Louis XIV.*

Je ne prétens point faire ici le Panégyrique du Cardinal; mais je ne puis m'empêcher de vous faire connoître combien sont peu solides les raisonnemens de ceux qui blâment sa conduite quant aux Affaires Etrangères. Je ne me mêle point des Affaires intérieures du Royaume, quoique très persuadé que la droiture du Cardinal, & son zèle pour le Roi, le portent à faire de son mieux. Je veux seulement vous laisser juger si son inclination pour la Paix est blâmable. Il a trouvé en entrant dans le Ministère, les Coffres du Roi épuisés, & le Royaume dans un état qui demandoit du repos, plutôt qu'une Guerre, dont l'évènement est toujours incertain. Mais, après cela, à qui faire la Guerre? Sur quel prétexte? Qui est-ce qui insulte la France? & qui lui demande autre chose que son amitié? Les Paix d'*Utrecht* & de *Bade*, & tous les Traités faits depuis sous la Régence

PARIS.

du Duc d'Orléans, n'ont-ils pas réglé les intérêts de l'Europe? L'Angleterre n'a-t-elle point recherché avec empressement l'Alliance de la France? L'Empereur a-t-il paru moins la desirer? L'Espagne même, oubliant le renvoi de l'Infante, n'est-elle pas rentrée dans ses anciens engagements avec cette Couronne, aussi-tôt que le Cardinal de *Fleury* a été chargé du Ministère? En quoi les François peuvent-ils donc se croire méprisés par leurs Voisins? Je prétens prouver au contraire, que *Louis XV*, sous le Ministère du Cardinal de *Fleury*, loin d'être négligé, a été autant recherché par les Puissances Etrangères, que *Louis XIV* dans toute sa gloire, qui lui attira le titre de *Louis le Grand*. Lorsqu'il s'est agi d'abolir la Compagnie d'*Ostende*, quels mouvemens l'Angleterre & la Hollande ne se sont-elles pas donnés pour attirer le Roi dans leur querelle? Que n'a point fait l'Empereur, pour l'engager dans son parti? Tout étoit incertain, tandis que la France demouroit indéterminée. Les Anglois & les Hollandois se préparoient à attaquer l'Empereur, & ce Monarque à se défendre. Le Cardinal fait déclarer le Roi pour les Puissances Maritimes: aussi-tôt l'Empereur abolit la Compagnie d'*Ostende*. Qu'auroit-on obtenu de plus par la Guerre?

Lorsqu'il s'est agi d'introduire l'Infant

*Don*



*Don Carlos* en Italie, quelles démarches, PARIS. quelles sollicitations les Puissances intéressées n'ont-elles point employées, soit pour attirer *Louis XV* dans leur parti, soit pour lui faire observer la neutralité? Le Comte de *Zinzendorff* venu de Vienne exprès à Versailles pour y traiter du repos de l'Italie, me paroît être une preuve que l'Empereur ne néglige pas tant la France, que les esprits inquiets & mal-intentionnés tâchent de le persuader. De bonne foi, si la France n'eût point menacé d'attaquer l'Empereur en cas qu'il ne consentît point à l'introduction de l'Infant en Toscane, Sa Majesté Impériale auroit-elle cédé aux simples menaces de l'Espagne? Ce Monarque est assez bien établi en Italie, pour ne rien craindre de cette Couronne; & si l'équité & la justice n'accompagnoient pas toujours ses actions, il lui étoit aisé de s'emparer des Etats de *Toscane*: il auroit été très difficile aux Espagnols de l'en déloger, eux qui n'ont pu prendre *Gibraltar*, & qui n'auroient peut-être jamais soumis *Barcelone* sans l'assistance des François. Le Cardinal de *Fleury* fait déclarer le Roi en faveur de l'Infant, il menace de se joindre aux Anglois & aux Espagnols; l'Empereur voyant toute l'Europe contre lui, mais particulièrement la France qui lui peut porter les plus rudes coups, cède au tems & accorde tout ce qu'on lui

PARIS.

demande. Y a-t-il rien de plus glorieux pour le Cardinal ? Et pourquoi faire la Guerre, si par de simples menaces on obtient ce que l'on veut ?

Mais, disent les mal-intentionnés, nous achetons la Paix de tout le monde, par notre argent. Ce n'est pas le défaut du Cardinal, de prodiguer l'argent du Roi. Je ne sache pas qu'il en donne à personne, si ce n'est les Subsidés accordés aux Couronnes de *Dannemarc* & de *Suède*. Si c'est-là acheter la Paix, *Louis XIV*, & le Régent après lui, ont fait de bien plus grandes profusions, & peut-être avec moins de fruit; & il seroit facile de démontrer que pour déloger les Espagnols de la *Sicile*, le Régent a fait passer plus d'argent, dans un mois, en *Allemagne* & en *Angleterre*, que le Cardinal n'en donne par année aux Couronnes du Nord, dont l'une est, depuis un tems infini, accoutumée à tirer des Subsidés de la France. Cependant, on n'a point accusé Mr. le Régent d'acheter la Paix de ses Voisins, parce que pour acheter la Paix, il falloit quelqu'un qui voulût lui faire la Guerre: or il est certain qu'aucune Puissance ne pensoit alors, ni ne pense encore à attaquer la France. Qu'elle reste paisible, on l'y laissera.

Mais aussi, quand la justice ne maintiendrait pas le Cardinal dans les sentimens pacifiques, & qu'il voudroit céder

à l'impétuosité des François, je voudrois PARIS.  
 bien savoir si ceux qui desirent la Guerre, sont bien assurés que l'évènement en fût favorable ; & si une fois commencée, il dépendroit d'eux de la terminer toutes les fois qu'ils le jugeroient convenable à leurs affaires ? Mais je suppose que tous les évènements répondent à leurs desirs, & que la Guerre soit heureuse : quelle acquisition peut faire la France, qui ne lui soit plus à charge que profitable ? Plus elle étendra ses frontières, plus elle se fera d'Ennemis, & plus elle sera obligée d'entretenir de Troupes. Les frontières du Royaume sont assurées : quelques Villes de plus, une Province même, sont-ils des objets pour un Roi de France, & valent-ils le sang & les sommes qu'ils coûteroient à acquérir ? Non, en vérité, le Cardinal a raison ; & n'en déplaît aux François, ils ne savent ce qu'ils veulent. Combien n'ont-ils pas désiré la Paix ? A peine en goûtent-ils les fruits, qu'ils veulent la Guerre. Si le Cardinal l'entreprendoit, & que les suites fussent fâcheuses, n'en rejetteroit-on pas la faute sur lui ? Ce seroit pour le coup, que l'on diroit qu'il ne convenoit pas à un Prêtre de faire la Guerre. Je croi que le Cardinal de *Fleury* a de fortes raisons pour faire ce qu'il fait. Les François accoutumés au Règne de *Louis XIV*, toujours entremêlé

PARIS.

lé de grands évènements, ne sauroient s'accoutumer à un Règne plus uni. Il faut espérer qu'ils s'y feront. Quoi qu'ils fassent, il paroît que le Cardinal est fort tranquille sur tout ce qu'on peut dire de lui. Comme il fait qu'il n'a rien à se reprocher, & qu'il a toujours préféré le Bien-public à son intérêt particulier, il ne craint point de révolution dans sa fortune. Il fait que l'innocence va toujours la tête levée; & que le véritable mérite est au-dessus de l'envie & de la malice.

Mr. *Daguesseau*, Chancelier de France, est le premier Magistrat du Royaume, & sa Charge a de si grandes prérogatives, que le Roi même ne sauroit la lui ôter. Il a succédé dans cette éminente Dignité à Mr. *Voisin*, qui étant Ministre de la Guerre, fut fait Chancelier par *Louis XIV*, lorsque Mr. de *Pontchartrain* se démit de cette Charge pour consacrer à Dieu le reste de ses jours dans la retraite. Mr. *Voisin* étant mort subitement au commencement de la Régence du Duc d'Orléans, S. A. R. nomma Chancelier en sa place Mr. *Daguesseau*, qui étoit pour-lors Avocat-Général. Toute la France applaudit à ce choix. Tout le monde étoit persuadé de la candeur & de l'intégrité du Magistrat; on ne doutoit pas qu'il ne fût pour l'équité & la justice: & en effet, il répondit très bien

à l'attente du Public. Mais comme le PARIS.  
 vrai mérite est toujours le plus envié, il s'éleva bien-tôt une Cabale contre son intégrité. Mr. *Dagueffeau* refusa de mettre le Sceau à des Edits qu'il croyoit contraires au bien de l'Etat; le Duc d'*Orléans* en fut irrité, il exila le Chancelier à *Frêne*, belle Maison que ce Ministre a près de *Meaux*. Les Sceaux furent donnés à Mr. *d'Argenson* Lieutenant de Police, avec le titre de Garde des Sceaux; ce qui étoit anciennement une pure Commission, mais que le Régent voulut alors ériger en Charge. Le Parlement de Paris cria beaucoup contre cette nouveauté; mais le Régent, après tout, fut se faire obéir. Après la mort de Mr. *d'Argenson*, le Chancelier fut rappelé & les Sceaux lui furent rendus; \* mais ce ne fut pas pour longtems: le Régent, qui ne vouloit que des Ministres qui fussent obéir, disgracia une seconde fois le Chancelier qui s'opposoit à ses volontés, & donna les Sceaux à Mr. *d'Armenouville*. Celui-ci étant mort sous le Ministère du Cardinal de *Fleury*, les Sceaux furent donnés à Mr. *Chauvelin*, qui au Titre de Garde des Sceaux joint encore la

Char-

\* [ Dès qu'il fut arrivé, la Place de *Vendôme* ou de *Louis le Grand*, où logeoit Mr. *Dagueffeau*, fut indiquée pour le Commerce des Actions, qui se faisoit auparavant à la rue *Quinquempoix*; & l'on trouva un matin une Affiche à l'Hôtel du Chancelier, avec ces paroles, *Et homo factus est, & habitabit cum nobis.* ]

PARIS.

Charge de Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères. Le Chancelier depuis quelque tems a été rappelé, il assiste au Conseil : mais sa Charge a perdu son plus beau lustre, depuis que les Sceaux en sont séparés.

Mr. *Chauvelin*, Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat \* des Affaires Etrangères, doit son élévation au Cardinal de *Fleury*, qui paroît lui donner toute sa confiance. Ce Ministre passe pour être très laborieux, doux & civil. Les Ministres Etrangers se louent beaucoup de lui, & il leur fait oublier Mrs. de *Torcy* & de *Morville* : le premier, [de la Maison de *Colbert*,] Ministre des Affaires Etrangères sous *Louis XIV*, homme pour ainsi dire né dans le Ministère, & dont les grands & bons services ont été fort applaudis, mais plus récompensés par les applaudissemens de l'Europe, que par les bienfaits de la Cour. L'autre est Fils du feu Garde des Sceaux *d'Armenonville*. Il avoit acquis une grande réputation dans ses Ambassades en *Hollande* & au Congrès de *Cambray*. Ce Ministre † aiant demandé à se retirer, Mr. *Chauvelin* lui a succédé.

Lé

\* Il est actuellement ajoint dans le Ministère au Cardinal de *Fleury*, qui a été bien aise de se nommer un Coadjuteur.

† Il est mort depuis peu à Paris, fort regretté de ceux qui l'ont connu.

Le Comte de *Maurepas* est Petit-fils PARIS,  
 du Chancelier de *Pontchartrain*, & Fils  
 du Comte de *Pontchartrain* Secrétaire  
 d'Etat du Département de la Marine sous  
 le Roi *Louis XIV.* Il est entré extrê-  
 mement jeune dans le Ministère, & s'est  
 conduit d'une manière à se faire des amis  
 & des créatures. Je n'ai encore entendu  
 qu'une voix sur son chapitre : tout le  
 monde m'en dit du bien. [ Mais il n'en  
 est pas de même de ses Secrétares, ou  
 Premiers-Commis : les Marins pestent  
 souvent contre les airs d'importance de  
 quelques-uns de ces Scribes, attentifs à  
 surprendre la bonne-foi du Ministre en  
 faveur de leurs Créatures, au préjudice  
 d'autres Sujets qui le méritent mieux. ]

Le Comte de *S. Florentin* est de la  
 Maison de *Phelypeaux*, ainsi que le Com-  
 te de *Maurepas*, qui a épousé sa Sœur.  
 Il est Fils de Mr. de la *Vrillière*, Secré-  
 taire d'Etat. Le Régent lui avoit ac-  
 cordé la survivance de la Charge de son  
 Père, lorsqu'à peine il avoit vingt ans.  
 Mr. de la *Vrillière* étant mort peu de  
 tems avant le mariage du Roi, Mr. de  
*S. Florentin* entra dans la Charge. Il a  
 le Département des Affaires Ecclésiasti-  
 ques. Il est marié depuis quelques an-  
 nées avec la Fille du feu Comte de *Pla-  
 zen*, Grand-Chambellan & Grand-Maitre  
 héréditaire des Postes de *Hanover*. Ce  
 mariage s'est fait sans que les deux Epoux  
 se

PARIS.

se connussent. Mdlle. de *Platen*, de Luthérienne est devenue Catholique. Madame sa Mère, une des Femmes du monde pour qui j'ai eu le plus de vénération & dont la mémoire m'est encore respectable, la conduisit en France. Mr. de *S. Florentin* a lieu d'être content du choix qu'il a fait. Madame de *S. Florentin* joint à beaucoup d'agrémens, des sentimens très nobles, & une vertu que la médisance a été obligée de respecter. Lorsqu'elle épousa Mr. de *S. Florentin*, le Roi de la Grande-Bretagne *George I.* lui assura, pour quarante-cinq ans, quarante-mille livres de pension sur les fonds d'Angleterre. Le Roi *George II.* en parvenant au Trône, a confirmé la même pension, Made. de *S. Florentin* étant allée à *Londres* la solliciter avec Made. de *la Vrillière*, aujourd'hui Duchesse de *Mazarin*, sa Belle-mère.

Mr. d'*Angervilliers*, ci-devant Intendant d'*Alsace*, a le Département de la Guerre. Il a succédé dans la Charge de Secrétaire d'Etat à Mr. *Le Blanc*, qui l'étoit pour la seconde fois, lorsqu'il mourut à *Versailles*. Il avoit été supplanté par Mr. de *Breteuil*, sous le Ministère de Mr. le Duc; & il avoit débusqué le même Mr. de *Breteuil* Chancelier de la Reine, sous le Ministère du Cardinal de *Fleury*. Vous voyez par-là que le Ministère de la Guerre a été changé bien des fois en peu d'an-



d'années. Il y a apparence qu'il est pour PARIS.  
 toujours entre les mains de Mr. d'An-  
*gervilliers*, dont l'application, la vigilance  
 & la droiture sont fort vantées par les  
 Officiers & par tous ceux qui ont affaire  
 à lui. Je vous ai parlé de ce Ministre,  
 en vous écrivant de *Strasbourg* : je n'ai  
 rien à ajouter au bien que je dois vous  
 en avoir dit alors.

Si le Ministre de la Guerre a été sou-  
 vent changé dans ces dernières années,  
 le Contrôleur-général des Finances l'a  
 été encore davantage. Depuis l'année  
 1711 que je suis venu pour la première  
 fois à *Paris*, jusqu'à aujourd'hui, j'ai con-  
 nu sept Contrôleurs-généraux, sans qu'au-  
 cun soit mort en Charge. On pourroit  
 bien comparer cette Charge à celle de  
 Grand-Vizir, brigüée pareillement, &  
 également funeste à ceux qui en sont re-  
 vêtus.

De tous ceux qui ont exercé le sca-  
 breux Emploi de Contrôleur-général en  
 France, il n'y en a point dont la fortu-  
 ne ait été plus éclatante, & plus passa-  
 gère, que celle de *Jean Law*. Cet Hom-  
 me, dont bien des gens ont écrit & par-  
 lé sans le connoître & suivant leurs pas-  
 sions, étoit *Ecoffois* d'origine, né dans  
 une fortune très bornée, & avec d'ar-  
 dens desirs de l'améliorer. Il avoit par-  
 couru divers Pays de l'Europe, & le  
 Jeu avoit été sa principale ressource. En

PARIS.

Italie, il gagna des sommes considérables, sur-tout à *Gènes*. Ce fut là qu'il enfanta tous les Projets qu'il a mis à exécution en France. Il est vrai qu'il ne vint dans ce Royaume, qu'après avoir offert ses services au Roi de Sardaigne *Victor-Amédée*. Ce Prince lui dit que ses Etats étoient trop petits pour y mettre à exécution un si grand dessein; mais que la France étoit le Théâtre où il devoit penser à se faire valoir, & qu'il lui conseilloit de s'y rendre. De l'humeur dont je connois les François, ajouta le Roi, je suis sur qu'ils goûteront vos projets. Jean Law suivit l'avis du Monarque, il exposa son Système au Régent; ce Prince l'approuva, & il se vit en peu de tems le maître absolu de la fortune des François. Comme il étoit Protestant, il fit son Abjuration dans l'Eglise des Recollets de la Ville de *Melun*, du Diocèse de *Sens*, au mois de Décembre 1719, entre les mains de l'Abbé *Tancin* \*. Il fut fait Contrôleur-général au mois de Janvier suivant; mais il quitta cette Charge dès le mois de Juin, & sortit de *Paris* brusquement le 13 Décembre de l'année 1720; & après avoir été quelque tems sans

\* [ A présent Archevêque d'*Ambrun*, fameux par son zèle pour la *Constitution*, par la persécution de l'Evêque de *Senes*, & par son Conciliabule d'*Ambrun* ]

sans savoir où se fixer, sa Patrie ne lui PARIS.  
 convenant pas, il est mort à *Munich*. La  
 plupart des François l'accusent d'avoir  
 épuisé la France, & d'avoir fait passer des  
 sommes immenses dans les Pays Etran-  
 gers. Je ne sai ce qui en est, mais il  
 est certain que *Law* après sa disgrâce a  
 vécu fort petitement. Sa Veuve & son  
 Fils †, qui sont actuellement à *Utrecht*,  
 n'y font pas bien grande figure; beaucoup  
 de gens m'ont dit que c'est par politique.  
 Pour moi qui pense plus rondement, &  
 qui ne vois pas ce qui pourroit empêcher  
 Mme. *Law* & son Fils d'étaler leurs ri-  
 chesses dans le Pays où ils sont, je croi  
 ce que des gens, amis particuliers  
 de *Jean Law*, m'ont assuré pour vérité  
 constante; c'est que *Law*, ébloui de sa  
 fortune, & ne pensant pas qu'elle dût  
 être de si peu de durée, n'avoit pas pensé  
 à l'assurer dans les Pays Etrangers; &  
 quand il y auroit pensé, qu'il n'avoit pas  
 eu le tems de faire passer des sommes  
 hors du Royaume. Il étoit obligé, &  
 par nécessité, & par politique, de faire  
 des acquisitions en France. Il en avoit  
 fait de considérables; mais elles ont été  
 pour lui un songe agréable, & leur perte  
 n'a

† [ Il est mort cette année (1734,) Cornette  
 dans le Régiment du Prince d'Orange-Frise; mais Mr.  
*Law* a laissé une Fille aimable, & qui a eu une  
 belle Education. ]

PARIS.

n'a servi qu'à lui faire sentir plus vivement sa disgrâce. Je suis du sentiment de ceux qui croient que *Jean Law* étoit plus riche en venant en France, qu'il ne l'étoit trois mois après l'avoir quittée. [Vous ne serez peut-être pas fâché de voir cette Calotte, qu'on a faite pour lui.

## B R E V E T

de Contrôleur-Général des Finances,

Pour le Sr. JEAN LAW.

*De par le Dieu porte-marotte,  
 Nous Général de la Calotte,  
 Attendu que le Régiment  
 Est obligé sensiblement  
 Au Sr. Law, de qui la science  
 Et conduite dans la Finance  
 Nous a donné maints Calotins,  
 En inventant les Bulletins,  
 Autrement dits Billets de Banque,  
 Pour servir au jeu de la Banque,  
 Jeu non renouvelé des Grecs,  
 Comme le fade jeu de l'Oie,  
 Mais imaginé tout exprès  
 Pour exciter l'homme à la joie:  
 Témoins les plaisans viremens,*

Et

Et continuels changemens,  
 Que l'on a vu dans le Royaume  
 De Quinquempoix & de Vendôme,  
 Et Principauté de Soissons,  
 Où l'Achat & le Dividende  
 Causoient une rumeur si grande,  
 Qu'on ne vit jamais tant de rats  
 Obséder gens de tous états:  
 Mari, Femme, Garçon & Fille,  
 Laquais, Servante, la Famille,  
 En un mot, sans rien excepter,  
 Venoit jouer & blazqueter,  
 Et s'y portoit de telle sorte,  
 Qu'il falloit gardes à la porte  
 Pour renvoyer chacun chez soi,  
 Après les trois coups de Beffroi.  
 Là de tous Pays & Provinces,  
 Marchands, Magistrats, Artisans,  
 Prélats, Guerriers & Courtisans,  
 Ducs & Pairs, & même des Princes,  
 Non du Pays, mais bien forains,  
 Accouroient comme des Essains,  
 Malgré vent, grêle, pluie & crotte,  
 Pour y jouer à la marotte,  
 En beaux & bons deniers comptans,  
 Contre des valeurs calotines,

PARIS.

*Dont la France & Terres voisines  
Se pourront souvenir longtems.*

*A ces causes, vu l'abondance  
Des Calotins qui sont en France  
De tous rangs & de tous états,  
Par le moyen du dit Sieur Las,  
Nous lui confions nos Finances;  
Voulons que sur ses Ordonnances  
Nos fonds soient économisés,  
Augmentés & réalisés;  
Afin que selon son mérite  
Chacun ait part, grosse ou petite,  
Dans nos immenses Revenus,  
Tant des gros fonds que des menus.  
Or comme un pareil Ministère  
Est fort étendu dans sa sphère,  
Lui donnons pour premier Commis,  
NOMPAR \*, qui des moins endormis,  
Connoit la manœuvre diverse  
De la Finance & du Commerce.  
Lui donnons pour Profits & Droits,  
Pensions, Gages & Salaires,  
Le quart de tous les angles droits,*

Que

\* Jacques - Nompars de Caumont, Duc de la Force, Courtisan assidu de Mr. Law; & qui par son manège pendant le Sytème, s'est attiré quantité de Raquinades, dont celle-ci est la moins piquante.

Que couperont les Commissaires  
 Au papier qui sera visé,  
 Et duquel en homme avisé  
 Il a si bien grossi le nombre,  
 Que la France y seroit à l'ombre,  
 Si tous les Billets rassemblés,  
 Et les uns aux autres collés,  
 On en pouvoit faire une Tente.  
 Au surplus de ladite rente,  
 Lui donnons notre grand Cordon;  
 Passant de la droite à la gauche,  
 Ainsi qu'une légère ébauche  
 De sa droiture, dont le fond  
 Va si loin que Terrasson \* même,  
 Grand calculateur du Système,  
 Ne pourroit pas le mesurer.  
 En outre, pour mieux honorer  
 Le chef de ce grand Personnage,  
 Qui fit bouquer tout homme sage,  
 Et soi disant docte & profond,  
 Lui donnons Calotte de plomb,  
 De la haute & première classe;  
 Et pour surcroit de telle grace,  
 Joignons à ces Coqs † dont la voix

Chan-

• L'Abbé Terrasson, qui a écrit en faveur du Système.

\* Lax avoit trop Coqs pour Armes.

PARIS.

*Chanta la justice aux François,  
Papillons, Rats & Girouettes,  
Hannettons, Grelots, & Sonnettes.*

*En mémoire d'un si beau chant,  
Qu'au sortir de France on publie  
Qu'il va chanter en Italie,  
Où sans doute il aura beau champ  
Pour exercer son grand génie,  
Et sa connoissance infinie  
Dans l'art de décupler les fonds  
Par Billets payables à vue,  
Desquels aujourd'hui nous voyons  
En France une si bonne issue.  
Ordonnons à tous les Pays  
De notre vaste dépendance,  
De l'écouter dans ses avis,  
Sur-tout dans l'art de la Finance;  
Art qu'il possède éminemment.  
Fait au Conseil du Régiment.]*

Il est certain qui n'y eut jamais rien de plus brillant, que le peu de tems qu'a duré sa fortune. Les François l'idolâtroient, & ceux même qui étoient le moins attachés à son Culte, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer, comme un homme extraordinaire. Les Seigneurs lui faisoient la cour, & j'ai vu des Ducs & Pairs attendre dans son Antichambre, comme les plus simples particuliers. Sur  
la



la fin, on ne parvenoit à lui parler, qu'à PARIS. prix d'argent; il falloit acheter du Suisse; l'entrée de la Maison; celle de l'Anti-chambre, des Laquais; & celle de la Chambre ou du Cabinet, des Valets de chambre. Les conversations étoient fort brèves, & l'on avoit très peu de marchandise pour beaucoup d'argent. Il étoit cependant civil, & sa fortune ne paroïssoit point l'avoir ébloui. C'étoit un bel homme, blond comme la plupart des Anglois, bien fait, & qui avoit les manières fort nobles. Personne n'entendoit mieux l'Algèbre; & quoi que puissent dire ses ennemis, son *Système* étoit bon en lui-même, & auroit pu être favorable à la France, si on l'avoit suivi ponctuellement.

Ce *Système* étoit de conserver deux tiers plus d'Espèces dans le Royaume, que de Billets: moyennant cela, on auroit toujours été en état d'acquitter ces mêmes Billets. Mais c'est ce qui ne satisfaisoit pas l'avidité des Sous-Ministres; & en 1720, lorsque les Billets de Banque furent pros crits, il y avoit deux tiers de Billets dans le Royaume, contre un tiers d'argent, savoir, cinq-cens millions d'argent, contre un milliard de Billets; & Mr. d'Argenson, Protecteur des quatre Frères Paris, porta le Régent à mettre dans le public dix-sept-cent soixante millions de Billets extraordinaires non

PARIS.

enregistrés, avec lesquels on fit prendre & vendre les Actions ; & pendant ce commerce, on faisoit réaliser les Billets en Espèces par les Agens. Selon le compte qu'en a fait alors *Barême*, on dit qu'il s'étoit écoulé moins de minutes depuis la Création du Monde, qu'il ne s'est trouvé de livres tournois dans la célèbre Banque du *Mississipi*, lors de la proscription totale des Billets arrivée au mois d'Octobre 1720. Tout ce remu-ménage de Billets avoit tellement étourdi les Parisiens, & ils y donnoient de si bonne foi, qu'avant l'Arrêt du 15 de Mai 1720, qui diminueoit les Billets de dix pour cent par mois, jusqu'à la moitié de leur valeur, un Parisien auroit été très fâché de recevoir un remboursement en Espèces ; les Billets étoient bien meilleurs : outre qu'ils n'étoient pas sujets à la diminution, ils étoient bien plus commodes à compter, & sur-tout à porter. Un homme avoit des millions dans sa poche, il ne s'en appercevoit pas ; au-lieu que cent Louis d'or pèsent trop : le moyen de les porter dans la poche, sans être fatigué ? Pendant la fortune du Papier, je puis me vanter d'avoir eu un moment dans ma main un Porte-feuille, où il y avoit pour trente-deux millions d'Effets. S'ils m'avoient appartenu, je doute que je les eusse laissés en Billets de Banque, au risque d'en  
per-

perdre la moitié. [Voici un état raccourci PARIS. ci, mais curieux, de ce Système.

*Louis XIV* devoit, un peu avant sa mort, 2200 millions. Au moyen de la réduction du Capital & des Rentes, sur l'Hôtel de Ville, en faisant perdre les deux cinquièmes sur tous les Contrats, & en réduisant l'intérêt à quatre pour cent, les dettes de l'Etat furent réduites à 1800 millions. *Louis XV*, en parvenant à la Couronne, devoit cette somme. On réduisit les dettes de l'Etat à 1400 millions, en faisant perdre le quart, la moitié, & les trois quarts, sur les *Billets d'Etat*, comme sur toutes les autres dettes du Roi, & même sur les Pensions; & en retirant de grosses sommes par la Chambre de Justice. Mr. *Law* imagina d'éteindre toutes les dettes par un Système qu'il forma, sur les gains qu'on feroit au *Mississipi*. Il établit une Banque, & fit créer pour 150 millions d'*Actions* à cent livres chacune, payables en *Billets d'Etat*, lesquelles montèrent jusqu'à mille au profit des acquéreurs. Ensuite il créa encore pour 105 millions d'*Actions* payables en argent, ou en effets, à mille pour cent, qui avec les premiers 150 millions produisirent 1650 millions, qui étoient plus que suffisans pour éteindre toutes les dettes du Roi. Mr. *Law* outre cela a créé pour 1200 millions de *Billets de Banque*, dont il a reçu en argent ou

PARIS.

en effets la valeur. Il a augmenté la monnoie, sur laquelle il y a eu au moins 300 millions de bénéfice, que l'on ne met pas en compte. Il a contraint tous les Sujets de porter leur argent à la Banque, par des Arrêts qui défendoient d'abord de garder plus de cent francs chez soi, & ensuite cinq-cens. De sorte qu'en huit mois d'Administration, il a augmenté les anciennes dettes de l'Etat qui étoient de 1400 millions, à 1650 millions, qui joints aux 1200 millions de la Banque, font 2805 millions dûs présentement par le Roi. Si on ajoute à cela le prix où ont monté les Actions, qui à 1800 entre Particuliers font encore 5400 millions, à quoi il faut joindre 1200 millions de Billets de Banque, il se trouve que le Public est chargé de 6600 millions en Papiers; & pour payer cette somme il n'y aura que 500 millions dans le Royaume en espèces, quand elles seront réduites à leur valeur intrinsèque. Le Roi aiant reçu 1605 millions en effets dont il devoit la plus grande partie, au lieu desquels on a pris des Actions, & ces Actions aiant monté par des ressorts secrets à 5400 millions entre Particuliers, Mr. Law a laissé gagner au tiers & au quart, 3705 millions.

*Etat des Billets de Banque qui ont subsisté,  
& de ceux qui ont été brulés.*

Billets gravés - - - - - 769000000  
Billets imprimés - - - - - 1927400000

*Savoir :*

Billets de 10000 livres - - - 1234000000  
Billets de 1000 liv. - - - - 1123200000  
Billets de 100 liv. - - - - - 299200000  
Billets de 10 liv. - - - - - 40000000

---

Total - - - - - 2696400000

Billets brulés de 10000 liv. - 562500000  

---

1000 liv. - - - - - 138528000  

---

100 liv. - - - - - 6026000  

---

10 liv. - - - - - 273460

---

Total - - - - - 707327460

Il restoit donc alors dans  
le Commerce - - - - - 1989072540.]

Les fortunes qui se sont faites à Paris pendant cette Contagion *Mississippienne*, sont si extraordinaires, qu'à moins que de les avoir vues, il est impossible de les croire; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les plus considérables ont été faites par de gens de néant: car à la

PARIS.

réserve de quelques Seigneurs & Dames de la Cour, il paroiffoit que le Sort avoit réfolu de mettre à l'Hôpital tout ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, pour enrichir un ras de Banqueroutiers, de Laquais, de Mendians, & d'autre Canaille. \* Je penfe que fi Dieu n'y eût mis ordre, à la fin les Valets feroient devenus Maitres, & les Maitres Valets. Les Ouvriers ne travailloient prefque plus; on n'entendoit parler que d'Actions, & les Echos ne retentiffoient que de *Missiffipi* & de *Rue Quinquempoix*, (c'est la rue où fe faisoit tout ce beau négoce.)

Ces fortunés *Missiffipiens* n'ont pas laiffé d'avoir leurs revers. La plupart de ceux qui n'avoient pas eu la précaution de faire sortir des fonds hors du Royaume, ont été recherchés, & on leur a fait rendre une partie de leur gain. Je ne fai fi le Roi a beaucoup profité à cette recherche; mais je croi qu'elle aura eu le fort de la Chambre de Justice établie en 1716 dans le Couvent des *Augustins* à Paris, pour la recherche des Gens d'affaires. Ce Tribunal, à la tête duquel étoit Mr. de *Portail* aujourd'hui Premier-Préfident, avoit condamné plusieurs Maltotiers pour des malversations infinies, commises dans les Finances du Roi. Quelques-uns ont subi la

\* [On afficha à la porte du Palais Royal, ces paroles: *Esperantes implevit bonis, & Divites dimisit inanes.*]

la peine qu'ils méritoient avec justice. PARIS.  
 Quantité ont été taxés à proportion des déclarations qu'ils ont été forcés de faire de leurs biens immenses, ce qui pouvoit produire des sommes très considérables pour le soulagement de l'Etat, qui étoit pour-lors assez obéré. Mais ces Sangsues du Peuple ont su se racheter à peu de fraix, en donnant, l'un à une Dame, l'autre à quelque Seigneur qui avoit la faveur du Régent. C'étoit une pluie d'or, dont la moindre partie tomboit dans les coffres du Roi.

Je viens de faire une furieuse digression. Mr. *Law* m'a conduit au *Mississipi* : le voyage est long, on n'en revient pas quand on veut. Me voici pourtant de retour à la Cour. Je vous ai nommé les Ministres : ils ne sont pas les seuls qui ont entrée dans le Conseil. Le Maréchal de *Villars* en est encore un Membre. Comme c'est, de tous les Généraux François, celui qui a le plus brillé pendant la dernière Guerre, je me crois obligé de vous en parler plus particulièrement. *François-Hector*, Duc de *Villars*, Maréchal de France & Doyen des Maréchaux, a de la naissance. Son Père étoit Commandeur des Ordres du Roi. Il est d'une taille au-dessus de la médiocre. Son port & sa marche tiennent du Seigneur. Sa physionomie est heureuse, & prévenante. Il a les yeux bruns, vifs, & pleins de feu. Son esprit est pénétrant, fin, souple, & capa-

PARIS.

capable de grandes choses. Il parle beaucoup, mais avec justesse. Il est laborieux, appliqué, & infatigable; courageux & bon soldat, heureux Capitaine. La Satire l'attaque sur l'avarice, aussi-bien que le Duc de *Marlborough* son Emule. On l'accuse de plus, d'être fier, & trop prévenu de ses actions & de son mérite. Cela pourroit bien être. Je lui ai entendu dire une chose, qui répond assez à ce qu'on en dit. C'étoit l'Hiver après la Campagne de *Dénain*. Ce Maréchal se trouvoit à dîner chez feu Mr. d'*Armagnac*, Grand-Ecuyer de France. J'y étois aussi. Il parla beaucoup de ses exploits, je l'écoutai attentivement; il remarqua que je l'observois; je lui étois inconnu; il demanda tout bas à Mr. le Grand, qui j'étois? Ce Prince \* le lui dit. Le Maréchal, informé que j'étois Allemand, me fit des politesses. Puis reprenant son discours, & m'adressant la parole, il me parla de sa Victoire de *Dénain*, avec un air qui témoignoit une grande satisfaction. *Mais pourquoi vos gens, me dit-il, se sont-ils noyés? Je suis clément; je leur aurois donné quartier; ils devoient me le demander.* Je vous avoue que l'honneur Germanique s'empara de mon ame. Ces mots de

clé-

\* Il étoit de la Maison de *Lorraine*. Le Prince *Charles* son Fils lui a succédé dans la Charge de Grand-Ecuyer.



clémence & de quartier me parurent insultans pour ma Nation. J'étois jeune & étourdi, peu s'en falut que je ne lui fisse quelque réponse peu convenable. Cependant je me possédai ; & ce ne fut qu'à la seconde ou troisième attaque que je lui répondis enfin, *qu'il me paroïssoit qu'il ne devoit pas être surpris de ce qu'avoient fait les Troupes Allemandes, parce que jusqu'à la Journée de Dénain, elles avoient connu sa valeur, mais n'avoient point éprouvé sa clémence.* Je vis que ma réponse ne lui fut point agréable ; il changea de discours, & ne me parla plus de tout le jour.

Quelque tems après la Paix, je me raccommodai avec lui. C'étoit chez la Duchesse du Lude, Dame-d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il y avoit grande compagnie, le Maréchal de Villars, entre autres. La conversation roula sur l'usage où étoient les Anciens, de donner des surnoms à leurs Héros ; & on blâma les Modernes de ne les point imiter. *Quel nom vous donnerions-nous, Mr. le Maréchal,* lui dit Madame la Duchesse du Lude ? Je pris la parole : *Cela ne seroit pas difficile, dis-je ; il me paroît qu'il n'y a point de titre qui convienne mieux à Mr. le Maréchal de Villars, que celui de Germanicus François.* Cette sadaise fut du goût du Maréchal, il prit un air

PARIS.

riant, & me dit beaucoup de choses obligantes.

Mr. le Maréchal de *Villars* dans sa jeunesse a été Page du Roi *Louis XIV.* Il entra fort jeune au Service, & s'y distingua dès les commencemens; de sorte qu'il doit réellement son élévation plutôt à ses services & à son mérite, qu'à la fortune. Après la Paix de *Ryswyck*, il fut chargé des Affaires du Roi à la Cour de l'Empereur. Il en fut rappelé peu de tems avant que la Guerre commençât au sujet de la succession du Roi d'Espagne, *Charles II.* La Guerre étant déclarée, Mr. de *Villars*, pour-lors Lieutenant-Général, fut de l'Armée d'Allemagne commandée par le Maréchal de *Catinat*. Le Marquis de *Villars*, avec un Détachement de l'Armée, attaqua les Impériaux près de *Fridlingue*. Les François disent qu'il remporta la Victoire, les Impériaux disent que non: je ne fai quel parti a raison; mais ce Combat valut le Bâton de Maréchal de France à Mr. de *Villars*. C'étoit en 1702. La même année, le Duc de *Savoie* étant entré dans l'Alliance contre les deux Couronnes, dans le tems qu'il les assuroit de son attachement, le Traité que fit ce Prince avec l'Empereur & ses Alliés fut tenu secret pendant quelque tems; mais il ne put l'être assez pour que l'Electeur de *Bavière* n'en eût connoissance. S. A. E. en fit des reproches à l'Envoyé de *Savoie*. Ce

Mi-

Ministre jura qu'il n'en favoit rien, & que PARIS.  
 de plus il ne le croyoit pas. Le Maréchal  
 de *Villars* qui étoit présent, mit la main  
 sur l'épaule de l'Envoyé, & lui dit ce  
 vers de *Racine* : *Tu ne le crois que trop, mal-*  
*heureux Mithridate.* En 1704, le Maré-  
 chal de *Villars* fut rappelé de l'Armée  
 d'Allemagne pour commander dans les *Cé-*  
*vennes* : il y remporta des Palmes & des  
 Olives, au-lieu de Lauriers, car il fut par  
 sa douceur & sa modération calmer une  
 Rebellion, que la sévérité excessive du  
 Maréchal de *Montrevel* son prédécesseur  
 n'avoit fait qu'irriter.

Il eut ensuite le Commandement de  
 l'Armée d'Allemagne, & il le conserva  
 jusqu'en 1709, qu'il vint dans les Pays-  
 Bas relever le Duc de *Vendôme*, qui passa  
 en Espagne. Mr. de *Villars* rétablit en  
 Flandre l'honneur de la France, terni par  
 plusieurs Défaites. Car quoique les Fran-  
 çois perdissent encore la Bataille de *Mal-*  
*plaquet*, ils se défendirent avec tant de va-  
 leur dans cette Journée, que les Alliés fu-  
 rent contraints d'admirer leur courage. Le  
 Maréchal de *Villars* aiant été blessé au  
 genou, fut obligé de se retirer, & de lais-  
 ser le Commandement au Maréchal de  
*Boufflers*, qui se retira en bon ordre. On  
 prétend que le Marechal de *Villars* en ap-  
 prenant la nouvelle, dit, *Villars n'y étoit*  
*pas, il ne sauroit être par-tout.* Cette  
 Victoire coûta cher aux Alliés; ils y per-  
 dirent

PARIS.

dirent vingt-trois-mille-hommes, & un nombre considérable d'Officiers de marine. Ils pouvoient dire ce que dit *Pyrrhus*, après avoir défait les Romains: *Encore une pareille Victoire, & je suis perdu.* Les François perdirent huit-mille cent trente-sept hommes; & pendant toute la dernière Guerre, il n'y a point eu de Bataille plus meurtrière ni plus disputée.

La Campagne de 1712 fut la plus brillante qu'ait fait le Maréchal de *Villars*: il y remporta la Victoire de *Dénain*, & enleva dans deux mois aux Alliés, ce qui leur avoit coûté plusieurs Campagnes.

Ce fut environ dans ce tems-là, que le Duc de *Vendôme* étant mort à *Vinaroz* en Espagne, *Louis XIV* conféra le Gouvernement de *Provence* qu'avoit eu ce Prince, au Maréchal, qui fut encore fait Duc & Pair. On conte qu'étant allé prendre possession de son Gouvernement, les Députés de la Province lui présentèrent une bourse remplie de Louis-d'or. *Voici, Monseigneur, une bourse*, lui dirent-ils, *pareille à celle que nous présentames à Mr. le Duc de Vendôme lorsque, comme vous, il vint être notre Gouverneur; mais ce Prince refusa de la prendre. . . Ah!* répondit le Maréchal de *Villars* en prenant la bourse, *Mr. de Vendôme étoit un homme inimitable.*

La Guerre étant terminée dans les Pays-Bas par la Paix d'*Utrecht*, le Maréchal de  
Vil,

Villars eut encore le Commandement de PARIS.  
 l'Armée d'Allemagne. En prenant congé  
 du Roi, il lui dit : *Je supplie très humblement V. M. de se souvenir que je la laisse au milieu de mes ennemis, tandis que je vais combattre les siens.* Il prit en effet *Laudau & Fribourg*, & revint ensuite à Versailles, recevoir les ordres du Roi pour aller traiter de la Paix avec Mr. le Prince *Eugène de Savoie*. Pendant la Campagne, ses Ennemis avoient voulu lui faire un crime auprès du Roi, de ce qu'il avoit acheté une Terre de dix-huit-cens-mille francs. Le Roi lui en parla, & lui demanda pendant son dîner, s'il étoit vrai qu'il eût fait une telle acquisition. *Oui, Sire*, répondit le Maréchal, qui se doutoit que ceux qui avoient fait ce rapport au Roi étoient présens, *j'ai acheté une Terre qui me coûte dix-huit-cens-mille francs ; & si la Guerre continue, & que Votre Majesté me confie le Commandement de son Armée, je me flatte d'en acheter une plus considérable l'année prochaine, aux dépens de ses Ennemis.* Au lieu de faire une Campagne, le Maréchal fut à *Rastadt*, où il signa avec le Prince *Eugène de Savoie* les Préliminaires de la Paix, que ces deux Généraux conclurent ensuite à *Bade* le 7 Juin 1714. Depuis ce tems, le Maréchal a toujours demeuré à la Cour. Les François le regardent comme le Restaurateur de leur réputation dans les Pays-

PARIS.

Bas, le soutien de l'Etat, & le premier Capitaine de son tems. Il est comblé de biens & de dignités; il est Duc & Pair, Maréchal de France, Grand d'Espagne, Commandeur des Ordres du Roi, Chevalier de la Toison d'or, & Gouverneur de Provence. Il a un Fils unique, pour qui il a obtenu la survivance de son Gouvernement. \*

Je

\* [Le Roi de France aiant déclaré la guerre à l'Empereur, en 1733, conjointement avec les Rois d'Espagne de Sardaigne; Sa Maj. donna au Maréchal de *Villars* le Commandement de son Armée en Italie, où il se rendit après que la conquête du *Milan* eut été fort avancée. Il fit celle de *Pizzighitone*; & l'Armée Impériale étant enfin formée & le Comte de *Merci*, qui la commandoit, l'aiant fait paroître subitement en Campagne en passant le Pô, il fit tant de mouvemens que le vieux Maréchal, contraint d'être par-tout, suivant son ancien dicton, en tomba malade, & fut obligé de quitter l'Armée. Il y en a qui prétendent qu'il en eut ordre de la Cour, où la conduite ne fut pas approuvée. Quoi qu'il en soit, son mal empirant à son arrivée à *Turin*, il y mourut le 17 de Juin 1734, dans sa 84. année, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né, pendant que son Père le Marquis de *Villars* y étoit de la part du Roi. Il avoit épousé en 1702, *Jeanne-Angélique-Roque de Varengeville*, dont le Père a été Ambassadeur du Roi à *Venise*. La Maison de *Villars* est originaire de *Lyon*; elle a commencé à se faire connoître en la personne de *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle & de *Malclas*, second Fils de *François de Villars*, né vers l'an 1516. Voici un Sonnet qu'on présenta au Maréchal lorsqu'il partit pour l'Italie.

*Villars*,

Je me suis peut-être trop étendu en PARIS.  
vous parlant du Maréchal de *Villars* ;  
mais j'ai cru que les petites particularités  
que je vous ai rapportées pourroient vous  
faire plaisir , & que vous ne seriez pas fâ-  
ché d'apprendre quelques circonstances  
d'un Homme qui après tout a fait du bruit  
dans l'Europe. Je serai plus bref en vous  
parlant des autres Seigneurs , & je ne  
vous en nommerai même encore que  
deux ou trois , dont vous pouvez avoir  
entendu parler , & qui ont acquis le plus  
de réputation parmi nous.

*Faques Fitz-James* , Duc de *Berwick* ,  
Pair

*Villars* , tes grands Exploits qui sauvèrent la France ,  
Dans les siècles futurs s'immortaliseront .

La Paix fut le doux fruit de ta haute prudence ;

Mais de nouveaux Lauriers doivent ceindre ton front .

Le Père de ton Roi , l'Espagne & le Piémont ,

Sur toi seul aujourd'hui fondent leur espérance .

Arme ton bras vainqueur , cours venger leur affront ;

L'Allemand pourra-t-il soutenir ta présence ?

Les grands Cœurs en tout temps conservent leur valeur ;

L'Age respecte en eux leur première vigueur ,

Ils savent s'affranchir des Loix de la Nature :

Semblables aux Lauriers que leur main va cueillir ,

Qui des ans , des saisons ne craignent point l'injure .

Les Héros ont le droit de ne jamais vieillir .]

PARIS,

Pair & Maréchal de France, & Pair d'Angleterre, Grand d'Espagne, Chevalier de la Jarretière & de la Toison d'or, est Fils légitimé de *Jaques II.* Roi de la Grande-Bretagne. Il avoit suivi son Père en France, où il servit avec distinction. En 1706, il eut le Bâton de Maréchal; en 1707, il commanda l'Armée des deux Couronnes en Espagne, & y défit Mylord *Galloway* près d'*Almanza*. Le Roi d'Espagne, pour le récompenser d'un si grand service, le fit Grand d'Espagne & lui donna le Duché de *Liria*, que Mr. de *Berwick* cèda à son Fils ainé qui en est actuellement en possession. En 1714, Mr. le Maréchal-Duc de *Berwick* réduisit *Barcelone* sous la puissance de *Philippe V.* Cette Ville n'avoit pas voulu reconnoître ce Prince, & quoiqu'abandonnée & sans espoir de secours, elle avoit continué la Guerre avec une opiniâtreté qui tenoit du desespoir. Femmes, Prêtres, Religieux, tout étoit soldat dans *Barcelone*; & pendant le Siège qui dura soixante & un jour de tranchée ouverte, après onze mois de Blocus, il y eut cinq-cens-quarante-trois tant Moines qu'Ecclésiastiques, tués, ou blessés, dans les Sorties ou dans les Attaques. La Ville fut prise d'affaut le 11 Septembre. Le combat dura depuis quatre heures du matin jusqu'à onze, que les habitans se retirèrent dans la nouvelle Ville, qui n'est séparée de l'autre que



que par une simple muraille. Ils se ren- PARIS.  
dirent le lendemain à discrétion, au Maréchal-Duc de *Berwick*, qui leur promit verbalement de leur conserver la vie & de sauver la Ville du pillage, moyennant une grosse somme d'argent. *Barcelone* réduite à l'obéissance, le Maréchal revint en France, comblé de biens & de dignités. Le Roi *Louis XIV* étant mort, il fut admis au Conseil de Régence, & fut envoyé peu de tems après pour commander en *Guienne*. Le Régent lui conféra le Commandement de l'Armée contre le Roi d'Espagne. S. A. R. l'avoit offert d'abord au Maréchal de *Villars*; mais ce Seigneur lui avoit répondu, qu'il ne porteroit jamais l'épée contre un Prince qui pouvoit un jour devenir son Maître, pour le service duquel il avoit versé son sang, & qui coûtoit si cher au Royaume. Le Maréchal-Duc de *Berwick* fut moins délicat, il accepta le Commandement. Il prit *S. Sébastien*, & obéit au Régent beaucoup plus que son devoir ne le demandoit. Cela lui valut la continuation du Commandement de *Guienne*, & particulièrement de *Bordeaux*. Depuis quelque tems, le Maréchal-Duc est beaucoup à la Cour, & souvent dans sa Duché-Pairie qui est en *Picardie*. \*

Victor-

\* [Le Roi aiant nommé le Maréchal de *Villars* pour commander en *Italie*, crut devoir opposer le

PARIS.

*Victor-Marie Duc d'Estrées*, que j'aurois dû nommer avant le Duc de *Berwick*, comme étant plus ancien Maréchal de France, est Vice-Amiral de France, Duc & Pair, Grand d'Espagne, Commandeur des Ordres du Roi, & Chevalier de la Toison d'or. Il est le dernier de sa Maison, illustrée par toutes les grandes Dignités du Royaume, depuis \* la belle *Gabrielle d'Estrées*, Maitresse d'*Henri IV.* C'est un des Seigneurs de France qui vit avec le plus d'éclat & de magnificence. Sa maison est ouverte à tout ce qu'il y a d'Etrangers de distinction. Les gens savans & lettrés y sont bien reçus. Le Maréchal a une belle Bibliothèque, un très beau Cabinet de Médailles, & un Recueil parfait de Pierres gravées antiques. Outre les biens de la Maison d'*Estrées* dont il est l'unique Chef, il a fait de grandes acquisitions par les Actions du *Mississipi*; & il y a peu de Souverains qui aient de plus beaux Diamans. Depuis les Troubles qui s'élevèrent en

*Bre-*

Maréchal de *Berwick* au Prince *Eugène* que l'Empereur avoit nommé pour commander sur le Rhin. Il commença le Siège de *Philipsbourg*, & étant allé visiter la Tranchée, il fut tué d'un coup de Canon entre ses deux Petits-fils. Le Duc de *Liria*, son Fils, a succédé à tous ses Titres ]

\* [La Maison d'*Estrées*, originaire de Picardie, étoit en possession des Dignités de la Couronne avant *Gabrielle*, puisque son Aieul étoit Grand-Maitre de l'Artillerie de France.]

*Bretagne* pendant la Régence de Mr. le PARIS. Duc d'Orléans, c'est toujours ce Seigneur qui tient les Etats de cette Province. La Noblesse de Bretagne s'en loue beaucoup, & trouve une grande différence entre la manière dont elle est traitée par ce Maréchal, & la façon dure & hautaine avec laquelle le feu Maréchal de *Montesquiou* en agissoit, pendant la Régence. Quoique le Maréchal d'*Estrées* soit fort attaché à la Cour, il est pourtant souvent à Paris, où il a un très bel Hôtel. Il voit chez lui tout ce qu'il y a de grand & de meilleur dans le Royaume. Madame la Maréchale d'*Estrées*, qui est *Noailles*, Sœur de Madame la Comtesse de *Toulouse*, étoit autrefois Dame du Palais de Madame la Duchesse de *Bourgogne*. Elle a toute la politesse de l'ancienne Cour; & bien qu'elle ait passé le feu de la jeunesse, c'est encore une des plus aimables Femmes de la Cour; & elle rend sa maison une des plus agréables du Royaume. Je suis, &c.

A Versailles, ce 1. de Mai 1732.



## L E T T R E XLII.

M O N S I E U R ,

J'Ai beaucoup fait le badaud hier avec deux Anglois, à qui j'ai servi de *Cicerone*, comme on dit en Italie. Ne vous attendez pas toutefois que je vous fasse le récit de tout ce que j'ai vu: *Versailles* a été tant décrit, que vous trouverez vingt Livres pour un, qui traitent des beautés de cette Maison Royale.

Après avoir fait voir à mes Anglois le Château, la Chapelle, les Ecuries, & le Parc, je les ai menés à l'Abbaye Royale de *S. Cyr*, dont ils avoient entendu parler, & qu'ils souhaitoient fort de voir. Cette Maison est grande, superbe, & digne de la magnificence du grand Roi qui l'a fondée, à la sollicitation de Madame de *Maintenon*, pour l'éducation de deux-cens-cinquante jeunes Demoiselles, dont les familles ne sont pas en état de leur procurer un entretien convenable à leur naissance. Madame de *Maintenon* s'est retirée à *S. Cyr*, d'abord après le décès de *Louis XIV*, & elle n'en est plus sortie depuis. Elle s'y étoit retirée même pendant la maladie du Roi, un jour que

ce Prince étoit abandonné de ses Médecins. Il revint pourtant contre toute espérance, & ne voyant point Madame de *Maintenon*, il la demanda. Cette Dame revint ; le Roi lui fit des reproches obligens de ce qu'elle l'avoit abandonné, & la pria de rester auprès de lui, tant qu'il feroit en vie. Madame de *Maintenon* obéit ; mais le Roi ne fut pas plutôt expiré, qu'elle monta en carosse & alla à *S. Cyr*, pour n'en sortir jamais.

Elle eut la consolation d'y recevoir les visites de tous les Princes & Princesses du Sang. Feue Madame Mère du Régent, qui n'avoit point vu Madame de *Maintenon* pendant la vie du Roi, crut ne pouvoir s'exemter de faire cette visite. Mr. le Régent y étant allé aussi, lui dit qu'elle pouvoit compter qu'il observeroit ponctuellement tout ce que le feu Roi avoit ordonné à son égard dans son Testament. Madame de *Maintenon* le remercia, & lui dit qu'étant résolue de finir ses jours dans la retraite, elle ne lui demandoit que quarante-mille livres pour sa subsistance. Elle mourut quatre ans après, & fut enterrée dans l'Eglise de *S. Cyr*, au milieu du Chœur. On a gravé sur sa Tombe, qui est d'un simple marbre noir, cette Epitaphe, que j'ai copiée mot à mot, parce qu'elle m'a paru belle ; & je vous l'envoie, parce que je ne croi pas que vous l'ayez vue ailleurs.

PARIS.

## C Y G I T

*Très haute & très puissante Dame,  
Madame FRANÇOISE D'AUBIGNE,  
Marquise de MAINTENON;  
Femme illustre \*, Femme vraiment Chrétienne;*

*Cette Femme forte que le Sage chercha vainement dans son siècle,  
Et qu'il nous eût proposé pour modèle, s'il eût vécu dans le nôtre.*

*Sa Naissance fut très noble.  
On loua de bonne heure son Esprit, & plus encore sa Vertu.*

*La Sagesse, la Douceur, la Modestie formoient son Caractère,*

*Qui*

\* [On devoit ajouter ici, du Poëte Paul Scarron. Elle étoit Fille de *Constans d'Aubigné* Baron de Surinneau, & de *Jeanne de Cardillac*. *Charles d'Aubigné* Gouverneur du Berry, Chevalier des Ordres du Roi, mort en 1703, étoit son Frère. Son Aieul étoit *Théodore-Agrippa d'Aubigné*, Amiral de Bretagne & de Guienne; célèbre par son zèle pour le Protestantisme, & Auteur d'une *Histoire de son tems*, de la *Confession de Sancy* & du *Baron de Faneste*. Chacun sait que l'attachement de la Veuve Scarron à Madame de Montespan la fit connoître de *Louis XIV*, à qui son caractère plut tellement, qu'elle se maintint dans la plus grande faveur jusqu'à la mort de ce Monarque.]

*Qui ne se démentit jamais.*  
*Toujours égale dans les différentes situations*  
*de sa vie,*  
*Mêmes principes, mêmes règles, mêmes Ver-*  
*tus.*

*Fidèle dans les exercices de Piété,*  
*Tranquille au milieu des agitations de la*  
*Cour,*

*Simple dans la grandeur,*  
*Pauvre dans le centre des richesses,*  
*Humble au comble des bonheurs ;*  
*Révérée de LOUIS LE GRAND,*  
*Environnée de sa gloire,*  
*Autorisée par sa plus intime confiance,*  
*Dépositaire de ses graces ;*  
*Qui n'a jamais fait d'usage de son pouvoir,*  
*Que par sa bonté.*

*Une autre Esther dans la faveur,*  
*Une seconde Judith dans la retraite & l'o-*  
*raison :*

*La Mère des Pauvres,*  
*L'Asyle toujours sûr des malheureux.*

*Une vie si illustre*  
*A été terminée par une mort sainte*  
*& précieuse devant Dieu.*  
*Son Corps est resté dans cette sainte Maison,*  
*Dont*

PARIS.

*Dont elle avoit procuré l'établissement ;**Et elle a laissé à l'Univers**L'exemple de ses Vertus.**Décédée le 15 d'Avril 1719.**Née le 28 de Novembre 1635.*

Mes Anglois trouvèrent les louanges qu'on avoit données à Madame de *Maintenon*, outrées. J'avoue que je la trouve bien servie ; & s'il est vrai qu'elle fût autant humble que le marque son Épitaphe, je ne doute pas que sa modestie n'eût eu beaucoup à souffrir, si elle s'étoit autant entendu louer pendant sa vie. Il est certain que cette Dame avoit un grand fonds de Vertu & de Piété ; & j'ai oui dire à des personnes qui n'avoient pas autrement lieu de s'en louer, que lorsqu'on la connoissoit, il étoit impossible de ne la point estimer.

Au retour de *S. Cyr*, j'ai été ici à la représentation d'une Tragédie de Mr. de *Voltaire*, intitulée *Brutus*. Mes Anglois & moi avons été charmés de la beauté de cette Pièce. Non seulement nous en admirions la conduite & la versification, mais nous applaudissions aussi à la manière libre dont l'Auteur fait penser & parler les Romains. Les François ne se trouvent point de notre sentiment. *Le respect dû à la Royauté n'y est point ménagé*, disent-ils : ils font un crime à l'Auteur, de



ce qu'il ose restreindre l'Autorité Royale PARIS.  
 dans les bornes de la Justice. Ce n'est point  
 en France, continuent-ils, que Mr. de  
 Voltaire a puisé ces sentimens; on sent aisé-  
 ment qu'il les a pris au-delà de la Mer. Ils  
 peuvent être bons parmi les Anglois: mais  
 parmi nous, ils ne sont point tolérables; &  
 si Mr. de Voltaire continue d'écrire de la  
 sorte, il pourroit bien occuper un aparte-  
 ment à la Bastille. J'avoue que ce nom  
 redoutable m'a fermé la bouche: je n'ai  
 osé prendre la défense de l'Auteur, de  
 peur de passer pour son complice. La  
 Bastille & le S. Office ont toujours été  
 deux noms qui m'ont imposé silence,  
 quelque démangeaison que j'aye eu de  
 parler.

Au reste, les Comédiens ont fait des  
 merveilles. Un nommé *Du Frêne* s'est  
 surpassé. Il est Frère de *Quinant*, excel-  
 lent Comédien dans les rôles de Caractè-  
 re, outré à l'excès dans le Tragique; &  
 hors du Théâtre, fat au delà de toute ex-  
 pression, aussi-bien que son Frère, quoi-  
 que gens d'esprit l'un & l'autre.

Les Comédiens sont beaucoup plus  
 considérés ici qu'ils ne le sont ailleurs; ce  
 qui les rend d'une insolence extrême. Les  
 Seigneurs les recherchent, & les admet-  
 tent à leurs parties de plaisir. Ces gens  
 se voyent Rois sur le Théâtre, & pairs  
 & compagnons à table avec les premiers  
 Seigneurs du Royaume; il n'est pas éton-

PARIS.

nant que la tête leur tourne. Ce qui va mettre le comble à leur arrogance, est une démarche que l'*Académie Française* vient de faire à leur égard. Elle a invité depuis peu, par une Lettre, la Comédie Française à un Discours qui devoit se prononcer à l'*Académie*: de quoi les Comédiens se trouvant fort honorés, dès le lendemain ils firent offrir aux Académiciens les entrées gratis à la Comédie: ce que ceux-ci acceptèrent, au grand étonnement de tout Paris, qui blâme fort l'*Académie*. On en attribue la cause à quelques Auteurs qui sont fort liés avec les Comédiens, & qui ont fait la chose sans la participation des autres. Il y a eu à ce sujet quelques brouilleries dans l'*Académie*, parce que ceux qui n'avoient pas eu de part à l'affaire, ont desavoué tout ce qui s'étoit passé. A la vérité, il semble qu'on avoit perdu le bon-sens ce jour-là, & les Seigneurs qui sont de l'*Académie* en font beaucoup de bruit. Il est vrai que des Comédiens qui osent offrir l'entrée gratis à un Maréchal d'*Estrées* & à des Seigneurs de cette sorte, ne sont point des gens ordinaires, & ils mériteroient bien qu'en parlant d'eux, on dît *la Compagnie des Comédiens*, au-lieu de *la Troupe*, afin de les distinguer des Comédiens de Campagne \*. Après cela, pourquoi ne

\* [On fait ici allusion à un Bon-mot du Président  
deus

ne les point honorer ? Les Acteurs de l'Opéra, qui comme eux divertissent le Public pour de l'argent, ont bien le privilège, qu'un Gentilhomme, sans déroger au titre de Noblesse, peut y être reçu. Cette faveur, dit fort bien un Auteur moderne, n'avoit point encore été accordée à ceux qui servent aux Spectacles publics, & qui donnent du divertissement pour de l'argent; parce que dans la plus grande partie des siècles du Christianisme, on les avoit regardés comme des excommuniés & comme des infames, à cause de la corruption qu'ils causoient dans les mœurs, par leurs représentations alors trop licencieuses; ce que l'on ne craint peut-être plus à présent. Il est certain que pouvant être Noble à l'Opéra, je ne vois pas pourquoi on ne doit pas l'être à la Comédie. Cependant, il me paroît que si la Noblesse convient à des gens de Spectacle, ce doit être aux Danseurs de Corde & aux Sauteurs : outre l'honneur qu'ils ont de divertir le public, ils risquent de se tuer tous les jours; & n'est-ce pas là le partage de la Noblesse ?

En revenant hier de Versailles avec mes Anglois, nous passames à *S. Cloud*, où nous

dent de Harlai, à qui des Comédiens parlant au nom de leur Troupe que le bon Seigneur n'aimoit pas, sur-tout depuis le *Tartuffe*, dirent, *Monseigneur, la Compagnie des Comédiens &c.* A quoi le Président répondit, *Messieurs, la Troupe du Parlement &c.* ]

PARIS.

nous eumes l'honneur de voir le Duc de *Chartres*, Fils unique de Mr. le Duc d'*Orléans*. Ce Prince étoit dans le Parc, & voyoit faire des épreuves d'Artillerie à un ieune Officier de ce Corps. Nous fumes surpris de l'attention avec laquelle le jeune Prince observoit toutes choses : les questions qu'il faisoit à l'Officier, surpassoient son âge. Nous eumes encore lieu d'être très satisfaits de la manière gracieuse & polie avec laquelle il nous reçut. Franchement, j'ai été charmé de voir un Petit-fils de feu *Madame*, être si digne d'elle & du sang illustre dont il est issu.

*S. Cloud* est une Maison appartenant à Mr. le Duc d'*Orléans*, premier Prince du Sang. Feu *Monsieur, Philippe de France* Frère de *Louis XIV*, l'a fait bâtir, & y a ajouté de très magnifiques Jardins. Il est certain que si le feu Roi eût choisi *S. Cloud* au-lieu de *Versailles*, il eût pu avec moins de dépense faire quelque chose de plus beau. On admire à *S. Cloud* la Gallerie & le Salon peints par *Mignard*; la Cascade & le grand Jet-d'eau, qui pousse jusqu'à cent pieds de hauteur, & qui n'est surpassé que par celui qu'un Anglois a fait à *Herrenhausen* près d'*Hanover*, sous le Règne du Roi *George I*.

*S. Cloud* a été funeste à plusieurs Princes de la Maison Royale. *Henri III* y fut assassiné le 1. d'Août 1589, à huit heures du matin, par *Jaques Clément*. *Henriette*  
d'An-

*d'Angleterre*, première Femme de feu PARIS.  
*Monsieur*, *Philippe de France* Duc d'*Orléans* Frère unique de *Louis XIV*, y mourut subitement d'une Colique, le 30 Juin 1670. Elle dit quelle étoit empoisonnée; ce qui engagea le Roi à la faire ouvrir en présence de l'Ambassadeur d'Angleterre. On ne put guères juger si les soupçons de cette Princesse avoient été véritables: les Médecins & les Chirurgiens lui trouvèrent toutes les parties nobles gâtées, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-six ans. Son Epoux paya subitement le tribut à la Nature, dans le même Château, le 4 Juin 1701.

Ce que je vous ai dit de la malheureuse fin du dernier des *Valois*, me rappelle ce que l'Histoire rapporte, que le *Te-Deum* fut oublié dans la cérémonie de son Sacre, que la Couronne lui tomba de la tête, & qu'il ne se trouva point d'Huile dans la Sainte Ampoule pour faire l'Onction accoutumée\*: ce qui fut remarqué comme un

\* [La Phiole de la *Ste. Ampoule* est gardée à Reims dans le Tombeau de *S. Remy*, dans l'Eglise qui porte son nom. Depuis le Sacre de *Clovis*, où l'on dit que cette Phiole fut apportée du Ciel avec l'Huile dont ce premier Roi Chrétien de France fut sacré, on ne l'a pas remplie; & le Moine qui la fait voir à Reims, dit très sérieusement, que quand le Roi est malade, elle se vuide, jusques-là qu'il n'y reste pas une goutte d'Huile à la mort du Roi: mais que dès que son Successeur est proclamé, elle se

PARIS.

un mauvais présage, qui ne se trouva que trop véritable dans la suite.

Puisque j'en suis sur les évènements tragiques, je vais vous rapporter un fait arrivé depuis peu en Angleterre, que les Anglois avec qui je suis revenu de Versailles, m'ont conté comme une vérité constante. Un Relieur, nommé *Richard Smith*, & sa Femme qui s'appelle *Bridget (Brigitte)* furent trouvés il y a quinze jours, pendus tous deux proche de leur lit, à trois ou quatre pieds de distance l'un de l'autre; & dans une autre chambre on trouva leur petite Fille qui n'avoit que deux ans, morte d'un coup de pistolet, dont on lui avoit cassé la tête. On trouva sur une table trois Lettres, dont voici la plus intéressante, comme étant très propre à vous faire connoître le Caractère Stoïque des Anglois. Elle est adressée au Sr. *Brindley*, Relieur à Londres, dans la rue qu'on appelle *New-Bond-street*.

C O U S I N B R I N D L E Y ,

„ Ce que vous apprendrez de notre  
 „ mort étant un peu extraordinaire quand  
 „ on le considère dans toutes les circon-  
 „ stances, nous avons jugé à propos de  
 „ vous donner quelque éclaircissement sur  
 „ notre

se remplit d'elle-même. Je raconte ce que j'ai ouï de mes propres oreilles, & dont j'ai ri sans que le Moine s'en fâchât.]

20 notre conduite. La raison qui nous a PARIS  
 21 fait desirer la mort , est une haine in-  
 22 vétérée que nous avons conçue contre  
 23 la pauvreté & la misère ; malheur , qui  
 24 par une suite d'accidens funestes nous  
 25 étoit devenu tout à fait inévitable : car  
 26 nous prenons à témoin toutes les per-  
 27 sonnes qui nous ont connus , que nous  
 28 n'avons jamais été des fainéans , ni des  
 29 gens sans conduite , & que nous avons  
 30 pris autant de peine pour gagner notre  
 31 vie , qu'aucun de nos voisins , quoique  
 32 nos soins n'aient pas eu le même suc-  
 33 cès. Nous prévoyons bien que le meur-  
 34 tre de notre Enfant est une circonstan-  
 35 ce qui fera condamnée de tout le mon-  
 36 de ; mais de notre côté , nous sommes  
 37 parfaitement tranquilles sur cet article.  
 38 Nous sommes persuadés , qu'en suppo-  
 39 sant même un état d'annihilation , com-  
 40 me quelques-uns se l'imaginent , il y a  
 41 moins de cruauté à prendre notre Fille  
 42 avec nous , qu'à la laisser au monde sans  
 43 amis , sans support , exposée à l'igno-  
 44 rance , & à la misère. Cependant ,  
 45 comme nous souhaitons d'aller au-de-  
 46 vant des censures , soit de la malignité ,  
 47 soit de l'ignorance , nous croyons qu'il  
 48 existe un souverain Être , par la consi-  
 49 dération de ses œuvres admirables , &  
 50 de cette multitude de Corps célestes ,  
 51 glorieux , innombrables , dont l'ordre &  
 52 l'harmonie étonnante lui rendent un té-

PARIS.

„ moignage continuel. Nous avons pris  
 „ plaisir aussi à tourner quelquefois notre  
 „ attention sur les autres merveilles, qui  
 „ éclatent dans les moindres parties de  
 „ l'Univers; & de toutes ces observa-  
 „ tions, nous avons conclu que le Mon-  
 „ de ne sauroit être sans un premier Mo-  
 „ teur; c'est-à-dire, sans l'existence d'un  
 „ Etre tout-puissant. Mais en recon-  
 „ noissant la Toute-puissance de Dieu,  
 „ nous ne saurions nous empêcher non  
 „ plus d'être persuadés qu'il est bon, qu'il  
 „ n'est point implacable, qu'il ne res-  
 „ semble point à la race perverse des Hom-  
 „ mes, qu'il ne se fait point un plaisir du  
 „ malheur de ses Créatures; & dans cette  
 „ confiance, nous remettons nos âmes  
 „ entre ses mains, sans être effrayés par  
 „ de terribles appréhensions, & nous sou-  
 „ mettant de bon cœur à tout ce qu'il lui  
 „ plaira d'ordonner de nous dans sa bon-  
 „ té, au moment de notre mort. Nous  
 „ croyons encore qu'il existe des Créatu-  
 „ res immatérielles, & nous sommes fon-  
 „ dés dans ce sentiment sur de bonnes rai-  
 „ sons, quoique nous ne prétendions pas  
 „ concevoir leur manière d'exister. En-  
 „ fin nous n'ignorons pas certaines Loix  
 „ humaines, qui sont faites pour inspirer  
 „ la terreur; mais, indifférens pour ce que  
 „ nos corps peuvent devenir après notre  
 „ mort, nous en laissons la disposition à  
 „ la sagesse des Juges: ce qui fera voir  
 „ assez,



» assez, que nous nous soucions peu d'un PARIS.  
 » *Hic jacet.* C'est un honneur que nous  
 » n'attendons, & que nous ne désirons  
 » point.

» L'opinion des Naturalistes est, que  
 » la matière dont nos corps sont compo-  
 » sés, se dissipe & se renouvelle à cer-  
 » tains périodes de notre vie; de sorte  
 » qu'un grand nombre de pauvres gens  
 » changent plus souvent de corps, que  
 » d'habits. Comme les Théologiens ne  
 » nous apprennent point avec lequel  
 » de ces différens corps nous devons res-  
 » susciter, il est aussi probable de celui  
 » que nous avons en mourant, que d'au-  
 » cun autre, qu'il ne sera éternellement  
 » qu'un peu de cendre sourde & muet-  
 » te ».

Signé { RICHARD SMITH.  
 BRIDGET SMITH.

Les Juges, après les formalités ordinaires, ont déclaré *Richard Smith* atteint & convaincu du crime, qu'on nomme en Angleterre *Felo de se*, Felonie contre soi-même, & coupable du meurtre de sa Fille. *Bridget* a été déclarée Lunatique. La bonne Dame avoit pourtant signé la Lettre avec son Epoux, & avouoit avoir été de moitié du meurtre de son Enfant: il me paroît que son corps méritoit bien  
 F 5 une

PARIS.

une petite pendaïson, pour le moins. A coup sûr, elle n'auroit pas passé pour Lunatique ici.

La Tragédie étant ordinairement suivie de quelque petite Pièce, je vais aussi vous donner une petite Farce. C'est l'aventure d'un Conseiller Petit-Maitre, avec l'Abbé de *Vairac*, Auteur, & homme d'esprit\*. Il y a quelques jours que l'Abbé marchant à pied, se trouva surpris par la pluie. Il se mit à couvert sous un auvent, devant une boutique. Un Conseiller passa dans un magnifique carosse, allant le train d'un Petit-Maitre, c'est-à-dire, passant sur le ventre à tout le monde. Cette course impétueuse fut arrêtée tout d'un coup par quelque chose qui rompit aux harnois des chevaux. Le Conseiller se trouva arrêté vis-à-vis l'Abbé de *Vairac*, qui étoit habillé comme le sont assez tous les Auteurs; un mauvais manteau & un vieux chapeau couvroient un habit fort usé. Le chapeau parut un sujet de

\* [L'Abbé de *Vairac* étoit d'une bonne famille de Guienne, & avoit toute la vivacité de sa Province, qui lui tenoit lieu d'esprit; mais un esprit caustique. Il étoit Auteur plagiaire, s'il en fut jamais. Il a publié un *Etat de l'Espagne*, & un *Etat de l'Empire*; celui-ci lui a attiré une Sentence flétrissante de la Cour de Vienne. Il avoit composé une *Histoire de Portugal*, qu'il n'a pu obtenir la permission de faire imprimer, parce qu'on trouva qu'il y louoit les Portugais plus que les François. Il est mort au commencement de 1733, à son retour d'un Voyage en Hollande.]

de plaisanterie au Conseiller. Il ordonna à un de ses Laquais d'aller demander à cet Abbé, si son chapeau étoit de la Bataille de Rocroi. Les Laquais de ce Pays-ci sont effrontés & insolens, plus que partout ailleurs. Celui du Conseiller s'acquitta exactement de sa commission. *Mr. l'Abbé*, lui dit-il d'un ton goguenard, *mon Maître voudroit savoir à quelle Bataille votre chapeau a reçu toutes ces blessures ? A la Bataille de Cannes, mon Ami*, répondit l'Abbé ; & en même tems il en appliqua cinq ou six coups, à tour de bras, sur les épaules de l'insolent Ambassadeur. Le Conseiller voyant battre son Domestique, fort promptement de son carrosse, & accourant vers l'Abbé, *Que faites-vous là ?* lui dit-il. *Je punis un insolent*, répondit froidement l'Abbé. *Parbleu, Mr. l'Abbé, je vous trouve plaisant, d'oser battre un de mes gens ! Vous ne me connoissez pas, sans doute, car vous auriez du respect pour ma livrée.* *Pardonnez-moi*, repliqua l'Abbé, *je vous connois très bien. . . . Et qui suis-je*, dit le Conseiller ? *Vous êtes un sot*, répondit l'Abbé. Le Petit-Maitre se retira, & ne demanda point son reste. Cette Histoire est très véritable ; je la tiens de l'Abbé de Vairac lui-même, qui me l'a contée avec le même sang-froid avec lequel il avoit répondu au Conseiller.

Quoi-

PARIS.

Quoique les Laquais ne soient pas gens dont on s'entretienne ordinairement, ceux de Paris me paroissent mériter que je vous en dise quelques mots. Ils forment un Corps si considérable, qu'il y a bien des Rois qui n'ont pas une Armée aussi nombreuse. D'ailleurs, ces gens-là font des fortunes si extraordinaires & deviennent souvent si rapidement, de Valets, Maitres & Seigneurs, què franchement ils ne doivent pas être confondus parmi le gros des Laquais de l'Europe. Ceux d'entre eux qui ont le talent de savoir faire les Petits-Maitres, comme il y en a beaucoup, (car tout ce qu'il y a de mieux fait & de plus beau se trouve dans la Livrée de Paris,) ceux-là, dis-je, étant au service de quelque jeune Seigneur, sont ordinairement pairs & compagnons avec leurs Maitres. Il y en a d'autres qui sont gens à bonnes fortunes, & si on en croit la Satire & peut-être les apparences, il y a des Dames de la première qualité qui ne traitent pas toujours leurs Laquais en Domestiques. Il est vrai qu'elles les tirent la plupart du tems de la Livrée, & pour les approcher de leur personne elles en font des Garçons ou Valets de chambre. Rien n'est trop beau pour ces Favoris de Vénus; on les équipe comme des Princes; & à voir un de ces Laquais fortunés, on le prendroit aisément pour un homme de conséquence. Il est vrai qu'il

y

y en a qui contrefont l'homme de qua- PARIS.  
 lité, on ne peut pas mieux, & souvent  
 ils ont de meilleures manieres que leurs  
 Maitres. L'air d'importance & de Sei-  
 gneur est assez né avec le François.  
 D'autres jouissent de la faveur de leurs  
 jeunes Maitres, d'une manière si peu  
 conforme aux usages ordinaires, qu'on  
 ne fait qu'en penser; & plusieurs de ces  
 Seigneurs, oubliant ce qu'ils se doivent  
 à eux-mêmes & à leur nom, font des  
 parties de souper avec ces gens, où il  
 me paroît que l'agrément de la conver-  
 sation ne sauroit avoir part. Mais tel  
 est l'esprit de débauche, qui s'est em-  
 paré de la plus grande partie de la Jeu-  
 nesse de la Cour. Il est vrai que cela a  
 été de tout tems.

Ce n'est pas que l'excès de débauche  
 soit du goût de la Nation; au contraire,  
 le François est né vertueux, & il meurt  
 de même: heureux s'il peut échaper à  
 quatre ou cinq années d'une jeunesse  
 bouillante, & surmonter les passions tu-  
 multueuses que sa grande vivacité allume  
 dans son cœur, & qui lui font commet-  
 tre des choses à vingt ans, qu'il déteste  
 & abhorre à trente! Je soutiens même  
 que la plupart des François ne sont point  
 vicieux par penchant. Le Seigneur l'est  
 infiniment plus que le gros de la Nation,  
 & c'est un je-ne-sai-quoi qui l'entraîne;  
 mauvaise compagnie, mauvais conseils;  
 il

PARIS.

il croit qu'il est du bel-air d'être débauché, & beaucoup le font infiniment plus par la langue, que par les effets.

Il me paroît qu'il n'en est pas de même des Femmes, (je parle de celles qui ne font pas fort étroitement attachées aux préceptes de la vertu.) Elles conservent toujours un extérieur de bienséance, qui impose à ceux qui ne les connoissent pas. Leurs discours mêmes ne sont pas licencieux; & si elles font du mal, c'est dans un tête-a-tête. Il est certain qu'on rend peu de justice parmi nous aux Dames Françoises. Beaucoup de nos Jeunes-gens qui reviennent de Paris, voulant faire les Petits-Maitres, en font des récits si desavantageux, que la plupart des Allemands, & sur-tout nos Dames, pensent le contraire de ce qu'elles devroient penser. La vertu & la modestie règnent ici parmi le Sexe, comme ailleurs; & ces Petits-Maitres qui en parlent autrement, ne savent souvent pas nommer une Femme de qualité par son nom, & ne connoissent pas même une Antichambre. Certainement, il y a ici des Femmes de qualité qui ont levé le masque; mais leur nombre est si petit, que l'on ne doit point faire retomber leur mauvaise conduite sur tout le Beau-Sexe. Je vous suis garant qu'il y a ici des Dames, belles, jeunes, & faites pour charmer, & que la médifance est obligée de respecter. Il me paroît que  
l'on

l'on ne fauroit en demander davantage. PARIS.  
 Il en est de même des Jeunes-gens; le plus grand nombre est très débauché: mais il s'en trouve qui ont conservé le frein de la modestie. Un *La Tremouille*, un *Luxembourg*, un *Boufflers*, & plusieurs autres, peuvent servir d'exemples à notre Jeunesse, qui peut-être vaudroit moins que la Jeunesse Françoisse, si elle entroit aussi jeune dans le monde, & qu'elle se trouvât dans le centre de la joie & des plaisirs. Mais, je m'apperçois qu'au-lieu d'une Lettre, j'écris un *Factum*. Je laisse là mon Plaidoyer, & je croi ma Lettre assez longue pour pouvoir la terminer. Je suis entièrement à vous.

A Paris, ce 12 de Mai 1732.



## LETTRE XLIII.

MONSIEUR,

J'étois fort embarrassé, il y a quelque tems, de ce qui pourroit faire oublier aux François le P. *Girard*, la *Cadière*, & le prétendu Bienheureux *Pâris*. J'appréhendois que ces deux sujets ne fussent encore longtems la matière des conversations :

PARIS.

tions: mais je me suis trompé. Tout cela est oublié, & il y a bien autre chose sur le tapis.

L'Archevêque de Paris s'est avisé de faire publier un Mandement, par lequel il défend un certain Imprimé intitulé *Nouvelles Ecclésiastiques*. Le Parlement de Paris a pris la mouche, & a donné un Arrêt qui condamne le Mandement de l'Archevêque. La Cour a pris le parti du Prélat, & a cassé tout ce qu'a fait le Parlement. Celui-ci a prétendu maintenir ses Privilèges, qu'il ne tient pourtant que de la bonté des Rois: il a cessé de s'assembler, & il a falu des ordres réitérés du Roi pour lui faire reprendre ses fonctions. Cependant, les *Avocats* & les *Procureurs* se sont avisés de soutenir le Parlement, & prétendent ne point plaider avant que le Roi ait rendu justice au Parlement, (c'est le terme dont ils se servent,) en lui conservant la possession des Appels comme d'abus, qu'il a, à la vérité, depuis plusieurs siècles, & qui fait le sujet des contestations présentes. Le Parlement dit qu'il est d'autant plus en droit de soutenir cette ancienne prérogative, que sa conscience, & le bien de l'État auquel il est préposé, l'y engagent. Car quelles conséquences, dit-il, ne résulteroient point, si on autorisoit le Mandement de

l'Ar-



l'Archevêque? Le Pape & les Evêques PARIS.  
 insensiblement s'attribueroient le droit  
 qu'ils prétendent avoir, de prononcer  
 des Excommunications pour des causes  
 très légères, & même de mettre le Roi  
 en Interdit; & d'usurper ainsi un Droit  
 temporel despotique, à l'ombre de leur  
 Pouvoir spirituel: ce qu'il prétend être  
 absolument contraire aux Libertés de  
 cette Eglise, selon lesquelles il suffit  
 qu'en pareil cas, le Parlement ait flétri  
 & condamné ces Nouvelles Ecclésiasti-  
 ques, comme il a déjà fait depuis long-  
 tems.

Voilà en gros la situation des affaires,  
 & les raisons qu'allègue le Parlement  
 pour le maintien de ses Droits, qu'il  
 farcit d'une infinité de grands mots,  
 comme de *motifs de conscience*, de *Li-  
 bertés de l'Eglise Gallicane*, & de mille  
 expressions semblables, dont les Croche-  
 teurs mêmes vous étourdissent les oreil-  
 les, en passant dans les rues. Les Da-  
 mes mêmes ont oublié pour un tems  
 tout jargon de parure, pour ne parler  
 que ce langage-là; & telle ne s'entrete-  
 noit que de *Pompons* & de *Cornettes*,  
 qui aujourd'hui parle en *Avocat*, sou-  
 tient les *Libertés Gallicanes*, détruit l'E-  
 glise, & envoie le *Sacré Collège* & les  
*Evêques* aux Galères. Enfin, je ne puis  
 vous exprimer jusqu'à quel point le  
 François est ridicule dans ces circon-

PARIS.

stances. Avide de toute nouveauté, bonne ou mauvaise, il les fait avec aveuglement : ce qui confirme l'inconstance de la Nation, qui est telle, que si par bizzarrerie on alloit lui prêcher le Mahométisme, je croi qu'elle l'embrasseroit avec cette légèreté qui lui est si ordinaire.

Voici, mon cher Ami, une Pièce de Poësie qui sans doute vous fera plaisir, & que j'ai trouvée bonne. Elle roule sur la Tranquillité Chrétienne. Si je puis encore, avant mon départ d'ici, amasser quelque chose de nouveau, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je soupai dernièrement dans un endroit avec Mr. de *Voltaire* & un autre Poëte ; ce dernier nous récita une Pièce fort jolie, qu'il ne voulut pas nous communiquer, sous prétexte qu'elle étoit imparfaite : mais il me l'a cependant promise. Quand je l'aurai, je vous l'enverrai.



TRANQUILLITE  
CHRETIENNE

Sur les Disputes du tems.

*Plein d'ignorance & de misères,  
Pourquoi, Mortel audacieux,  
Veux-tu sur de profonds mystères  
Porter un œil trop curieux?  
Toi, pour qui toute la Nature  
Ne paroît qu'une Enigme obscure,  
Tu sondes les Divins Décrets;  
Tu crois que ton foible génie  
De l'Intelligence infinie  
Pourra dévoiler les secrets?*

*Crains les ténèbres respectables,  
Où Dieu cache sa Majesté.  
De ses desseins impénétrables  
Qui peut percer l'obscurité?  
Mesure la vaste étendue  
De ces Globes, qu'offre à la vue  
Un tems serein & lumineux.  
Mais arrête ici ton audace;*

PARIS.

*Tu ne peux voir que la surface  
De ce Théâtre merveilleux.*

*Où t'emporte l'ardeur extrême  
De tout comprendre & de tout voir ?  
Tu ne te connois pas toi-même,  
L'Esprit échape à son savoir ;  
Et la Raison impérieuse  
De la Grace victorieuse  
Veut pénétrer la profondeur !  
Paul, tout rempli de sa lumière,  
Nous apprend quelle est la manière  
Dont elle agit sur notre cœur.*

*Je sens en moi que la Nature  
Veut établir ma Liberté ;  
Elle se plaint, elle murmure,  
Quand son pouvoir est disputé.  
Mais si j'interroge mon Ame,  
Comment une céleste flâme  
La fait agir, la fait mouvoir ;  
Je crains que cette Ame hautaine  
Ne donne à la puissance humaine,  
Ce qui vient du Divin pouvoir.*

*Surpris de l'intervalle immense  
Qu'on voit de l'Homme au Créateur,  
Si je n'admets une Puissance*

*Qui concourt avec son Auteur ,  
 Ce n'est plus pour moi qu'un vain titre ,  
 Que le franc , que le libre Arbitre ,  
 Que ma Raison sait tant vanter :  
 Je ne connois plus de Justice ,  
 Qui récompense & qui punisse  
 Ce qui ne peut rien mériter.*

*Ainsi mon Ame est suspendue  
 Entre les sentimens divers :  
 Par-tout où je porte ma vue ,  
 Je vois des abîmes ouverts.  
 Pour me garantir du naufrage ,  
 Je n'ose quitter le rivage ;  
 La crainte assure mon repos.  
 Combien , dans cette Mer profonde ,  
 Flottant à la merci de l'onde ,  
 Se perdent au milieu des flots ?*

*De tant de disputes fameuses ,  
 Où nous embarque notre orgueil ,  
 Fuyons les routes dangereuses :  
 L'Homme à lui-même est un écueil.  
 Dans le petit Monde sensible ,  
 Est un Dédale imperceptible ,  
 Dont nous ignorons les détours.  
 La Foi de notre sort décide :  
 Elle tient le fil qui nous guide ;*

PARIS.

*Sans elle, nous errons toujours.*

*Heureux le cœur simple & docile,  
 Qui sans raisonner sur la Foi,  
 Respecte dans nos saints Conciles  
 Le sacré dépôt de la Foi;  
 Ne franchissant point la barrière,  
 Que le Père de la lumière  
 Met aux vains efforts de l'esprit!  
 A quoi nos soins doivent-ils tendre?  
 Est-ce à pratiquer, ou comprendre  
 Ce que le Ciel nous a prescrit?*

*Laissons la Sagesse éternelle  
 Disposer des cœurs à son gré.  
 Il suffit à l'Homme fidelle  
 Que par lui Dieu soit adoré.  
 Qu'importe à ces Docteurs habiles,  
 Que par des raisons trop subtiles  
 Un Système soit combattu?  
 Que produit leur haute science,  
 Si Dieu ne met dans la balance  
 Que l'Innocence & la Vertu?*

Il seroit à fouhaiter que tous les François eussent la même tranquillité Chrétienne; ils ne se déchireroient pas comme ils font, & ils ne feroient pas le scandale de l'Europe. Mais la chose est al-  
 lée

lée trop loin, & je ne prévois pas qu'elle puisse être terminée. Ce sera toujours un Ver qui rongera la France, & un sujet de division entre la Cour & le Parlement. PARIS.

La Cour vient depuis quelques jours d'exiler l'Abbé *Pucelle*, Conseiller au Parlement. C'étoit le *Broussel* du tems; & je croi qu'il seroit charmé de faire revivre les anciennes Barricades, qui furent faites pendant la Minorité de *Louis XIV*, après que la Reine-Mère *Anne d'Autriche* eut fait arrêter le même *Broussel*. Mais jusqu'à présent il ne paroît pas que l'on fasse tant de bruit pour l'Abbé *Pucelle*, qui en faisoit cependant beaucoup au Parlement. Il y parloit comme un Ange, & tout le monde disoit qu'il défendoit, on ne peut pas mieux, les Libertés de l'Eglise Gallicane. Je crains bien pourtant, qu'il ne saura pas défendre sa propre liberté; & je suis bien trompé, s'il meurt sans avoir logé à *Vincennes* ou à la *Bastille*. Le Parlement se donne de grands mouvemens pour son rappel; il ne veut rien faire avant que ce cher Confrère ne lui soit rendu. En attendant, rien ne se fait, & les Particuliers en souffrent; & ces mêmes Conseillers qui se font un cas de conscience d'enregistrer un Edit du Roi qui donne atteinte aux anciens Privilèges du Parlement, ne s'en font point de faire languir

PARIS.

la Veuve & l'Orphelin après la fin d'un Procès suspendu pendant ces divisions domestiques. En vérité, je ne puis qu'admirer la bonté du Roi, & la modération du Cardinal de *Fleury*. Mr. le Régent & le Cardinal *Dubois* n'auroient pas eu tant de patience. Le premier envoya le Parlement à *Pontoise*, & fit arrêter & exiler des Conseillers, pour un sujet moins grave, & lorsque le Parlement s'opposoit aux changemens des Monnoies, qui intèressoient véritablement la fortune de tous les François. Jusqu'à présent, les Représentations du Parlement n'ont point produit le retour de l'Abbé *Pucelle*; & je croi que le Premier-Président fera encore plus d'un voyage à *Compiègne*, où le Roi est depuis quelque tems\*.

On vient de faire un Couplet sur l'exil de l'Abbé: je ne me souviens point du commencement; mais voici comme il finit:

*Que de bonnes gens vont pleurer !  
Que de filles vont crier,  
Rendez-nous Pucelle, ô gai,  
Rendez-nous Pucelle !*

CON-

\* [Ce célèbre Conseiller a été rendu aux instantes prières de ses Confrères, peu de tems après; & il a mérité les éloges du Ministre même, comme de toute la France.]



Convenez que les François sont heu- PARIS.  
 reux. Ils trouvent matière à se divertir  
 de tout. Tout est fujet de Chanfon pour  
 eux; & je me fouviens d'avoir ouï chan-  
 ter la Pefte qui étoit en Provence en  
 1720. Au refte, tous ces grabuges qui  
 font entre la Cour & le Parlement, ont  
 fait oublier absolument le Bienheureux  
*Pâris*. Il eft vrai qu'il commençoit d'ê-  
 tre hors de mode, depuis que la Cour a-  
 voit fait fermer le Cimetière de *S. Mé-*  
*dard* où il eft enterré. Si l'on eût pris ce  
 parti d'abord, on auroit prévenu bien des  
 fcandales. Je fuis bien fâché de ne pou-  
 voir être témoin de la fin de ceci; mes  
 affaires m'appellent en Allemagne, & je  
 compte de partir au premier jour: ainfi,  
 ne m'écrivez plus.

Je vis, il y a deux jours, honnir les  
 appas d'une jeune Dame, qui fut fort  
 mortifiée. C'étoit la Marquife de R.....  
 Dame du Palais. Elle eft dans l'ufage  
 depuis longtems, de mettre très bizarre-  
 ment beaucoup de blanc, de rouge &  
 de mouches. Ce jour-là elle s'étoit fur-  
 paffée. Elle étoit venue au Jardin des  
 Tuilleries pour s'y faire admirer, car on  
 dit qu'elle eft fort coquette; mais elle fut  
 huée par quantité de Petits-Maitres qui la  
 fuivirent, & qui attroupèrent tout le mon-  
 de après elle, de forte que la pauvre Da-  
 me prit le parti de fe retirer. Comme  
 elle fut obligée d'attendre fon caroffe,

PARIS.

les Laquais Petits-Maitres la huèrent encore beaucoup. Je n'ai de ma vie vu une femme plus humiliée.

Le même soir, je soupai avec le Marquis de L . . . . . Je ne l'avois jamais vu: une Dame m'apprit qu'il devoit sa fortune à une vieille Femme. Car quoiqu'il fût homme de naissance, comme il étoit Cadet, il n'étoit point riche. A l'âge de vingt ans, il plut à Madame la Marquise de L . . . . . qui en avoit soixante & dix. Elle lui proposa de l'épouser. Le Marquis, pour-lors Chevalier, ne se fit pas beaucoup prier. Il étoit d'une très jolie figure, mais il n'osoit se flatter de trouver une jeune Femme qui eût cent-cinquante-mille livres de rente, comme avoit la Marquise. En revenant de S. Sulpice où les deux Amans furent mariés, la Marquise conduisit son Epoux chez elle, & l'ayant mené dans un appartement: *Vous n'en aurez que la peur, Monsieur*, lui dit-elle. *Ne vous imaginez pas que je vous aye épousé pour la bagatelle. Voici votre appartement; le mien est de l'autre côté: vous coucherez ici, & je coucherai dans ma chambre. J'ai voulu vous faire du bien, parce que vous m'avez paru un jeune-homme de mérite. Je n'ai pu le faire sans vous épouser; & j'ai mieux aimé qu'on dise que je suis une vieille folle qui a épousé un jeune homme, que de donner lieu de dire que je vous entretiens.* Il est plus honorable pour  
vous

*vous & pour moi, d'être mariés; je pour-* PARIS.  
*rai vous faire autant de bien que je vou-*  
*drai, sans que le Public puisse y trouver*  
*à redire. Je suis résolue de le faire; &*  
*comme je n'ai point de Parens, vous pouvez*  
*compter que tout ce que j'ai sera un jour à*  
*vous. Je ne vous demande pour toute re-*  
*connoissance, qu'un peu de part dans votre*  
*estime; & je suis persuadée que vous êtes*  
*trop honnête homme pour n'avoir pas de bon-*  
*nes manières pour moi. Jugez de la sur-*  
*prise du Marquis, à un discours si peu*  
*attendu. Il voulut se jeter aux pieds de*  
*sa Femme, & lui donner des marques de*  
*la plus vive tendresse; mais elle le re-*  
*poussant: Point de ces choses extraordinai-*  
*res, Monsieur, lui dit-elle, vivons en A-*  
*mis: tout le reste est superflu. Enfin elle*  
*lui fit connoître, qu'absolument elle vou-*  
*loit qu'il ne pensât jamais qu'elle fût sa*  
*Femme. Le Marquis fut obligé de s'y*  
*conformer; ils ont vécu ainsi en parfaite*  
*intelligence pendant sept ans; la Dame*  
*est morte, & a laissé son Mari son héri-*  
*tier universel.*

Les bonnes fortunes sont pour les jeu-  
 nes-gens. J'avois ici des engagemens, à  
 l'âge de vingt-deux ans, avec une Vieil-  
 le qui n'étoit pas tout à fait si desintèref-  
 sée que Madame la Marquise de L.....  
 Elle me faisoit du bien; mais elle m'obli-  
 geoit à beaucoup de reconnoissance. La  
 Dame avoit quarante ans plus que moi;  
 les

PARIS.

les mouches, le rouge, & le blanc renouvelloient journellement ses attraits. Il faloit avoir vingt-deux ans, comme moi, pour n'être point épouvanté de ses charmes. Quatre-vingt-mille livres de rente que j'envifageois, me faisoient prendre pour naturel ce qui n'étoit qu'emprunté; & je ne fai si je n'aurois pas juré que ma surannée Maitresse n'avoit que quinze ans. Nous avons vécu ensemble pendant deux ans, avec beaucoup d'attention l'un pour l'autre. La Dame avoit deux Fils, qui pouvoient être mes Pères; cependant, elle ne desespéroit pas de pouvoir avoir encore lignée. Elle me proposa le mariage: j'y consentis. Mrs. mes Beaux-fils futurs furent avertis, je ne fai par qui, où j'en étois avec leur Mère. Ils vinrent se jeter à ses pieds, & la conjurèrent de ne leur point faire le tort, à eux & à leurs Enfants, (car ils étoient mariés) de m'épouser. Ma Promise fut ébranlée; je survins dans le tems qu'elle alloit promettre à ses Fils ce qu'ils demandoient. Ma présence la rassura, & je la fis triompher de sa foiblesse.

Cependant, les Fils firent jouer un ressort qui ne leur fut pas inutile. Leur Mère étoit coquette; mais elle étoit dévote, & elle donnoit à Dieu le tems qu'elle n'étoit pas avec moi ou à sa toilette. Les Fils lui détachèrent un Prêtre de S. Sulpice. Le saint homme prit son tems, que

que je n'étois pas au logis. Je n'avois PARIS. pas prévu le coup, fans quoi, le Suisse & tous les Domestiques étant mes créatures, il m'auroit été aisé de lui empêcher l'entrée de la maison. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'il obtint que le Contrat de mariage qui devoit être signé le lendemain, ne le seroit que dans trois mois. J'appris cette nouvelle sans beaucoup de chagrin, & j'avoue que ma présomption étoit telle, que je ne croyois pas que la Dame pût m'échaper. Au portrait que je vous ai fait de ma Belle, vous jugez bien que je n'étois pas fort amoureux. Le scrupule que lui avoit fait naître le Prêtre de S. Sulpice, ne la faisoit point changer de manières à mon égard. Nous vivions toujours fort unis ensemble: cependant je n'osois pas parler de m'affurer quelque chose. On me faisoit de gros présens, je les dissipois à mesure que je les recevois. Parler de Testament à une Amante de soixante & deux ans, c'étoit une étrange manière de faire l'amour, & le moyen de tout perdre.

Ce malheur m'arriva cependant, lorsque j'y pensois le moins. J'entrai un matin dans la chambre de ma Belle: je la trouvai à sa toilette. Elle se plaignit d'un grand mal de tête, & me dit qu'elle se trouvoit fort embarrassée; qu'elle avoit prié du monde à dîner, mais qu'elle n'étoit

PARIS.

toit pas en état de leur tenir compagnie. Elle me pria de faire les honneurs de la maison. Je lui conseillai de faire dire à ceux qu'elle avoit invités, qu'elle se trouvoit mal, & qu'elle les prioit de remettre la partie à un autre jour. Elle y consentit. Je sortis, en lui promettant de retourner pour dîner avec elle. Je fus faire ma tournée. En rentrant, je la trouvai parée plus qu'à l'ordinaire. Elle me dit que son mal de tête s'étant dissipé après avoir pris du Caffé, elle s'étoit ajustée pour me plaire. Nous dînâmes ensemble: elle mangea très peu, & recommença bientôt à se plaindre. Je la fis mettre sur son lit, & m'étant assis à côté d'elle, je pris un Livre pour lire jusqu'à ce qu'elle pût prendre du repos. Tout d'un coup je me sentis saisir la main. Je me tournai vers le lit, & je vis ma Promise expirer en me serrant la main. J'appellai du monde. On vint; Chirurgiens & Médecins arrivèrent. On la figna; mais tout fut inutile: *On ne voit pas deux fois le rivage des morts.*

Cet accident me frappa tellement, que je ne pensai pas même à mettre mes effets à couvert. Je passai dans ma chambre, & à peine y avois-je été quelques momens, qu'on me dit qu'un des Fils de la défunte étoit là avec un Commissaire pour mettre le scellé sur tout. Je ne m'y opposai nullement, & de bonne-foi,

foi, je n'avois aucun droit de le faire. PARIS. Mais ma bonté ne servit qu'à rendre le Fils plus fier: il vint jusques dans mon appartement, pour mettre le scellé sur les choses qui m'appartenoient. Je lui dis que s'il ne se retiroit, je le ferois mettre dehors par mes gens, & ceux de la défunte qui m'étoient tous affectionnés. Sur ces entrefaites, feu Mr. de N.... Conseiller au Parlement, qui étoit fort de mes Amis, vint pour me voir: il me conseilla de déloger le plus vîte que je pourrois, & de faire emporter au-plutôt ce qui m'appartenoit. Il m'offrit sa maison, pour y retirer mes meubles & mes effets. J'acceptai l'offre, & tout fut emporté en peu d'heures. Les Fils ont voulu depuis m'intenter un procès; mais comme ils n'avoient aucune preuve de ce que j'étois resté redevable à leur Mère, ils n'osèrent entreprendre de me chagriner. Si j'avois été alors de l'humeur dont je suis aujourd'hui, j'aurois été plus longtems sensible à la perte que je faisois; car outre une bonne Amie, chose rare & précieuse, je perdois l'espérance d'une fortune brillante.

Je ne fai comment j'ai été vous rappeler mes anciennes aventures. C'est une démangeaison de causer; & cela m'est plus permis avec vous, qu'avec un autre. Adieu, Mon Cher. Vous n'aurez plus rien de moi sur ce Pays-ci, car  
je

PARIS.

je me prépare à le quitter au premier jour.

A Paris, le 28 de Mai 1732.



## L E T T R E XLIV.

M O N S I E U R,

CHAN-  
TILLY.

**E**N sortant de *Paris*, j'ai suivi le pavé jusqu'à **CHANTILLY**, qui peut passer pour le plus beau Château du Royaume, depuis les grandes augmentations qui y ont été faites par Mr. le Duc, qui en est Seigneur. La Forêt de *Chantilly* est tout ce que l'Art & la Nature ont formé de plus beau. Le Château est magnifique, les Ecuries superbes, & le Parc est orné des plus belles Eaux du monde. *Louis XIV* a toujours fort souhaité d'avoir cette Maison. Il demanda à l'acheter de feu Mr. le Prince. Celui-ci lui répondit, qu'il étoit le maître; mais que dès ce moment, il le supplioit de l'en faire Concierge. Le Roi comprit que c'étoit à regret que Mr. le Prince lui cèdoit cette Maison, & n'en parla plus.

Mr. le Duc de *Bourbon*, qui est assurément le plus riche Prince, sans être Souverain, qui soit en Europe, demeure

re



re beaucoup à *Chantilly* depuis qu'il n'est plus chargé du Ministère. Il y a toujours une très nombreuse Cour, & il y vit plutôt en Roi, qu'en Prince du Sang.

Après m'être bien promené à *Chantilly*, j'ai été coucher à *Senlis*; & le lendemain je suis arrivé de bonne heure à **CAMBRAY**, Ville célèbre par plusieurs endroits, mais dont la beauté ne répond point à la réputation. *Cambray*, Capitale du *Cambresis*, étoit autrefois une Ville Impériale, & son Archevêque étoit Souverain & Prince de l'Empire. La France s'étant emparée de *Cambray*, il ne reste plus à l'Archevêque, de tant de belles prérogatives, que le vain Titre de Prince de l'Empire qu'il continue toujours de prendre, bien qu'il n'ait plus de voix ni de séance à la Diète. Depuis 1712, que je vins pour la première fois en France, l'Eglise de *Cambray* a eu quatre Archevêques. Je trouvai alors le Siège occupé par l'illustre *François de Salignac de la Mothe Fenelon*, Précepteur de feu Mr. le Duc de *Bourgogne* Père de *Louis XV.* Il eut pour Successeur *Jean d'Estrées*, mais celui-ci mourut avant que d'avoir pris possession de l'Archevêché. Le célèbre Cardinal *Dubois* lui succéda: il jouit peu de cette Dignité, étant mort à *Versailles* le 10 d'Août 1723. L'Abbé de *S. Albin*, Fils-naturel de Mr. le Duc d'*Orléans* Régent, fut nommé Archevêque de

CAM-  
BRAY.

*Cambray*, dans un âge où il eut besoin des Dispenses de Rome pour pouvoir occuper cette Dignité.

Je croi qu'il n'est pas hors de propos que je m'arrête un moment sur le Cardinal *Dubois*. Peut-être ne ferez-vous pas fâché d'en apprendre quelques particularités. Voici avant toute chose les Titres qu'il portoit : *Guillaume Cardinal Dubois*, Prêtre, Archevêque Duc de *Cambray*, Prince du Saint Empire, Comte du *Cambresis*, Abbé de *Saint-Just de Nogent sous Couffy*, de *Bourgueil*, d'*Airvaux*, de *Cercamp*, de *Bergue-Saint-Vinoc*, & de *Saint Bertin de Saint-Omer*; Principal & Premier Ministre, & Secrétaire d'Etat, aiant le Département des Affaires Etrangères; Grand-Maitre & Surintendant-Général des Couriers, Postes & Relais de France; l'un des Quarante de l'Académie Française, & de celle des Belles-Lettres: Elu par les Prélats & autres Députés à l'Assemblée générale du Clergé de France, pour en être Premier-Président.

Le Cardinal *Dubois* étoit d'une extraction commune, mais né avec de grands talens, & avec un esprit peu ordinaire. Il fut Précepteur de Mr. le Duc d'*Orléans*, qui a été Régent du Royaume; c'est ce qui faisoit que le Prince & lui se connoissoient si parfaitement, que le moindre signe leur suffisoit pour s'entendre. L'Abbé *Dubois* fut employé dans les

Négociations de la Paix, en *Angleterre*, & à *Utrecht*. Le Duc d'Orléans étant devenu Régent, l'envoya ménager les intérêts du Roi auprès du Roi *George I.*, avec qui il conclut le célèbre Traité de la Quadruple Alliance. A la Majorité du Roi, le Régent voulant avoir un Premier-Ministre dont il fût assuré, choisit l'Abbé *Dubois*. Il le fit d'abord Archevêque, ensuite il obtint le Chapeau pour lui. On prétend que le Cardinal commençoit à oublier ce qu'il devoit à son bienfaiteur, & qu'il pensoit à se soustraire de son obéissance, lorsqu'il mourut à *Versailles*, après avoir joui peu d'années d'une brillante fortune.

Sa maladie ne dura que peu de jours, & fut douloureuse. *La Peyronie*, Premier-Chirurgien du Roi, lui fit une Opération, que les ennemis du Cardinal attribuent au peu de continence qu'il avoit eue avant que d'être Archevêque. Il craignit beaucoup l'Opération, & ne voulut point la supporter, quoique les Chirurgiens l'assurassent que c'étoit l'unique moyen de lui sauver la vie. Mr. le Duc d'Orléans, à qui les jours du Ministre étoient chers, usa de son autorité, & obligea le Cardinal à subir l'Opération. Elle ne répondit point à l'espérance de S. A. R. Son Favori mourut peu de jours après. L'empressement avec lequel le Duc d'Orléans s'empara du Ministère,

confirma le Public dans l'opinion où il étoit , que le Cardinal avoit pensé à se soustraire à la domination de ce Prince.

Le Cardinal fut peu regretté : il étoit brusque , violent & emporté ; ce n'étoit pas le moyen de s'acquérir l'amitié d'une Nation , qui veut qu'on conserve la bienfiance & la politesse en toutes choses. La satire , peut-être la calomnie , a débité que ce Cardinal étoit marié à *Tours* , lorsqu'il fut fait Archevêque , & que sa Femme vivoit dans cette Ville : qu'il avoit chargé Mr. de *Bretueil* Intendant de *Tours* , de la porter à ne se point dire sa Femme ; mais qu'elle ne voulut point perdre cet avantage ; sur quoi Mr. de *Bretueil* s'étoit fait apporter le Registre de la Paroisse où le mariage s'étoit fait , & en avoit arraché la feuille : que la Femme avoit voulu faire du bruit , mais qu'on l'avoit menacée de la faire enfermer , & obligée ainsi à garder le silence.

Je ne vous garantis pas qu'il y ait un mot de vrai en tout ceci : mais c'est ce que la Chronique scandaleuse a débité , & qui a passé jusqu'à Rome. Le feu Pape apprenant toute cette Histoire , & encore bien d'autres qui rouloient sur le chapitre du Cardinal , fut au desespoir de l'avoir élevé à la Pourpre. On m'a assuré que le chagrin qu'en avoit eu le S. Père , avoit contribué à abrégér ses jours.

Le Cardinal étant un jour dans ses humeurs

meurs noires, envoya sans ménager les CAM-  
 termes, Madame la Duchesse de F. . . . , BRAY.  
*cueillir des violettes.* La Dame s'en plai-  
 gnit à Mr. le Duc d'Orléans Régent. Ce  
 Prince lui répondit : *Vous avez raison,*  
*Madame, le Cardinal Dubois est un bru-*  
*tal; mais il est de bon conseil.*

Le même Cardinal fit une réponse à  
 peu près semblable au Cardinal de Noail-  
 les. Celui-ci lui aiant dit, un jour qu'il  
 sortoit de l'Audience de Mr. le Duc d'Or-  
 léans, que ce Prince n'avoit pas voulu é-  
 couter ses représentations, & lui avoit dit  
 d'aller se. . . . vous entendez le reste :  
*Eh bien,* répondit le Cardinal Dubois,  
*Votre Eminence ne sauroit mieux faire que*  
*d'obéir.*

Ces Contes m'en rappellent un qui  
 courut tout Paris, peu après que le Car-  
 dinal Dubois fut élevé à la Pourpre. On  
 faisoit trouver ensemble les Laquais de S.  
 Em. & ceux du Cardinal de Noailles. Ils  
 prirent dispute au sujet de la prééminence  
 de leurs Maitres. Les uns disoient : *No-*  
*tre Maitre est plus ancien Cardinal, Duc*  
*& Pair, & Commandeur des Ordres du*  
*Roi.* Les autres disoient : *Le nôtre est*  
*Prince de l'Empire, Duc de Cambray, &*  
*Premier-Ministre.* Le nôtre, reprirent les  
 premiers, *sacre les Evêques; donc il doit*  
*avoir le pas sur le Cardinal Dubois. . . .*  
*Plaisante raison!* dit un Laquais de ce  
 dernier Cardinal; *si le sacre y fait quelque*

CAM- chose, mon Maître est plus grand Seigneur :  
BRAY. le vôtre sacre les Evêques, & le mien sa-  
cre Dieu tous les jours. Il n'avoit pas tort ;  
le Cardinal avoit cette mauvaise habitu-  
de, il juroit comme un Grenadier.

Le Cardinal en mourant ne laissa pas de grands biens, & soit qu'il fût défintéressé, ou qu'il n'eût pas eu le tems d'amasser des richesses, sa fortune aiant duré trop peu, ses Héritiers ne trouvèrent pas dequoi se consoler beaucoup de sa perte. Mr. le Duc d'Orléans l'oublia bien-tôt, & la France ne s'en souvint qu'autant qu'il plut aux Beaux-Esprits de rappeler sa mémoire par des Satires & des Epitaphes, qui auroient peut-être passé à la Postérité, si le venin y avoit été moins répandu. Le Cardinal *Dubois* est inhumé dans l'Eglise S. *Honoré*, où son Frère étoit Chanoine. Cet Ecclésiastique lui a fait élever un Tombeau de marbre, où le Cardinal est représenté à genoux, tourné vers l'Autel du Chœur, dont il semble détourner la tête. Les Critiques ont dit qu'il n'osoit regarder après sa mort, ce qu'il avoit profané pendant sa vie.

Le Cardinal *Dubois* avoit obtenu pour *Cambrai*, que le Congrès s'y tiendroit pour accommoder les différends entre l'Empereur & l'Espagne. Les François s'en glorifioient beaucoup : ils disoient qu'il étoit bien glorieux pour Mr. le Duc d'Or-

d'Orléans, que toutes les Puissances de l'Europe lui envoyassent des Ambassadeurs pour le rendre l'Arbitre de leur fortune. Les mêmes choses ont été dites au sujet du Congrès de Soissons. *On vient*, disoient les Flatteurs de la Cour, *nous demander la Paix chez nous*. On étoit plus modeste autrefois parmi les Alliés; & quand Louis XIV a envoyé ses Ambassadeurs à *Aix-la-Chapelle*, à *Nimègue*, à *Ryswyck*, [à *Gertruydenberg*,] à *Utrecht*, à *Rastadt*, nous n'avons pas dit que le Roi venoit nous demander la Paix. Mais les François ont toujours dit *qu'ils donnoient la Paix à l'Europe*. Quoiqu'il en soit, ils n'ont pas beaucoup lieu de se glorifier des deux derniers Congrès qui ont été tenus chez eux; l'un & l'autre ont été ouverts avec beaucoup d'éclat, & se sont terminés sans rien conclure. Le Traité de *Vienne*, conclu le 30 Avril 1725, mit fin à celui de *Cambray*, dont toutes les opérations pendant l'espace de quatre ans n'avoient abouti qu'à former un beau Règlement pour le Cérémonial, & pour maintenir le bon ordre entre les Domestiques. Le Baron de *Ripperda*, depuis Duc & Grand d'Espagne, devenu Premier-Ministre de Leurs Majestés Catholiques, homme d'un tempérament vif, étant ennuyé des longueurs du Congrès de *Cambray*, se rendit à *Vienne* sous le nom de Baron de *Paffenberg*, & établit

CAM-  
BRAY.

une amitié si étroite entre son Maître & l'Empereur, qu'il n'y en avoit peut-être jamais eu de pareille entre les deux Cours, lors même que la Maison d'*Autriche* occupoit le Trône d'Espagne. La gloire du Congrès de *Cambray* en reçut un grand échec, & le Traité de *Seville* n'a pas fait plus d'honneur au Congrès de *Soissons*.

VALEN-  
CIENNES.

De *Cambray* je suis allé à VALEN-  
CIENNES, dernière Place de la Flandre Française, & une des plus considérables de cette Province. Le Prince de *Tingry* en est Gouverneur. Il est Fils du célèbre Duc de *Luxembourg* Maréchal de France, duquel nos Ecrivains ont cru ternir la gloire, en l'accusant d'avoir été en commerce avec le Diable, qui lui avoit fait remporter tant de Victoires sur nous. Le Prince de *Tingry* s'est beaucoup distingué pendant la dernière Guerre, sous le nom de *Chevalier de Luxembourg*. Il fit entrer un Convoi de Poudre, pendant la nuit, dans *Lille* assiégée; & contribua beaucoup par-là à faire traîner ce Siège. Tout ce qu'il y a d'Officiers le regardent comme un des premiers Généraux qui soit en France. Il y a longtemps que sa naissance, son mérite, ses services & ceux de son Père, auroient dû lui procurer le Bâton de Maréchal. On croyoit qu'il seroit compris dans la dernière Promotion: cependant il ne l'a point



point été \*. Il est aujourd'hui un des plus anciens Lieutenans-Généraux. Je ne faurois m'empêcher de vous parler de sa politesse & de ses manières gracieuses; j'ai lieu de me louer infiniment des bontés qu'il a bien voulu avoir pour moi.

MONS, Capitale du Hainaut, est MONS. moins grand que *Valenciennes*; mais je croi qu'il y a plus de Noblesse, & que s'il y avoit Garnison Françoisé, il y auroit plus de Société. C'est le Duc d'*Arremberg* qui est Gouverneur de cette Place & du *Hainaut*, dont il est *Grand-Bailly* héréditaire; mais il fait sa demeure à *Bruxelles*, & ne vient dans la Province que pour y tenir les Etats. Ce Seigneur est Prince Souverain de l'Empire, Lieutenant-Général, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Hainaut & de la Ville de Mons, Chevalier de la Toison d'Or; [& depuis peu, *Captaine des Trabans* de la Garde de l'Empereur.] Il étoit au berceau, lorsqu'il reçut le Colier de cet Ordre du Roi *Charles II.* après que son Père eut été tué en Hongrie. Il est le seul Seigneur des Pays-Bas, qui n'ait jamais reconnu d'autre Souverain que la Maison d'*Autriche*. Madame

\* [Il ne l'a pas même été dans la Promotion de 4 Maréchaux de France, que le Roi vient de faire cette année 1734, quoiqu'il ait servi avec beaucoup de valeur depuis le commencement de cette Guerre.]

MONS.

me sa Mère, qui est une Fille du feu Marquis de *Grana* Gouverneur des Pays-Bas, a su l'empêcher de prendre aucun parti, & elle a toujours rejeté les avantages qui lui ont été offerts de la part de *Philippe V.* La Bataille de *Ramélie* aiant soumis les Pays-Bas à leur légitime Souverain, Madame la Duchesse d'*Aremberg* & son Fils furent des premiers à reconnoître le Roi *Charles III.* Le jeune Duc eut un Régiment National Flamand au service de ce Monarque, & fit fort jeune sa première Campagne sous Mylord *Marlborough.* C'est sous lui, & sous le Prince *Eugène de Savoie*, qu'il a fait depuis toutes ses Campagnes, où il s'est toujours fort distingué, mais particulièrement à la Bataille de *Belgrade.* Il est certain que si le Duc faisoit plus de séjour à *Vienne*, il y a longtems qu'il auroit quelque Emploi important. Il a toutes les qualités qu'il faut pour être bon Capitaine & habile Ministre, & il est doué de toutes celles qui rendent un homme aimable. L'Empereur le considère, & le Prince *Eugène de Savoie* l'aime & l'estime. Il paroît que le Duc ne pense pas à profiter de ces avantages, & qu'il préfère les plaisirs tranquilles de *Bruxelles*, au tumulte de la Cour de *Vienne.*

Je ne vous parle pas de la Bataille de *Malplaquet*, qui se donna dans le voisinage de *Mons*, ni du Siège de cette Pla-

Pla-

Place : ce font des choses dont vous devez avoir les oreilles rebattues, & dont je vous ai déjà parlé dans d'autres occasions. MONS.

Il y a une très belle Chaussée de *Mons* à *Bruxelles*. On passe par *Halle*, où l'Eglise est fort fréquentée par les Dévots du pays. Il y a une Image miraculeuse de la Sainte Vierge, à laquelle les Princes de la Maison d'*Autriche* ont fait de grands dons.

La Ville de BRUXELLES est beaucoup plus grande qu'elle n'est peuplée, & ses dehors sont plus agréables que la Ville n'est belle. Les maisons sont presque toutes vieilles, & l'on peut dire, qu'aux Eglises & à l'Hôtel de Ville près, il n'y a pas un Edifice qui mérite qu'on en parle. Une très grande incommodité de *Bruxelles* est l'inégalité de son terrain; il faut presque toujours monter & descendre. Si cette Ville étoit aussi grande que Paris, on pourroit bien avec vérité l'appeler l'Enfer des chevaux. Ce qu'il y a encore de très incommode, est le peu de Police qu'on y observe: on est toujours dans les boues, ou étouffé de la poussière. BRUXEL-  
LES.

Le Palais, qui a été brulé, étoit un ancien bâtiment logeable, mais sans régularité. On en voit encore les ruines, je ne sai pourquoi on les conserve: il me semble voir celles du Palais de *Priam*.

BRUXEL-  
LES.

L'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, occupe le Palais d'*Orange*, appartenant au Prince de *Nassau* Stadthouder héréditaire de Frise. Elle y est étroitement logée; mais S. A. S. l'a préféré à l'Hôtel d'*Egmont*, dont les appartemens sont plus vastes & plus commodes, & qui lui avoit été offert par le Duc d'*Artemberg* qui en est le propriétaire.

Cette Princesse a failli à périr dans l'incendie du Palais, arrivé par l'imprudence des Chefs d'Office, qui préparoient des Confitures pour un Bal que l'Archiduchesse devoit donner le lendemain. Le feu prit au sucre, & se répandit dans l'Office. Les Officiers crurent pouvoir l'éteindre sans faire du bruit; mais le feu les gagna. Il y avoit quatre heures que l'incendie avoit commencé, avant que l'alarme se mît au Palais; & cependant on prétend qu'on auroit pu sauver une grande partie du Palais & des meubles, si l'on avoit permis aux Bourgeois d'y porter la main. Mais la crainte qu'il n'arrivât du desordre & qu'il n'y eût des effets écartés, fit qu'on tint longtems les portes du Palais fermées, & que les Soldats bourroient les Bourgeois qui en vouloient approcher. Tout fut consumé. L'Archiduchesse se sauva comme par miracle; un petit Chien, qu'elle avoit couché sur son lit, l'éveilla en la grattant au visage. Elle sentit la fumée, & appella ses Femmes.

En

En même tems ses Gardes enfoncèrent la porte, & elle n'eut le tems que de mettre sa robe & un bas. Le plancher bruloit, & enfonça dans le moment qu'elle sortit de sa chambre. Elle ne sauva que son Chien. S. A. S. se rendit à la Chapelle, & s'y mit en oraison; mais le feu aiant gagné cet asyle, elle fut obligée de se retirer chez le Prince de *Rubempré* son Grand-Ecuyer, dont l'Hôtel étoit en face du Palais. Elle y vit consumer cet Edifice, avec toutes les richesses qu'il renfermoit. Le malheur de ses Domestiques, & le danger où ils pouvoient être exposés, parurent seuls la toucher. Elle ne put encore demeurer dans ce second asyle; l'Hôtel de *Rubempré* étoit si près du Palais, qu'il étoit à craindre que le feu ne s'y communiquât. L'Archiduchesse fut obligée de se retirer dans le Palais d'*Orange*, qu'occupoit pour-lors le Comte de *Visconti* son Grand-Maitre & son Premier-Ministre. Mdlle de *Rubempré* lui avoit fourni des bas, & Madame de *Visconti* lui donna des chemises & des habits. Ce fut dans ces habits empruntés, que la Fille de tant d'Empereurs reçut le lendemain les complimens de toute la Noblesse. Toute sa Garde-robe fut brûlée, on ne sauva que la Vaisselle.

Tout le monde convient que l'Archiduchesse conserva dans un si grand malheur, une tranquillité extraordinaire. Elle

BRUXEL-  
LES.

ne cessoit d'encourager les uns, & de consoler les autres. Elle fut uniquement sensible au triste sort de Mdle. d'*Ublefeldt*, Dame de la Clé d'or, & Fille de la Dame-d'honneur. Cette infortunée Demoiselle fut surprise par les flâmes, dans le tems qu'elle couroit à l'apartement de sa Mère, qu'elle croyoit encore endormie. On la tira toute grillée hors du feu. Elle vécut encore jusqu'au lendemain, & reçut les Sacremens de l'Eglise & les adieux de sa Mère, avec une constance d'autant plus admirable, qu'elle étoit fort jeune, fort chère à sa Mère, & à la veille de faire un établissement très avantageux. Toute la Cour fut édiflée de la résignation avec laquelle elle supportoit son malheur. Elle dit plusieurs fois, qu'elle mouroit contente, puisque Dieu avoit sauvé l'Archiduchesse, & sa Mère. S. A. S. l'a honorée de ses larmes, & lui a fait faire des Obsèques magnifiques dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites. Toute la Noblesse de Bruxelles y a assisté, & chacun a regretté sa perte.

En fouillant dans les ruines du Palais, on a retrouvé presque tous les Diamans de l'Archiduchesse; il n'y a que les Pendans d'oreilles qui sont de grand prix, & la Toilette d'or, qui manquent.

L'Archiduchesse est l'ainée des trois Sœurs de l'Empereur. Cette Princesse a beaucoup d'embonpoint; cependant, elle

elle danse avec légèreté & noblesse. Son BRUXELLES.  
 air est grand & majestueux. Elle paroît LES.  
 extrêmement sérieuse, & parle peu, mais  
 avec dignité; & elle possède bien plu-  
 sieurs Langues. Lorsqu'elle arriva dans  
 les Pays-Bas, en passant par *Louvain*,  
 elle répondit en Latin aux Députés de  
 l'Université qui l'avoient haranguée dans  
 cette Langue. Elle possède bien l'Hif-  
 toire, la Géographie, & plusieurs autres  
 belles Sciences; & l'on peut dire, sans  
 trop la flatter, qu'elle est un exemple de  
 Vertu & de Piété. Il est impossible de  
 pousser plus loin la charité. Elle ne fait  
 ce que c'est que de refuser les malheu-  
 reux. Elle voudroit être en état de faire  
 du bien à tous ceux qui lui demandent,  
 & elle se trouve embarrassée lorsqu'elle est  
 obligée de refuser. Elle partage sa jour-  
 née entre Dieu, & les Affaires, auxquel-  
 les elle donne beaucoup d'attention. S.  
 A. S. est de très facile accès, & il  
 n'y a rien de si aisé que d'en avoir au-  
 dience.

On lui rend ici les mêmes honneurs  
 qu'on rend à Vienne à l'Empereur. Elle  
 mange toujours seule, & excepté les jours  
 de Courier, c'est toujours en public. Ses  
 Dames la servent à table. Lorsqu'on lui  
 parle, elle écoute, & répond avec beau-  
 coup de douceur. Il est à naitre qu'elle  
 ait jamais témoigné le moindre mécon-  
 tentement à aucun de ses Domestiques.  
 Elle

BRUXEL-  
LES.

Elle est secondée dans les Affaires, par le Comte Don *Julio Visconti*, Milanois de nation; homme d'honneur & de naissance, intègre & plein de droiture, incapable de se laisser gagner par d'autre voie que celle de la Justice; bon œconome, & toutefois desintéressé. Quelque peu portés que les gens de ce Pays-ci soient à dire du bien de leur Gouverneur, ou de leurs Supérieurs, ils conviennent tous que Mr. de *Visconti* est un Ministre incorruptible. Ce Seigneur est d'une taille élevée; il a l'air sérieux, & même sévère. Les Affaires dont il est comme accablé, ne lui permettant pas d'être toujours également attentif à tout, il se repose de plusieurs choses sur son Secrétaire, nommé *Henri Crumpipen*, Westphalien d'origine, qui est né avec toutes les dispositions pour les Affaires. Il est doux, civil, honnête, officieux, a une mémoire extraordinaire, & une application singulière. Tout le monde s'en loue ici, & chacun convient qu'il est aussi incorruptible que son Maître.

Mr. de *Visconti* vient d'être nommé Vice-Roi de Naples. Il doit être relevé par le Comte *Frederic de Harrach*, qui, à une grande naissance, joint un caractère très aimable, & les manières d'un homme de qualité. Il a été à *Cambrai* pendant le Congrès, où, sans être Ambassadeur, il avoit connoissance de toutes les  
Affai-



Affaires, les Plénipotentiaires de l'Empereur aiant eu ordre de communiquer de toutes choses avec lui. Depuis il a été Ministre chargé des Affaires de l'Empereur à la Cour de *Turin*. Il en fut rappelé, & envoyé Ambassadeur de Sa Majesté Impériale comme Roi de *Bobème* & premier Electeur Séculier, à la Diète de *Ratisbonne*. Il quitte ce Poste, pour venir être Premier-Ministre de la Sérénissime Archiduchesse. Je ne doute point qu'il ne soit du goût des Flamands. Il est affable & prévenant, actif, laborieux, généreux & libéral; il aime la dépense & les plaisirs. Comme il est riche par lui-même, & par sa Femme qui est une Princesse de *Lichtenstein*, il est en état de satisfaire les Bruxellois \* qui veulent que l'on dépense chez eux, & qui regrettent journellement l'Electeur de Bavière *Maximilien-Emanuel*, parce que ce Prince dépensoit tous les ans sept ou huit millions qu'il tiroit de la Bavière. *L'Archiduchesse ne dépense point*, disent les Bruxellois, *sa Cour est un Couvent de plus*. S'ils réfléchissoient que cette Princesse n'a que quatre-cens-soixante ou tout au plus cinq-cens-mille florins de revenu, ils modèreroient

\* [ Ce Ministre remplit parfaitement cette prédiction; il est chéri & révéré; & chacun se loue de ses manières, & de la diligence avec laquelle il expédie les affaires. ]

BRUXEL-  
LES.

roient sans doute leur critique. Avec cette somme, peu considérable pour une si grande Princeſſe, S. A. S. entretient une très grande Maison; elle paye bien tout le monde, & ne doit rien à personne. C'est ce qu'on n'a pu dire d'aucun Gouverneur ni Souverain des Pays-Bas; ils ont toujours quitté ces Provinces en y laissant des dettes. Depuis un tems infini, ces gens-ci sont accoutumés à se plaindre, & je croi que si on examinait chaque *Brabançon* ou *Flamand* en particulier, il y en auroit très peu qui pussent dire quelle sorte de Gouvernement ils voudroient, & quel Maître leur conviendrait. Depuis la mort de *Charles II.* Roi d'Espagne, ils ont changé quatre fois de Domination; ils ont eu huit ou neuf Gouverneurs, qui tous ont excité leurs murmures. Le seul Maréchal Comte de *Dann*, aujourd'hui Gouverneur de *Milan*, a eu leurs applaudissemens; peut-être autant parce qu'il avoit relevé le Marquis de *Prié* dont chacun desiroit le rappel, que pour les changemens avantageux qu'il avoit faits dans le Gouvernement.

La Cour de *Bruxelles* n'est pas véritablement des plus amusantes: l'Étiquette de *Vienne* y est observée en toutes choses; l'Archiduchesse est servie comme l'Impératrice; personne ne peut manger avec elle. Le Duc de *Lorraine* seul a été exempté de cette loi, mais encore a-t-il  
falu

salu que ce fût à une Maison de Chaf-  
se: les Dames le servirent, ainsi que l'Ar-  
chiduchesse. L'Electeur de *Bavière* pas-  
sant avec les Princes ses Frères à *Bruxel-  
les*, en venant de France, dit, *qu'il étoit  
plaisant, que lui, qui couchoit journellement  
à Munich avec une Archiduchesse, ne pût  
pas manger avec une Archiduchesse à Bruxel-  
les.*

Les Dames titrées de ce Pays-ci, par-  
mi lesquelles il y en a grand nombre  
dont les Maris sont Grands d'Espagne,  
ont prétendu dans les commencemens a-  
voir un Tabouret chez S. A. S. Mais el-  
les ont été déboutées de leur demande;  
& elles ont eu beau alléguer, que les au-  
tres Gouvernantes des Pays-Bas leur a-  
voient accordé cette distinction, on leur  
a répondu, que les autres Gouvernantes  
n'étoient pas Sœurs des l'Empereur, &  
que quand même elles l'auroient été, el-  
les ne suivoient pas sans doute l'Étiquette  
de la Cour de Vienne, où toutes les Da-  
mes, Princesses & autres, se tiennent de-  
bout devant les Archiduchesses. D'autres  
ont prétendu venir au Palais en carosse à  
six chevaux: il y en a même qui s'y sont  
présentées dans un tel équipage. Mais  
les Gardes, mieux informés de l'Étiquet-  
te que ces Dames mêmes, les ont ren-  
voyées, & leur ont dit qu'il ne conve-  
noit qu'à Son A. S. seule d'aller à six  
chevaux. Les Dames s'en sont retour-

BRUXEL-  
DES.

nées fort honteuses, elles ont boudé pendant quelque tems, & n'ont pas paru à la Cour : mais voyant qu'on les laissoit dans leur mauvaise humeur, & appréhendant un ordre de Vienne, elles sont revenues, & font aujourd'hui ce qu'elles doivent.

La Noblesse de ce Pays-ci est extrêmement hautaine. Il y a des Maisons qui sont réellement de très grande qualité ; mais il y en a une infinité qui avec des Titres fort pompeux, auroient bien de la peine à prouver Noblesse. A les entendre, ils ont tous été jadis Comtes de *Hainaut*, de *Flandre*, Ducs de *Brabant*, de *Gueldre*, & ainsi du reste. Leurs Ancêtres ont rendu des services importans à l'Etat : mais la plupart de ceux d'aujourd'hui se reposent ; ou s'ils servent, c'est l'Espagne, & la France. *Aller à Vienne, faire la cour à l'Empereur ; eh si donc ! on s'y ennuye à mourir. Les Allemands ont des manières si différentes des nôtres, disent-ils, leur service est si rude ! Se confiner dans cette Hongrie, ne nous en parlez pas, on n'y voit pas une ame.* Ces Messieurs, après tout, ont raison : plusieurs parmi eux, sans avoir jamais servi l'Empereur, & peut-être sans l'avoir jamais vu, sont parvenus à avoir des Régimens, des Gouvernemens, & les Emplois les plus distingués dans les Pays-Bas. Comme cela leur réussit, ils au-  
roient

roient tort d'en agir autrement; ils ser-  
vent en Espagne, & viennent se faire ré-  
compenser à Bruxelles.

BRUXEL-  
LES.

Il faut convenir néanmoins, que si les Flamands, sous lesquels je comprends généralement tous les Sujets des Pays-Bas Autrichiens, vont peu à Vienne, leur peu de fortune en est en partie cause. La Noblesse n'étant pas autrement riche, n'est pas en état de faire de la dépense; aussi vit-elle avec beaucoup d'économie dans le particulier. Il est très rare qu'ils invitent à manger, & aucun ne tient table. Cependant, il y a ici plus d'Equipages à Manteau Ducal, que dans Vienne même. Tous ces Ducs & ces Princes faits par les Rois d'Espagne, ne prenoient autrefois que le Titre d'*Excellence*; on les appelle, *Mon Prince*, & *Monsieur*, depuis qu'ils sont aux Allemands. Ils voudroient fort qu'on les appellât *Alteffes*; & ils tâchent d'usurper ce Titre, que leurs Domestiques & bien des pauvres Gentilshommes leur donnent, l'entrelardant de beaucoup de *Monseigneurs*. Le Duc d'*Aremberg* est le seul Seigneur qui en fait la dépense, & comme il est celui à qui il est dû le plus d'honneur, c'est celui qui en exige le moins.

*Bruxelles* perd beaucoup par les fréquentes absences du Prince de la Tour & Tassis, Grand-Maitre héréditaire des

BRUXEL-  
LES.

Postes de l'Empire, & Grand-Maitre héréditaire des Postes des Pays-Bas. Lorsque ce Seigneur est à Bruxelles, il y vit avec beaucoup d'éclat & de magnificence : sa maison est ouverte à toutes les personnes de qualité; c'est l'asyle des Etrangers. Madame la Princesse de *la Tour*, qui est une Princesse de *Lobkowitz*, est d'une politesse admirable, & par ses manières nobles & gracieuses, & par l'agrément de son esprit, attire chez elle tout ce qu'il y a de personnes de mérite; tous les Etrangers en sont charmés. Les gens du Pays considèrent la Maison de *la Tour*, mais ils lui portent envie. Le Prince de *la Tour*, pour n'être point Souverain, n'en est pas moins bien allié. Sa Mère étoit une *Furstenberg*. Mme. sa Femme est une *Lobkowitz*. Son Fils a épousé une Princesse de *Brandebourg-Culmbach*. Et sa Fille est mariée au Prince *Alexandre de Wurtemberg*. De sorte que tous ceux qui attaquent la Maison de *la Tour*, sur son ancienneté & sa noblesse, me paroissent être assez mal fondés. Je veux croire qu'il y a des Maisons plus anciennes, quoique les *La Tour* aient fait imprimer un grand Livre *in Folio*, en plusieurs volumes, par lequel ils prouvent une très ancienne origine, & se font descendre des anciens *Las Torres* qui ont été si longtems en guerre avec les anciens

ciens *Visconti*. Mais il me paroît qu'une BRUXELLES.  
Maison qui est alliée depuis plusieurs gé- LES.  
nérations avec ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, & dont un Fils a été Chanoine \* ou Comte de la Cathédrale de *Cologne*, peut être admis parmi ce que nous avons de meilleur en Allemagne.

De toutes les Dames, l'Archiduchesse distingue le plus la Princesse de *la Tour*. Les autres Dames en sont jalouses; mais la chose est très naturelle: Mad. de *la Tour* est née à Vienne, elle a été comme élevée avec l'Archiduchesse; les amitiés contractées dans la première jeunesse sont ordinairement celles qui se maintiennent le plus. D'ailleurs, Mad. de *la Tour* témoigne tant d'attachement pour l'Archiduchesse, qu'il n'est pas surprenant que cette Princesse lui marque de la confiance.

Je vous ai dit que les plaisirs de la Cour de Bruxelles n'étoient pas bien vifs; ceux de la Ville y sont assez conformes. Il y a une Comédie horrible, représentée sur un très beau Théâtre. Les Assemblées sont assez tristes, & le deviendront encore plus après le départ de la Comtesse de *Visconti*, qui soutient seule

\* Le Prince *Christian*, deuxième Fils du Prince de *la Tour*: il a quitté son Canoniat de *Cologne*, pour servir dans les Troupes de l'Empereur.

BRUXEL-  
LES.

seule les plaisirs. Qui a vu Bruxelles pendant la Guerre, & qui le voit aujourd'hui, ne le connoit plus. Tout y languit, & il n'y a presque plus d'autre commerce que celui des Dentelles, des Camelots, & des Tapisseries, dont la Fabrique est très parfaite. La Manufacture de Tapisserie de *Lenirs* surpasse toutes les autres pour la beauté des couleurs; il fournit l'Angleterre & l'Italie. *Devos* travaille pour l'Allemagne. Il a fait les belles Tapisseries du Prince *Eugène de Savoie*, & l'Histoire de *Charles V*, pour l'Empereur *Charles VI*. *Vermillon* envoie beaucoup de ses Ouvrages en Portugal, en France, & en Moscovie. *Van der Borg* le Fils vient de faire une très belle Tapisserie pour l'Archiduchesse, représentant l'Adoration du Veau d'or par les Israélites, & *Moise* recevant les Tables de la Loi. Le Père de *Van der Borg*, aussi habile que son Fils, a fait les magnifiques Tapisseries de la Chambre des Etats, qui représentent la Joyeuse Entrée de *Philippe le Bel* Duc de *Brabant*, que l'on peut voir dans la Maison de Ville, & qui méritent d'être vues.

Il y a ici le Maréchal de *Zumjungen*, qui commande les Troupes que l'Empereur a dans ce Pays-ci. C'est un homme d'un très grand mérite, & que sa valeur & ses services ont conduit  
aux



aux premiers Emplois militaires \*. Il BRUXEL-  
 est issu d'une famille Patricienne de LES.  
*Francfort*, & professe la Religion Lu-  
 thérienne. Il a été simple Soldat, & a  
 passé par tous les grades. C'est un Ca-  
 pitaine expérimenté, & dont les Offi-  
 ciers sont très satisfaits. Il fait beau-  
 coup d'accueil aux Etrangers, & sans  
 faire une dépense excessive, il représente  
 assez bien.

Le Maréchal de *Wrangel* est Gouver-  
 neur de *Bruxelles*. C'est un vieillard  
 respecté, & bien respectable. Il est  
 Suédois, & a passé comme Mr. de  
*Zumjungen* par tous les Emplois, aiant  
 commencé par être Dragon. Il n'est  
 pas bien riche, mais il se fait beaucoup  
 d'honneur de son bien, & tient toujours  
 une très bonne table.

Le Prince de *Rubempré* est de la Mai-  
 son de *Merode*, une des plus distinguées  
 des Pays-Bas. Il est Grand-Ecuyer de  
 l'Archiduchesse, & Chevalier de la Toi-  
 son d'or. C'est un Seigneur fort hon-  
 nête, & des plus riches du Pays-Bas.

Le Prince de *Nassau* est Capitaine  
 de la Garde-Noble de S. A. S. &  
 Chevalier de l'Ordre de S. *Hubert*. Il  
 est Frère puîné du Prince de *Nassau-  
 Siegen*,

\* M. le Maréchal de *Zumjungen* est mort le 25  
 Août 1732. [Le Comte de *Wurmbrand* commande  
 par interim.]

BRUXEL  
LES. *Siegen*, qui après la mort de *Guillaume III*, Roi de la Grande-Bretagne, a pris le Titre de Prince d'*Orange*, qu'il porte aujourd'hui en Espagne où il est Pensionnaire du Roi. Le Prince de *Nassau*, dont je fais mention ici, a aussi été autrefois au service d'Espagne. Il est marié avec la Sœur du Marquis de *Nesle* en France, & a passé depuis quelques années au service de l'Empereur, où il est actuellement Lieutenant-Général. Je ne doute point que sa naissance, & l'assiduité avec laquelle il exerce sa Charge auprès de l'Archiduchesse, ne lui procurent incessamment la Toison d'or.

Je parts en peu de jours pour faire ma tournée de Flandre. Ce Pays-ci est si connu, & vous en entendez parler si souvent à des Officiers qui y vont ou qui en reviennent, que je croi ne devoir pas vous confirmer ce que vous en savez. Ainsi ne vous attendez qu'à en avoir une relation très superficielle. Vous aurez de mes nouvelles par le premier Ordinaire. En attendant j'ai l'honneur d'être &c.

▲ Bruxelles, ce 4 de Juin 1732.



## L E T T R E XLV.

M O N S I E U R,

**D**E *Bruxelles* j'ai été à *GAND*, Capitale du Comté de Flandre, avec Evêché suffragant de *Malines*. Cette Ville est coupée par l'*Escaut*; la Rivière de *Lis*, & un très grand nombre de Canaux, partagent la Ville & ses environs en différentes Iles. L'enceinte en est extrêmement vaste. On prétend que l'Empereur *Charles-Quint* avoit accoutumé de dire, qu'il mettroit *Paris* dans son *Gand*. Cela pouvoit être alors; mais pour le présent, *Gand* entreroit à coup sûr dans *Paris*. Cette Ville a diminué en grandeur & en puissance, comme toutes les Villes des Pays-Bas. Autrefois les *Gantois* étoient sujets à se révolter; mais ils ne le firent jamais avec plus d'éclat que contre *Charles-Quint*. Ils en furent cruellement punis: cet Empereur, oubliant qu'il avoit reçu le jour parmi eux, n'eut pas si-tôt appris leur révolte, qu'il traversa la France pour venir châtier les Révoltés. Il fit exécuter vingt-cinq des principaux Bourgeois, & en proscrivit un plus grand

GAND.

grand nombre, confisqua les biens des plus coupables, leur ôta leur Artillerie, leurs armes, leurs Privilèges, les condamna à plus de douze-cens-mille écus d'amende, & y bâtit une Citadelle: par où il fit de *Gand* une vaste solitude, nombre de ses Habitans s'étant retirés dans d'autres Villes.

Les fortifications de *Gand* consistent en de grands Dehors, une contrescarpe, de larges fossés & de bons remparts. Sa grandeur, sa situation, & ses richesses la rendent assez considérable; mais elle est trop étendue pour être une bonne Place. Cependant on dit que le Roi *Guillaume* d'Angleterre avoit coutume de dire, qu'en tems de guerre il étoit beaucoup plus convenable aux Alliés de conserver *Gand*, que *Bruxelles*.

Je me suis contenté de faire le badaud à *Gand*. J'ai été voir toutes les Eglises, qui sont en très grand nombre & parmi lesquelles il y en a d'assez belles; & je n'y ai fait d'autre connoissance, que celle du Baron de *Stein*, Colonel du Régiment de l'Infant de *Portugal*; homme de naissance & de mérite, marié à Mdlle. de *Watteville*, ci-devant Dame du Palais de l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas. C'est une Dame respectable, & que tout *Gand* honore. Je ne vous dirai point si l'on s'amuse dans cette Ville; si les apparences ne sont pas

pas trompeuses, les plaisirs y doivent GAND.  
languir.

J'ai été avec la Barque, le long du Canal, de *Gand* à *Bruges*. C'est la manière de voyager la plus commode & la plus agréable du monde. J'ai été dans une bonne chambre, en compagnie véritablement assez mêlée. A midi, on nous a servi un dîner comme dans la meilleure Auberge de Bruxelles, où, par parenthèse, les Hôtelleries sont excellentes. Une loi de cette Barque est, que les Femmes boivent gratis; les Hommes payent le vin. Cela va assez loin; car il y a ordinairement force femmes, & la plupart des Flamandes ne sont pas ennemies du jus de la treille.

BRUGES.  
BRUGES, dans le Comté de Flandre, est situé dans une grande Plaine, à trois lieues de la Mer, sur le Canal dit *Reye*, lequel s'étant divisé en divers Ruisseaux navigables, forme plusieurs Iles dans cette Ville. Un autre Canal va à *Ostende*, qui n'en est qu'à trois lieues; & il porte à *Bruges* des Vaisseaux de quatre-cens tonneaux. C'est par ce moyen que le Commerce s'y soutient; mais il est considérablement diminué, depuis que plusieurs Marchands se sont allés établir à *Anvers* & en *Hollande*. Leur retraite n'empêche pas que *Bruges* ne soit toujours une des plus grandes & des meilleures Villes de la Flandre. Il y a des  
Edi-

BRUGES.

Edifices sacrés & profanes, magnifiques. Les rues sont larges, droites & bien percées, avec plusieurs grandes Places. Il n'y manque que des habitans. Tous les plaisirs y consistent à manger & à boire. Il est difficile qu'un Etranger s'y introduise: les Flamans sont naturellement assez farouches, & il semble qu'un Allemand leur fasse peur. Lorsque le Comte de *Lalaing*, ci-devant Vicomte d'*Oudenarde*, est dans cette Ville dont il est Gouverneur, on a du moins une maison où l'on est sûr d'être bien reçu. Mon malheur a voulu qu'il fût à *Bruxelles*. De sorte que comme je n'aime pas à m'ennuyer, je me suis rendu promptement à OSTENDE.

OSTEN-  
DE.

Cette Ville est célèbre par un Siège de trois ans & trois mois qu'elle a soutenu contre *Albert* Archiduc d'Autriche, & par l'Octroi de la Compagnie des *Indes* que l'Empereur avoit accordé, & que toute l'Europe a voulu savoir révoqué. *Ostende* n'a jamais été une Ville d'une grande ressource pour les plaisirs. Elle est petite, mais elle mérite d'être vue. C'est le Port le plus considérable que l'Empereur possède en Flandre. Sa situation la rend extrêmement forte; elle est environnée de deux Canaux fort profonds; il y a huit boulevards & un large fossé, divers bastions, & de bons Dehors bien entretenus. Si la Compagnie

*d'Osten-*

d'*Ostende* avoit eu lieu, cette Ville seroit OSTEN-  
devenue puissante. On commençoit à y DE.  
bâtir: tout languit aujourd'hui, Bâtimens  
& Commerce. La *Hollande* & l'*Angle-*  
*terre* engloutissent tout, & paroissent a-  
voir juré la ruine des Pays-Bas.

NIEU-PORT, où je me suis rendu NIEU-  
par le Canal, est infiniment plus triste PORT.  
qu'*Ostende*. C'est un Trou extrêmement  
bien fortifié, & qui a des inondations de  
plusieurs lieues. L'air y est détestable,  
au point que la Garnison n'y est que  
par Détachement, & il ne laisse pas en-  
core d'y mourir beaucoup de monde.  
Les habitans ont un air livide & mal-  
sain. Il n'y a pas une ame à voir, &  
les Officiers qui aiment le monde, y pé-  
rissent d'ennui.

Au sortir de *Nieuport* je suis revenu à  
*Gand*, d'où j'ai été à COURTRAY, COUR-  
par une des plus belles Chaussées bordée TRAY,  
d'arbres qui soit en Flandre. Cette Vil-  
le, qui est petite & riante, fait un grand  
commerce en Toiles & Linges damassés,  
& contient des Habitans aisés. Ses for-  
tifications sont moins que rien: il y a  
pourtant un Gouverneur, un Comman-  
dant, & tout un Etat-Major. Le pré-  
mier est Mr. de *Devenitz*, Irlandois,  
Maréchal de Camp des Armées de l'Em-  
pereur: l'autre est Mr. *Digson*, Ecoffois;  
il a le Brevet de Colonel, & est un des  
plus honnêtes hommes que je connoisse,  
dont

COUR-  
TRAY.

dont l'unique défaut est d'être peut-être trop honorable. Il m'a fait beaucoup de politesses. Il y a cinq ou six personnes de qualité dans cette Ville ; qui pour s'ennuyer plus commodément, ne reçoivent point de Bourgeois. Le Chapitre de la Collégiale de *Ste. Marie* est composé de bons Prêtres, qui se déchirent les uns les autres, & ne se voyent qu'au Chapitre, où ils ont l'agrément de se beaucoup quereller. Je suis sûr qu'en s'embrassant à la Grand' Messe, ils voudroient par amitié s'étouffer.

MENIN.

J'ai continué de me rendre par une belle Chaussée à MENIN, Place de Barrière appartenant à l'Empereur, avec Garnison Hollandoise. Le Comte de *Nassau-Laleck*, Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de Hollande, en est Gouverneur\*. Il doit avoir fait, avant que de prendre possession de son Gouvernement, (ainsi que tous les Gouverneurs ou Commandans des Places de Barrière) serment de fidélité entre les mains de l'Archiduchesse, à l'Empereur, & ensuite encore aux Etats-Généraux des Maitres. Je ne sai comment il pourroit ajuster cela, en cas que l'Empereur & les Hollandois vinssent à avoir la Guerre. Je croi que ce serment peut

\* [Il est Arrière-petit-fils du Prince *Maurice* & de la Dame de *Malines*.]



peut être mis de pair avec celui que fait le Capitaine du *Bucentaure* à Venise, lorsqu'il conduit ce Bâtiment en mer, de le ramener dans le Port, quelque tems qu'il fasse. *Menin* est une des Places les plus régulièrement fortifiées de la Flandre. Mr. de *Vauban*, qui a eu la conduite des Ouvrages, les regardoit comme son chef-d'œuvre. On prétend cependant, que ces Ouvrages sont trop resserrés & trop petits. Cette Place s'est assez mal défendue, jusques-là que des Officiers m'ont dit qu'il n'y avoit point de brèche. Le Commandant François qui la remit au Duc de *Marlborough*, aiant demandé à fortir par la brèche, on lui répondit qu'on ne le lui conseilloit pas, à moins que d'avoir des échelles: il prit le parti, avec sa Garnison, de fortir par la Porte. Il n'y a d'autre compagnie à *Menin*, que quelques Femmes d'Officiers, & Mdles. de *Laleck*, qui sont des personnes d'un très grand mérite.

LILLE, Capitale de la Flandre Française, est aussi gaie, aussi peuplée, & aussi commerçante, que les Villes de la Flandre Impériale sont languissantes. Elle est grande, belle, & bien fortifiée. Ses rues sont larges, & bien pavées: elle a deux magnifiques Places, & des Edifices sacrés & profanes qui font foi de sa richesse. On y bâtit un nouvel Hôtel de Ville, qui est mal situé; mais qui, lorsqu'il

LILLE.

qu'il sera achevé, aura de la grandeur & de la magnificence. Le Duc de *Boufflers*, dont le Père s'est acquis beaucoup de gloire par la défense vigoureuse qu'il a faite à *Lille*, est Gouverneur de cette Ville & de la Flandre François. C'est un jeune Seigneur beau & bien fait, quoique d'une taille au-dessous de la médiocre. Il s'applique beaucoup au métier de la Guerre, & est d'une très grande espérance. Les Officiers s'en louent beaucoup, & j'en ai entendu dire du bien à tout le monde. Il représente avec dignité, & fait une belle dépense. Je l'ai trouvé extrêmement poli & plein d'attention pour tout le monde, avec un esprit doux & agréable, éloigné de la présomption ordinaire à la jeunesse; en un mot, tel qu'il seroit à souhaiter pour la France que fussent tous les jeunes Seigneurs.

Il y a plusieurs bonnes maisons dans *Lille*, entre autres, celle de Madame de *Mouchi*, ci-devant Dame du Palais & Favorite de feu Madame la Duchesse de *Berri*; celles du Commandant de la Ville & de la Citadelle; & l'Intendance. On trouve dans toutes ces maisons, bonne & nombreuse compagnie. Les Officiers François se produisent beaucoup plus que les nôtres: la subordination finit entre eux, dès qu'il ne s'agit pas du Service. Il y a une bonne Comédie, dans  
une

une assez passable Salle. En Hiver, il y LILLE.  
a beaucoup de Bals; en un mot, on s'y  
sent vivre, on mange ensemble, on joue,  
& on se divertit.

Vous savez que *Louis XIV* conquit  
*Lille* sur les Espagnols. Les Alliés reprir-  
rent cette Place en 1708, après un long  
Siège qui rappelloit le souvenir de celui  
de *Troie*, pour le nombre de Princes &  
de grands Seigneurs qui s'y trouvèrent.  
Le Roi de *Pologne*, le Prince Electoral  
de *Hanover* aujourd'hui Roi de la Gran-  
de-Bretagne, & le feu Landgrave de  
*Hesse-Cassel*, y assistèrent. *Lille* a été ren-  
due à la France par la Paix d'*Utrecht*, &  
cette Couronne en échange a cédé la  
Ville d'*Ypres* avec sa Châtellenie à l'Em-  
pereur.

Le Commerce fleurit extrêmement dans  
cette Ville: toute la Flandre Impériale y  
accourt, à cause du gain qu'il y a à fai-  
re sur la monnoie. Depuis la Paix, el-  
le est fort augmentée & fort embellie:  
il y a peu de Villes qui vaillent mieux.  
Je m'y suis beaucoup plu, & si mes af-  
faires ne m'avoient rappelé en Allema-  
gne, j'y aurois passé encore quelque  
tems.

J'ai repassé par *Gand*, d'où je me suis  
rendu à *Anvers*, surnommée *la marchan-*  
*de*; car vous saurez que presque toutes  
les Villes des Pays-Bas ont des surnoms.  
On dit, Bruxelles *la noble*, *Gand la gran-*

de, Louvain la sage, Malines la gentille,  
Namur la forte, & ainsi du reste.

ANVERS.

ANVERS, anciennement une des plus belles & des plus riches Villes de l'Europe, est située dans une belle & fertile plaine, à la droite de l'*Escaut*. L'Eglise de *Notre-Dame*, qui est la Cathédrale, est un très grand bâtiment, qui mérite d'être vu pour les magnifiques Tableaux dont elle est ornée. La Maison de Ville & l'Eglise des *Jésuites* sont dignes de l'attention d'un Voyageur. Cette Eglise étoit autrefois d'une grande magnificence; elle fut consumée par le feu du Ciel en 1718. Les Révérends Pères *Jésuites* y perdirent un Trésor en Tableaux. Ils ont rebâti, mais avec plus d'économie que n'avoient fait leurs prédécesseurs. On y voit encore de superbes Tableaux de *Rubens*, & deux très magnifiques Chapelles.

Je ne vous dis rien de la fondation d'*Anvers*, de sa Citadelle bâtie par le fameux Duc d'*Albe*, & de tout ce que cette Ville a souffert durant les Guerres civiles de Religion; ces choses sont trop connues.

*Anvers* est extrêmement déchu de ce qu'il étoit. Autrefois c'étoit la Ville la plus commerçante de l'Europe. *Amsterdam* s'est élevé sur ses ruines. Les Villes doivent subir leur destinée, comme toute autre chose. *Anvers* est incomparablement mieux situé qu'*Amsterdam*:

les

les plus gros Vaisseaux y arrivoient autrefois par l'*Escaut* ; mais cette Rivière est à présent barrée par des bâtimens remplis de pierres & autres choses, que les Hollandois, charitables voisins des Pays-Bas, y ont fait couler à fond. Malgré le désastre du Commerce, il y a encore des maisons extrêmement riches. Tous ces opulens Citadins entretiennent des équipages magnifiques, portent des habits galonnés & brodés, & leurs Femmes sont vêtues comme des Princesses. Elles viennent toutes à l'Assemblée, qui commence d'assez bonne heure : on y fait une partie de Quadrille, & puis on va souper chez soi. La promenade des remparts est charmante ; mais on n'y rencontre que des Prêtres, qui font parade d'y dire leur Bréviaire. Il y a un des plus jolis Théâtres qui soit hors de l'Italie, & point de Spectacle. Tout cela, comme vous voyez, n'est pas des plus amusans.

Le Marquis de *Rubi*, Maréchal des Armées de l'Empereur, est Gouverneur d'Anvers. Il devrait demeurer dans la Citadelle ou Château ; mais comme sa maison y est fort délabrée, il en occupe une dans la Ville. Ce Seigneur représente avec dignité. Il est Catalan, & étoit Vice-Roi de *Sardaigne*, lorsque les Espagnols firent la conquête de ce Royaume.

me du tems du Cardinal *Alberoni* \*.

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous puis mander d'*Anvers* ; d'où je me suis rendu à MALINES, jolie Ville, où la Métropole mérite d'être vue. Le Cardinal de *Bossu*, Frère du Prince de *Chimay*, en est Archevêque. C'est le seul Archevêque qui soit dans les Pays-Bas appartenans à la Maison d'*Autriche*. Vous savez que c'est à *Malines* que se tient le Souverain Conseil, ou Parlement. Cela fait qu'on y voit force Procureurs & Avocats, & qu'on y entend parler beaucoup de Chicane. Il y a peu de gens de qualité, & les Assemblées excitent beaucoup à bâiller.

La Chaussée entre *Malines* & *Louvain* est nouvellement faite. Ceux de *Malines* étoient obligés ci-devant, en Hiver, pour éviter les mauvais chemins, de passer par *Bruxelles* ; ce qui étoit un grand détour.

LOUVAIN est une grande Ville, où l'on voit beaucoup d'Etudiens, de Docteurs, de Prêtres, & de Moines. Tout cela n'étant pas trop bonne compagnie pour moi, je n'ai fait que passer tout au tra-

\* [L'Empereur vient de le nommer pour relever le Comte de *Sastago*, Viceroy de Sicile, dans le tems que *D. Carlos*, Roi de Naples, alloit faire une descente en Sicile avec 20 mille hommes, sous les ordres du Comte de *Montemar* Duc de *Bitonto*.]

MALINES.

LOUVAIN.

travers de la Ville. J'avois vu autrefois LOUVAIN.  
 les Eglises, & je connoissois l'esprit tumultueux des habitans, les moins civilisés des Pays-Bas. Un des grands Privilèges de l'Université de *Louvain*, est de nommer à un grand nombre de Bénéfices ; sur quoi elle est actuellement en procès avec plusieurs Evêques des Pays-Bas, qui prétendent disputer ce droit à l'Université, sous prétexte qu'elle nomme à des Cures, des Sujets qui leur sont inconnus, & dont ils ignorent les sentimens. Mr. *Strickland*, Anglois d'origine, & Evêque de *Namur*, doit aller de la part des Evêques, faire décider cette affaire à *Rome*. Je parie bien qu'il ne fera que procurer bien de l'argent à la *Daterie* & à la *Rote*.

Il y a un très beau Pavé depuis *Louvain* jusqu'à *Tirlemont*, Ville assez déserte, & où je ne fai rien de remarquable. Aussi n'ai-je fait que la bruler, & j'ai été coucher à **MASTRICHT**, une des meilleures & des plus fortes Places de l'Europe, appartenant aux Hollandois, à qui l'Espagne l'abandonna par la Paix de *Munster*. L'Armée de France la prit en 1673, en treize jours ; les Alliés la reprirent en cinquante. Elle fut reconnue appartenir aux Hollandois, par la Paix de *Nimègue*. Ils y entretiennent une nombreuse Garnison. Le Prince *Guillaume de Hesse-Cassel*, Frère du Roi de

MASTRICHT.

MAS-  
TRICHT.

Suède, en est Gouverneur ; mais depuis la mort du Landgrave de *Hesse*, le Prince étant chargé de la Régence du Landgraviat, n'est plus à *Mastricht*. C'est une perte pour cette Ville ; il y tenoit une jolie Cour, & y vivoit avec toute la dignité convenable à sa naissance. En son absence, c'est Mr. le Brigadier d'*Amerongen* \*, qui commande dans la Place.

Les promenades de *Mastricht*, sur-tout celle des remparts, sont charmantes. Il y a bonne compagnie à voir, & c'est la Garnison la plus animée qu'aient les Hollandois. La Ville est assez jolie, elle a de belles Places, & les rues sont bien percées. Les Catholiques, ainsi que les Réformés, y ont des Eglises, & vivent dans l'union qui règne dans toutes les Villes de la Hollande. La *Meuse* traverse *Mastricht*. On passe cette Rivière sur un Pont de pierre. On m'a conté pour une vérité, que feu le Maréchal d'*Ouverkerke* étant jeune, sauta à cheval du Pont dans la Rivière, pour prouver l'excès de son amour à Mdlle. de *Feldtbruck*. Il étoit à la portière de son carosse, à lui conter fleurette :

\* [Mr. d'*Amerongen*, d'une des meilleures Familles de la Province d'*Utrecht*, aiant perdu son Frère aîné qui étoit dans la Régence, a quitté le Service, pour prendre sa place dans le Gouvernement.]



te: elle lui dit, que tout ce qu'il lui disoit étoient des sornettes, & qu'elle parieroit avec lui qu'il ne l'aimoit pas assez pour sauter avec son cheval dans la Rivière. La gageure fut faite, & le Comte d'*Ouwwerkerke* la gagna, au risque de sa vie. Il fut assez heureux pour ne point perdre les étriers, & son cheval fut assez bon pour le porter à terre. Après avoir fait ce saut périlleux, il reconnut le caractère de sa Maitresse, & rompit avec elle. La bonne Demoiselle auroit mérité quelque chose de pis.

Je me suis arrêté quelques jours à *Mastricht*. Cette Ville m'a rappelé le souvenir de mon Père, qui y est mort au service de l'Electeur *Frederic de Brandebourg*. J'ai été arroser de mes larmes sa Tombe, qui est dans l'Eglise neuve; c'est le seul devoir que j'ai pu rendre à sa mémoire, la Religion dans laquelle il est mort me défendant d'employer pour lui les prières de Eglise.

La Ville de **LIEGE** est à cinq lieues **LIEGE.** de *Mastricht*. Il y va & il en vient journellement une Barque. Mais de remonter une Rivière aussi rapide que la *Meuse*, & qui en Eté manque souvent d'eau; c'est ce que je ne conseillerai jamais à personne.

La plupart des Antiquaires veulent que *Liège* ait été bâtie par cet *Ambiorix* Roi des *Eburons*, grand ennemi des Romains,

LIEGE.

lequel leur tailla en pièces une Légion commandée par deux Lieutenans de *César*, qui ne vengea pas mal dans la fuite ses Généraux de l'affront qu'ils avoient reçu. Mais que cela soit ainsi, ou non, il est certain que *Liège* est une Ville très ancienne. Elle est grande, & fort peuplée, située dans une agréable Vallée environnée de belles Montagnes, que divers Vallons séparent. Ces Vallons forment des Prairies, par où coulent plusieurs petites Rivières, lesquelles se déchargent dans la *Meuse* qui traverse la Ville, & que l'on passe sur un Pont de pierre. La Cathédrale, dédiée à *S. Lambert*, est célèbre par son Chapitre, qui se trouve composé de Princes, de Cardinaux & de personnes de la première qualité, parmi lesquels on en compte d'une naissance assez commune, qui deviennent Tresfonciers (c'est le titre que prennent les Chanoines) par la voie du Doctorat. Il s'en faut beaucoup que le Chapitre, quelque respectable qu'il puisse être, soit aussi bien composé, que ceux d'Allemagne.

Le Palais du Prince-Evêque est ancien; il a de grandes Salles, mais il est si resserré par de petites rues, que les appartemens en sont peu aérés \*. L'Evêque

\* [ Il a été entièrement brulé, au commencement de cette année 1734. ]

que d'aujourd'hui est le dernier de la LIEGE.  
 Maison de *Bergue*. Il avoit de puissans  
 Compétiteurs, lorsqu'il fut élu; c'étoient  
 l'Electeur de *Cologne*, & le Cardinal de  
*Saxe-Weitz*. Sa bonne fortune prévalut :  
 il ne s'attendoit pas lui-même à être élu.  
 Je ne sai si le Chapitre est bien content  
 de lui, mais le Peuple l'est beaucoup. Il  
 gouverne avec douceur & sagesse; il est  
 fort juste, & pardonne rarement au cri-  
 me; bon d'ailleurs, mais d'assez difficile  
 accès; fort rangé dans ses affaires; fai-  
 sant des charités, qui peut-être ne sont  
 pas toujours distribuées selon ses inten-  
 tions. Il a eu longtems un Capucin pour  
 Confesseur. Ce bon Père dirigeoit tout,  
 & on l'accusoit d'aimer un peu trop ses  
 confrères, à qui il faisoit enfreindre le  
 vœu de pauvreté. Il est mort, ce Mi-  
 nistre Capucin, sans être autrement re-  
 gretté des Domestiques du Prince. Sa  
 Charge de Confesseur a été remplie par  
 un autre Capucin, mais dont l'autorité  
 est plus bornée.

Le Prince mène une vie assez privée.  
 Il est huit mois de l'année à *Serai*, Mai-  
 son de plaisance à une petite lieue de  
*Liège*, sur les bords de la *Meuse* du côté  
 d'*Huy*. Il n'a ordinairement avec lui que  
 son Confesseur, son Capitaine des Gar-  
 des, & un Gentilhomme de la Chambre.  
 Sa table est plus délicate que somptueuse;  
 ses livrées sont fort modestes; ses Gar-  
 des

LIEGE,

des en petit nombre, & assez uniment habillés. Il a levé un Régiment aux Gardes, dont le Comte de *Beaufort*, Frère du Gouverneur de *Charleroy*, est Colonel. Ce Régiment est logé dans les anciennes Casernes de la Citadelle, autrefois très considérable, mais entièrement ruinée & démolie depuis le dernier Siègè, par lequel Mylord *Marlborough* fit la conquête de cette Place. Il est dit dans le Traité de Paix, que la Citadelle de *Liège* ne pourra être rétablie.

Vous savez que le Siègè Episcopal de *Liège* étoit autrefois à *Tongres*, dont on dit que *Materne*, envoyé par *S. Pierre*, fut le premier Evêque. Ses Successeurs transférèrent le Siègè Episcopal à *Maftricht*, & de là ils le transportèrent à *Liège*.

Un amateur de peintures trouve à se satisfaire dans les Eglises de cette Ville; il y en a de très magnifiques. Les Eglises en général sont très belles; on les a presque toutes réparées, depuis quelques années. Celle de *S. Paul* seroit admirée dans *Rome* même. Le Service Divin s'y fait avec beaucoup de régularité, & on ne peut qu'en être édifié. On observe par-tout le Rit Romain.

Les plaisirs de *Liège* consistent beaucoup à boire. Il y a peu de société parmi les Femmes, & les Hommes sont beaucoup au Cabaret. On y a de bon  
Vin

Vin de *Bar* & de *Bourgogne*, & de la *LIEGE*.  
 Bière encore meilleure ; l'un & l'autre n'étant pas bien chers, les Liégeois s'en donnent à cœur joie. Comme ils ont d'ailleurs la tête fort chaude, & qu'ils sont grands parleurs, railleurs & médifans, il arrive que leurs festins ou assemblées finissent souvent comme les Comédies Italiennes. On accuse les Liégeois d'être peu sincères, & on les appelle *les Italiens des Pays-Bas*. Ils font un grand Commerce, avec aussi peu de bonne-foi qu'ailleurs. Ils sont ivrognes, querelleurs, & vindicatifs. Toute sorte de vengeance leur paroît bonne. Ils aiment les Procès & la Chicane. Le Pays de *Liège* seul fournit plus d'occupation à la Chambre de *Wetzlar*, que tout l'Empire ensemble. J'avoue que de toutes les Nations que j'ai pratiquées, il n'y en a point pour qui j'aye moins d'estime, & ce sera toujours celle avec laquelle je lierai le moins de société. J'estimerai toujours les honnêtes-gens qu'il peut y avoir, & je suis persuadé qu'il y en a ; je n'entre point dans le détail : je ne parle que du gros des Liégeois, qui m'ont paru tels que je vous les dépeins. Si je leur fais tort, je leur en demande pardon. Un autre en concevra telle idée qu'il lui plaira : je serai charmé qu'on leur trouve du mérite.

Le Pays de Liège est fertile & abondant

LIEGE.

dant en toutes choses , excepté en Vin & en Huile , qu'il faut tirer des Etrangers. On y trouve des Mines de Fer & de Plomb , des Carrières de Marbre , & de la Houille , qui est une terre propre à bruler , & le chauffage ordinaire : mais chauffage très desagréable à cause de la mauvaise odeur , qui surpasse infiniment celle du Charbon d'Angleterre , & qui rend *Liège* en Hiver aussi noir & aussi sombre que *Londres*.

L'Evêque est Seigneur de tout le Pays: il a pourtant ses Etats , qui ne sont pas toujours de l'avis du Prince. On compte dans le Pays cinquante Baronies , grand nombre d'Abbayes , plus de vingt Villes fermées , & près de quinze-cens Villages. Cette Principauté est sujette de l'Empire.

Je compte de partir d'ici demain , & d'aller coucher à *Spa* , où j'espère de me réjouir. Faites-en autant , & croyez-moi toujours , &c.

A Liège , ce 28 de Juin 1732.

LET-



## L E T T R E XLVI.

M O N S I E U R ,

**L**E chemin de *Liège* à *SPA* est très *SPA.*  
 defagréable; & en vérité, cet En-  
 droit ne mérite pas la peine d'y aller. Je  
 parle pour ceux qui n'ont pas besoin de  
 prendre les Eaux; car je ne veux pas me  
 brouiller avec les Anglois, qui négligent  
 les meilleures Eaux du monde qu'ils ont  
 à *Bath* & à *Tunbridge*, pour venir pren-  
 dre celles de *Spa*. Il y a plusieurs Fon-  
 taines, que les Médecins du Lieu ajus-  
 tent à tous maux. Celle du *Pouhon*, qui  
 est au milieu de la Place de *Spa*, est  
 bonne pour la Gravelle, la Sciatique, &  
 enfin pour toutes choses, excepté pour  
 l'Estomac: mais en revanche, cette par-  
 tie du Corps humain peut être rétablie  
 par l'Eau de la *Geronstere*, qu'il faut aller  
 prendre tous les matins à trois quarts de  
 lieue de *Spa*, dans un petit Bois où l'on  
 a bâti une méchante Cabane, pour que  
 les Buveurs puissent se mettre à couvert  
 de la pluie. Mais si la *Geronstere* est  
 bonne pour l'Estomac, elle ne vaut rien  
 pour la Poitrine: il faut aller alors à une  
 autre Fontaine, dont j'ai oublié le nom.

Les

SPA. Les Médecins & les Habitans de *Spa* pré-  
 chent fort, qu'il faut continuer de boire  
 au moins six semaines de suite. Les bon-  
 nes gens consultent plus leurs intérêts,  
 que la santé des Etrangers. Les Anglois  
 suivent assez ces préceptes, & vont mê-  
 me au-delà. J'ai connu un jeune Irlan-  
 dois, qui depuis trois ans s'imagine d'être  
 malade, & prend sans discontinuer les  
 Eaux de *Spa*. Il a voulu me persuader  
 qu'il seroit mort sans cela. Il prétendoit  
 souffrir de grands maux de reins; cepen-  
 dant, il avoit fort bon visage, mangeoit  
 beaucoup, dormoit bien, & dançoit com-  
 me un perdu. Pendant que j'ai été à *Spa*,  
 je me suis cru à *Londres*: il y avoit dix  
 Anglois pour un autre Etranger. Je croi  
 que cette Nation a fait une Conspiration  
 d'enlever *Spa* à l'Evêque de Liège. J'ai  
 été charmé d'y renouveler connoissance  
 avec des personnes de naissance, que j'a-  
 vois connus à *Londres*. Quoique je  
 sois extrêmement prévenu pour l'Angle-  
 terre & pour les Anglois, je ne puis  
 m'empêcher de convenir avec beau-  
 coup d'autres, qu'ils sont plus aimables  
 & plus sociables hors de leur Pays, que  
 chez eux.

LIM-  
BOURG.

En venant de *Spa* à *Aix-la-Chapelle*,  
 j'ai passé à LIMBOURG, Ville Capi-  
 tale du Duché de ce nom, & en vérité,  
 la plus affreuse Capitale de l'Univers.  
 Elle est sur une Montagne presque iso-  
 lée,



lée, & dans une des plus defagréables situations qu'on puisse s'imaginer. Elle étoit autrefois fortifiée, mais elle a été démantelée. Il y a pourtant trois-cens Invalides qui font la garde, par manière d'acquit. Tout ce Pays paroît être fort misérable; cependant on m'a assuré que les Habitans y étoient fort aifés. Ils ont quantité de Bestiaux, font beaucoup de Fromage, & fabriquent d'assez bons Draps, dont il se fait un grand débit dans les Pays-Bas & à la Foire de *Francfort*, où il s'en vend une infinité de pièces qu'on fait passer pour Draps de *Hollande* & même d'*Angleterre*. Les quatre lieues de *Limbourg* à *Aix-la-Chapelle* sont très defagréables à faire en Chaise, à cause des pierres & des Montagnes.

AIX-LA-CHAPELLE, Ville Impériale, doit sa fondation à *Charlemagne*. Ce Monarque y établit le Siège de son Empire, & l'on prétend que la Maison de Ville faisoit autrefois partie de son Palais. Cette Ville est marquée par la Bulle d'Or, pour le Lieu du Couronnement des Empereurs. *Charlemagne* y fit couronner son Fils *Louis le Pieux*, par *Hildebolde* Archevêque de *Cologne*; & depuis il y a eu trente-six Empereurs couronnés dans *Aix*. Ceux qui ont été sacrés ailleurs, ont toujours donné des Reverfaux à la Ville d'*Aix*, & au Chapitre Royal de l'Eglise *Notre-Dame*, que

AIX-LA-  
CHAPEL-  
LÉ.

cette cérémonie faite hors de leur Ville & de leur Eglise ne leur porteroit aucun préjudice.

Les Annales d'*Aix*, entre plusieurs évènements miraculeux, rapportent que pendant la Cérémonie du Sacre de *Rodolphe I.* il parut une grande Croix lumineuse au-dessus de l'Eglise de *Notre - Dame*, pour marquer que Dieu approuvoit l'élection que les Electeurs avoient faite de ce Prince, sur le conseil que leur en donna *Albert le Grand*, de l'Ordre de *S. Dominique*, Evêque de *Ratisbonne*, & Confesseur de *Rodolphe*. Les Electeurs voulant prêter le Serment de fidélité selon l'ancienne coutume à *Rodolphe*, le Sceptre qu'ils devoient toucher ne se trouva point. *Rodolphe*, qui ne jugeoit pas cette Cérémonie absolument inutile, prit un Crucifix de l'Autel: *Voyez*, (dit-il aux Electeurs qui environnoient le Siège de *Charlemagne* dans lequel *Rodolphe* étoit assis) *Voyez le Signe par lequel nous & tout le Monde avons été rachetés; nous nous en servons au-lieu de Sceptre*. Là-dessus aiant baisé le Crucifix avec une tendre dévotion, les Princes & Electeurs en furent tellement touchés, que sans attendre le Sceptre, ils prêtèrent le Serment & l'Homage à mains croisées. J'oubliois de vous dire, que la Croix qui parut au Ciel, pendant que ceci se passoit dans l'Eglise, de blanche qu'elle étoit, devint

devint rouge comme du sang; ce qui aiant été rapporté à l'Empereur Rodolphe, il dit: *Si Dieu me laisse la vie, je passerai dans les pays d'Outre-mer, & j'y sacrifierai mon sang pour mes péchés à l'honneur de mon Sauveur Jesus-Christ.* Apparemment cet Empereur ne vécut point assez pour exécuter sa sainte résolution; car l'Histoire ne dit pas qu'il ait jamais passé la Mer. Mais elle rapporte, que ce Prince étant encore Comte de Hapsbourg, rencontra un Prêtre dans une campagne, marchant à pied & portant le Viatique à un malade Rodolphe, plein de dévotion pour le Saint Sacrement de l'Autel, descendit de cheval & y fit monter le Prêtre, disant, *qu'il ne seroit pas dit que celui qui portoit le Sauveur du Monde, iroit à pied, tandis que lui Rodolphe seroit à cheval.* Le Prêtre, touché du zèle du Prince, & inspiré de Dieu, lui prédit qu'il seroit élu Empereur, & que sa Postérité parviendroit au comble de la gloire. L'évènement a répondu à la prédiction: Dieu a tellement béni la Maison de Rodolphe qui porte aujourd'hui le titre de *Maison d'Autriche*, que depuis lui, le Sceptre Impérial n'en est pas sorti; Charles VI étant le quinzième Empereur, outre sept Rois des Romains, qui descendent sans interruption de la Ligne Rodolphine.

AIX LA-  
CHAPEL-  
LE.

L'Eglise de Notre-Dame est très an-

AIX-LA-  
CHAPEL-  
LÈ.

cienne. Le Pape *S. Léon III* la consacra en présence de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit assisté d'autant d'Evêques, qu'il y a de jours dans l'an, savoir de 365, dont il y en avoit sans doute beaucoup *in partibus*. Il arriva encore à cette Consécration, une chose surprenante, & tout extraordinaire, que vous croirez si vous voulez. C'est que Dieu voulant satisfaire entièrement au desir de *Charlemagne*, pour accomplir le nombre susdit des Evêques, dont il en manquoit deux, permit que *S. Monulphe* & *S. Gondulphe* Evêques de *Tongres*, qui tous deux étoient morts depuis longtems & ensevelis en l'Eglise de *S. Servais* à *Mastricht*, comparurent visiblement à la solennité de cette Consécration, & disparurent après avoir reçu la bénédiction Papale. Il me paroît, sans vouloir pénétrer dans ce mystère, que si ces deux Evêques étoient réellement Saints, c'étoit à eux à donner la bénédiction au Pape, comme étant plus anciens Saints que le *S. Père*. Cependant, vous ne sauriez douter de la vérité de l'Histoire, car j'ai vu dans la voûte de l'Eglise de *S. Servais* à *Mastricht*, un Tableau qui la représente. On y voit un Ange tenant un Ecriteau en Langue *Brabançonne*, qui signifie en François, *Monulphe & Gondulphe, levez-vous, & rendez-vous à la Consécration de l'Eglise d'Aix.*

d'Aix. Sur leur Tombeau se trouvent ces Vers Latins :

AIX-LA-  
CHAPEL-  
LE.

*Excitur hâc arcâ Monulphus , Aquisque  
dicato*

*Gondulphus Templo se reddit uterque Hie-  
rarcha.*

Après des témoignages si authentiques d'une Histoire si extraordinaire, il faut être bien incrédule pour n'y point ajouter foi. Je ne cesserois pas, si je vous nommois toutes les précieuses Reliques qui sont dans l'Eglise *Notre-Dame*, dont vous savez que l'Empereur est Chanoine-né. Les grandes Reliques ne se montrent que tous les sept ans, du haut d'un Clocher. Il vient alors des Pèlerins de tous côtés, mais particulièrement de la Hongrie. Ces pauvres gens n'ont la consolation de voir ces choses que de fort loin. La Ville d'*Aix* les régale, & la plupart s'en retournent sans pouvoir dire ce qu'ils ont vu. La première & la plus ancienne Relique est la Chemise qu'avoit la Sainte Vierge, lorsqu'elle enfanta Notre Seigneur. A chaque fois qu'on montre de ces Reliques, un Prêtre fait une Proclamation, par laquelle il annonce au peuple la Relique qui doit lui être montrée. Voici la formule d'une de ces Proclamations.

## A la première Relique.

*On vous montrera le linge, le saint vêtement, duquel la Sainte Vierge Marie de Dieu étoit vêtue en la nuit de la sainte Nativité de Notre Seigneur, lorsqu'elle enfanta Jésus-Christ, vrai Dieu & vrai homme; c'est pourquoi, prions Dieu que nous puissions regarder cette sainte Relique d'une telle manière, que l'honneur & la gloire de Dieu en soit augmentée, & que nous puissions obtenir sa grace & sa sainte bénédiction.*

Les autres Proclamations sont dans le goût de celle-ci. Mais c'est assez vous entretenir de Reliques.

On conserve aussi dans l'Eglise d'Aix de très grandes richesses, consistant en Vases d'or & de vermeil, en Chapes brodées de perles, & autres Ornaments sacrés très riches. On y voit le Siège Royal sur lequel Charlemagne a été assis dans son Tombeau 325 ans. Il est de marbre blanc, non poli, parce qu'il a été couvert de plaques d'or. Je ne sais ce qu'elles sont devenues. C'est sur ce Siège, que le Roi des Romains va s'asseoir d'abord qu'il est sacré; & où les Electeurs & le Chapitre de l'Eglise lui vont faire les premières révérences, en qualité de Roi des Romains. Le Maître-Autel & la Chaire

re font couverts de plaques d'or garnies de plusieurs pierres de grand prix, surtout d'une pierre d'Agate d'une grosseur extraordinaire: le tout donné par *S. Henri de Bavière*, second Empereur des Romains de ce nom. Ma Lettre devien-droit un volume, si je vous détaillois toutes les autres richesses de cette Eglise.

AIX LA-  
CHAPEL-  
LE.

Mrs. d'*Aix* s'étant flattés d'avoir chez eux le Congrès qui a été ensuite à *Soissons*, ont fait réparer leur Hôtel de Ville, de sorte qu'il est aujourd'hui un des plus beaux de l'Allemagne. On a aussi bâti de nouveaux Bains, très propres & très commodes. Ce bâtiment est d'une belle apparence. *Aix* est en tout une fort jolie Ville, & hors de la Saison même des Eaux, il y a fort bonne compagnie. Il ne faut pas y chercher des plaisirs bien bruyans; mais on y trouve une bonne Société. Les maisons de Madame la Comtesse de *Golstein* & du Baron de *Dobelsstein*, sont d'une grande ressource. Le dernier est un Cavalier de mérite & de naissance, Fils d'un Père qui étoit Officier-Général au service de l'Electeur de Cologne *Joseph-Clement*; & qui dans la dernière guerre, aiant servi en France, y avoit acquis de la réputation. Il m'honoroit de son amitié, & je vénere sa mémoire.

De tous les Endroits où l'on prend les Eaux, il n'y en a point où l'on soit plus

AIX-LA-  
CHAPEL-  
LE.

agréablement qu'à *Aix*. On y est parfaitement bien logé & nourri. Il y a la maison de *Bougy* près de la *Fontaine*, où le feu Roi de *Dannemarck*, la Reine, la Princesse, & toute leur Suite ont été commodément logés. Cette maison est très bien meublée, & appartient à de fort honnêtes gens. C'est eux qui pendant la Saison tiennent les Assemblées & donnent de Bal, dans une parfaitement belle Salle.

JULIERS.

D'*Aix-la-Chapelle* je suis venu dans moins d'un jour à *Cologne*. A une Montagne près, que l'on monte au fortir d'*Aix*, le chemin est fort uni, & le pays fort plat. J'ai passé par *JULIERS*, Capitale du Duché de ce nom: elle est située sur la petite Rivière de *Roer*, qui est fort sujette à se déborder. Plusieurs Auteurs veulent que *Jules-César* ait fait bâtir cette Ville; d'autres en attribuent la fondation à *Drusus*. Quoi qu'il en soit, elle ne fait honneur ni à l'un ni à l'autre. On ne peut pas dire qu'il y ait un seul Edifice. Les fortifications m'ont paru assez négligées. Le Château ou Citadelle, que je n'ai vu que de loin, doit être en meilleur état. L'Electeur Palatin y entretient une bonne Garnison; c'est le Général *Maxhausen* qui commande dans la Place. Je croi que sa maison est l'unique de *Juliers*. La Religion Catholique est seule exercée dans la Ville; les Habitans Réformés ou Luthériens ont leur Chapelle sur



le glaciſ de la Place. Il ſe pourroit aiſément que dans peu ils auront des Eglifſes dans la Ville même : il ne faut que la mort de l'Electeur *Palatin* ; ſuivant les apparences , le Roi de *Pruffe* ne laiffera pas échaper un Pays ſur lequel il a de ſi juſtes prétentions. JULIERS.

COLOGNE eſt la plus grande Ville de l'Allemagne, & la plus triſte de l'Europe. On n'y entend que ſonner des cloches, on n'y voit que des Prêtres, des Moines, & des Etudians, dont beaucoup demandent l'aumône en chantant. Ceux de *Cologne* ſe vantent qu'*Agrippine* Mère de *Néron* y eſt née, & que cette Princeſſe aiant voulu donner à cette Ville des preuves éclatantes de ſa bienveillance & de ſa libéralité, en avoit augmenté conſidérablement le circuit, & l'avoit peuplée d'une Colonie de *Vétérans*. Il ſeroit à ſouhaiter que cette Impératrice vécût encore, & qu'elle penſât à peupler *Cologne*, où il y a plus de maiſons que de familles. Il faut qu'un bourgeois ſoit bien mal dans ſes affaires, s'il n'occupe pas une maiſon entière. COLOGNE.

Si la quantité d'Eglifſes rendoit les habitans d'une Ville ſaints, ceux de *Cologne* le ſeroient plus que gens du monde. On y compte autant d'Eglifſes ou Chapelles, que de jours en l'année. Parmi ces Temples, la Métropole dédiée à l'Apôtre *S. Pierre*, eſt le plus conſidérable. Ce ſe-

roit un des plus grands & plus magnifiques Edifices de l'Europe, s'il étoit achevé; mais dans l'état où il est, il ne fait pas trop d'honneur à son Chapitre, le plus illustre de l'Allemagne. Les Chanoines sont tous Princes ou Comtes-nés de l'Empire, & doivent prouver seize Quartiers. Il y a aussi des Chanoines Docteurs; mais ceux-là ne sont proprement que les Gens d'affaires du Chapitre. On voit dans une Chapelle derrière le Chœur, les Corps des *Trois Rois*, qui ont été portés à *Cologne*. La porte par où ils sont entrés dans la Ville, est du côté du Rhin: elle fut murée d'abord après que ces saintes Reliques y eurent passé, afin que rien ne la profanât. Les Images des *Trois Rois* sont peintes au dessus. Les habitans de *Cologne* ont une dévotion extraordinaire envers ces Reliques. Je croi qu'il ne seroit pas bon dans une assemblée de Bourgeois, de s'aviser d'en révoquer en doute l'authenticité.

Les personnes de qualité & les honnêtes-gens sont polis à *Cologne*, comme ailleurs; mais le Peuple y est extrêmement grossier. Il y a des Familles Patriciennes fort anciennes, & qui font voir aussi clairement qu'elles descendent des anciens *Romains*, que le Duc de *Vantadour* en France a prouvé qu'il est parent de la Sainte Vierge.

La Ville est gouvernée par un Sénat.  
Elle

Elle est Libre & Impériale: cependant COLO-  
GNE. l'Electeur de *Cologne* y exerce la Haute-Justice, & tient pour cet effet un Grand-Justicier, ou Lieutenant-criminel, qui ne dépend nullement des Magistrats. Les principales Charges sont distribuées entre les Patriciens, qui se tiennent renfermés chez eux & fuyent la Noblesse, comme tous les Patriciens d'Allemagne. Il y a très peu de maisons de qualité, à proportion de la grandeur de la Ville. Les Seigneurs du Chapitre sont tout l'agrément de *Cologne*, & font honneur aux Etrangers; mais ils sont la plupart peu dans cette Ville: aussi-tôt que leur résidence est faite, ils vont chez eux, ou dans les autres Lieux où ils sont Prébendiers. Il y a des Marchands riches, qui se nourrissent bien, & qui boivent encore mieux. Peut-être se réjouissent-ils: je ne les ai pas pratiqués; vous savez que notre fierté Germanique ne nous permet pas de nous abaisser jusqu'à eux.

Il y a encore beaucoup de choses curieuses à voir dans cette Ville, entre autres, la maison où les Chevaux monterent d'eux-mêmes au grenier, pour convaincre un Homme que sa Femme qui étoit enterrée la veille, n'étoit pas morte. Vous trouverez cette Histoire dans les Lettres de *Misson*. J'ai vu la maison où l'infortunée Reine de France *Marie de Medicis* a logé, pendant le tems qu'elle a de-

COLO-  
GNE.

demeuré ici, où elle est morte dans une situation assez triste, pour servir d'exemple à l'Univers, de la fragilité des grandeurs humaines. L'ingrat Cardinal de *Richelieu* qu'elle avoit comblé de biens & d'honneurs, non content de la bannir du Royaume, la laissoit manquer de tout. Il rendit la Reine une Martyre de souffrances & de douleur, tandis qu'il vivoit dans le luxe de la plus haute fortune. Le Cardinal *Mazarin*, son Successeur dans le Ministère, vint aussi se retirer dans cette Ville, pendant que toute la France étoit conjurée contre lui : mais il eut la gloire de la foumettre.

Je ne vous dirai pas les revenus de la Ville, parce que je n'ai vu personne qui ait pu me donner le moindre éclaircissement là-dessus. Elle entretient quelques Compagnies d'assez mauvais Soldats, qui font la garde aux Portes, à la Maison de Ville, & qui visitent fort insolemment les coffres de ceux qui arrivent. Ce qui est assurément la plus grande des incommodités : puisque pour deux-cens pas qu'on a à faire pour arriver à l'Auberge, il faut faire détacher les Valises, que l'on fouille & que l'on met tout sans dessus dessous. Vous êtes obligé de remettre les choses en ordre; & ceux qui ont tout mis en confusion, ont encore l'effronterie de vous demander pour boire.

Dans

Dans d'autres Villes, un Commis vous COLO-  
GNE. accompagne chez vous, & vous lui faites voir ce que vous avez. Mais les Villes Impériales veulent toujours quelque chose de particulier ; & ordinairement cela va directement contre leur propre intérêt, & est toujours opposé à la commodité du Public.

Il y a des Protestans établis ici ; & ce ne sont pas les moins riches de la Ville. Ils vont à l'Eglise à *Mulheim*, Bourg du Pays de *Berg*, à une demi-lieue d'ici.

Je parts demain pour *Bonn*, où l'on attend l'Electeur à toute heure. Il vient de *Mergentabl*, où il a été élu Grand-Maitre de l'*Ordre Teutonique* \*, quoique le  
Pape

\* [Il a succédé à *François-Louis de Neubourg* Electeur de Maience, élu Grand-Maitre le 12 Juillet 1694, à la place de son Frère *Lonis-Antoine de Neubourg* ; & il est le quatorzième Grand-Maitre depuis la défection de la Prusse qui étoit ci-devant le Siège de cet Ordre, lequel subsiste depuis l'an 1190, qu'il fut institué dans la Terre-Sainte par *Henri* Roi de Jérusalem. Un Duc de *Mazovie* ayant attiré chez lui *Herman de Saltza* quatrième Grand-Maitre du nouvel Ordre, élu en 1210, il lui donna & à ses Chevaliers des Terres sur les frontières de la Prusse, dont les habitans, qui étoient Païens, causoient beaucoup de maux à ses Sujets, & il promit de leur laisser toutes les Terres qu'ils conqueroient sur ces Peuples ; ce que l'Empereur & le Pape confirmèrent. Avant l'an 1250, ils s'étoient emparés de la Prusse, de la Courlande & d'une partie de la Livonie, en massacrant tous les Païens qui refusoient de se faire Chrétiens. Les Chevaliers Teutons ayant été chassés de la Terre Sainte par la prise d'*Acre*, vinrent établir la principale Maison de leur Ordre à *Marpurg*, au commencement du  
XIV.

COLO-  
GNE.

Pape ait témoigné ne voir pas avec plaisir qu'il eût encore d'autres Bénéfices. C'est en effet le sixième que possède l'Electeur; je croi que le septième ne lui échapera pas. Le moindre de tous est de cent-mille écus de rente. Il me semble que l'abus ne consiste pas dans la pluralité des Bénéfices, mais dans l'usage qu'on en fait. Or c'est sur quoi on ne peut que louer

XIV. Siècle; d'où ils la transférèrent à *Mariembourg* en Prusse. L'Ordre fit de si rapides progrès, qu'au commencement du Siècle suivant il fut en état d'opposer à *Jagellon* Roi de Pologne une Armée de 83 mille hommes, que ce Prince tailla en pièces en 1410. Depuis ce tems-là, l'Ordre ne fut guère en paix; il eut toujours des démêlés ou avec les Polonois, ou avec les Lithuaniens, ou avec les Russiens, ou avec ses propres Sujets; jusqu'à ce qu'il fut obligé de faire une Paix honteuse en 1446, avec *Casimir* Roi de Pologne. Les Grands-Maitres depuis ce tems-là jusqu'en 1510, qu'*Albert de Brandebourg* fut élu Grand-Maitre ne purent réparer leurs pertes. Celui-ci aiant embrassé la Religion Protestante, traita en 1525 avec le Roi de Pologne, à qui il cèda toute la Prusse, à condition de tenir de lui en Fief ce qu'on nomma depuis la *Prusse Ducale*, ou la *Prusse Brandebourgeoise*, qui forme aujourd'hui le Royaume de Prusse; le reste fut incorporé à la Pologne, & forme les Palatinats de *Culm*, de *Mariembourg* &c. C'est ainsi que les Chevaliers Teutons furent obligés de se retirer en Allemagne, où leur Ordre est partagé en 12 Provinces. Chacune de ces Provinces a ses Commanderies particulières, & leur plus ancien Commandeur se nomme Commandeur Provincial: ces douze Commandeurs, qui dépendent du Grand-Maitre, ont droit de l'élire. *Mariembourg* en Franconie est la Résidence du Grand-Maitre, qui a environ 20 mille écus de revenu. On prétend que l'Ordre ne désespère pas encore de recouvrer quelque jour les Etats qu'il a perdus.]

louer l'Electeur. Je vous manderai comment j'aurai trouvé la Cour de ce Prince. Je suis toujours avec une très parfaite considération, &c.

A Cologne, ce 23 de Juillet 1732.



## LET T R E XLVII.

M O N S I E U R,

C O M M E je suis arrivé à B O N N deux BONN. jours avant le retour de la Cour, j'ai eu tout le tems de m'y promener. Cette Ville est située sur le Rhin, à cinq lieues de *Cologne*, d'où l'on s'y rend par un des plus beaux chemins du monde, bien pavé & planté d'arbres, traversant une grande & fertile plaine, entourée de côteaux chargés de vignes & de bois. Cette Ville est fort ancienne. *Florus* nous apprend que *Drusus* en est le Fondateur. Les Savans assurent qu'elle est l'*Ara Ubiorum* des Anciens, dont parle *Tacite*. Quoi qu'il en soit, *Bonn* n'a pas le moindre Monument qui se ressente de la magnificence Romaine ; c'est aujourd'hui une petite Ville, qui cesse d'être quelque chose dès que la Cour n'y est pas. Elle étoit autrefois très bien fortifiée, & a essuyé

BONN.

effuyé plusieurs Sièges, entre autres en 1689, par *Frederic* Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse. Il le fit à la tête de ses Troupes, de celles de Munster & de Hollande, & y perdit beaucoup de monde. Ses Grands Mousquetaires, tous Gentilshommes François Religionnaires, s'y distinguèrent infiniment. Ces gens, nouvellement sortis de France, étoient animés de haine & de vengeance contre *Louis XIV*, qui par la révocation de l'Edit de Nantes les avoit réduits à abandonner leur Patrie. Ils firent des prodiges de valeur, & ne se lassèrent point de combattre. Tout François Catholique leur étoit odieux. *S. Bonnet* leur Commandant, homme de courage & de naissance, fut tué en montant à l'Assaut en Volontaire. Cet Officier croyoit qu'on lui avoit fait un passe-droit, de ne le pas commander pour l'Assaut: il en fit ses plaintes à l'Electeur, qui lui répondit, qu'il favoit très bien que cela lui étoit dû, mais qu'il croyoit devoir ménager un Officier pour lequel il avoit beaucoup d'estime. *S. Bonnet* dit qu'il ne croyoit pas pouvoir rester en arrière sans se deshonoré, & qu'il demandoit en grace à S. A. E. de trouver bon qu'il ne perdît point une occasion qui lui procureroit sans doute l'honneur de lui témoigner son zèle. L'Electeur repliqua, qu'absolument il lui ordonnoit de ne point

pen-



penfer à combattre, & de demeurer auprès de fa personne. *S. Bonnet*, avide de gloire, peut-être entraîné par fa destinée, n'obéit point, & reçut un coup de mousquet dont il mourut deux jours après, fort regretté de son Maître & de toute l'Armée.

Pendant ce Siège, *Bonn* fut réduit en un tas de pierres; il n'y resta presque pas une maison sur pied. Le Baron d'*Afeldt*, qui y commandoit pour *Louis XIV*, fit une très belle défense, & soutint un Blocus de deux mois, & vingt-sept jours de tranchée ouverte. Cette Ville fut encore assiégée en 1703, par Mylord-Duc de *Marlborough*, qui réduisit le Marquis d'*Alègre* \* aujourd'hui Maréchal de France, à capituler au bout de onze jours. Par la Paix d'*Utrecht*, il avoit été arrêté que les Hollandois conserveroient Garnison dans *Bonn*; mais l'Electeur *Joseph-Clément*, peu de tems après son rétablissement, trouva le moyen de les déloger, & de demeurer, comme il étoit bien juste, maître chez lui.

Ce même Prince, à son retour de France, trouva sa Capitale dans un triste état; beaucoup de maisons, détruites dans le dernier Siège, n'étoient point encore relevées; son propre Palais étoit ruiné. Il entreprit de tout rétablir; & en effet,

\* [Il est mort.]

NONN.

en peu d'années il a non seulement fait relever les mazures, mais il a aussi fait construire nombre de maisons nouvelles, & a fait bâtir un Palais de grande apparence, & qui auroit été un des Edifices les plus considérables de l'Allemagne, s'il avoit été conduit à sa perfection. Le Corps du bâtiment, qui est achevé, contient de vastes Apartemens ménagés avec art, richement décorés & superbement meublés. Les Tapisseries dont la Chapelle est ornée aux grandes Fêtes, méritent d'être considérées; elles représentent en douze grandes pièces, l'Histoire de la Nativité de Notre-Seigneur, sur des Dessesins admirables. Ces morceaux peuvent passer pour des chefs-d'œuvres des Gobelins, où l'Electeur *Joseph-Clément* les a fait faire.

La principale Eglise de cette Ville a de la grandeur. Elle fut fondée [dit-on] par *Ste. Hélène* Mère de l'Empereur *Constantin*, en l'honneur des Saints Martyrs *Cassius Florus* & *Malusius*, Soldats d'une Légion Romaine. La Statue de cette Princeesse est placée à l'extrémité de la Nef; elle est de cuivre jaune. La Sainte est représentée à genoux, adorant la Croix, qu'elle soutient de la main gauche. Elle est dans une attitude fort noble, & cette Statue seroit certainement estimée, si elle étoit dans quelque Eglise de Rome.

Bien

Bien que l'Electeur ait tous les agré- BONN.  
mens desirables à *Bonn*, il est néanmoins  
plus souvent à *Brubl*, Maison qu'il a fait  
bâtir à trois lieues de cette Ville. Quoi-  
que ce Château ne soit pas des plus é-  
tendus, il a de très beaux Apartemens,  
ornés de tout ce que le bon-gôût & la  
magnificence peuvent produire de plus  
parfait. L'Electeur y fait travailler à des  
Jardins, qui, à en juger par leur com-  
mencement, seront des plus superbes  
lorsqu'ils seront achevés.

Le feu Electeur avoit fait élever un  
Château à un quart de lieue de *Bonn*,  
près d'un Village nommé *Popelsdorff*. Il  
étoit bâti en forme de Cirque, d'une  
Architecture toute particulière. Il a plu  
à l'Electeur règnant de le faire démolir en  
partie, & d'employer les matériaux aux  
travaux de *Brubl*. Près de *Popelsdorff* est  
le Jardin de la Pepinière, qui est très  
bien distribué & fort proprement entre-  
tenu.

Toutes ces maisons servent d'embellif-  
sement aux environs de *Bonn*, qui sans  
cela est déjà dans une très agréable situa-  
tion. Je m'y plairois incomparablement  
mieux qu'à *Cologne*. La première s'em-  
bellit journellement, tandis que l'autre  
dépérit. Je me suis beaucoup promené,  
en attendant le retour de l'Electeur. Ce  
Prince est enfin arrivé, avec le Duc *Fer-*  
*dinand* son Frère. Il a été reçu au bruit

BONN.

du canon, & complimenté par tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction; sur son retour, & sur sa promotion à la Grand'Maitrise de l'Ordre Teutonique. Le lendemain il y a eu *Gala* à la Cour. L'Electeur étoit habillé en Séculier, & portoit l'épée. Tout le monde en fut surpris, parce que l'habillement affecté aux Electeurs de Cologne, est semblable à celui des Cardinaux. L'Electeur déclara qu'il étoit ainsi vêtu, comme Grand-Maitre d'un Ordre Militaire.

III. S. A. S. porte à juste titre les grands noms de *Clément - Auguste*. Ce Prince a grand air, il est bien fait, & d'un facile accès; il aime les plaisirs, mais particulièrement la Chasse, autant que son état le lui permet. Sa vie régulière, & la sagesse de ses mœurs, peuvent servir d'exemple à bien des Prélats plus âgés, moins puissans & d'une naissance moins élevée. Il a passé son enfance à *Gratz*, avec les Princes ses trois Frères aînés. L'Electeur son Père l'envoya ensuite, avec le Duc *Philippe* son Frère, à Rome. Le Marquis *Santini*, Lucquois de nation, Commandeur de l'Ordre de Malte & Lieutenant-Général au service de Bavière, leur fut donné pour Gouverneur. Le Duc *Philippe* étant mort peu de tems après avoir été élu Evêque de *Paderborn* & de *Munster*, à quoi avoit beaucoup contribué Mr. le Comte de *Plettenberg* au-  
jour-

jour d'hui Premier-Ministre de l'Electeur, BONN.  
 mais qui pour-lors n'étoit attaché à ce  
 Prince que par le dévouement qu'il a  
 toujours eu pour la Maison de Bavière;  
 il porta encore les deux Chapitres à  
 choisir pour Evêque le jeune Duc *Clément-Auguste*. Ce Prince reçut à Rome  
 ses Bulles de la main du Pape, & vint  
 ensuite prendre possession de ses Evê-  
 chés. Peu de tems après, l'Electeur de  
*Cologne* son Oncle fit recevoir le jeune  
 Prince pour son Coadjuteur. *Joseph-  
 Clément* étant décédé, *Clément-Auguste*  
 lui succéda encore à l'Evêché de *Hildes-  
 heim*. Après la mort du Duc d'*Yorck*,  
*Ernest-Auguste* Duc de *Brunswick-Lune-  
 bourg*, Evêque d'*Osnabruck*, il fut élu  
 pour successeur de ce Prince. Et en-  
 fin, il vient d'être élevé à la Grand-  
 Maitrise de l'Ordre Teutonique, par le  
 choix unanime des Commandeurs.

Six des plus grands Bénéfices possé-  
 dés par un seul Prince, excitent les  
 murmures des ennemis de la Maison de  
 Bavière. *Quoi!* disent-ils, *un seul Evê-  
 que, pour tant d'Evêchés!* c'est de quoi  
*nos Annales fournissent peu d'exemples;*  
*cela n'est pas canonique.* Je ne suis point  
 assez versé dans le Droit-Canon, pour  
 décider si cela est canonique ou non:  
 mais je n'ignore pas que d'autres Prin-  
 ces ont possédé autant, & même plus  
 de Bénéfices; & qu'il est du bien &

BONN.

de l'intérêt de l'Eglise, que l'Electeur soit puissant. *Albert*, Cardinal de Brandebourg, étoit en même tems Archevêque de *Maience*, & de *Magdebourg*. L'Archiduc *Léopold* possédoit neuf grands Bénéfices \*; on ne disoit pas de son tems, que cela n'étoit point canonique. *François de Neubourg*, dernier Electeur de *Maience*, n'étoit point Prêtre, & avoit cinq Evêchés, ou Abbayes; on ne s'est point récrié contre. Pourquoi donc trouver étrange que l'Electeur en possède six? Ce Prince n'est inférieur ni en naissance, ni en mérite, à l'Archiduc *Léopold*, & au Prince de *Neubourg*.

Sans être Pensionnaire de l'Electeur, je ne puis m'empêcher de dire que les Catholiques, loin de se récrier contre sa grandeur, devoient au contraire contribuer à l'augmenter. Les divers Evêchés de l'Electeur sont entourés, & entrecoupés même, par les Etats des plus grandes Puissances Protestantes, desquels ils ne fauroient en particulier se défendre, en cas que le malheur de l'Allemagne voulût qu'elle fût exposée à une Guerre de Religion; au-lieu que réunis sous un Chef, ils forment un Etat respectable.

Mais,

\* Il étoit Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique; Evêque de *Strasbourg*, *Halberstadt*, *Passau*, *Olmütz*, & *Breslau*; Abbé de *Hirschfeldt*, *Murbach*, & *Luders*.

*Mais*, disent encore les mal-intentionnés, *Bernard de Galen* étoit simplement Evêque de *Munster*, & cependant il a fait trembler la *Hollande*. Cela est vrai; mais ce Prélat étoit soutenu de toutes les forces de *Louis XIV*, sans lesquelles, tout inquiet & guerrier qu'il étoit, il n'auroit osé penser à attaquer les sept Provinces. Mais je suppose qu'il eût été en état de faire la guerre seul à la République, qu'est-ce que cela prouveroit pour le tems présent? La face de l'Europe, & particulièrement de l'Allemagne, a bien changé depuis que ce Prince n'est plus; les Protestans, foibles alors, sont puissans; ils sont les maîtres du Commerce source des richesses, & possèdent les Provinces les mieux situées pour recevoir les secours étrangers. Les Catholiques au contraire sont épuisés, divisés d'intérêts; leurs Etats, dépourvus de Manufactures & sans Négoce, sont pauvres. Il me semble donc, je le répète encore, que loin de s'opposer à la grandeur de l'Electeur, leur intérêt demande qu'ils contribuent à l'augmenter, afin de donner un Protecteur à la Religion & à l'Eglise.

Pardonnez-moi, Monsieur, ce long Plaidoyer: je me suis laissé emporter au zèle de la Religion, & pour la juste Cause d'un Prince qui oblige d'aimer en lui ce qu'on est tenu de respecter. Il a

BONN.

pour Premier-Ministre, *Ferdinand* Comte de *Plettenberg-Nordkirchen*, dont la Maison tient depuis longtems un rang distingué en Westphalie, & a donné plusieurs Princes Evêques de *Paderborn* & de *Munster*. Elle portoit ci-devant le Titre de Baronie; Mr. de *Plettenberg* en est le premier Comte. Peu de tems après qu'il eut été élevé à cette Dignité, l'Empereur le nomma à son Conseil d'Etat Privé, & Sa Majesté Impériale & Catholique vient de lui envoyer l'Ordre de la Toison d'Or, en reconnoissance de ce que ce Ministre a déterminé l'Electeur à garantir la *Pragmatique Sanction*. Le Comte de *Plettenberg* se trouve donc décoré de toutes les Dignités auxquelles un homme de qualité Séculier peut aspirer en Allemagne: il est Comte de l'Empire, Conseiller Privé de l'Empereur, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Maitre de la Maison de l'Electeur de Cologne, son Grand-Chambellan, & son Principal Ministre.

Jamais personne ne mérita mieux ces Emplois, l'Electeur lui étant redevable en partie de sa grandeur \*. C'est ce Ministre

\* [Il a cependant été disgracié en 1733, pour un assez léger sujet, qui fait perdre tous ses Emplois au Comte de *la Lippe*; & la disgrâce a entraîné celle de toute sa famille, & de grands changemens à la Cour de l'Electeur, dont le Comte de *Hohen-Zollern* est à présent Grand Maitre & Premier-



nistre qui, comme je l'ai dit, a fait élire BONN.  
 ce Prince Evêque de *Padèrborn* & de  
*Munster*, & ensuite Evêque de *Hildes-*  
*heim* & d'*Osnabruck*: il a même contri-  
 bué beaucoup à le faire élire Coadju-  
 teur de *Cologne*, puisque sans ses repré-  
 sentations, le défunt Electeur *Joseph-*  
*Clément* ne se seroit peut-être jamais dé-  
 terminé à en accepter un, parce qu'il  
 appréhendoit de mourir, dès qu'il auroit  
 fait cette démarche. Le Comte de  
*Plettenberg* dissipa cette vaine frayeur,  
 & procura ainsi à celui qu'il s'étoit  
 choisi pour Maître, le second Electorat  
 de l'Empire. Vous concevez aisément,  
 Monsieur, que de si grands services ren-  
 dus par ce Ministre à un Prince dont il  
 n'étoit point Sujet, n'ont pu que lui attri-  
 buer de grandes récompenses. Ils lui ont  
 valu toute la confiance de l'Electeur, qui  
 se repose entièrement sur lui du soin des  
 Affaires. Le Comte use de son autorité  
 avec modération; il est civil & honnête.  
 Ses manières sont nobles, & aisées, au-  
 tant que sa figure est agréable. Il n'a  
 point ces airs de supériorité, que pren-  
 nent ordinairement ceux qui dans la gran-  
 deur sont favorisés de la fortune. Deve-  
 nu Premier-Ministre d'un grand Prince,  
 dans

mier - Ministre, & le Baron de *Hornstein* Grand-  
 Chambellan.]

BONN.

dans un âge \* où à peine on oseroit penser à se mêler des Affaires, il s'est fait un jeu du travail, & n'a point cet air mystérieux & hautain qui ne sert qu'à aliéner les cœurs: il est de facile accès, écoute avec attention ceux qui lui parlent, & répond avec précision, sans chercher ni détours ni délais. Il est généreux, libéral, & bienfaisant, vigilant, laborieux, & attaché au travail. Il se lève tous les jours à cinq heures, & emploie la matinée aux Affaires: il tient ensuite une magnifique table, à laquelle il observe au milieu de l'abondance & de la délicatesse, la frugalité si louable dans ceux qui sont en place. Après le dîner, il passe dans son Cabinet, où il donne audience aux Ministres subalternes; laissant à la Comtesse son Epouse le soin de faire les honneurs de sa maison, qui est toujours ouverte aux gens de distinction & de mérite. Comme il est né un des plus riches Seigneurs de l'Allemagne, il en est aussi un des plus magnifiques. Sa dépense est considérable. Son Hôtel est richement meublé, & rempli d'excellens Tableaux des plus habiles Maitres. Mais la magnificence de cette maison n'approche point encore de celle de son

Châ-

\* Il n'avoit pas encore vingt-huit ans accomplis.

Château de *Nordkirchen*, où tout est superbe & ressent le Souverain. Cependant Mr. le Comte de *Plettenberg* l'embellit tous les jours, il y fait actuellement travailler à des Jardins, qui auront peu de pareils en Allemagne. Ce Ministre a un Fils unique, qui est à l'Université de *Leyden*; jeune-homme de grande espérance, qui est déjà Conseiller Aulique actuel de l'Empereur, son Chambellan, & Grand-Ecuyer \* de l'Electeur de Cologne; & auquel Mr. le Comte de *Plettenberg*, outre ses grands biens, laissera ses traces à suivre & ses exemples à imiter.

Il y a encore nombre de personnes de naissance & de mérite à cette Cour. Le Baron de *Nothafft*, Lieutenant-Général, Chambellan, & Capitaine des Gardes de l'Electeur; Mr. de *Walbot de Goudenau*, Maréchal de la Cour; le Baron de *Schourff*, & Mrs. les Marquis *Caponi*, & *Trotti*, Chambellans de l'Electeur, se distinguent par leur politesse envers les Etrangers. Le Baron de *Sparr*, Suédois d'origine, mais dont le Père est mort au service de France, est Aumônier de l'Electeur, & Doyen de *Bonn*. S. A. E. vient de l'envoyer à Rome, pour demander l'approbation du S. Père pour son élection à la Grand' Maitrise. Mr. de *Sparr*.

\* [Le Baron de *Roll* a pris sa place.]

BONN.

*Sparr* a été Page du feu Electeur de Baviere; il se conduisit dans cet état avec une sagesse, qui n'y est pas ordinaire; il s'appliqua à l'étude de diverses Langues, & apprit à les parler avec la même facilité que sa Langue naturelle. Il fit de grands progrès dans la Musique, l'Histoire, & la Géographie, & ne négligea rien de ce qui pouvoit le rendre un jour utile à l'Etat & à son Prince. Au sortir de Page, il entra au service, & fut Major aux Gardes, & Chambellan de l'Electeur de Baviere. Il pensoit à s'établir, lorsque Dieu, dont les décrets sont impénétrables, lui inspira de se faire d'Eglise. Il quitta ses Emplois, & se retira dans un Séminaire, d'où il ne sortit que pour embrasser l'Ordre de Prêtrise. Il dit sa première Messe dans la même Eglise & le même jour, que le Duc *Théodore* de Baviere Evêque de *Ratisbonne* & de *Freisingen* dit la sienne. Il a passé depuis une année à Rome, & s'y est fort appliqué à l'étude du Droit Canon. Je l'ai connu dans cette Ville, & l'y ai vu estimé de tout le monde. Il a des sentimens de piété & d'honneur, tels qu'il seroit à souhaiter qu'eussent tous nos Ecclésiastiques; Dieu & le Monde en seroient mieux servis.

La Maison de l'Electeur est très nombreuse: mais ce Prince n'a que deux Régimens d'Infanterie dans son Electorat.

Le

Le Baron de *Notthafft* commande en Chef ces Troupes, qui, quoiqu'en petit nombre, sont suffisantes pour garder les Places de *Bonn*, *Rhinberck* & *Keiferswerdt*, qui étoient autrefois fortifiées, mais qui depuis la Paix ont été démolies.

Dans l'absence de l'Electeur, c'est le Doyen du Chapitre de *Cologne* qui gouverne, sous le titre de *Stadthalter*. Il est logé dans le Palais Electoral, & servi par les Officiers de l'Electeur. Pendant ce tems-là, *Bonn* est assez triste: la Noblesse s'assemble chez Madame la Comtesse de *Fugger*, & on y voit plus de Coiffes que de Chapeaux. Les Dames Chanoinesses de cette Ville y brillent. Je vous laisse en si bonne compagnie, & suis, &c.

A Bonn, ce 30 Juillet 1732.



## L E T T R E XLVIII.

M O N S I E U R ,

J'Ai remonté le Rhin depuis *Bonn* jusques à *Maience*, pour éviter le passage desagréable des Montagnes de la *Weteravie*. Je n'ai point été fatigué, mais en revanche j'ai eu assez d'ennui. J'ai mis pied à terre à *LINTZ*, petite Ville de l'Electorat de Cologne sur la droite du Rhin, & j'y ai bu d'excellent Vin de *Bleickert*, qui se fait près du Village de *Huningue* à une lieue de cette Ville. Les Liégeois, qui savent brasser les Vins comme la Bière, en achètent beaucoup ici, qu'ils accommodent à leur manière, & le vendent pour du Bourgogne. Après avoir rempli mes Cantines, j'ai continué ma navigation & suis arrivé à *ANDERNACH*, petite Ville qui tire un grand profit des Trains de gros bois qu'on y rassemble pour la Hollande. On y fait aussi un grand débit de Flacons & de Pots de grès, & d'Eau minérale de *Dunchstein*, fort en usage l'Été pour boire avec du vin.

Un peu plus haut qu'*Andernach*, de  
l'au-

LINTZ.

ANDER-  
NACH.

l'autre côté de la Rivière, est un Château abandonné, appartenant au Comte <sup>NEU-</sup> <sup>WIDT.</sup> de *Neuwidt*, qui y met ses Equipages de Chasse. Le vulgaire croit que le Diable habite dans cette maison. C'est ainsi que la superstition est de tous les Pays. La petite Ville de NEUWIDT donne son nom à un Comté de l'Empire. Le Comte y a une assez jolie maison. Ce Seigneur, ainsi que ses Sujets, sont Réformés; \* il a épousé une Fille du feu Comte *Alexandre de Dobna*, qui a été Gouverneur du Roi de Prusse. C'est une Dame respectable par sa vertu, par son esprit, & par ses manières.

Le Rhin, qui depuis *Neuwidt* jusques à *Bonn* ne traverse que des plaines, est resserré plus haut par des montagnes assez élevées pour me rappeler le souvenir fâcheux des Alpes. Ces furieux Rochers sont cultivés jusqu'à leur cime, & produisent d'excellens vins. Leur aspect même occupe la vue, étant variés de Vignobles, de Bois, de Bourgs, Village, Châteaux & mazes. La seule  
Ville

\* [Ce Comte, qui aime les Sciences, veut faire de son Château un Lycée, & de sa Ville une petite Athènes. Il commence par former une nombreuse Bibliothèque, & a envie d'attirer des Savans auprès de lui. Mais il est question de les bien choisir; & le premier choix que le Comte a fait d'un Homme qui a déjà toute sa faveur, est de mauvais augure pour la suite.]

Co-  
BLENTZ.

Ville de conséquence est COBLENTZ, dans l'Electorat de Trèves, située sur le confluent de la Moselle & du Rhin, dans une belle vallée, entourée de magnifiques côteaui. Elle est revêtue de très belles murailles, & de remparts. Ses deux Rivières favorisent son Commerce, & font toute sa richesse. Il y habite plusieurs personnes de qualité; tels sont les Comtes de la *Leie*, & de *Metternich*, les Barons de *Walpot*, & d'*Oels*. Le Comte de la *Leie* est un Seigneur très riche, qui fait de la dépense, & de grandes charités; de sorte que les Pauvres le regardent comme leur Père, & les Maisons Religieuses comme leur soutien. Il a une solide piété, beaucoup de politesse, & toutes ses manières sont extrêmement nobles. Il a un Fils unique, de la Comtesse de *Schonborn* Sœur de l'Electeur de Trèves; c'est un jeune-homme d'une figure aimable, & dont le mérite est infiniment au-dessus de l'âge.

La Forteresse d'*Ehrenbreitstein*, qui est proprement la Citadelle de *Coblentz*, est de l'autre côté du Rhin. C'est une Place qu'on estime imprenable, peut-être parce qu'elle n'a jamais été prise. Elle est située sur une haute Montagne ou Roche escarpée, presque isolée, & de tous côtés de très difficile accès. Les Ouvrages sont tous de pierre, & plusieurs sont taillés dans le Roc. On y voit un



un Canon, qu'on dit surpasser en longueur la célèbre Coulevrine que *Louis XIV* a fait transporter de *Nancy* à *Dunkerque*. Le Palais de l'Electeur de Trèves est au pied de la Forteresse, dans un emplacement fort resserré par le Rhin d'un côté, & par un Rocher de l'autre. Il est de peu d'apparence, les appartemens sont bas, peu commodes, & fort exposés à l'ardeur du Soleil. Près de ce Palais est une petite Ville nommée le *Dabl*, où habitent la plupart des Domestiques de l'Electeur. Un Pont-volant facilite la communication de ce Quartier avec la Ville de *Coblentz*.

Co-  
BLENTZ.

*François-George* Comte de *Schonborn* occupe actuellement le Siège de Trèves. Il est Frère cadet du Cardinal-Evêque de *Spire*, & de l'Evêque de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*. Il est aussi Evêque de *Worms*, & Abbé d'*Elwangen*. Il fut élu Archevêque, lorsque *François-Louis* de *Neubourg* passa de l'Electorat de Trèves à celui de *Maience*. Ce Prince est d'une taille peu élevée, & fort puissant; mais d'une belle physionomie. Il est affable & fort gracieux. Ses Courtisans m'ont assuré qu'il étoit très doux Maître, & ses Sujets témoignent être satisfaits de son gouvernement. Sa dépense m'a paru assez modérée, & la Maison peu nombreuse.

De *Coblentz* j'ai été à *Sanckewerdt*, qui  
Tome III. N est

RHIN-  
FELDTZ.

est au pied du Château de RHIN-  
FELDTZ, appartenant à une Branche  
Catholique de la Maison de *Hesse*. Le  
Landgrave de *Cassel* étoit en possession  
de cette Forteresse, & prétendoit, com-  
me Aîné de la Maison de *Hesse*, qu'elle  
devoit lui appartenir. Il eut à ce sujet  
un grand procès à soutenir. Le Conseil  
Aulique donna gain de cause au Prince  
de *Rhinfeldts*, & les Troupes de *Cassel*  
furent délogées par une Commission Im-  
périale. Il y a actuellement garnison de  
l'Empereur, & du Cercle du Haut Rhin.  
Cette Place est estimée une des plus  
importantes qui soient sur le Rhin; on y  
passe ce fleuve sur un Pont-volant.

En continuant de remonter la Riviè-  
re, je suis parvenu au *Binger-Loch*, nom  
qu'on donne à une Chute que le Rhin  
fait entre deux Rochers. On regarde ce  
passage comme le plus dangereux de tout  
le Rhin; cependant il n'y a rien à crain-  
dre, à moins que les Bateliers ne soient  
pris de vin, ce qui malheureusement est  
assez ordinaire ici, où le jus de la treille  
se donne presque pour rien. Près de ce  
Trou, sur un Rocher au milieu du Rhin,  
est la célèbre *Tour aux Rats*, bâtie selon  
la tradition par *Hutto* Evêque de Maien-  
ce, l'an 969, pour s'y mettre à couvert  
des Rats qui le rongeoient, en punition  
de ce qu'il avoit fait bruler dans une  
Grange un nombre considérable de Pau-  
vres,

vres, qui étoient venus dans une grande <sup>RHIN</sup> disette lui demander du pain. Ce bar- <sup>FFLDTs.</sup> bare Prélat entendant crier ces malheureux, demandoit à ses Courtifans s'ils entendoient crier les Rats? Quelque peu vraisemblable que me paroisse cette Histoire, elle est crue par le vulgaire comme Article de Foi. Aiant témoigné à mes Bateliers que je mettois ce fait en doute, ils me dirent que je ne pouvois donc pas être bon Catholique. Pour moi je crois bonnement, que cette Tour a servi autrefois de Péage, & peut-être de Corps de garde à un Château dont on voit encore les ruines, & qu'on dit être celui que l'Evêque *Hutto* habitoit lorsqu'il fut obligé de se retirer dans la Tour, où il ne laissa pas d'être rongé par les Rats.

La petite Ville de BINGEN est près <sup>BINGEN.</sup> de là, sur la gauche du Rhin. C'est la plus considérable de tout le *Rhingau*, & où croît le meilleur vin du Rhin; car vous saurez que la mode des vins change comme autre chose. On estimoit autrefois le vin de *Bacharach*; les François ont daigné le chanter dans leurs Airs à boire: aujourd'hui ce vin n'est plus du goût des Gourmets, qui sont ici si délicats, qu'en se mouillant les lèvres ils disent de quelle année & de quel cru est le vin qu'ils essayent. Ils disent que le vin de *Bacharach* ne vaut plus rien

rien en comparaison du vin de *Ridelsheim*, & du *Johannesberg*, Vignobles du *Rhingau*. Pour moi qui ai le bonheur de n'être pas si délicat, j'ai trouvé celui de *Bacharach* fort bon, & je me consolerois si j'étois réduit à n'en point boire d'autre.

MAIEN-  
CE.

De *Bingen* à MAIEN-CE, le Rhin est extrêmement large. Cette Capitale du premier Electorat de l'Empire est à la gauche du *Rhin*, sur lequel il y a un Pont de bateaux, que l'on prétend être placé au même endroit où *Charlemagne* en fit bâtir un de cinq-cens pas de longueur, en l'année 798. Les Antiquaires de cette Ville la font bâtir, en dépit des meilleurs Auteurs, par un Fils de *Japhet*, ou tout au moins par un grand Seigneur échappé de *Troie*. Quoi qu'il en soit, elle est très ancienne, & a souffert, comme presque toutes les Villes du monde, de grandes révolutions. On dit que *S. Crescent*, Disciple de *S. Paul*, fut son premier Evêque. Mais ce que je sai de plus certain, est que l'Electeur de *Maience* est Archevêque, & Grand-Chancelier de l'Empire. Celui qui possède aujourd'hui cette éminente Dignité, est *Philippe-Charles* Baron d'*Eltz*, qui a été élu unanimement le 9 Juin dernier. Il étoit Capitulaire des Eglises Métropolitaines de *Maience* & de *Trèves*, Grand-Chantre de *Maience* depuis l'année 1710;

*Chorévêque* de celle de *Trèves*, Prévôt MAIEN-  
 de la Collégiale de S. Pierre à *Monstadt*, CE.  
 Conseiller d'Etat du feu Electeur de *Ma-*  
*ience* son Prédécesseur, & Président de  
 son Conseil Aulique. Le choix que le  
 Chapitre de *Maience* a fait en sa per-  
 sonne, a été applaudi par tout l'Empire,  
 mais particulièrement par ceux qui con-  
 noissent la candeur & la sainteté des  
 mœurs de ce Prince. Il a succédé à  
*François-Louis de Neubourg*, lequel avoit  
 eu pour Prédécesseur *François-Lotbair*  
 Comte de *Schonborn*, qui étoit aussi E-  
 vêque de *Bamberg*. Ce Prince, qui a  
 régné longtems, a beaucoup fait embel-  
 lir sa Capitale; il l'a pourvue de bonnes  
 fortifications, & l'a mise dans un état  
 qu'elle peut être regardée comme un  
 puissant boulevard de l'Empire. Les  
 François avoient commencé à fortifier  
*Maience* en 1688, & le Maréchal d'*U-*  
*xelles*, qui y commandoit alors pour le  
 Roi *Louis XIV*, l'avoit mise en état de  
 soutenir un Siège de sept semaines de  
 tranchée ouverte, contre le Duc *Charles*  
*de Lorraine*, à qui il la remit par Capi-  
 tulation. La plupart des Ouvrages des  
 François n'étant que de terre, ont été  
 rasés, & on en a élevé de pierre.

La Ville est très mal percée; les rues  
 y sont étroites & pleines de recoins. Il  
 y a quelques belles maisons, comme cel-  
 les des Barons de *Dalberg*, *Ingelheim* &

MAIEN-  
C. E. 2.

*Rolling*: mais toutes ces maisons sont si mal placées, que cela fait pitié.

La Métropole est un ancien Edifice, qui n'a rien de remarquable que son Trésor, un des plus riches de l'Allemagne. Je me souviens d'avoir lu dans une ancienne Chronique de l'Evêque *Conradi*, qu'il y avoit de son tems dans ce Trésor une Croix d'or, du poids de six-cens livres, enrichie de diamans; & que dans le pied de la Croix étoient gravées ces paroles Latines:

*Auri sexcentas habet hæc crux aurea libras.*

Je ne sai si cette Croix a existé; mais je vous garantis qu'elle n'est plus. Le Chapitre de la Métropole est tout composé de personnes de qualité, mais on n'y reçoit point de Princes.

Le Palais de l'Electeur auroit de la magnificence, si tout répondoit au nouveau Corps de logis, dont les apartemens ont de la commodité & de la grandeur, & jouissent d'une des plus belles vues du monde.

Ce qui mérite le plus d'être vu dans cette Ville, est la Chartreuse, une des plus belles de l'Europe, tant pour les bâtimens que pour la situation. L'Eglise de cette Maison est petite, mais fort propre; les Chaires des Religieux sont des mieux travaillées en bois; la menuiserie

en est ornée de sculptures très bien exé- MAIEN-  
cutées, qui représentent des Histoires du CE.  
Nouveau Testament. Le principal Corps  
de logis fait face au Rhin; il y a des a-  
partemens pour loger commodément un  
Souverain & sa Suite. Le Cloître est  
très spacieux & forme un quarré parfait,  
autour duquel sont les Cellules des Char-  
treux. Chaque Cellule est composée de  
quatre ou cinq chambres de plain-pied,  
simplement mais proprement meublées.  
Les Chartreux, après avoir rempli les  
heures de leurs exercices spirituels, cul-  
tivent eux-mêmes leurs petits Jardins,  
ou s'occupent à de petits ouvrages de  
Menuiserie, de Tour & d'autres choses  
semblables, utiles & industrieux.

Ce que l'on peut dire à la louange  
des Chartreux en général, c'est qu'ils se  
sont toujours éloignés avec soin des in-  
trigues du monde, de la fréquentation  
des Femmes, & de l'ambition de parve-  
nir aux Prélatures. Ils vivent d'une ma-  
nière à n'être pas fort utiles au Public;  
mais aussi à ne lui pouvoir faire du mal.  
On ne peut guères dire la même chose  
des autres Ordres.

Au pied de la Chartreuse qui est sur  
un coteau fort élevé; est le Palais & le  
Jardin de *la Favorite*, appartenant à l'E-  
lecteur. *François-Lothaire* de *Schonborn*  
a fait construire cette Maison, dont les  
Jardins ne sont pas extrêmement étendus,

MAIEN-  
CE.

& peuvent être appellés un Labyrinthe de Grottes, de Cascades, de Cabinets, & de Statues. Tout cela est presque l'un sur l'autre, & rangé avec assez peu de goût. Il y a un Salon accompagné de six Pavillons détachés, disposés de manière que de chaque Pavillon on découvre le *Rhin*, le *Mein*, & tous les beaux objets que présente la campagne au-delà de ces deux Rivières.

Cette Ville au reste est assez triste, ainsi que presque toutes les Villes soumises à des Princes Ecclésiastiques. Il y a cependant une nombreuse Noblesse; mais elle ne se voit presque qu'en cérémonie. Les Hommes voyent peu les Dames; il me paroît que le vin est plus de leur goût. Un des grands divertissemens des Habitans de *Maience*, est d'aller, pendant tout l'Été, dans les Lieux voisins où l'on prend les Eaux, comme à *Wisbade*, *Schwalbach*, & *Schlangenbadt*. Pendant la Saison des Eaux, *Maience*, *Francfort*, *Darmstadt* & toutes les Villes d'alentour sont autant de Déserts.

SCWHAL-  
BACH.

J'ai été il y a quelques années à *SCHWALBACH*, & je m'y suis parfaitement bien diverti. C'est un Bourg situé entre des montagnes à trois lieues de *Maience*, appartenant au Landgrave de *Hesse-Rhinfelds*. Les Eaux qu'on y prend ont beaucoup de rapport, pour  
le



le goût, avec celles de *Spa*; mais je les SCHWAL-  
 croi plus fortes. Je suis sûr que si *Schwal-* BACH.  
*bach* étoit assez heureux pour que deux  
 ou trois Anglois de considération y vins-  
 sent prendre les Eaux, ce Bourg feroit  
 fortune parmi ceux de cette Nation, &  
 l'enlèveroit à *Spa*. La manière de pren-  
 dre ces Eaux ne diffère en rien, de la  
 manière de les prendre à *Spa*, & on y  
 observe le même régime; mais on s'y  
 réjouit beaucoup plus. Il y a une gran-  
 de Salle, où tout le monde, sans distinc-  
 tion de condition, s'assemble: on y joue  
 à toute sorte de Jeux, & comme elle est  
 entourée de boutiques, on y trouve mille  
 sortes de belles marchandises. Il y a sou-  
 vent Bal, quelquefois Comédie Alleman-  
 de, qui véritablement n'est pas ce que je  
 trouve de plus agréable; & souvent de  
 grands Repas, où chacun paye son écot.  
 Mais ordinairement il y a quelques Prin-  
 ces qui prennent les Eaux, & qui procu-  
 rent divers plaisirs à la Noblesse.

SCHLANGEN-  
BADT est à une lieue SCHLAN-  
 de *Schwalbach*. C'est un endroit qui GEN-  
 consiste proprement en deux grandes Mai- BADT,  
 sons, l'une appartenant à l'Electeur de  
*Maience*, & l'autre au Landgrave de  
*Hesse-Darmstadt*. On y prend les Bains  
 chauds, qui sont extrêmement salutaires  
 pour les relâchemens de nerfs, & pour  
 la Pierre. Les Femmes stériles y viennent  
 aussi, & il arrive que sans garder un  
 bien

bien grand régime, elles s'en retournent enceintes.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire de *Maience* & de ses environs. Comme j'y ai fini mes affaires, je me prépare à partir en peu de jours. Je vais reprendre la même route, dont je me suis servi en venant; & comme je descends le *Rhin*, je me flatte que deux jours me suffiront pour me rendre à *Cologne*, d'où je continuerai ma route par *Dusseldorf* vers *Clèves*. J'espère que j'y recevrai de vos nouvelles: c'est tout ce qui pourra m'y arriver de plus agréable. Je suis, &c.

A *Maience*, ce 20 Août 1732.



## L E T T R E XLIX.

M O N S I E U R,

A Mon retour à *Cologne*, j'ai été voir le Château de *BENSBERG*, appartenant à l'Electeur Palatin. Il est dans le Pays de *Berg*, à trois lieues du *Rhin*. J'ai passé ce Fleuve sur le Pont-volant qui est entre *Cologne* & *Duitz*. Ce Château mérite d'être vu. C'est l'Electeur

teur

teur *Jean-Guillaume*, Prince magnifique en toutes choses, qui l'a fait bâtir, & qui a fait venir pour cet effet les plus habiles Ouvriers d'Italie. Tout ce grand Edifice est construit d'une pierre extrêmement dure. Les ornemens, comme Frises & Architraves, sont d'une espèce de marbre gris, qu'on trouve dans des Carrières voisines. Les Apartemens sont grands, fort décorés, & ornés de très belles peintures; & ils ont la vue sur une vaste étendue de Pays, qui offre divers grands & magnifiques objets.

Je me suis rendu de cette Maison à DUSSELDORFF, Capitale du Duché de *Berg*, appartenant à l'Electeur *Palatin*. Cette Ville est située au milieu d'une belle & fertile Plaine, à cinq lieues de *Cologne*. Le Rhin baigne ses murailles, & prend son cours avec tant de violence sur la Ville, qu'on a été obligé de faire de grands ouvrages pour le rompre. *Dusseldorff* est petit. Le feu Electeur *Jean-Guillaume*, qui y faisoit sa demeure, avoit entrepris de l'agrandir d'un Quartier qu'on appelle la *Ville-neuve*; mais la mort de ce Prince, & l'absence de la Cour, ont interrompu ces travaux. L'Electeur régnant fait fortifier cette Place; mais on y travaille avec tant de lenteur, qu'il faudra bien du tems avant qu'elle soit achevée.

DUSSEL-  
DORFF.

DUSSEL-  
DORFF.

Le Château ou Palais de l'Electeur est ancien, & n'a rien de remarquable que la Gallerie de Tableaux. Elle consiste en cinq grandes Pièces ou Salons, dont trois sont beaucoup plus grands que les deux autres. Les Tableaux de la première Salle sont tous de la main de *Rubens*. On y admire le *Jugement dernier*. Cette Pièce est une des plus considérables qu'ait fait cet excellent Peintre. On dit qu'il la fit pour le Duc *Wolffgang de Neubourg*, en reconnoissance de ce que ce Prince l'avoit retiré d'Espagne, où *Rubens* devoit être arrêté par le S. Office. Les Tableaux de la seconde Salle sont tous de différens Maitres *Flamands*; mais les ouvrages de *Van Dyck* y sont en plus grand nombre. La troisième Salle, qui est la plus grande, contient des Tableaux des plus habiles Maitres *Italiens*. La quatrième est ornée des Ouvrages [du Chevalier] *Van der Werf*, Peintre *Hollandois* mort depuis peu à *La Haie*, qui a eu la gloire de voir vendre ses Tableaux jusqu'à mille ducats d'or la pièce. L'Electeur *Jean-Guillaume* lui faisoit une pension de six-mille florins, & lui payoit deux-mille florins pour chaque Tableau. Aucun Peintre *Flamand* n'a mieux possédé le Dessin, & n'a été plus habile dans le mélange des couleurs. Sa peinture est si fine, le coloris

loris en est si vif & si bien ménagé, qu'il n'y a point d'Email qui soit plus beau. Parmi ses Ouvrages, les Connoisseurs admirent la *Vie & la Passion de Notre Seigneur*; *Diane dans le Bain*, Pièce pour laquelle l'Electeur *Jean-Guillaume* a payé vingt-mille florins; le Portrait de *Marie-Anne de Medicis* Femme du même Electeur. Cette Princesse est représentée, avec les Dames de sa Cour, en Vestales. La cinquième & dernière Salle est la plus magnifique, & contient des Pièces choisies des Maitres du premier rang; comme *Raphaël*, *Jules Romain*, *Pietro di Cortone*, le *Guide*, *Ticien*, *Paul-Veronese*, *Tintoret*, *Correge*, *Albane*, les *Caraches*, *Joseph Pin*, *Paul Rubens*, *Van Dyck*, *Rembrants*, & plusieurs autres. Mais ce qui n'occupe pas moins la curiosité dans un autre genre, c'est l'abondance & la diversité des autres choses qui se voyent distribuées dans ces diverses Chambres; comme des Bronzes de la première perfection, copiés la plupart sur les plus belles Antiques, placés sur de belles tables de *Florence*; des Cabinets portatifs, garnis de Miniatures excellentes, ou de pierres de rapport; enfin une infinité d'autres choses très dignes d'admiration, qui rendent cette Gallerie d'une grande magnificence.

DUSSELDORFF.

DUSSEL-  
BORFF.

Sous ces mêmes Salles, il y a une autre Gallerie, remplie de Statues de marbre & de plâtre, sur le modèle de toutes les Statues célèbres de Rome & de Florence, dont l'Electeur *Jean-Guillaume* a fait prendre les moules avec beaucoup de soin & de dépense.

Devant le Palais, sur le Marché, est la Statue équestre de l'Electeur *Jean-Guillaume*. Ce Prince est représenté à cheval, en cuirasse, portant le Bonnet Electoral. Ce Monument, qui est de bronze, ne répond point à la dépense qui y a été faite. Le cheval est représenté marchant le pas, & sa queue traine la longueur d'un pan à terre, ce qui fait un fort vilain effet, quoique l'on dise que celui qui a jetté cette Statue, a imité un cheval qu'avoit l'Electeur. Cela pouvoit être fort beau en crin; mais cela ne l'est pas en bronze. Tout ce Monument est élevé sur un piédestal de marbre gris, fort massif & fort uni, sans Inscription ni ornemens. Cependant, *Jean-Guillaume de Neubourg*, Electeur Palatin, méritoit autant que Prince du Monde, qu'on fît passer ses Vertus à la Postérité par quelque Inscription. Il étoit magnifique, généreux, libéral; il protégeoit les Arts & les Siences; sa Cour & sa dépense étoient royales; sa bonté le rendoit aimable; il étoit les délices de ses Courtisans, & l'amour de ses Sujets.

Ce

Ce grand Prince vivoit dans un tems, DUSSELDORFF.  
 où l'Allemagne avoit quatre Princes qui,  
 comme lui, protégeoient les Arts: c'étoit  
*Frederic-Auguste* Roi de *Pologne*, *Frederic*  
 Roi de *Prusse*, *Antoine-Ulric* Duc de  
*Brunswick-Lunebourg*, & *Charles* Land-  
 grave de *Hesse Cassel*. De tous ces Prin-  
 ces, il ne reste que le Roi de *Pologne* \*,  
 les autres ne vivent plus que dans l'Histoi-  
 re. Ils ont laissé des Monumens de leur  
 magnificence, & les Gens-de-Lettres fe-  
 ront passer leur gloire à la Postérité la  
 plus reculée.

L'Electeur *Palatin* règnant aiant éta-  
 bli sa résidence à *Manheim*, il y a une  
 Régence à *Dusseldorff*, dont le Comte de  
*Schasberg* est le Chef. Le Pays de *Berg*,  
 & celui de *Juliers* qui en est dépendant,  
 sont des Pays d'Etats, sans le consente-  
 ment desquels le Souverain ne sauroit  
 établir d'Impôts. Ces Pays rendent un  
 million d'écus à l'Electeur. Toutes les  
 Religions y sont tolérées. Chaque Com-  
 munion a ses Eglises, mais les Catholi-  
 ques seuls sont admis aux Emplois Civils.  
 Les R. R. P. P. *Jésuites* ont une belle Mai-  
 son & une belle Eglise. Il y a une Cha-  
 pelle hors de la porte de *Cologne*, qui mé-  
 rite d'être vue: elle est bâtie sur le mo-  
 dèle

\* Il est mort depuis que ces Lettres ont été é-  
 crites.

DUSSEL-  
DORFF.

dèle de la *Santa Casa* de *Lorette*, & ornée de très belles Peintures. C'est l'Électrice Femme de *Jean-Guillaume*, qui l'a fait bâtir à l'honneur de la très sainte Vierge.

Quoique la Cour ne soit plus à *Dusseldorf*, il ne laisse pas d'y avoir très bonne compagnie. La Noblesse y est assez sociable, & fait accueil aux Étrangers. Il y a des Dames aimables & de mérite, entre autres Madame de *Speik*, dont le Mari est Général-Major; elle seroit très propre pour faire l'ornement d'une Cour.

KEISERS-  
WERDT.

J'ai passé à KEISERSWERDT, autrefois Place d'importance, qui a soutenu un Siège très meurtrier, mais qui aujourd'hui est toute démantelée. De là je suis venu tomber à *Duisbourg*, Ville du Duché de *Clèves* à l'extrémité d'une Forêt, dans laquelle on prend des Chevaux sauvages, qui sont petits, mais infatigables & d'un très bon service. La Ville de DUISBOURG n'est remarquable que pour son Université. Le Pays entre cette Ville & *Wesel* est tout Plaine: ce terrain est extrêmement sablonneux, & produit cependant toute sorte de bonnes choses.

DUIS-  
BOURG.

WESEL.

Après avoir passé les Rivières de *Roer* & de *Lippe* dans des Bacs, je suis arrivé à WESEL, Place forte du Duché de *Clèves*, appartenante au Roi de Prusse. Elle est régulièrement fortifiée, & a une  
très



très bonne Citadelle du côté du Rhin. WESEL.  
 Le feu Roi de Prusse *Frederic I.* a fait commencer à fortifier *Wesel*, & le Roi *Frederic-Guillaume* son Fils a fait continuer & achever ces travaux. Mr. *Bot*, à présent Officier Général en Saxe, a d'abord eu la direction de ces Ouvrages; ensuite le soin en a été confié à Mr. *Walrave*, Colonel - Ingénieur. L'un & l'autre ont contribué à rendre *Wesel* une des plus fortes Places de l'Allemagne. Ce qui mérite dans cette Ville l'attention d'un Voyageur, c'est la Porte de *Berlin*, dont Mr. *Bot* a donné les Dessins: je n'ai rien vu ailleurs de plus beau & de plus parfait en ce genre. L'Arsenal mérite encore d'être considéré: il est extrêmement bien pourvu de toutes choses, soit Canons, ou Munitions de guerre.

En venant de *Wesel* en cette Ville, j'ai passé à SANTEN, Ville célèbre autrefois, mais qui a bien déchu de son lustre. SANTEN.  
 L'Eglise Catholique est un bel Edifice. On y révère une Image miraculeuse de la très sainte Vierge, pour laquelle les gens du Pays ont une grande dévotion.

Il y a cinq lieues de *Santen* à CLEVES. CLEVES.  
 VES; ce sont des Allées continuelles. \*

La

\* [On trouve sur ce chemin, à deux lieues de  
*Cleves*,

CLEVES.

La Ville de *Clèves* est au bout d'une magnifique Avenue. Elle est petite, mais fort riante, & bien bâtie. Le Palais du Roi est ancien; cependant il y a de beaux Apartemens, & entre autres une Salle magnifique. La vue de ces Apartemens est assurément tout ce que la Nature peut offrir de plus parfait & de plus beau. *Louis* Duc de *Bourgogne*, Petit-fils de *Louis le Grand*, étant venu avec l'Armée en 1702 à *Clèves*, trouva la situation du Palais si belle, qu'il dit plusieurs fois, qu'il souhaiteroit que *Versailles* fût situé de même.

La Régence du Duché réside à *Clèves*. Mr. de *Borck*, homme de qualité & de mérite, en est le Président, & s'acquitte de sa Charge avec beaucoup d'intégrité & d'application; il est fort civil, & représente avec dignité.

Il y a plusieurs bonnes Maisons dans cette Ville; entre autres, celle de [Mr. le Chancelier de *Becker*, Seigneur d'un mérite distingué, qui reçoit parfaitement bien son monde, & dont la dépense est des plus brillantes; & celle de] Madame la Baronne de *Blaspiel*, Dame de naissance & de mérite. Elle a été Fil-

*Clèves*, le Château de MOILAND, où le Roi de Prusse a fait sa résidence pendant le commencement de la maladie qu'il a eue en revenant de l'Armée Impériale sur le Rhin, cette année 1734.]

le-d'honneur de la Reine de *Prusse*, qui l'a honorée de sa confiance ; & jamais Favorite ne fut plus digne de l'être : elle conserva toujours le même respect pour sa Maitresse , & les mêmes égards pour tout le monde. Toute la Cour de *Berlin* la regardoit comme son lustre, lorsqu'il plut au Roi de l'éloigner de la Cour, en exilant Mr. de *Blaspiel* Ministre d'Etat, dans les Terres qu'il avoit dans cette Province. Mr. de *Blaspiel* y est mort, & n'ayant point d'Enfans, il a laissé sa Femme héritière d'un bien assez considérable. Je ne sai si cette Dame n'est pas aussi contente dans sa retraite, qu'elle l'étoit à la Cour ; tout *Clèves* l'honore, & elle a eu l'honneur, dans un Voyage que le Roi y a fait, que Sa Majesté accompagnée du Prince Royal est venu diner chez elle, & lui a donné des marques de la plus parfaite estime. J'ai connu autrefois particulièrement Madame de *Blaspiel* à la Cour, & j'ai eu occasion d'approfondir la bonté de son Caractère ; c'est ce qui m'a porté à vous parler plus particulièrement d'elle, que des autres personnes de distinction de cette Ville, avec qui j'ai eu moins d'habitude. Adieu, mon cher Ami, je ne me flatte pas de vous revoir encore si-tôt ; mais lorsque cela sera, j'aurai bien des vérités à vous dire, qu'il n'est pas

CLEVES.

toujours sûr d'écrire. Je vous embrasse,  
& suis, &c.

A Clèves, ce 1. Septembre 1732.



## L E T T R E L.

MONSIEUR,

**L**Oin de m'excuser sur le silence que j'ai observé depuis quelque tems, je vous avouerai que sans les reproches obligans que vous me faites à ce sujet, j'eusse cessé de vous entretenir de mes Voyages. Non pas que je crusse que la Hollande ne méritât votre attention, autant que tout autre Pays du Monde: mais parce qu'il me paroissoit que n'ayant rien de bien nouveau à vous dire, je devois vous épargner l'ennui d'une répétition de ce que d'autres ont beaucoup mieux dit avant moi. Mais comme ces raisons ne vous paroissent point suffisantes, je vais vous satisfaire le mieux qu'il me sera possible: vous êtes trop raisonnable pour en demander davantage.

De *Clèves* je me suis rendu à N I M E - G U E, Ville de la Province de *Gueldre*, & le Boulevard des sept Provinces Unies du côté des Etats de Prusse, dont elle  
n'est

n'est éloignée que de deux lieues. Cette Place est située sur la pente d'une Colline au bord du *Vahal*, Rivière qui sortant du *Rhin*, va se jeter dans la *Meuse* près de la Ville de *Dort* ou *Dordrecht*. Les François l'assiégèrent, & la prirent au bout de huit jours, en 1672, dans le tems que la République paroïssoit devoir succomber sous le poids de leurs armes. Depuis ce tems-là, on a beaucoup travaillé à la fortifier, de sorte qu'elle est aujourd'hui une Place de conséquence. Cette Ville est célèbre par la Paix qui y fut signée en 1678, entre la France & les Etats-Généraux; & l'année d'ensuite, entre l'Empereur, l'Espagne, les Princes d'Allemagne, & la France. Elle n'a aucun édifice remarquable. D'un de ses bastions, beaucoup plus élevé que le reste des fortifications, on découvre une grande étendue de Pays au-delà du *Vahal*; c'est une des plus belles vues du monde, & tout ce que *Nimègue* offre de plus agréable.

Après avoir passé le *Vahal* sur un Pont-volant, j'ai fait quarte ou cinq lieues sur une Digue fort étroite, fort tortue, & très rompue dans les tems pluvieux. Il semble qu'elle ait été faite pour la destruction des Voitures & du Genre-humain: pour peu qu'on ait un Cocher maladroit, ou des chevaux ombrageux, on est en danger de se casser le cou; d'autant plus que les Voitures publiques de

NIME-  
GUE.

Hollande sont construites d'une manière à faire très aisément la culebute. Il semble que celui qui en a donné l'idée, se soit étudié à inventer tout ce qu'il y a de plus incommode & de plus propre à tuer les hommes. Imaginez-vous un maudit Chariot d'une hauteur prodigieuse, dans lequel on monte par une échelle de fer placée entre les roues, qui se touchent à deux pieds près tout au plus. Le corps du Chariot est couvert d'un treillis de bois en forme de berceau, garni de toile cirée; & si écrasé, qu'à la moindre secousse on se heurte contre l'impériale. Cette infernale machine, inventée sans doute pour l'entrée de Proserpine aux Enfers, au-lieu de timon a un crochet, dont le bec relève; & c'est par où un Cocher, ordinairement ivre, gouverne la Voiture en y appuyant un pied, tandis qu'il appuie l'autre contre la croupe d'un de ses chevaux, qui touchent presque le Chariot. On est huit personnes dans ces effroyables casse-cous; qui, pour comble d'abomination, font un tel bruit, qu'il n'y a point de tête qui n'en soit étourdie.

RHENEN. C'est dans une de ces belles Voitures que j'arrivai très fatigué à RHENEN, petite Ville située sur un bras du Rhin, & qui a servi longtems de retraite à la Famille de l'infortuné *Frederic* Electeur Palatin, élu Roi de Bohême. Ce Prin-  
ce

ce y avoit fait bâtir une Maison, dont le RHENEN.  
 Roi de la Grande-Bretagne est aujourd'hui en possession, par héritage de l'Electrice *Sophie* son Aieule, Fille de *Frederic* & d'*Elizabeth* Princesse d'Angleterre. Cette Maison ne sert plus qu'à mettre les Equipages dont le Roi se sert dans ses Voyages d'Hanover.

Depuis *Rhenen* jusques à Utrecht ce sont les sables de Libye, s'entend par le chemin que prennent les Voitures dans les tems de pluye: car dans les beaux jours, on passe à travers une Plaine dont le terrein est extrêmement gras, & par conséquent peu praticable lorsqu'il a plu.

Tout ingrat que paroît le Pays que j'ai traversé, j'y ai vu de très belles Maisons de campagne. Celle des Comtes d'*Athlone*, dont le Père étoit Général de l'Infanterie de l'Etat, & que le Roi *Guillaume III* fit Pair de la Grande-Bretagne, est une des plus considérables. Mais elle cède à *Z R I S T*, Maison appartenant au ZEIST.  
 Comte de *Nassau*, Fils de feu Mr. d'*Odyck*, considéré dans la République par sa naissance, ses Emplois, sa capacité dans les affaires, & sa magnificence. Cette Maison est, selon moi, une des plus belles des sept Provinces, & qui a le plus l'air d'une Maison de Seigneur. Elle est accompagnée de beaux Jardins, & d'Avenues superbes. *Louis XIV* y fit son séjour, dans le tems que ce Monarque,

ZEIST.

comme un torrent impétueux, vint ravager la République. Mr. le Comte de *Nassau-Zeist* a eu l'honneur de voir depuis au même Lieu *Frederic I.*, Roi de Prusse, dont la présence lui étoit sans doute plus agréable, puisqu'elle étoit accompagnée de la Paix, & que ce Prince n'a tiré l'épée que pour la défense de la République & de ses Alliés.

Généralement, les Maisons de campagne situées dans les Provinces d'*Utrecht*, de *Gueldre*, & d'*Overissel*, ont bien plus Pair Château, que celles que l'on voit en Hollande, où la cherté du terrain ne permet presque pas qu'on fasse autre chose que des modèles de Maisons & de Jardins, qui, s'ils étoient exécutés, auroient de la magnificence.

Les environs d'*Utrecht* sont charmans: on arrive à cette Ville par une grande & belle Avenue; & lorsqu'on est prêt d'y entrer, on découvre sur la gauche, le Mail, que *Louis XIV* trouva si beau par rapport à ses Allées, qu'il souhaita de pouvoir les transporter à *Versailles*, & qu'il ordonna à ses Troupes de n'en point couper d'arbres.

U-  
TRECHT.

U T R E C H T par dehors a un air fort ancien. Je m'imagine que les murailles de *Fericho*, qui tombèrent au son des redoutables trompettes d'Israël, ressembloient à celles de cette Ville. Ses Habitans ne les croyoient pas apparemment plus



plus solides, car ils portèrent avec empressement leurs clés au Roi de France, malgré les offres que leur fit le Prince d'Orange de défendre la Place. *Louis XIV* entra dans la Ville avec tout l'appareil d'un Conquérant; mais il s'y arrêta peu: on dit que ce fut sur ce qu'on lui fit remarquer qu'une grande partie de la Ville avoit des souterrains occupés par le petit-peuple, & qu'il seroit aisé aux habitans d'y mettre des Poudres, & de faire sauter ces Caves dans le tems que Sa Majesté y passeroit. Si cette circonstance est véritable, ceux qui inspirèrent cette défiance au Roi, connoissoient peu les Hollandois: ils auroient pu dans un Tumulte, dans un Combat, ne point respecter la personne du Roi; mais l'ayant reçu dans leur Ville, il n'avoit rien à appréhender: la trahison, & l'artifice, ne sont point de leur caractère.

Les rues d'*Utrecht* sont larges & bien percées; ses maisons riantes, & bien bâties. Depuis le Congrès de la Paix, qui mit fin à la Guerre pour la Succession du Roi d'Espagne *Charles II.*, on a construit nombre de nouvelles maisons. Cette Ville, après *La Haie*, est la plus convenable à un homme de qualité; il y a beaucoup de Noblesse, & des Particuliers qui s'étant enrichis dans le Commerce, s'y retirent pour y jouir paisiblement de la vie & de leur fortune.

U-  
TRECHT.

La grande Eglise, qui étoit autrefois la Métropole, conserve encore son Chapitre. Il n'est besoin d'autres-preuves, ni de vocation pour y entrer, que d'avoir de l'argent; ces Canoncats s'achètent comme les Compagnies de Dragons. La Cour de Rome nomme toujours à la Dignité d'Archevêque, & ce Prélat réside ordinairement à *Amsterdam*. Je croi que celui qui occupe actuellement cette Dignité, \* est natif de cette Ville. Apparemment, il ne vise point au Cardinalat, car il s'est déclaré Janséniste. Les *Chartreux*, retirés de France sous le spécieux prétexte de mettre leur conscience à couvert de l'oppression, se sont établis dans deux Maisons séparées, peu distantes d'*Utrecht*, où ils débitent avec une grande ferveur les Ecrits qui paroissent en France sur les différends de Religion. Ils avoient acquis l'estime des Protestans, qui ne les regardoient pas comme bien éloignés de leur Communion. Je ne fais'ils ne perdront point de la bonne opinion

\* [Le Prélat dont il est parlé ici, se nommoit *Barkman Wuytiers*. Il est mort l'année dernière 1733, dans un âge peu avancé, & laissant la réputation d'une vertu la plus sévère. Sa mort avoit fait naître de grandes espérances à la Cour de Rome & aux Jésuites. Ceux-ci, chassés des Provinces par des Loix très sévères, employèrent l'entremise d'une certaine Cour pour réussir dans leur dessein de faire agréer un *Vicaire-Apostolique*, à la place de l'Archevêque d'*Utrecht*; mais ce dessein, que l'on regarde comme dangereux à la Liberté de la République, a échoué, & Mr. *Théodore van der Kroon* a succédé au défunt.]

tion qu'on avoit conçue d'eux, depuis U-  
 qu'ils s'efforcent de faire passer pour Saint TRECHT.  
 le Sieur *Paris*. On ne fait pas grand cas  
 dans ce Pays-ci, de ces Favoris de la  
 Cour céleste; à plus forte raison, de ceux  
 qui en augmentent le nombre. Quoi qu'il  
 en soit, tout le monde convient, & les  
 Catholiques les plus zélés mêmes font de  
 ce nombre, qu'aux sentimens de Religion  
 près, on ne peut rien blâmer dans leurs  
 mœurs & dans leur conduite, & qu'ils  
 vivent avec autant de régularité qu'ils fai-  
 soient peut-être dans la Maison qu'ils ont  
 abandonnée.

L'Hôtel de Ville n'a rien de magnifi-  
 que, du moins à en croire ceux qui l'ont  
 vu, car je n'ai point eu la curiosité de  
 l'examiner. Il n'y a pas même un Edifi-  
 ce de conséquence dans cette Ville. On y  
 trouve de la propreté, mais point d'Hô-  
 tels. Cela faisoit que pendant le Con-  
 grès, les Ambassadeurs étoient assez é-  
 troitement logés: encore n'étoit-ce qu'à  
 force d'argent; jusques-là que plusieurs  
 d'entre eux auroient pu acheter les mai-  
 sons qu'ils occupoient, pour ce qu'ils en  
 ont payé de loyer pendant le cours de  
 leur Ministère. Ce Congrès me rappel-  
 le ce que disoient alors de certains Poli-  
 tiques caustiques, sur les trois Paix qui a-  
 voient été conclues consécutivement dans  
 les Etats de la République. *Nimègue*,  
 disoient-ils, signifioit NEIM-WEG (*Prends-  
 tout;*)

U-  
TRECHT.

*tout*;) *Reyswyck*, REIS-WEG, (*Arrache-tout*;) & *Utrecht*, AUSSER-RECHT, (*Hors de Droit*.) Si l'on examinoit bien les choses, tout ceci seroit peut-être assez véritable; mais les rieurs ne seroient pas pour les Alliés.

Je me suis servi de la Barque qui part trois fois par jour d'*Utrecht* pour *Amsterdam*, & qui en revient de même. C'est la voiture la plus commode, la mieux réglée, & la moins chère de l'Europe. On fait au juste le moment auquel on doit partir, & à un quart-d'heure près, celui auquel on arrive. En prenant le *Rouf*, qui est un lieu séparé dans la Barque, on est seul, ou avec qui l'on veut. Comparant la Barque au Cachot ambulans dans lequel j'étois arrivé à *Utrecht*, je me trouvais aisé comme un Prisonnier qui sort de prison. Le Canal que j'ai suivi pour me rendre à *Amsterdam*, offre mille objets agréables à la vue; ce ne sont par-tout que belles Maisons de campagne, Jardins magnifiques, Prairies, & Villages.

AMSTER-  
DAM.

C'est après avoir admiré toutes ces choses qui marquent la richesse des Habitans, que je suis arrivé AMSTERDAM; cette Tyr moderne, la Maitresse du Commerce, le Magasin du Monde, & une des plus belles, des plus grandes & des plus opulentes Villes de l'Europe. Elle renferme des Edifices sacrés & profanes qui ont de la magnificence, mais qui auf-  
si

si (car je parle avec franchise) conservent <sup>AMSTER-</sup>  
 toujours je ne sai quoi qui tient du Bour- <sup>DAM.</sup>  
 geois, & qu'on ne trouve point dans les  
 bâtimens de *Venise* & de *Gènes*, où les  
 idées sont plus élevées, parce que la No-  
 blesse gouverne. Ce qu'on peut dire être  
 véritablement grand & magnifique à *Am-*  
*sterdam*, ce sont ses remparts revêtus de  
 brique, & les larges & profonds fossés  
 qui l'entourent.

*Amsterdam* est la seule Ville au monde,  
 qui peut être comparée en quelque ma-  
 nière à *Venise*. Car quoiqu'elle ne soit  
 pas bâtie, comme celle-ci, au milieu de  
 la Mer, elle est également bâtie sur des  
 pilotis. Comme *Venise*, elle compose un  
 nombre infini d'Iles, & ses principales  
 rues ont des Canaux; avec cet avantage,  
 qu'ils sont bordés de larges quais plantés  
 d'arbres, & qu'à *Venise* l'eau n'est resser-  
 rée que par les maisons mêmes. Voilà,  
 je croi, toute la ressemblance qu'ont ces  
 deux Rivaux du Commerce; car pour  
 la beauté des Edifices, il n'y a aucune  
 comparaison: un *Canal Grande* & un  
*Canal Reggio* valent mieux à cet égard,  
 que tout *Amsterdam*. Là ce sont des  
 Palais; & ici ce sont des maisons,  
 propres, gentilles, & riantes, sans  
 ordre d'Architecture, & bâties de bri-  
 que. Autrefois, la manière de bâtir  
 des *Amsterdamois* étoit fort extraordina-  
 ire. La plupart des vieilles maisons qui  
 sub-

AMSTER-  
DAM.

subsistent encore, sont montées sur des échasses: je m'explique. La face du premier étage sur le rez-de-chaussée est ordinairement tout fenêtres, séparées par des piliers de bois, qui supportent toute la maçonnerie des autres étages, heureusement très légère, car il est rare qu'une muraille soit plus large que de deux briques; & les plafonds ne sont autres que des ais, de sorte qu'on a l'agrément de ne pouvoir parler au premier étage, sans être entendu au second. Je ne critique point la manière de distribuer les chambres, quoique franchement les Architectes d'ici n'y entendent rien; non plus qu'à conduire des cheminées, qui fument presque toutes. Il est vrai que les Habitans n'en sont pas fort incommodés, & qu'ils pourroient même s'en passer. \* Les Femmes se chauffent avec une tourbe toute une journée, elles la mettent dans une petite terrine, qu'elles renferment ensuite dans une Chaufferette de bois percée à jour, qu'elles ont sous leurs jupes, où elles les couvent comme une poule ses poussins. Les Hommes sont toujours chez eux en Robe de chambre fourrée de flanelle, & affublés de trois ou quatre grosses camisoles: si le froid est

\* [Ce qui est dit dans tout cet Article, de la manière de vivre, ne doit s'entendre que du peuple, & non des personnes d'un certain rang, pas même des Négocians.]

est grand, ils se servent aussi d'un *Stoof*, AMSTER-  
 c'est ainsi qu'on appelle la *Chauferette* DAM:  
 dont je viens de dire que se servoient les  
 Dames; ou bien ils se chauffent dans la  
 Cuisine, où rarement il y a assez de fra-  
 cas pour les empêcher de s'approcher du  
 foyer; & je parierois qu'il y a bien des  
 gens aisés qui ne mettent pas plus d'une  
 fois par semaine le pot au feu. Il n'y a  
 point de Nation au Monde qui se nour-  
 risse plus mal que les Hollandois, mais  
 particulièrement les *Amsterdamois*: du  
 beurre, du lait, du fromage, & du pois-  
 son salé, sont leurs mets ordinaires.

Mais je m'écarte de mon sujet tou-  
 chant la manière de bâtir. Je ne fai  
 comment des maisons si légères peuvent  
 se soutenir; aussi y en a-t-il qui ont des  
 airs panchés que j'aime mieux voir à une  
 Danseuse, qu'à une maison. On en a  
 depuis peu redressé un grand nombre.  
 Un de ces pignons en forme de pain de  
 sucre, par où se terminent la plus gran-  
 de partie des vieilles maisons, étoit mal-  
 heureusement tombé, & avoit tué trois  
 personnes qui passoient dans la rue. Le  
 Gouvernement, fort attentif à prévenir  
 tout accident, a fait ordonner que cha-  
 que Propriétaire eût à faire abattre ces  
 pyramides penchantes; ce qui fait deux  
 bons effets, on n'est plus en danger d'a-  
 voir la tête cassée, & la Ville en est  
 plus belle. Leur principal ornement sont  
 des

AMSTER-  
DAM.

des fenêtres; il n'y a guères de Pays où il y ait un plus beau vitrage, & dans beaucoup de maisons ce sont des glaces fines. Dans tel Palais de *Venise* ou de *Gènes*, les peintures & les dorures des seuls plafonds valent plus que la plus belle maison d'*Amsterdam*. Je ne disconviens pas toutefois qu'il n'y ait ici quelques maisons pour l'élévation desquelles rien n'a été épargné; mais en général elles sont petites: il n'y en a guères qui aient plus de cinq croisées de face; les autres, quatre; & la plus grande partie, trois. On entre par un Perron d'une sorte de marbre ou de pierre noire. Dans les maisons de grandeur ordinaire, on trouve en entrant un vestibule assez étroit, dont le parquet est de marbre blanc, & souvent les murs en sont revêtus aussi, du moins à une certaine hauteur. L'appartement consiste ordinairement en deux pièces de plain pied, une petite Cour au-delà, & un second corps de logis qui n'a qu'une pièce de profondeur, & qui est percé du côté du Jardin. A *Venise* & à *Gènes*, un Marchand (car je laisse là les Nobles) aura pour le moins un appartement de trois ou quatre pièces. A *Amsterdam* les meubles sont plus propres, & en Italie plus riches. Il y aura ici une belle Tapifferie de Flandre, un Cabinet de Tableaux, de belles Glaces, quantité de Porcelaines & de beaux



beaux Colifichets des Indes; le plancher AMSTER-  
 fera couvert d'un beau Tapis de Perse: DAM.  
 mais on n'y trouvera point de meubles  
 de velours brodé d'or, des Lustres de  
 Crystal de roche, des Tableaux en abon-  
 dance, & ce nombre de Bustes, de Va-  
 ses & de Statues antiques de marbre &  
 de bronze. Enfin, pour finir ce long  
 parallèle, je vous dirai que si les Palais  
 d'Italie avoient la propreté des maisons  
 d'Amsterdam, ils seroient incomparables;  
 & si les maisons d'Amsterdam étoient aus-  
 si négligées que celles d'Italie, on ne les  
 regarderoit pas.

Quelque petite que soit une maison  
 ici, il y a toujours un appartement inha-  
 bité, & c'est le plus beau du logis. C'est  
 un Sanctuaire, dont la première Servan-  
 te de la maison est la Grande-Prêtresse.  
 Elle porte un si grand respect à ce Lieu  
 réservé, qu'elle n'y entre jamais que dé-  
 chaussée, de crainte de fouiller le plan-  
 cher, pour lequel on a ici une si grande  
 vénération, qu'on lui rend une espèce de  
 Culte; ce sont des Dieux Pénates, &  
 c'est attirer l'indignation de la Maitresse  
 du logis & des Servantes, que de n'avoir  
 pas pour leur Plancher la vénération qu'el-  
 les lui portent. Avant que d'entrer dans  
 la maison, il faut bien s'essuyer les pieds  
 à une natte qui se trouve à la porte; en-  
 suite il ne faut point cracher, dût-on é-  
 touffer, à moins qu'on ne trouve un pe-

AMSTER-  
DAM.

tit baquet plein de sable destiné pour cet usage; ne rien laisser tomber qui puisse tacher, autrement je ne répondrois pas que les Prêtresses n'immolassent le Délinquant à leur Idole, & qu'on ne vît renaître la fable d'*Orphée* & des *Bacchantes*. Les Prêtresses accordent de certains jours dans l'année, à leurs Maitres, auxquels ils peuvent entrer dans le Sanctuaire & y recevoir même compagnie: mais le lendemain ce lieu, qu'on appelle en langage du pays *Beste-Kamer*, (c'est-à-dire, *la belle Chambre*,) est lavé & purifié, comme le sont nos Eglises lorsqu'elles ont été profanées. Je n'exagère point\*; & il y a de ces Chambres que je garantis bien n'être point ouvertes quatre fois l'année, à moins que ce ne soit pour aérer les meubles. Il en est de même de mille belles choses qu'ont les Amsterdamois, dont ils ne se servent point, crainte de les gâter. Ils sont au milieu de l'abondance & des richesses, sans en jouir. Cependant, depuis quelques années ils commencent à jouir en quelque manière de la vie; ils donnent dans les Equipages, dans les Meubles & dans les Parties de Campagne; & leurs Femmes, dans la parure & la magnificen-

\* [Cela étoit généralement vrai, il y a cinquante ou soixante ans; mais aujourd'hui, sur-tout parmi les gens d'un certain air, Il en est jusqu'à trois, que je pourrois citer.]

cence. Les Vieillards crient contre les <sup>AMSTER-</sup> nouveaux usages, ils disent que la Ré- <sup>DAM.</sup> publique est sur son déclin. En cela semblables à un de nos Empereurs, qui remarquant que son Grand-Ecuyer avoit fait changer les traits de cordes qui étoient en usage à sa Cour, en traits de cuir, s'écria, que le *Luxe perdroit sa Maison & son Etat.*

Le Gouvernement d'Amsterdam est entre les mains d'un Sénat, composé de trente-six personnes. Ces places sont pour la vie; & c'est le Sénat même qui nomme les Sujets qui doivent remplacer ceux qui meurent. Dans ce Corps il y a douze Bourguemestres, dont quatre règnent annuellement. Tous les ans on en choisit trois de douze, qui avec un des quatre de l'année précédente, qui reste en charge, ont la direction des affaires. Ces derniers, avant que d'entrer en charge, sont obligés de prêter serment entre les mains des anciens Bourguemestres. Celui qui reste d'une année à l'autre, a la Présidence pendant trois mois, après quoi les autres suivent à leur tour; & ceux qui sortent de charge, \*  
sont

\* [ Comme il n'y a pas de Dignité au-dessus de celle de Bourguemestre, ceux qui sont parvenus à ce Poste, roulent toujours les uns après les autres dans les fonctions, ils ne passent pas à d'autres Emplois: ce sont des Membres du Conseil, qui sont envoyés au Collège des Conseillers-Députés, ou qui remplissent les Postes de Trésoriers &c. Mais les  
P 2 Bour-

AMSTER-  
DAM.

font ordinairement employés pour Trésoriers de la Ville, ou pour Conseillers-Députés aux Etats de Hollande résidans à la Haye.

La Charge de Bourguemestre est plus honorable que lucrative, car on dit qu'ils n'ont que cinq-cens florins par an d'appointemens. Leur autorité est considérable; ce sont les premiers Magistrats, & en quelque façon les Maitres de la Ville. Ils disposent de tous les deniers publics, & jugent seuls de ce qui est nécessaire pour la conservation de la Ville. Ils sont les gardiens de la Banque, qui ne peut être ouverte qu'en la présence de l'un d'eux. Ils confèrent toutes les Charges, & peuvent en gratifier qui bon leur semble, leurs Enfans même: de sorte qu'il ne faut qu'un Bourguemestre dans une famille, pour la mettre à l'aise; comme parmi nous en Allemagne il ne faut qu'un Evêque, pour relever une Maison tombée.

Il y a aussi dans la Ville un Bailly, qu'on nomme *Hoofd-Schout* ou *Hoofd-Officier*, qui est ce qu'on appelle ailleurs le Lieutenant de Police. Il a sous lui trois Substituts, qu'on nomme *Onder-Schout*: ce sont eux qui arrêtent les Mal-  
fai-

Bourguemestres vont aux Assemblées des Etats de la Province, avec le Pensionnaire ou Syndic de la Ville, qui porte la parole.]

fauteurs, ce qu'ils font souvent au milieu d'une foule de populace, simplement accompagnés de deux Archers, qui pour toutes armes ont des épées. Tout tremble à leur aspect, & deux hommes en conduisent un autre en prison, avec plus de facilité que quarante Archers ne font à Paris.

C'est dans l'Hôtel de Ville que s'assemble le Sénat. Cette Maison, si célèbre par sa magnificence, & parce qu'elle renferme la Banque la plus fondée & la plus riche de l'Univers, est véritablement un superbe Edifice; & bien qu'il ait des défauts, on peut le mettre au nombre des plus beaux Bâtimens de l'Europe. Cet Hôtel fait face à une Place appelée le *Dam*, au centre de la Ville. Le Bâtimement est un quarré presque parfait, avec des Pavillons à chaque angle. La principale face présente au milieu un Corps avancé, qui contient le tiers de toute la façade: il est décoré par sept Portiques, qui par leur petitesse défigurent tout ce grand Corps d'édifice. On prétend que ce n'est point l'ignorance de l'Architecte, qui l'a fait passer par dessus les règles de l'Art: mais un trait de prudence. Dans le tems que cet Hôtel fut bâti, la République étoit naissante. Le Peuple d'Amsterdam, turbulent & sujet à commettre des violences, étoit beaucoup moins soumis à ses Magistrats qu'il ne

AMSTER- l'est aujourd'hui ; & ces Magistrats é-  
 DAM. toient souvent troublés dans leurs déli-  
 bérations par la multitude. Ce sont ces  
 inconvéniens que l'Architecte a voulu  
 prévenir, en rendant les entrées difficiles  
 à la foule. Mais si c'étoit-là ses raisons,  
 trois grands Portiques au-lieu de sept pe-  
 tits faisoient le même effet : il auroit pu  
 leur donner de la proportion, & la façade  
 auroit été plus majestueuse. Mais le  
 nombre de sept étoit le nombre élu, il  
 devoit représenter les Sept Provinces U-  
 nies, sous l'union desquelles la Ville  
 d'Amsterdam jouit de sa Liberté & de  
 son Commerce. Malgré ce défaut, il est  
 certain qu'un Etranger qui veut bien ne  
 point comparer l'Hôtel de Ville au Pa-  
 lais de *Verfailles*, à l'*Escorial*, aux *Procu-  
 raties* de Venise, & qui en le regardant  
 pense uniquement qu'il voit une Maison  
 de Ville, & non le Palais d'un Roi, ou  
 d'un Etat puissant, ne pourra que le re-  
 garder avec admiration, sur-tout s'il veut  
 bien réfléchir, que tout ce qui forme  
 ce bâtiment a dû être porté des Pays é-  
 trangers.

Tout ce grand Edifice, quant au de-  
 hors, est de pierres de taille, extrême-  
 ment bien mises en œuvre. On y voit  
 régner tout autour un Ordre de pilastres.  
 Le tout est d'une grande solidité. Le  
 Corps avancé de la principale face est  
 terminé par un Fronton, qui est un grand  
 mor-

morceau de Sculpture. On y voit la Ville d'Amsterdam sous la figure de Cybèle, assise dans un siège. Quatre Naiades & deux Nymphes marines lui présentent des Couronnes de palmes & de lauriers, & des Fruits, en signe de la Puissance & de l'Abondance que cette Ville reçoit par le Commerce. D'un autre côté, Neptune accompagné de Tritons, paroît venir rendre hommage à la Déesse, sans doute pour marquer la puissance de cette Ville sur la Mer. Tout ce magnifique groupe est extrêmement bien exécuté, & fort estimé des Connoisseurs. Un Dôme, percé de tous côtés par huit grandes arcades qui soutiennent la Coupole, comble tout l'Edifice, & sert d'emplacement à un Carillon, que les Amateurs de bruyantes Musiques disent être fort harmonieux.

L'intérieur du bâtiment présente d'abord la Chambre de Justice, dans laquelle les Criminels reçoivent leur Sentence. Trois Portiques lui donnent ouverture sur la grand'-Place, de laquelle on peut voir ce qui s'y passe. Cette Chambre est revêtue de Bas-reliefs de marbre blanc, d'excellentes mains. On y voit avec admiration, la grande manière dont est représenté le Jugement de Salomon. Lorsqu'on a passé cette Chambre, on trouve le Grand Escalier, dépourvu de tout ornement, & manquant

AMSTER-  
DAM.

de jour. Il conduit à la grand'Salle, qui véritablement a de la magnificence, mais qui n'est point assez éclairée. Elle est décorée de pilastres & de Bas-reliefs de marbre blanc, exécutés avec un art infini. La voûte de bois, & peinte à l'huile, ne répond point à la richesse de cette Salle. Quatre grands Coridors ou Galleries, ouverts par de grandes arcades des deux côtés aux deux extrémités de la Salle, conduisent aux Apartemens, & sont ornés de pilastres accouplés de marbre blanc, de fleurons en bas-relief, & de Statues d'une grande ordonnance; ainsi que les Emblèmes dont sont ornées les portes, tous très convenables au sujet qui se traite dans la Chambre dont elles donnent l'entrée. Je n'entreprends point de vous détailler toutes ces Chambres, parce qu'outre que cela mèneroit trop loin, je n'y ai rien remarqué, à quelques Peintures près, qui méritât votre attention. L'Arsenal occupe tout un étage, au-dessus de ces Chambres. Il n'est recommandable que par la quantité prodigieuse d'Armes à l'usage de notre tems, sur-tout de fusils, que la Ville fait fabriquer, & dont elle fait même com-  
merce.

Le Rez-de-chauffée est fort bas, mais composé de grandes & belles voûtes. Il contient les Bureaux de la Banque, & les Prisons, dont il ne s'est encore écha-  
pé



pé personne, & d'où il est humainement impossible de s'évader; car outre que les murailles sont extrêmement épaisses, tout est bien barricadé en dehors & en dedans, de barres de fer, dont l'aspect seul épouvante. Au reste, si des Cachots pouvoient être beaux, ceux-ci le seroient assurément; ils sont tous éclairés, & les Prisonniers y sont moins maltraités qu'ailleurs: on les nourrit, & on ne les laisse pas croupir dans l'ordure.

C'est dans la Maison de Ville que se doivent marier tous ceux qui ne sont pas de la Religion dominante du Pays. C'est une cérémonie qu'on peut voir tous les Dimanches; elle se fait en présence de deux Echevins, & d'un Secrétaire. Les Mariés se rendent dans une Salle, où sont assis à une table Mrs. du Magistrat. Là ils sont inscrits l'un après l'autre, & sans distinction de rang, dans le Livre des Mariages. Ensuite on se retire, & on est aussi bien marié que si on l'avoit été par le Pape même; il n'est plus nécessaire d'avoir recours à l'Eglise. Cependant, tout ce qu'il y a de gens réglés vont recevoir la bénédiction nuptiale, du Prêtre ou du Ministre.

Le Trésor de la Banque est gardé dans des souterrains, qui s'étendent, à ce qu'on assure, bien avant sous la Place du *Dam*. Tout le monde convient

AMSTER-  
DAM,

qu'il est immense : mais personne ne fait précisément en combien de milliards il consiste ; & c'est une question à proposer , si son crédit ne surpasse pas infiniment ses fonds. Ce qui est certain, est que le Public y a une telle confiance , que tout le monde y met son argent , qui ne rapporte néanmoins nul intérêt ; au contraire , il faut cent & cinq florins d'argent courant , pour faire cent florins de Banque. Les plus grands payemens se font ordinairement en Banque : on a une certaine somme écrite dans les Régistres de la Banque ; on la transporte à celui à qui on fait un paiement , ou on lui en cède une partie en conservant le reste. Cela s'appelle *avoir compte en Banque*. C'est un Commerce semblable , que le célèbre *Jean Law* a voulu établir à Paris. Il ne lui a manqué pour y réussir , que les fonds de la Banque d'Amsterdam , & la confiance publique.

On dit que les revenus de cette Ville vont à cinquante-mille livres par jour. Je n'ai pas de peine à le croire, car véritablement , les Impôts y sont très considérables. Les Sujets de cet Etat payent plus que quelques Sujets de Couronnes que ce soit. Toute la différence consiste dans la distribution des Taxes , & dans la manière dont elles sont levées. Ici , elles s'étendent

également sur les riches & sur les pauvres, sur les Etrangers & sur les Citoyens. AMSTER-  
DAM.

La Liberté tant vantée de ces Provinces, ne diffère en rien de celle dont jouissent les honnêtes-gens dans d'autres Pays : j'excepte toutefois la Religion, que chacun peut ajuster ici à sa manière. La Liberté ne consiste donc dans l'égalité des Conditions. Qu'un Manant ose dire cent insolences à un Bourgeois, mépriser la Noblesse, censurer impunément ses Maîtres, & traiter tous les Rois de Tyrans, il me paroît qu'une telle Liberté tient beaucoup du Libertinage. Les Allemands & les François, peu accoutumés dans leur Patrie à ces licences, s'y abandonnent aisément ; & c'est assurément merveille que de les entendre dans un Caffé parler des Souverains, sur-tout lors qu'animés d'un saint zèle ils défendent la Religion, selon eux par-tout opprimée, excepté dans les Etats Protestans Réformés. Tout Gouvernement qui ne permet point entière Liberté de Conscience, leur paroît tyrannique. Il est vrai que dans ce Pays-ci, chacun croit ce qu'il veut. Aussi y a-t-il toute sorte de Religions, qui néanmoins aboutissent à un même principe, qui est de s'enrichir, & de se tourmenter le corps & l'ame pour acquérir du bien, non pour en  
jouir,

AMSTER-  
DAM. jouir, mais pour avoir le plaisir de mourir riche. L'Argent, chéri & estimé par tout le Monde, est adoré dans cette Ville; il y tient lieu de naissance, d'esprit & de mérite. Un homme peu partagé de la fortune est négligé presque par-tout, mais il est méprisé ici.

Après ceux de la Religion dominante, les Catholiques, parmi lesquels je comprends les Jansénistes, sont les plus nombreux. On dit qu'ils sont plus de vingt-mille. Ils ont quatorze Eglises, desservies par différens Ordres de Religieux, que Messieurs les Etats ont déclaré ne vouloir plus remplacer que par des Prêtres Séculiers natifs du Pays. On prétend que cette résolution a été prise, parce que les Moines faisoient passer à leur Couvent l'argent qu'ils recevoient pour les Pauvres. Je ne sais si cette accusation est fondée; mais en tout cas, qui pourra assurer que les Prêtres n'employeront pas les deniers des Pauvres pour enrichir leur famille? Les Catholiques forment un Corps considérable dans cet Etat, & par leur nombre & par leurs richesses. On peut dire qu'ils sont, avec les Juifs, (pardonnez-moi le parallèle) un des principaux soutiens du Commerce; car comme ils ne peuvent entrer dans les Charges, ils demeurent Marchands de Père en Fils. Il est vrai que parmi les Réformés qui  
sont

font dans les Charges, il y en a qui né- AMSTER-  
gocient. DAM.

Ce que je viens de vous dire de nos Ecclésiastiques, m'engage à vous parler aussi de deux Prédicateurs Réformés, très estimés & fort suivis par ceux de leur Communion. L'un est Mr. *Alstein*, Ministre Allemand, qui prêche dans l'Eglise nommée *la Chapelle*; homme dont les mœurs sont exemplaires; qui ne s'abandonnant point à une Controverse aigre & envenimée, prêche une Morale vraiment Chrétienne & qui va au cœur. Il étoit Ministre de la Garnison de *Potzdam* dans les Etats de Prusse, lorsqu'il fut appelé dans cette Ville par la Colonie Allemande qui y est établie. Il se fait aimer & considérer par sa modestie, sa douceur & sa candeur. C'est un témoignage que je lui rends sur ce que m'en a appris la voix publique, avec laquelle s'accordent parfaitement les sentimens de vénération & d'amitié que j'ai pour lui.

Le second Prédicateur est Mr. *Châtelain*, Ministre François, avec qui je n'ai point de liaison, mais duquel on m'a dit beaucoup de bien, & que j'ai entendu prêcher. Il seroit à souhaiter que tous les Ecclésiastiques (nos Prêtres me permettront de ne les pas oublier) eussent à cœur, comme ce Ministre, d'instruire leur Auditoire, & qu'ils annonçassent la

AMSTER-  
DAM.

la Morale, qui est de toutes les Religions, puisqu'elle est fondée sur la Piété & la Vertu. Mr. *Châtelain* étoit Ministre à *La Haie*, lorsqu'il fut appelé dans cette Ville, où il a l'agrément d'être autant estimé & suivi de son Troupeau, qu'il l'étoit de celui qu'il a quitté.

Il me resteroit, Monsieur, à vous entretenir encore de bien des choses; mais franchement, je n'en peux plus, la plume me tombe de la main. Je la reprendrai pour le premier Ordinaire, & ce sera moins pour vous parler d'*Amsterdam*, que pour vous assurer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, &c.

A Amsterdam, ce 29 Novembre 1732.



## L E T T R E L I.

M O N S I E U R,

**D**Epuis que le tems s'est mis à la gelée, je tiens mes Assises sur la glace, à voir glisser sur les patins: Exercice favori des Hollandois, & dont ils s'acquittent avec une adresse merveilleuse. Ces patins sont un assez petit mor-

morceau de bois uni comme une Navette, hormis que l'endroit où le talon & la plante du pied doivent appuyer, est un peu plus large. Le reste est mince, & recourbé au bout, afin que le fer qui est au dessous fende mieux la neige, & qu'on puisse éviter avec plus de facilité les obstacles & les petites éminences qui se trouvent dans la glace. On va ainsi d'une grande rapidité : mais ce n'est pas sans danger de se casser bras ou jambes, & souvent de se noyer. Les Hollandois sont moins exposés à ces inconvéniens, parce qu'ils sont plus fermes dans l'Art ; ils apprennent à patiner lorsqu'à peine ils peuvent marcher. C'est plus le plaisir du peuple & de la grande jeunesse, que des honnêtes-gens ou des hommes faits. Ceux-ci vont en Traineaux, à la manière de notre Pays ; c'est ce qu'on appelle ici *Narren*, (*faire les fous.*) A bien prendre la chose, elle me paroît très bien nommée.

Le lieu où je me promène est sur la Rivière d'*Amstel*, hors de la Porte d'*Utrecht*. J'y vois plusieurs milliers de personnes courir sur les patins, avec tant de rapidité qu'ils paroissent voler. Si un de ces Patineurs paroissoit en Suisse, je ne sai s'il n'y auroit point le sort de *Brioché*, Joueur de Marionnettes, que les Peuples Helvétiques brûlèrent comme Sorcier.

AMSTER-  
DAM.

Ces Patineurs font pour moi d'une grande ressource, car à vous parler confidemment, je m'ennuye beaucoup dans cette Ville, qui en vérité n'est pas habitable pour un homme qui n'est point dans le Commerce; un Etranger, surtout, n'y fait que devenir. Tout son refuge est le triste Caffé, ou la promenade. Dans l'un on est enfumé de Tabac, étourdi de mauvais Commentaires sur les Gazettes, ou du prix du Poivre & du Gingembre; dans l'autre on est solitaire. La Comédie est une triste ressource pour ceux qui n'entendent pas le Hollandois; Langue d'ailleurs qui, non plus que la nôtre, n'est pas à mon avis trop propre au Théâtre. Les Acteurs m'ont paru pitoyables, les habits peu de chose; mais les Décorations sont belles, & le Théâtre magnifique & spacieux. Je ne sai pourquoi les Magistrats ne veulent point de Comédie Françoisé dans leur Ville. Il me semble pourtant qu'elle y feroit plus de bien que de mal; elle poliroit un peu la Jeunesse, & la retiendroit sans doute de la débauche, à laquelle l'oïveté, & la difficulté de trouver où passer les soirées, la porte à se livrer. J'ai ouï dire à feu Mr. le Garde des Sceaux d'*Argenson*, qu'il avoit remarqué pendant qu'il avoit été Lieutenant de Police à Paris, qu'il se commettoit plus de des-  
ordres



ordres & de débauches dans cette Ville pendant la quinzaine de Pâques que les Théâtres sont fermés, qu'il ne s'en commettoit en quatre mois lorsque les Spectacles étoient ouverts. Je ne doute point qu'il n'en fût de même d'Amsterdam, où il y a une nombreuse Jeunesse, pour qui les Pères ont une complaisance aveugle, & sont toujours prêts à immoler le Veau gras: ce qui fait qu'abandonnée à elle-même, & aiant en général peu de principes d'Education, elle donne dans tous les excès où l'entraînent ses passions. Ces Jeunes-gens, qui préfèrent à tout autre Exercice celui de savoir conduire une Chaise, veulent cependant faire les Petits-Maitres: je vous laisse à penser comme ils s'en acquittent.

Les Assemblées, ou Sociétés comme on les appelle ici, n'ont rien d'attirant. On y voit d'assez beaux visages, mais qui ne disent mot, du moins à un Etranger, dont l'aspect semble les effrayer. On y prend du Thé, on y fait une reprise d'Hombre, ou de Quadrille, ensuite on va chercher à souper.

Les Sociétés où il n'y a point de Dames, sont encore moins amusantes. On y fume beaucoup, on y boit de même, on y parle de Commerce ou de Politique; & pour-lors, malheur aux Puissan-

AMSTER-  
DAM.

ces qui ont interdit dans leurs Etats l'entrée des Inutilités Hollandoises. Le seul remède contre l'ennui, est la lecture, & c'est en quoi on peut se satisfaire : car outre qu'Amsterdam est le centre de la Librairie, il y a des Libraires assez officieux pour prêter des Livres à ceux qui, comme moi, ne sauroient se charger d'une Bibliothèque. Je partage le tems entre la lecture, le Caffé, & la Promenade : mais quant à la Promenade, j'en use très modérément : il faut la chercher si loin, que j'y pense plus de quatre fois avant que de me mettre en chemin. Les Canaux, comme le *Heere Gracht*, & le *Keizers Gracht*, sont bien des Promenades dans la Ville, puisqu'ils sont plantés d'abres : mais le pavé n'en est point agréable. C'est sur ces deux Canaux que demeurent les personnes les plus distinguées, ou plutôt les plus riches de la Ville.

Une des plus belles Promenades dans la Ville, est le Pont qui joint le rempart d'un côté de l'*Amstel* à l'autre : il a six-cens soixante pieds de longueur, sur soixante & dix de largeur. On y jouit d'une vue admirable, & c'est peut-être la seule qui puisse être comparée à celle du Pont-Royal à Paris.

L'Amirauté, avec son enceinte, forme une petite Ville. C'est un des Arsenaux de la Marine de la République.

On

On y voit actuellement soixante & dix Vaisseaux de guerre, & des matériaux pour en construire un nombre encore plus considérable. N'en déplaise aux *Venitiens*, leur Arsenal tant vanté n'est nullement comparable à celui-ci, quant à la Marine.

La proximité qu'il y a entre l'Amirauté & le Magasin de la Compagnie des Indes, m'engage à vous parler de cette Maison qui renferme tant de richesses. C'est un fort grand Edifice, de plusieurs étages, distribués en plusieurs chambres ou salles, où l'on voit une quantité prodigieuse de toutes sortes d'Épiceries. Les plus communes sont en tas, comme les grains dans nos greniers. Il y a aussi beaucoup d'autres choses de prix; & en un mot, elle renferme tout ce que les Indes fournissent de plus précieux. Après m'être promené une heure dans cette Maison, j'étois comme embaumé de l'odeur de toutes les différentes Épiceries; & sans un grand mal de tête qu'elles me donnèrent, je me serois cru métamorphosé en Momie. Mais plaisanterie à part, je croi qu'un cadavre qui seroit déposé dans cette maison, y demeureroit incorruptible. La Compagnie des Indes est proprement une République dans la République même. Elle arme, désarme, lève & congédie Officiers & Soldats, sans en rendre comp-

AMSTER-  
DAM.

te à l'Etat. Elle entretient un Gouverneur dans les Indes, qui y vit avec plus d'éclat & de grandeur que ne font ici ses Maitres. On pourroit dire à un Directeur de la Compagnie des Indes, *Je vous souhaite d'être un jour Gouverneur de Batavia*, comme une Femme Napolitaine qui se trouvoit à Madrid, souhaitoit à *Philippe IV*, qu'il pût devenir un jour *Vice-Roi de Naples*.

Je ne vous dis rien des Maisons de Correction, ni des Hôpitaux, qui sont en grand nombre, bien fondés & bien entretenus, parce que j'ai une antipathie extrême pour les Prisons, & que le nom d'Hôpital m'effraie. Je vois que je m'y achemine à grands pas : il sera assez tems de vous en parler, lorsque j'y aurai établi mon domicile. Une description de Synagogue ne vous intéresseroit pas, je pense : ainsi je me contente de vous dire qu'il y en a deux ; l'une pour les Juifs Portugais, qui est fort belle ; l'autre pour les Juifs Allemands. Les uns & les autres sont également Juifs ; mais différens de cœur & de sentimens. Les premiers sont moins laids, ils ont la barbe faite, & il y en a qui sont très honnêtes-gens. On m'en fit remarquer un, il y a quelques jours, qui étoit un jeune-homme de bonne mine, & qui pouvoit figurer parmi les Petits-Maitres. On m'a dit qu'il

qu'il avoit été élevé dans notre Religion, & qu'il y paroifloit attaché; lorsque se trouvant à Paris à la fuite de Mr. \* \* \* Ambassadeur de \* \* \*, il s'enfuit de chez ce Ministre & vint à Amsterdam, où il judaïfa tout comme s'il n'avoit jamais ouï parler de Jésus-Christ.

AMSTER-  
DAM.

Près du Quartier des Juifs, est le Jardin des Simples. Je ne suis point assez Botaniste pour vous dire les Plantes qu'il contient, mais on m'a assuré que c'est un des plus beaux de l'Europe pour les Plantes étrangères; & cela n'est pas sans vraisemblance, à cause du grand Commerce des Hollandois.

Lorsque je vous aurai dit que la Promenade publique, qu'on appelle *Plantage*, est près de ce Jardin, & qu'elle consiste en plusieurs belles Allées dont l'une est taillée en éventail, je croirai vous avoir communiqué jusqu'aux minuties de mes Remarques sur l'intérieur d'Amsterdam.

Les environs de cette grande Ville, dans laquelle on prétend qu'il y a autour de cinq-cens-mille ames, ce qui seroit dans l'égalité de Naples, sont extrêmement habités. Il y a plus de huit-cens Moulins à vent, occupés sans cesse à moudre des grains ou à scier du bois. De l'autre côté du Port, il y a plusieurs Villages, dont *Sardam* est le plus considérable, tant pour sa grandeur qui surpasse bien des Villes, que pour la richesse

AMSTER-  
DAM.

chesse de ses Habitans, qu'on nomme Payfans, & qui ne prétendent pas être autre chose; je ne sai pourquoi, car ils négocient & figurent ici à la Bourse, tout comme les gros Négocians, & ne s'appliquent point à l'Agriculture. On m'a assuré que les Moulins à vent de *Sardam*, toujours occupés à scier du bois, surpassent le nombre de mille. C'est bien là que Don Quichotte auroit pu signaler son courage. La propreté, tant chérie en Hollande, est portée à son comble dans ce Village: les Amsterdamois même en conviennent, & l'admirent.

L'habillement des Payfans de *Sardam* approche plus de l'habit de Ville, que celui des Payfans des autres Villages de ces quartiers-là. Ceux-ci s'habillent d'une façon fort extraordinaire. Ils portent des culottes prodigieusement amples; chez bien des Peuples, on en feroit des habits. Sous cette culotte il y en a une autre, & peut-être une troisième, ou bien un caleçon: mais aux deux qui paroissent, il y a des boutons d'argent massif, plus grands qu'un écu. Ils portent aussi quatre ou cinq camisoles l'une sur l'autre, toutes avec des boutons d'argent attachés si près à près, qu'ils se touchent. Par-dessus toutes ces vestes ils ont une casaque ou pourpoint noir, qui les serre extrêmement par le bas, ce qui fait que toutes leurs camisoles remon-

tent,

rent, de sorte qu'ils paroissent avoir de la gorge comme les Femmes. Leurs souliers sont à la Matelotte, ou pour parler avec révérence, tels que les portent à présent les Petits-Maitres François. Ils ont aussi pareillement des boucles d'argent, d'une grandeur plus convenable à des harnois de chevaux, qu'à des souliers. Je vous assure que si les Romains avoient été vêtus comme ces Payfans, le butin des Carthaginois auroit été plus considérable en boutons d'argent, que celui qu'ils firent à la Journée de *Cannes* par l'amas des bagues des Romains. Les Femmes portent aussi un petit Equipage d'or & d'argent sur elles. Elles ont des pendans d'oreilles d'or, une aiguille de pareil métal qui leur attache le bonnet, des chaines en guise de perles, de grosses bagues; & à tout cela, la matière n'est point épargnée.

Les *Sardamois* sont si fort attachés à leur ancien habillement, qu'un Père refusa de reconnoitre son Fils, parce que celui-ci, qui avoit été pendant quelques années en France, se présenta devant lui en habit tout chamarré d'or. C'étoit à la Bourse d'Amsterdam. Le jeune *Kalf*, c'est ainsi que se nommoit le Payfan Cavalier, étant arrivé à Amsterdam vers l'heure de la Bourse, y alla, se doutant qu'il y trouveroit son Père. Il ne se trompa point: il courut à lui pour l'em-

AMSTER-  
DAM.

brasser : mais le Père le repoussant lui demanda ce qu'il souhaitoit, & lui dit qu'il ne croyoit pas avoir l'honneur d'être connu de lui, & qu'apparemment il se méprenoit. Le Fils eut beau employer le nom de Père, le vieux *Kalf* inexorable l'interrompant, *Moi votre Père!* lui dit-il : *je n'ai qu'un Fils, qui est Paysan comme moi, & non pas un Seigneur comme vous paroissez l'être.* Le jeune-homme comprit que son Père en vouloit à son habit : il alla dans une Auberge, envoya chercher des habits à la Sardamoise, & ainsi habillé il retourna le lendemain à la Bourse, où son Père le reçut avec tous les témoignages de la plus vive tendresse. Depuis ce jour-là le jeune *Kalf*, qui s'étoit fait appeller *de Veau* en France (c'est ce que signifie son nom traduit en François,) a toujours continué à s'habiller de la sorte : ce qui donna lieu, il y a quelques années, à une assez plaisante aventure. Un François qui avoit connu Mr. *Kalf* sous le nom de *de Veau* à Paris, étant venu à Amsterdam, demanda partout Mr. *de Veau*, qu'il disoit être un Seigneur fort riche & de grosse condition : il en jugeoit sur le train qu'il avoit vu mener à son Ami. Il fut long-tems sans pouvoir en apprendre des nouvelles, parce que peu de gens savoient que le jeune *Kalf* eût francisé son nom dans les Pays Etrangers. Enfin un François é-

tabli



tabli à Amsterdam, offrit au Parisien de AMSTER-  
 lui faire voir son Ami. Il le conduisit DAM,  
 pour cet effet à la Bourse, & lui mon-  
 trant Mr. Kalf, *Tenez*, lui dit-il, *voilà*  
*celui que vous cherchez.* Le François, qui  
 ne reconnut point Mr. *de Veau* dans son  
 habit de Village, crut que son Conduc-  
 teur se moquoit de lui. *Eh parbleu, Mon-*  
*sieur*, lui dit-il, *je vous ai assez dit que ce-*  
*lui que je demande est un Seigneur, & non*  
*pas un Paysan.* Mr. *Kalf*, qui entendoit  
 parler l'Etranger & qui l'avoit d'abord re-  
 connu, l'aborda, & lui fit compliment  
 sur son arrivée. Le François le recon-  
 nut pour-lors à la voix; mais il crut que  
 c'étoit un rêve. Il ne pouvoit compren-  
 dre qu'un homme qu'il avoit connu Sei-  
 gneur en France, pût être Paysan en  
 Hollande. Mr. *Kalf* lui expliqua le mys-  
 tère, autant que le lieu où ils étoient le  
 lui permettoit; & le pria de passer avec  
 lui à *Sardam*. Le François y alla, & ce  
 fut un nouveau sujet de surprise pour lui,  
 de voir que ce Paysan étoit logé & meu-  
 blé comme un Seigneur. Mr. *Kalf* lui fit  
 voir qu'en quittant les habits François,  
 il n'avoit point renoncé à la politesse:  
 il lui fit bonne chère pendant plusieurs  
 jours, & le renvoya très satisfait à Am-  
 sterdam.

Le Village de *Sardam* étant dans la  
 Nord-Hollande, je ne puis me dispenser  
 de vous parler de ce recoin de Provin-

AMSTER-  
DAM.

ce. On y voit également, Prés, Canaux, Maisons de campagne, Jardins, gros Bourgs & bonnes Villes; une uniformité de beau, qui pour être continue, ennuye. Qui a vu une Ville, les a toutes vues; qui voit une maison, les voit toutes: il en est de même pour tout le reste. Les principales Villes de ce Canton sont *Horne*, *Alcmar*, & *Enckhuisen*. Elles sont toutes bâties avec la même propreté: mais rien n'y mérite le surnom de magnifique, si ce n'est les Allées qui sont aux Portes de ces Villes. Tous ces endroits sont assez déserts: pour les peupler, il faudroit les *Emigrants* de trois ou quatre Evêchés. Le Commerce y languit; Amsterdam est un Aimant qui attire tout à soi. Cette partie de la Province de Hollande est fort affligée par des Vers qui rongent les pieux des Dignes. On se flatte que la gelée sera un remède contre ce fleau, un des plus tristes qui puisse tomber sur ce Pays. On ne fait au vrai d'où ces Insectes ont pu s'engendrer; il est douteux si c'est dans la Mer, ou dans le bois même. A juger des petites picotures extérieures des pieux infectés, ce doit être dans la Mer que naissent les Vers, d'où ils s'introduisent dans le bois, grands comme des épingles, & par la suite ils prennent la grosseur d'un Ver à soie; ils rongent intérieurement le bois, de manière qu'il ressemble à un

gâteau de Cire. Leur dégât, dit-on, ne s'étend que dans les parties du pieu qui sont dans l'eau. Le dommage qu'ils ont causé aux Dignes est très considérable, & a si fort allarmé les Etats, qu'ils ont défendu les Spectacles à La Haie, & ordonné des Prières publiques. Beaucoup de gens prétendent qu'un fleau pareil affligea cette Province il y a cinquante ou soixante ans, & qu'on en fut délivré par une espèce de Poissons qu'on n'a plus revu depuis, qui dévorèrent tous les Vers. D'autres disent que ceci est un Conte, & qu'on n'a jamais connu de pareils Insectes, encore moins des Poissons qui les aient dévorés. Quoi qu'il en soit, il va paroître incessamment plusieurs Traités sur l'origine, la nature, & les progrès des Vers d'à présent. Si je ne me trompe, ces Livres indiqueront la manière & les remèdes propres pour les détruire. S'il en paroît quelqu'un avant que je m'éloigne de ce Pays, je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

Au reste, je ne saurois vous dire que dans ma tournée de la Nord-Hollande j'aye satisfait d'autre sens que celui de la vue. La société m'a paru n'y être pas fort en usage. Je ne suis jamais sorti, sans que tout le monde m'ait regardé comme une Espèce très singulière. Je ne suis pourtant point Petit-Maitre, & ma figure est de celles qu'on regarde avec indif-

AMSTER-  
DAM.

indifférence. Le Sexe dans ce Pays écarté est très beau: l'on y voit des Payannes qui pour la délicatesse du teint ne le cèderoient point aux plus belles Dames. Ces Beautés champêtres sont presque toutes blondes, & ont un air indolent qui me fait augurer qu'elles ne refuseroient point leur cœur à quelque jeune Faune qui le leur demanderoit. Pour moi qui ne suis plus dans un âge à tenter l'avanture, je me suis contenté d'admirer ces belles Nymphes, dont les faveurs m'auroient peut-être plus humilié que flatté; mais qu'à coup sûr je n'aurois pas préféré à l'honneur de votre amitié, qui est pour moi d'un prix inestimable. Je vous en demande la continuation, & j'ose dire que je la mérite par l'attachement avec lequel je suis, &c.

A Amsterdam, ce 7 Décembre 1732.



## L E T T R E LII.

M O N S I E U R,

**M**E trouvant retenu dans ce Port par les vents contraires, obstinés depuis six jours à s'opposer à mon passage en Angleterre, sans apparence de changement, j'ai tout le tems de vous instruire des choses que j'ai vues depuis la dernière Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire d'*Amsterdam*.

En partant de cette Ville par la Barque, j'ai été rendu en moins de trois heures à HARLEM, la seconde des Villes qui ont droit d'envoyer des Députés à l'Assemblée des Etats de la Province. Elle fut longtems la Rivale d'*Amsterdam*, à qui elle fit la guerre, mais dont elle ne put empêcher l'agrandissement. Pendant que ces Provinces combattoient pour leur Liberté, *Harlem* fut assiégé, pris & saccagé par les Espagnols, contre lesquels les Femmes mêmes portèrent les armes. En 1559, le Pape *Paul IV* érigea cette Ville en Evêché : mais elle n'eut jamais que deux Evêques. Ce qui fait sa splendeur, sont ses Manufactures, consistant en Etoffes de soie, Toiles-Batistes

HARLEM.

tes ou Cambrais, Bazins rayés, & Bas de fil. Ses Blanchisseries lui font encore d'un grand rapport. Les Amateurs de Fleurs trouvent à s'y satisfaire: il y en a d'une si grande beauté, qu'on m'a assuré qu'un oignon de Tulipe y avoit été vendu jusqu'à quatorze-cens florins. Mais ce qui relève le plus la gloire de *Harlem*, c'est d'avoir donné naissance à *Laurent Coster*, Inventeur de l'Imprimerie. Je n'ignore pas que *Maience* dispute l'honneur de cette Invention à *Harlem*: mais comme ce n'est point à moi à décider ce procès, je croi de bonne foi lorsque je suis à *Harlem*, que *Coster* est l'Inventeur de cet Art admirable, quitte pour croire le contraire lorsque je serai à *Maience*, & pour demeurer dans l'incertitude par-tout ailleurs. On voit encore la Maison de *Coster*, où l'on a placé sur la porte l'Inscription suivante.

MEMORIÆ SACRUM.  
 TYPOGRAPHIA,  
 ARS ARTIUM OPTIMA;  
 CONSERVATRIX,  
 HIC PRIMUM INVENTA  
 CIRCA ANNUM MCCCCXL.

Il me paroît que pour mettre les deux Villes d'accord, on pourroit convenir que *Coster* inventa l'Art de graver sur le bois, dont

dont on se servoit autrefois, & que *Jean HARLEM* *Faufte* de Maience inventa les Caractères de métal dont on se sert présentement. Ainsi les deux partis auroient également la gloire de l'Invention, laquelle après tout leur est disputée par les *Chinois*, qui prouvent que l'Art de l'Imprimerie étoit connu chez eux il y a deux-mille ans.

En me promenant dans *Harlem*, mon Conducteur me fit remarquer des espèces de Cocardes de Batiste garnies de dentelle, attachées à quelques portes. Il me dit que c'étoit pour marquer qu'il y avoit une Accouchée dans la maison: ce qui procure au Mari de ne pouvoir être arrêté pour dettes pendant l'espace de six semaines, que la Femme est réputée être en couches. Je n'ai pu savoir ce qui avoit occasionné l'octroi de ce Privilège, ni par quel Prince il a été accordé.

Les Promenades de *Harlem*, sur-tout celle du Bois qui est aux portes de la Ville, seroient charmantes, si elles n'étoient pas tant sablées. Le Canal en revanche, qui conduit de cette Ville à *Leyden*, est un des moins agréables de la Province: ses bords n'offrent guères que des Prairies & des Dunes.

LEYDEN est une des plus grandes & *LEYDEN* des plus belles Villes du Pays. Elle a été sujette, comme le sont toutes les choses d'ici-bas, à de grandes révolutions & de grands

LEYDEN. grands maux. Les Espagnols l'assiégèrent en 1573, & comme ils desespéroient de s'en rendre maîtres par la force, ils entreprirent de la prendre par la famine. Les Habitans furent réduits dans une extrême misère: mais comme on perça les Dignes de la *Meuse* & de l'*Iffel*, toutes les vastes Prairies qui environnent *Leyden* devinrent une espèce de Mer, & les Espagnols, en danger de périr, levèrent le Siège. On fête encore le 3 d'Octobre, comme le jour anniversaire de la délivrance de la Ville.

La grande Eglise, consacrée à S. Pierre, est un des plus beaux Edifices qui soient en Hollande. La voûte est soutenue par trois rangs de colonnes d'une grande élévation. Tous les autres bâtimens sont propres; les rues sont larges, bien percées, & beaucoup ont des canaux. Il ne manque à cette Ville, qu'un plus grand nombre d'Habitans qui vivent de leurs rentes; car elle abonde en petit-peuple, tous Cardeurs de laine ou Drapiers, qui ne sont pas trop à leur aise, les Manufactures étant fort tombées depuis que quelques Etats, voisins de celui-ci, ont défendu l'entrée des Draps de Hollande chez eux.

L'Université me paroît se soutenir mieux. Il y a actuellement trois grands Hommes pour Professeurs, *Vitriarius* pour le Droit, *Boerhaave* pour la Méde-



decine, & *s* *Gravesande* pour les Mathématiques. Le premier, par son savoir & par la manière aisée dont il s'énonce, attire à *Leyden* toute la jeune Noblesse de *Bohème* & d'*Autriche*. De toutes les Universités Protestantes, j'excepte celles d'Angleterre, je n'en connois point où les Etudians soient moins débauchés & moins carillonneurs qu'à *Leyden*. Il n'y a point de Ville aussi plus propre pour étudier; rien n'y dissipe; on est à la source des Livres; il n'y fait pas trop cher vivre, & chacun y fait la dépense qu'il veut. Les Etudians ne s'y piquent point, comme en Allemagne, de magnificence en habits; plusieurs ne quittent presque jamais leur robe de chambre; & c'est l'habillement favori des Bourgeois. Cela me fit croire, la première fois que je passai par cette Ville, qu'il y règnoit quelque Maladie épidémique. En effet, tous ces deshabillés dans les rues paroissent autant de convalescens. La célèbre Chambre d'Anatomie a été tant décrite, que je n'ai garde de vous en parler. Les Catholiques ont ici des Eglises en chambre, comme dans toutes les Villes des sept Provinces: il y en a parmi eux qui sont fort riches, & qui sont de bonne Maison.

Les chemins de *Leyden* à *La Haie*, soit par terre ou par le Canal, sont éga-

lement agréables, par les belles Maisons de campagne & les beaux Jardins qu'on voit de tous côtés: on fait ces trois lieues sans presque s'en appercevoir.

LA HAIE. LA HAIE, qu'on traite de Village parce qu'elle n'est point fermée, & qu'elle ne députe point à l'Assemblée des Etats de la Province, vaut néanmoins mieux que bien des grandes Villes qui ont ce Privilège; & c'est assurément un des plus beaux Endroits de l'Europe. Les Etats-Généraux, & ceux de la Province, s'y assemblent. Les Ministres Etrangers y résident. Du tems passé, les Comtes de Hollande y demeuroient. Depuis l'établissement de la République, les *Stadhouders* y ont tenu leur Cour; & *La Haie*, tout Village qu'elle est, peut passer pour la Capitale des Provinces-Unies. Dans cette Ville, les Habitans sont plus honnêtes, plus sociables, & en tout plus traitables que dans le reste de la Hollande. La Noblesse y est considérée, & le mérite n'y est point compté pour rien. Les Dames y ont bon air, se mettent bien, & ont quelque chose de plus pour plaire, que la simple beauté.

Les maisons sont plus spacieuses & mieux construites, quoique peut-être moins magnifiques, qu'à *Amsterdam*; il y a même quelques Hôtels, accompagnés de Jardins.

Le Palais qu'on nomme *la Cour*, étoit

anciennement le logement des Souverains, & ensuite des *Stadhouders*. C'est un grand Edifice, composé de plusieurs bâtimens qui forment un tout très irrégulier. C'est là que s'assemblent les Etats-Généraux, [le Conseil d'Etat,] les Etats de Hollande, le Conseil des Nobles, & celui des *Gecommitteerde Raaden* ou Conseillers-Députés de la Province. LL. HH. PP. tiennent leurs Conférences dans deux Salles qui ont de la grandeur & de la magnificence; l'une est appelée *la Chambre de Trêve*, parce que la Trêve de douze ans y fut conclue avec l'Espagne. C'est dans cette Chambre que les Etats donnent audience aux Ministres Etrangers. On voit encore dans le Palais, une autre grande Salle où sont exposés tous les Drapeaux & les Etendards pris sur les Ennemis de la République. Joignant la Cour, est l'Hôtel qui sert à loger les Ambassadeurs, les trois jours que l'Etat les défraie. Il a été bâti par le Prince *Maurice de Nassau*, après être revenu de son Gouvernement du Brezil. Il l'avoit orné de tout ce que les Indes fournissent de plus rare. Toutes ces belles choses, ainsi que le Palais, furent consumées par les flâmes [en 1707, le jour du départ du Duc de *Marlborough* pour l'Armée. Comme il n'y eut que la charpente de brulée, des Particuliers qui avoient hypothèque sur cette Maison,] ont depuis fait élever

**LA HAIE.** l'Hôtel qui subsiste maintenant , & qui , pour n'être pas d'une grande étendue , ne laisse pas d'avoir de l'apparence.

Le Palais de la *Vieille Cour* , appartenant au Roi de Prusse , *Frederic I.* l'ayant hérité de *Guillaume III* Roi de la Grande-Bretagne , est un grand Corps de bâtiment , au fond d'une Cour que forment deux ailes avancées , soutenues de hautes arcades. Elles sont jointes par une balustrade de fer , qui sépare la Cour d'avec la rue. Les Apartemens sont grands & commodes ; il y a une très belle Salle , ornée de peintures de bonnes mains. Ce Palais est accompagné d'un grand Jardin , que le feu Roi de Prusse avoit fort embelli , & dont il permettoit l'entrée à tout ce qu'il y avoit de beau monde , mais qui est aujourd'hui négligé. Le Ministre du Roi , & Mr. le Comte de *Hompesch* Général de la Cavalerie de l'Etat \* , y ont des logemens. Je pourrois encore vous nommer plusieurs Maisons de conséquence , que je passe sous silence , pour ne point trop charger ma Lettre d'inutilités.

La situation de *La Haie* est très différente de celle des autres Villes de cette Province ; ses environs fournissent tout ce qui forme un beau paysage. De quelque côté qu'on y arrive , c'est toujours par de belles Avenues pavées de briques.

Rien

\* [ Il est mort. ]

Rien n'est plus beau que le chemin qui LA HAIE conduit à *Scheveling*, Village sur la Mer, à une lieue de *La Haie*. C'est une Allée tirée au cordeau, coupée dans les Dunes, & fermée par de doubles rangs d'arbres entremêlés de pyramides d'Ifs. Le chemin de *Delft* & celui qui conduit à *Loosduinen*, à une & à deux lieues de *La Haie*, sont encore d'une grande beauté. Enfin, de quelque côté qu'on porte ses pas, on est toujours dans des Promenades charmantes, & l'intérieur de la Ville même en fournit de très agréables. Celle qu'on nomme le *Voorhout*, est la plus fréquentée: c'est où se fait le Cours des Carrosses. Il y a une grande Allée au milieu, bien sablée, & entourée de barrières, où tous les soirs en Été il y a de très beau monde. Ce fut *Charles-Quint* qui embellit *La Haie* de cette Promenade. Elle a occasionné plusieurs démêlés pour la préséance, entre les Ambassadeurs. Celui que *Mr. de Thou* Ambassadeur de France, y eut avec *Mr. de Gamarre* Ambassadeur d'Espagne, est le plus remarquable. Ces deux Ministres se promenoient tous deux en carosse à six chevaux; ils se rencontrèrent de front, & aucun ne voulut céder. Leurs Domestiques étoient sur le point d'en venir aux mains; lorsque quelques Messieurs des Etats, qui avoient vu naître la dispute, offrirent leur entremise aux Ambassa-

LA HAIE.

bassadeurs, & leur proposèrent de s'en retourner tous deux en même tems par où ils étoient venus. Mr. de Gamarre accepta tous les partis qui lui furent proposés: mais Mr. de Thou les refusa tous, & ne voulut jamais admettre d'égalité entre l'Ambassadeur d'Espagne & lui. Le nombre des Membres des Etats étant grossi par plusieurs autres qui s'y joignirent, poussés du même desir de pacifier les choses, Mr. de Beverwert, le premier des Nobles de la Province de Hollande, après quatre heures entières de contestations & de conférences inutiles, voyant Mr. de Thou absolument obstiné à prétendre le passage libre, proposa enfin à Mr. de Gamarre de se retirer au travers du Cours, offrant pour l'exécution de ce projet, d'y faire faire deux ouvertures; & lui représentant, que par ce moyen il auroit & la barrière & la droite. Cette proposition fut acceptée par l'Ambassadeur d'Espagne; & par-là finit une dispute, qui, sans la prudence & les soins de Mrs. des Etats, auroit pu avoir de fâcheuses suites. Les deux partis crurent avoir remporté *des vains honneurs du pas le frivole avantage*, quoiqu'en effet il demeurât à l'Ambassadeur de France, puisqu'il obtint la liberté de son passage, qui étoit tout ce qu'il avoit demandé. Il acheva sa promenade, tandis que l'Espagnol s'en retourna chez lui,

lui, peut-être à cause que la nuit étoit LA HAÏE.  
survenue durant la longueur de la dis-  
pute.

Les François, qui ont toujours été sur  
le qui-vive de la Préférence, ont eu le  
plus de différends à ce sujet. Le Com-  
te d'*Estrades*, Ambassadeur de *Louis XIV*,  
en eut un au même *Voorhout* avec le  
Prince d'*Orange*, depuis Roi de la Gran-  
de-Bretagne. Leurs carrosses se rencon-  
trèrent, & chacun affectant la place  
d'honneur, ils demeurèrent arrêtés vis à vis  
l'un de l'autre. Les gens de l'Ambassa-  
deur accoururent de son logis, & tous  
ses Amis se joignirent à eux : mais il  
défendit d'en venir à aucune voie de fait,  
pour éviter le malheur qui en seroit infail-  
liblement arrivé, & qui eût été très grand,  
à cause de l'affluence du peuple qui se ran-  
gea auprès du Prince. Le Pensionnaire  
en étant averti, accourut pour y mettre  
ordre, & l'Ambassadeur le voyant venir  
à lui, *Je ne sai*, lui dit-il, *ce que vou-*  
*lent dire les gens du Prince par une telle*  
*contestation. Jusqu'à présent j'avois igno-*  
*ré que Mrs. les Etats eussent un Souve-*  
*rain.* (C'est que les Ambassadeurs ne  
cèdent qu'aux Souverains.) Il envoya  
en même tems demander à la Princesse  
Douairière d'*Orange*, s'il devoit imputer  
cette méchante conduite au Gouverneur  
du Prince, plutôt qu'au Prince lui-même.  
Elle répondit, que c'étoit au Roi d'An-  
gle-

LA HAIE.

gleterre à se mêler de cette affaire. Elle prétendoit que Sa Majesté Britannique se trouveroit intéressée à soutenir le rang de son Neveu. Cependant elle suivit le conseil du Pensionnaire. Elle descendit dans l'Allée qui étoit entre les barrières. Le Prince son Fils la voyant venir, mit pied à terre, comme par respect pour elle, & fit retourner son carosse; de sorte que celui de l'Ambassadeur passa dans le rang qu'il prétendoit lui être dû. Ce Ministre fonda ses prétentions sur ce que les Prédécesseurs du Prince n'avoient point pris le pas sur les Ambassadeurs; qu'au contraire, ils avoient été les recevoir à une lieue de *La Haie* de la part de l'Etat, jusqu'à *Frederic-Henri* Aieul du Prince, qui sous prétexte de la Goute se dispensa de cette cérémonie, mais sans prendre la première place. *Charles II.* put en murmurer; mais vendu à la France, il ne prit point à cœur les intérêts de son Neveu.

Comme j'en suis sur les Ambassadeurs, je vais vous nommer les Ministres Etrangers qui résident à *La Haie*. Mr. de *Fenelon*, Brigadier des Armées du Roi de France, est Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès des Etats Généraux. Ce Ministre est Neveu du Grand *Fenelon* Archevêque de Cambrai. Il se fait honorer par sa modestie, sa candeur, & par l'ordre qu'il maintient dans sa maison.



fon. Sa dépense est peu confidérable, & LA HAIE le paroît encore moins aux Habitans de *La Haie*, qui n'ont point oublié celle que faisoit parmi eux Mylord *Chesterfield* Ambassadeur de la Grande-Bretagne, un des plus magnifiques Seigneurs d'Angleterre, qui étoit adoré du Peuple, & qui est regretté par tout ce qu'il y a de personnes de distinction.

Le Comte de *Sinzendorff*, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, possède de grands biens dans les Etats héréditaires. Il est Gendre du grand *Sinzendorff* Chancelier de la Cour Impériale; ce qui a fait qu'il est parvenu fort jeune à mettre au jour ses talens pour les Affaires. Il a su rétablir la bonne harmonie entre la République & l'Empereur son Maître, altérée par l'établissement de la Compagnie d'*Ostende*; & faire garantir par LL. HH. PP. la *Pragmatique Sanction*. \*

Le Comte de *Gollofkin* est Ministre Plénipotentiaire de *Russie*, & remplit ce Poste

\* [Ce Ministre a eu pour Successeur, en 1734, le Comte d'*Vindefeld*, Fils de la Grand'-Maitresse de la Cour de l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas. Il est venu prendre une place si bien remplie, dans un tems très difficile, qui lui a donné occasion de découvrir les grands talens qu'il a pour la Négociation. Si d'un côté sa maison est une des mieux réglées, de l'autre on peut dire que c'est une des plus magnifiques. Le Comte de *Sinzendorff* est mort subitement à la fin de Septembre 1734, au Château du Comte d'*Asperen*, dans le tems qu'il se dispoit à retourner à Vienne.]

LA HAÏE.

Poste avec l'approbation générale de tous ceux qui le connoissent. Il est autant civil & honnête, que le climat dans lequel il a pris naissance est rude. Il a passé sa jeunesse à *Berlin*, & a fait ses Exercices à l'Académie que le feu Roi *Frederic I.* avoit fondée. Il a ensuite été plusieurs années Envoyé Extraordinaire du feu Czar *Pierre le Grand*, & de l'Impératrice [*Catherine*] à la Cour de Prusse, de laquelle [l'Impératrice *Anne* l'envoya] en qualité d'Ambassadeur à celle de France. Enfin il est chargé des Affaires de sa Souveraine auprès des Etats-Généraux. On estime sa sagacité, & la douceur de son caractère. Pendant son séjour à *Berlin*, il y a épousé la Fille du feu Comte *Ferrassier de Dolna*, qui périt malheureusement à l'Affaire de *Denain*, en qualité de Lieutenant-Général d'Infanterie au service des Etats. C'est une Dame d'une vertu respectable, [qui a la plus charmante famille qu'on puisse voir.]

Mr. de *Masch*, Envoyé du Roi de Prusse, est très propre à ménager les intérêts du Roi son Maître dans ce Pays; où un Ministre doit être civil & populaire. Le feu Roi l'avoit donné pour Gouverneur à Mrs. les Princes de *Brandebourg-Culmbach*, dont l'ainé est actuellement Prince régnant de *Bareuth*. Les sentimens que Mr. de *Masch* a inspirés à ces Princes, font son éloge. Il étoit  
Con-

Conseiller-Privé de la Régence de Clèves lorsque le Roi l'envoya dans ce Pays, où il a eu la fortune de terminer \* les longs différends qui étoient entre Sa Majesté Prussienne & le Prince de Nassau-Orange, pour la Succession du feu Roi Guillaume III. LA HAIE.

Mr. De Brosse, François de naissance, ménage ici les Affaires du Roi de Pologne †, au service duquel il est Maréchal de Camp. Il s'est acquis beaucoup de considération par ses talens, par sa politesse, & par les agrémens de son esprit. Il observe un grand ordre dans sa maison, mais il ne laisse pas de représenter.

Mr. de Spörck, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur de Brunswick-Lunebourg, a de la naissance. Il est entré très jeune dans les Affaires; & comme il est à portée de prendre pour modèle son Beau-père le Grand-Pensionnaire de Hollande, un des plus sages Ministres du tems, il est à présumer qu'il y fera de grands progrès. C'est un des Envoyés dont la dépense

\* [Ces différends se sont terminés pendant le Ministère de Mr. Masch, qui n'y a pas eu de part, mais seulement Mr. Luiseus Résident du Roi, & Mr. Duncan Conseiller & Maître de Requêtes du Prince.]

† Le Roi de Pologne étant mort, il a été confirmé par son Successeur.

LA HAIE. pense est la plus honorable. Madame sa Femme a de très bonnes manières, & fait parfaitement les honneurs de sa maison.

Je ne connois point Mrs. les Envoyés de *Suède*\* & de *Dannemarck*†. Mr. d'*Ayrolles* ménage les intérêts du Roi de la Grande-Bretagne, & le fait en homme vieilli dans les affaires.

Don *Louis d'Acunha*, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Portugal, est depuis longtems chargé des plus importantes Ambassades. Il étoit second Ambassadeur au Congrès d'*Utrecht*; il a depuis rempli le même emploi en Angleterre; ensuite en France; & le voici enfin ici, où il représente avec dignité. Il a la réputation d'être habile Négociateur, & fin Politique. Il est très poli, aime la magnificence, & n'étoit pas ennemi de la galanterie lorsqu'il étoit moins âgé.

Voilà,

\* [Mr. *Preys*. Il a résidé à La Haie depuis plusieurs années, & dès le tems même de l'Ambassadeur *Palmquist*, à qui il succéda. C'est un Ministre consommé dans les affaires, & que les autres, plus nouveaux que lui, consultent volontiers & avec fruit.]

† [Il y a déjà quelques années que Mr. *Greys* est chargé, comme Envoyé Extraordinaire, des intérêts du Roi de *Dannemarck* auprès des Etats-Généraux. Elevé pour être Ministre des Autels, il s'est trouvé plus de penchant pour le Ministère du Cabinet; il y réussit, & se fait fort estimer; mais il voit peu de monde.]

Voilà, Monsieur, la plupart des Mi- LA HAIE  
nistres Etrangers qui résident à *La Haie*.  
Ceux de l'Etat sont en petit nombre.  
Mr. de *Slingeland*, Grand-Pensionnaire,  
est à leur tête. La sagesse consommée  
de ce Ministre, blanchi dans la direc-  
tion des secrets de cet Etat, est recon-  
nue de tout le monde. La République  
le regarde comme une de ses principales  
Colonnes, & l'Europe le met au rang  
des plus grands Ministres. Il a été ci-  
devant Secrétaire [du Conseil] d'Etat,  
lorsque *La Haie* étoit ce qu'étoit Rome  
sous un *Sixte V.*, le centre de la Politi-  
que. Il succéda dans la Charge qu'il  
occupe présentement, à feu Mr. *Hoorn-  
beek*, & il exerce ce pénible Emploi a-  
vec une approbation universelle. Son  
âge, & la Goute dont il est fort in-  
commodé, ne l'empêchent point de va-  
quer aux Affaires.

Il est secondé par Mr. le Greffier *Fa-  
gel*, un des plus grands génies de l'Etat,  
vénérable par son grand âge, respecta-  
ble par sa vertu, par son érudition, par  
sa candeur, & par une noble franchise  
qui accompagne ses actions & ses paro-  
les. Amateur des Lettres, il a une Bi-  
bliothèque savamment choisie, & un  
Cabinet de Médailles & de Pierres an-  
tiques les plus rares. On voit chez lui  
des Tableaux des plus habiles Maitres,  
des Vases, des Urnes, & tout ce que  
l'An-

LA HAIE.

L'Antiquité a laissé de plus précieux: toutes choses qu'il se fait un plaisir de montrer à des Connoisseurs curieux. C'est dommage que ce Ministre, qui réunit en lui ce qu'on vénère dans les plus grands Hommes, ne puisse pas vivre toujours.

Il est certain que *La Haie* contient un nombre infini de Personnes de mérite des deux sexes; & cet Etat peut se vanter d'avoir autant de Sujets d'une probité reconnue, que peut-être aucun autre Pays du Monde. Vous les nommer tous, Monsieur, ce seroit entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces, & qui demanderoit un volume. Je pourrai dans la suite vous parler simplement de ceux qui figurent le plus à *La Haie*, soit par leurs Emplois, ou par leur naissance.

*La Haie* est l'endroit de l'Europe, où un Etranger parvient le plus aisément à faire de bonnes connoissances. Les Sociétés ou Assemblées, le Spectacle, les Promenades lui en fournissent les occasions. Pour peu qu'il ait quelqu'un qui le produise, il est bientôt connu. Les maisons les plus ouvertes, & où l'on voit ce qu'il y a de plus distingué dans cette Ville, sont celles de Mylady d'*Albemarle*, de Mr. de *Keppel* & de Mr. le Comte de *Welderem*. Mylady est Veuve de Mylord Comte d'*Albemarle*, Général

méral de l'Infanterie Hollandoise, Colonel des Suisses, Gouverneur de Tournay, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Il étoit de la Maison de *Keppel*, depuis longtems distinguée dans ces Provinces. Il avoit été Page du Prince d'*Orange*, qui étant devenu Roi de la Grande-Bretagne, le fit Comte & Pair d'Angleterre. Il le combla de biens & de Dignités, & l'on peut dire que Mylord d'*Albemarle*, & Mylord *Portland*, ont été les deux Seigneurs pour qui *Guillaume III* a toujours témoigné le plus d'estime. Mylord d'*Albemarle* se soutint dans la faveur, par son assiduité, par sa complaisance, par un fonds de vrai mérite, & par son attention à ne point demander, & à attendre que tout lui vînt du propre mouvement du Roi. Ce Seigneur a laissé un Fils, qui a un Régiment en Angleterre. Mylady sa Veuve est Sœur de Mrs. *Van der Duin*, Nobles de cette Province. Elle vit avec beaucoup de décence, & elle est toujours considérée comme la première Dame de La Haie.

\* Mr. de *Keppel*, Frère de feu Mylord

\* [Mr. de *Keppel* avoit épousé la Veuve du feu Comte de *Welderen*, un des grands hommes qu'ait eu la République, & qui a laissé trois Fils & cinq Filles, qui font l'ornement de la Noblesse de *Guedre* & les délices de La Haie, où les Etrangers ont chez cette Dame un facile & agréable accès. Mr. de *Keppel*, un des beaux hommes de son tems & un des braves

LA HAIE.

lord d'*Albemarle*, est Lieutenant-Général au service de l'État, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Il a été quelque tems Envoyé Extraordinaire de LL. HH. PP. à la Cour de Prusse. Il fait une très belle dépense à *La Haie*, ses manières sont extrêmement nobles, & sa maison passera toujours pour bonne dans tous les Pays du monde. Madame de *Keppel*, ci-devant *Welderem*, en fait les honneurs, avec toute l'attention possible : aussi est-elle extrêmement considérée, & on a pour elle beaucoup de déférence. Mr. son Fils le Comte de *Welderem*, Député de la Province de Gueldre aux États-Generaux, ne lui cède point en politesse. Il étoit très jeune, lorsqu'il fut reçu Membre de l'État en la place de Mr. son Père. Peu de tems après être pourvu de cette Charge, il fut nommé Ambassadeur en Angleterre, pour complimenter Leurs Majestés Britanniques sur leur avènement au Trône. Sa dépense fut des plus brillantes; mais les Anglois firent moins de cas de la magnificence, que de la sage conduite du jeune Ambassadeur. Il remporta avec lui les applaudissemens de Leurs Majestés & de la Cour d'Angleterre, l'estime des honnêtes-gens, & l'affection

du  
braves Officiers de l'État, est mort l'année dernière 1733, ne laissant qu'un Fils, qui est Officier aux Gardes à cheval.]



du Peuple de Londres. A son retour LA HAIE  
à *La Haie* ; le Comte de *Welderem* re-  
prit séance dans les Etats [Généraux.]  
Il continue de faire une belle dépense,  
& sa maison est une des plus brillantes  
du Pays. Il a un Frère cadet, Mem-  
bre du Conseil d'Etat, [on le nomme  
le *Waldgrave*,] qui est un jeune Seigneur  
plein de mérite.

Mylady *Cadogan*, Veuve de Mylord  
*Cadogan* l'Ami fidèle du feu Duc de  
*Marlborough*, & son Successeur dans ses  
Emplois, tient l'Assemblée tous les Di-  
manches au soir. Cette Dame est Mè-  
re de la Duchesse de *Richemont*, que  
la Cour d'Angleterre regarde comme  
un de ses ornemens. Elle a encore  
une Fille nommée Mylady *Marguerite*,  
une des plus aimables personnes de *La*  
*Haie*.

La Comtesse de *Wartenberg*, Veuve  
du Premier-Ministre de *Frederic I.* Roi  
de Prusse, s'est retirée à *La Haie*, où  
elle vit à peu près comme faisoit Ma-  
dame de *Mazarin* à Londres. Elle fait  
de la nuit le jour, & du jour la nuit.  
Sa maison est ouverte à tout ce qu'il y  
a d'Etrangers : on y joue beaucoup. \*  
Mais

\* [La bonne Dame est morte cette année-ci de la  
*Petite Vérole*, dans un âge assez avancé. Quoique  
depuis un certain tems elle fit profession de Devot-  
tion, elle n'avoit pas encore perdu entièrement le  
goût de la galanterie, en quoi elle l'avoit certaine-  
ment

LA HAIE. Mais les Ouvrages d'Esprit, & les Savans, n'y font pas si bien reçus que chez la Duchesse de *Mazarin*. Un *S. Evremond* auroit beau écrire & dire de belles choses, je croi qu'un jeune Alcide lui seroit toujours préféré.

Par le dénombrement des maisons que je viens de vous faire, vous voyez,  
Mon-

ment emporté sur la *Mazarin*; car elle assuroit elle-même, qu'on auroit plus aisément compté les coquilles du rivage de *Scheveling*, que ses aventures galantes. Elle n'avoit jamais manqué qu'un seul homme; c'étoit le Roi *Auguste*. Elle fit tout ce qu'elle put, sinon pour s'en faire aimer, au moins pour s'en faire caresser; mais inutilement: & chacun fait l'aventure de Mylord *Raby*, qui étant à *Berlin*, Amant de la Comtesse, la surprit tenant le Roi *Auguste* étroitement serré, qui faisoit tous ses efforts pour s'en débarrasser. Cela n'est pas étonnant; le Roi de Pologne étoit galant, mais il vouloit des sentimens dans une Femme; & la Comtesse n'en avoit aucun. Fille d'un Batelier d'*Emmerick*, elle n'avoit pas eu cette Education, à laquelle rien ne peut suppléer. Elle avoit eu de la beauté, mais elle étoit devenue grossière en toute manière. Cependant durant son séjour à *La Haie*, elle a toujours attiré chez elle la Jeunesse desœuvrée, parmi laquelle elle avoit toujours quelque Gentilhomme favori. Tout le monde fait ses aventures avec le fameux Comte de *F.* . . . & son Testament en a encore immortalisé quelques autres. Ce qui est surprenant, c'est la fin de cette Femme qui avoit fait tant de bruit, qui avoit régélé tant de gens, chez qui chacun avoit les grandes Entrées. Elle meurt, on la sort d'abord de sa chambre, on la met dans un cercueil dans le vestibule de sa maison, on met le scellé chez elle, & on l'enterre sans qu'un seul de ces ingrats Favoris daigne accompagner son Convoi, où il n'y avoit que les Porteurs & quelques Voisins, qui furent insultés par la canaille.]

Monsieur, qu'il y en a suffisamment LA HAIE.  
 pour savoir où aller. Il n'y a point de  
 jour qu'il n'y ait Assemblée alternative-  
 ment, ou chez l'un ou chez l'autre. Il  
 n'y a point de Spectacle pour le pré-  
 sent : je croi vous avoir marqué que les  
 Etats l'ont interdit à cause des Vers qui  
 affligent les Dignes des côtes de cette  
 Province. Les Comédiens néanmoins  
 sont toujours ici ; & de plus il y a un  
 Opéra, qu'un Hébreu Anticomique a  
 fait venir de Paris exprès, afin de dé-  
 truire la Comédie lorsque les Théâtres  
 seront ouverts. Un Anabaptiste au con-  
 traire, zélé Comique, ne voulant pas  
 que l'Opéra & son Protecteur triom-  
 phent, soutient la Comédie. Tout *La  
 Haie* a pris parti dans cette grande que-  
 relle ; mais je croi que pour mettre les  
 partis d'accord, Mrs. les Etats ne per-  
 mettront aucun Spectacle. Ce Schisme  
 fourniroit abondamment matière à écrire  
 des Nouvelles comiques : je suis surpris  
 que quelque Bel-Esprit n'en régale point  
 le Public, d'autant plus qu'il n'y a point  
 ici de recherche de Lieutenant de Po-  
 lice à craindre \*.

Vous

\* [La suite de ce démêlé entre le Juif & l'Ana-  
 baptiste a été, que celui-ci a succombé, les Comé-  
 diens étant partis. Le Juif vainqueur a trouvé l'ex-  
 pédient de métamorphoser son futur Opéra en un  
 Concert public, qu'il donne les Lundis après midi.  
 & où se trouve tout ce qu'il y a de beau monde des  
 deux

LA HAÏE. Vous regarderez fans doute comme un Phénomène , qu'un Hébreu , que nous regardons en Allemagne avec un mépris qui n'est peut-être ni trop généreux ni trop Chrétien , se mêle de Spectacles , & ose vouloir forcer toute une Ville à se conformer à son goût : mais vous devez favoir , Monsieur , que les Juifs sont traités dans cet Etat sur un tout autre pied que dans le reste du monde ; & véritablement , quant aux Juifs Portugais , ils méritent de l'être : un *Texeyra* , un *Schwartzo* , un *Duliz* , ont fait des actions de générosité , dignes des plus vertueux Chrétiens. Ils font une dépense de Seigneurs , & vous les prendriez assurément pour tels. Ils sont reçus dans toutes les Assemblées , leurs Femmes y paroissent de même ; ils régalent , & reçoivent chez eux tout ce qu'il y a ici de Personnes distinguées ; ils secourent nos Pauvres , donnent à nos Eglises , & ne diffèrent de nous que parce qu'ils vont à la Synagogue.

Les Nobles les plus distingués de la Province sont les *Wassenaar* & les *Boetselaar*. Les premiers se partagent en plusieurs Branches , dont celle d'*Obdam* est l'ainée. L'Empereur *Charles III* éleva cette Branche à la Dignité de Com-  
te

deux sexes ; on y chante des Actes d'Opéra & les plus belles Cantates Françoises.]

te de l'Empire. Le célèbre Amiral *LA HAIE*  
*d'Obdam*, qui délivra *Copenhague*, étoit  
 Aieul du Comte *d'Obdam* d'à présent.  
 Le Roi de *Danemarck*, en reconnoissan-  
 ce des services que lui avoit rendus  
 l'Amiral, lui conféra l'Ordre de l'Elé-  
 phant, qu'aucun Etranger ne recevoit  
 alors à moins que d'être Prince. Après  
 la mort de l'Amiral, le même Ordre  
 passa à son Fils, mort Lieutenant - Gé-  
 néral, & Colonel d'un Régiment de  
 Cavalerie au service de la République.  
 Le Comte *d'Obdam* d'aujourd'hui est  
 Chevalier de l'Ordre de *S. Jean*, &  
 tient avec Mr. son Frère \* un rang  
 distingué dans l'Etat. Il a passé une  
 partie de sa jeunesse à la Cour de *Ber-  
 lin*, où Mr. son Père étoit Envoyé Ex-  
 traordinaire. Rien n'égaloit pour-lors  
 sa vivacité & son humeur enjouée: tout  
 cela a changé; il vit maintenant dans  
 une grande retraite, adonné à la dévo-  
 tion & aux affaires.

De tout le sang de *Nassau-Orange*,  
 ces Princes Fondateurs de la Républi-  
 que, il ne reste plus qu'un jeune Prin-  
 ce; & Mrs. les Comtes *d'Ouwwerkerke*,  
*de Zeist*, & *de Laleck*, qui en sont  
 aussi, mais du côté gauche. Le Prince  
 est

\* [ Mr. de *Wassenaar-Twickel*, nom que lui donne  
 une belle Terre dans la Province d'*Overyssel*, dont il  
 est Député.]

LA HAIE, est Stadhouder héréditaire de Frise, Stadhouder de Groningue, Stadhouder & Capitaine Général de la Province de Gueldre, [ & du Pays de Drente. ] Il promet de remplir dignement un jour la place des Princes dont il 'porte le nom. †

Le Comte *Maurice d'Ouverkerke* est Pair de la Grande-Bretagne; le Roi *Guillaume III* avoit honoré son Père \* de cette Dignité. Il est Maréchal de Camp, & Colonel d'un Régiment de Dragons. C'est un Seigneur d'un mérite distingué, & qui s'est fort signalé dans la dernière Guerre.

Mr. de *Zeist* est Député de la Province d'Utrecht, dans laquelle il possède de grandes Terres. C'est un des plus riches Nobles de cette Province.

Le Comte de *Laleck* est le plus ancien Lieutenant-Général de Cavalerie au service des Etats; il a un Régiment, & il est Gouverneur de *Menin*, Place de la Barrière. Ces trois Comtes sont Cousins, & forment trois Branches. Ils descendent du Prince *Maurice d'Orange*, &

† [ *Guillaume-Charles-Henri Friso*, Prince d'Orange, a épousé le 24 Mars de cette année 1734, la Princesse Royale de la Grande-Bretagne. ]

\* Mr. le Comte d'Ouverkerke, mort Veldt-Maréchal de la République, sur la fin de la Campagne de 1708.

& d'*Anne de Malines*. Mon Aieule é- LA HAIE.  
toit Fille de ce Prince.

Il me reste encore à vous nommer Mr. *Hogendorp*, Receveur-général de l'Etat ; Charge qui dans ce Pays-ci, comme ailleurs, est sujette à l'envie, & expose celui qui l'exerce à la critique du public. Mr. *Hogendorp* éprouva l'une & l'autre, il y a quelques années ; il ne tint point à ses Ennemis qu'il n'y succombât : cependant il se foutint, & les Etats approuvèrent sa conduite. C'est un des Sujets de la République les plus magnifiques, & dont la dépense est la plus brillante.

[Je vous ai parlé dans une de mes précédentes, de deux Prédicateurs vivans d'*Amsterdam* ; je ne puis m'empêcher de vous entretenir ici d'un Ministre mort depuis peu, & dont le nom s'est assez illustré, tant parmi ceux de sa Communion, que dans la nôtre. C'est Mr. *Saurin*, qui a été toujours considéré ici, & dans toutes ces Provinces, comme un des plus éloquens Prédicateurs que l'on ait entendu depuis le Refuge.

On a fait quantité d'Epitaphes pour ce célèbre Prédicateur ; mais comme elles sont toutes très mauvaises, je me contente de vous envoyer l'Epitaphe des Epitaphes mêmes.

## E P I T A P H E

DES ÉPITAPHES DE M. SAURIN.

*Sous ces tisons, sans titres, sans paraphes,  
 Incognito gisent vingt Epitaphes,  
 Qu'ont arraché de leurs maigres cerveaux,  
 Incognito, vingt chétifs Poëtereaux;  
 Disant vouloir par détestable rime  
 Louer encor certain Esprit sublime,  
 Dont rien ne dis, sinon qu'à ses talens,  
 Vivant trouva force contredisans.  
 Chantres grossiers du bourbeux Marécage,  
 Pour Dieu, cessez votre maudit ramage!  
 Si noblement chanter n'est votre fort,  
 Dites tout court, le grand Saurin est mort.*

Pendant mon séjour à *La Haie*, j'ai beaucoup entendu parler d'un François nommé *Armand*, dont les aventures extraordinaires faisoient alors le sujet de tous les entretiens. Il ne manquoit pas d'esprit; mais il étoit bizarre & le plus violent de tous les hommes. Ses emportemens, qui alloient quelquefois jusqu'à la fureur, ont été cause de tous ses malheurs. On m'a promis son Histoire: si on me tient parole, je ne manque



querai pas de vous l'envoyer. \*

LA HAIE.

HISTOIRE de JEAN BARRE',  
dit ARMAND.

*Jean Barré*, natif de la Province de Bourgogne, parut à *Amsterdam* en 1720, sous le nom d'*Armand*. Il étoit bien fait, à la fleur de son âge, & paroïssoit avoir eu de l'éducation. Il disoit être sorti de France, pour avoir tué un homme en Duel. Tout autre que lui se seroit trouvé bien embarrassé en pareil cas; poursuivi par la Justice, loin de sa Patrie & de ses Amis, sans argent, dans un Pays dont il n'entendoit pas la Langue, & confondu dans une grande Ville au milieu d'un Peuple nombreux, où l'indigent à tant de peine à se faire connoître. Mais *Armand* n'étoit pas sans ressources. Hardi, intrigant, parlant beaucoup & s'énonçant assez bien; Poète d'ailleurs, ou du moins faisant des Vers avec une facilité étonnante, il trouva bientôt moyen de faire des connoissances. Il auroit même passé pour homme de condition, si la nécessité ne l'eût forcé de faire usage  
d'un

\* L'Éditeur a cru faire plaisir au Public en mettant ici l'Histoire de cet homme extraordinaire, qui ne lui est tombée entre les mains qu'après la première Edition de ces Mémoires.

LA HAIE. d'un talent, qui montrait assez ce qu'on en devoit croire. C'étoit celui d'écrire en perfection, & de faire en peu de tems d'excellens Ecoliers.

Avec cette ressource, *Armand* eût pu vivre heureux : mais son caractère violent, & son humeur satirique, lui firent perdre en peu de tems ses Protecteurs & ses meilleurs Amis. Outre ces défauts qui alloient à l'excès, il étoit soupçonneux, hautain, d'une opiniâtreté sans exemple, bizarre dans toute sa conduite, & admirateur outré de ses productions. On étoit assuré de devenir son plus cruel ennemi, dès qu'on ne lui applaudissoit pas en tout : c'étoit assez pour le mettre en fureur, que de ne pas faire de ses Vers tout le cas qu'il en faisoit lui-même. Deux ou trois traits suffiront pour le faire connoître.

Il logeoit chez un Bourgeois, qui, trop prévenu en sa faveur, se trouvoit heureux de pouvoir jouir familièrement de la compagnie d'un homme, qui avoit su le charmer par son esprit & ses manières. Ils se donnoient souvent à manger. Un jour *Armand* invita à souper son Hôte avec toute sa famille, & quelques Parens. Il avoit ordonné, à son ordinaire, un magnifique repas. On étoit déjà à table, lorsqu'une Femme de la compagnie s'avisa de demander d'une cer-

certaine sorte de pain , qu'elle étoit ac- LA HAIE.  
 coutumée de manger. L'Hôte en en-  
 voya chercher sur le champ. *Armand*  
 s'en apperçut , & s'imaginant qu'on ne  
 trouvoit pas qu'il eût fait venir assez de  
 pain , il sort brusquement & revient un  
 moment après , tenant une corbeille  
 pleine de pain qu'il renverse sur la ta-  
 ble. Après cette incartade il sort de la  
 maison comme un furieux , & passe le  
 reste de la soirée à se promener à grands  
 pas devant la porte.

Il avoit appris que Mr. P. . . . . A-  
 gent de la Marine de France à *Rotter-*  
*dam* , faisoit joliment des Vers. Il va le  
 trouver sous les auspices d'Apollon ; &  
 après lui avoir fait un compliment sur  
 sa qualité de Poète , il lui présente des  
 Vers de sa façon , le priant avec instan-  
 ce de lui en dire son avis. Mr. P . . .  
 moins avide de louanges qu'*Armand* ,  
 lui répondit qu'on l'avoit mal informé ;  
 qu'il n'étoit rien moins que bon Juge en  
 fait de Poësie , & qu'il le prioit de ne  
 le pas regarder comme tel. *Armand* prit  
 cette réponse pour un affront , & se re-  
 tira brusquement en le maltraitant de  
 paroles. Il ne traita pas mieux Mr.  
 C. . . . , à qui il rendit visite pour le  
 même sujet ; & il se vengea de ces deux  
 Messieurs par une Epigramme , qu'il af-  
 ficha un Dimanche à la porte de l'E-  
 glise Française.

LA HAIE,

Rebuté de l'accueil que lui avoient fait les Beaux-Esprits de *Rotterdam*, il se tourna du côté des Marchands. Il alla voir Mr. C. . . . t homme d'une probité reconnue, soit pour lui présenter ses Vers, ou pour lui offrir ses services en qualité de Maître d'écriture. Comme Mr. C. . . . t avoit l'oreille un peu dure, il crut devoir en avertir notre Poète; mais celui-ci s'imaginant que c'étoit un prétexte pour le congédier, lui tourne le dos & sort, fort irrité de l'affront qu'il croyoit avoir reçu. Il eut même la témérité d'afficher quelques jours après à la Bourse, un Écrit fort offensant, pour ternir la réputation de cet honnête-homme. Cette Affiche ne tarda pas à être enlevée par quelques Amis de Mr. C. . . . t; mais *Armand* ne l'eut pas plutôt appris, qu'il y en mit une autre, encore plus insultante que la première. Mr. C. . . t, pour n'être plus exposé à de pareilles insultes, porta ses plaintes au Magistrat de *Rotterdam*, qui somma l'Auteur des Affiches de comparoitre en sa présence. *Armand* obéit; & dit pour se justifier, qu'étant Etranger, il n'avoit pas cru rien faire qui fût défendu par les Loix du Pays; mais qu'ayant été nouvellement informé du contraire, il vouloit bien faire à l'Offensé telle réparation qu'on jugeroit à propos, promettant d'ailleurs de

de fortir de la Ville fans délai. Le Magistrat voulut bien se contenter de ses raisons, & n'exigea de lui que l'exécution de ses promesses. Ainsi il quitta cette Ville, & partit pour *Amsterdam* son premier séjour. LA HAÏRE.

Malgré le mauvais succès de ses Vers, il ne perdit pas l'envie d'en faire de nouveaux. Il sembloit même que sa passion pour la Poësie fût devenue plus forte. De retour à *Amsterdam*, il commença par composer des Satires contre les Ennemis de *Rotterdam*, qu'il accusoit d'avoir fait échouer tous ses projets. Il entreprit ensuite de mettre en Vers burlesques les tendres Amours d'*Abélard* & d'*Héloïse*. Cette Pièce, remplie d'obscénités, & de traits satiriques contre les Ennemis, courut bientôt tous les Cafés; & lorsqu'il crut y avoir mis la dernière main, il trouva un Libraire qui voulut bien se charger de la faire imprimer, quoiqu'elle eût été méprisée de tous les Connoisseurs.

Dans le tems que cet Ouvrage s'imprimoit, *Armand* lia amitié avec le Comte de *Bucquoi*, si connu par ses aventures & ses extravagances. Ce Comte se méloit aussi de faire des Vers, & n'étoit pas moins grand parleur qu'*Armand*. La ressemblance de caractère parut d'abord devoir serrer pour longtems les liens de leur amitié. Mais une trop grande liberté  
que

LA HAIE. que prit le Comte les brouilla sans retour, & donna lieu à une Scène qui pensa devenir tragique. Le Comte, qui ne connoissoit pas encore à fond le foible de son Ami, s'avisa, un jour qu'il étoit dans la chambre d'*Armand*, de faire une critique un peu trop sévère de ses Poësies. *Armand*, à qui personne n'avoit jamais ôsé parler sur ce ton, s'emporta jusqu'à la fureur: il traita son Censeur d'impudent, de fou & d'Avanturier. Enfin les deux Poètes en vinrent aux mains, & comme *Armand* étoit le plus fort, il força le Comte, à coups de pieds, de sortir de sa chambre, & le poursuivit de cette manière jusqu'à la rue.

Passons à l'évènement fatal de sa vie, qui fut la cause de tous ses malheurs, & le conduisit enfin sur l'échaffaut. Depuis longtems, *Armand* avoit lié amitié avec un Balonnois, nommé *La B. . .* jeune homme dépourvu des biens de la fortune, mais qui eut le bonheur d'épouser une très riche Héritière. Dans le tems que le Public les croyoit encore ensemble dans une union très étroite, on fut étrangement surpris d'apprendre que *La B. . .* venoit d'accuser son Ami d'un horrible attentat; & que sur cette accusation, *Armand* avoit été arrêté & conduit en Prison. *La B. . .* prétendoit que se trouvant un jour dans la chambre d'*Armand*, celui-ci en avoit fermé la porte

te & l'avoit forcé, le poignard sur la gorge, à signer une Obligation de mille Ducats. L'idée que l'on avoit du caractère d'*Armand*, formoit contre lui un préjugé peu avantageux. *La B.* . . . au contraire passoit pour un jeune homme d'une conduite irréprochable : mais malheureusement pour lui, l'affaire étoit de nature à ne pouvoir guère être prouvée. Au lieu de crier au secours, du moins en sortant de la chambre, il s'étoit retiré sans rien dire, & n'avoit même été rendre sa plainte que deux jours après. Au défaut de preuves directes contre le Prisonnier, il fit faire des enquêtes de ses vie & mœurs. Il découvrit que le nom d'*Armand* étoit un nom emprunté ; qu'il s'appelloit *Jean Barré* ; qu'il avoit Femme & quatre Enfants ; qu'il avoit été Receveur au Grenier à Sel de Vézelay en Bourgogne ; enfin qu'il avoit tué d'un coup de fusil son Beau-frère à la campagne, & qu'ayant pris la fuite, il avoit été condamné par défaut à être pendu.

Lorsqu'*Armand* comparut devant les Juges, il convint sans détour de ce que ses Accusateurs avoient allégué contre lui à l'égard de son nom, du lieu de sa demeure & du sujet de sa fuite ; mais il nia d'avoir assassiné son Beau-frère, avouant néanmoins qu'il l'avoit tué à son corps défendant. Comme il ne s'agissoit pas de ce qu'il avoit fait en France, les

Juges

LA HAIE. Juges ne s'arrêtèrent qu'au cas dont il étoit question. *Armand* dit que *La B. . . .* lui avoit fait de son propre mouvement le Billet des mille Ducats, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus en lui prêtant quelque argent, & en lui procurant les moyens de faire réussir son mariage. Il plaida lui-même sa Cause, toujours avec beaucoup de fermeté & sans jamais se couper. *La B. . . .* au contraire parut peu assuré dans tout ce qu'il dit; ce qui fit soupçonner à quelques-uns, qu'il n'avoit chargé *Armand*, que pour ne lui pas payer la somme qu'il lui avoit promise. D'autres néanmoins attribuèrent, avec plus de vraisemblance, le peu de fermeté de *La B. . . .* à sa timidité naturelle, & à l'embaras où devoit le mettre une accusation de cette nature, intentée sans preuves.

Comme *Armand* demandoit avec instance qu'on en vînt à une conclusion, les Juges n'ayant rien trouvé qui pût fonder les prétentions de *La B. . . .* rendirent une Sentence qui portoit: Que ce dernier configneroit les mille Ducats, & que l'Accusé seroit mis en liberté, en donnant caution pour cette somme en cas d'Appel à la Cour de Hollande; sauf à lui de poursuivre sa Partie pour les frais, dommages, intérêts & réparation d'honneur. *La B. . . .* ne manqua pas d'appeller de cette Sentence à la Cour. *Ar-*  
*mand*



*mand* en fit autant; & aiant trouvé cau- LA HAÏE  
 tion & reçu les mille Ducats, il se fit  
 voir par toute la Ville avec une longue  
 barbe qu'il avoit laissë croître en prison,  
 & qu'il jura de ne pas faire raser avant  
 que d'avoir gagné son Procès à la Cour.

Pour ne pas laisser trainer cette affaire,  
 il se rendit à *La Haie*, afin d'en hâter la  
 décision. Enfin la Cour rendit une Sen-  
 tence qui confirmoit celle d'*Amsterdam*.  
*Armand* se pourvut ensuite pour obtenir  
 réparation d'honneur, dommages & in-  
 térêts. *La B. . .* se voyant par-là dé-  
 bouté de toutes ses prétentions & crai-  
 gnant les suites du Procès, jugea à pro-  
 pos de mettre ordre à ses affaires, & se  
 retira en France. D'abord la Cour fit  
 mettre le Scellé chez lui, il fut sommé  
 trois fois de comparoître; & il y a lieu  
 de croire qu'il auroit été condamné par  
 contumace, si la mauvaise conduite d'*Ar-*  
*mand* n'eût pas arrêté tout-à-coup le cours  
 de la Justice. Voici ce qui donna lieu à  
 cet incident.

Dans l'impatience où étoit *Armand* de  
 voir l'issue de son Procès, il alloit tous  
 les jours importuner ses Juges, qui quel-  
 quefois n'avoient pas le loisir de lui don-  
 ner audience. Un jour s'étant présenté à  
 la porte de l'Avocat-Général, un des Do-  
 mestiques auquel il s'adressa lui dit que  
 son Maître n'y étoit pas, & voulut le  
 congédier. *Je sai le contraire*, lui ré-  
 ponda-t-il.

LA HAIR.

pondit Armand, *il faut nécessairement que je lui parle.* Sur cela ils se dirent des injures; *Armand* perdit patience, maltraita le Domestique de coups, & mit toute la maison en allarme. On le conduisit en prison, d'où il seroit sorti peu de tems après, s'il eût voulu se reconnoître coupable, & faire à l'Avocat-Général une satisfaction convenable. Au-lieu de prendre ce parti, il s'emporta d'une manière étrange contre l'Avocat, & le menaça d'en tirer une vengeance éclatante. Mais cette fierté lui coûta cher, puisqu'elle donna lieu à une Sentence qui le condamnoit à douze ans de prison. Il y est resté jusqu'en 1734, que la Cour jugea à propos de le faire transférer dans une autre Ville jusqu'à l'expiration du terme porté par la Sentence. *Armand*, averti de cette résolution, s'imagina sans doute qu'on vouloit le traiter plus durement qu'on n'avoit fait jusqu'alors, ou peut-être l'expédier secrètement. Dès-lors il ne se posséda plus. Il forma le dessein de tuer les Archers qui ôseroient l'approcher, ou du moins de les mettre hors d'état de le saisir. Dans cette vue, il fit d'un bois de son lit une espece de bâton ferré avec des cloux, & dont l'un des bouts étoit armé d'une lame de Canif. Le jour auquel on devoit le tirer de sa prison, deux Archers se présentèrent pour le prendre; mais lui qui les attendoit s'étant

mis

mis en défense, il en éventra un, & rompit deux côtes à l'autre. Après cela, on ne trouva plus d'Archers qui voulussent s'exposer à un pareil traitement. Cependant, pour se rendre maître de ce furieux, on s'avisa d'un stratagème qui réussit. Deux Archers eurent ordre de faire chacun un trou à la muraille de sa prison; & dans le moment qu'*Armand* étoit occupé à examiner ces ouvertures, on lui tira dans le visage un coup de pistolet chargé de sable. La violente douleur que ce coup lui causa dans les yeux, à la langue & au visage, le mit hors d'état de défense: il se rendit, & demanda quartier. En même tems on se saisit de lui, & il fut mis aux fers. Lorsqu'on lui fit son Procès, il avoua que son dessein avoit été de tuer tous ceux qui auroient entrepris de le transférer, & qu'il le feroit encore si la chose étoit en son pouvoir. Cette circonstance aggrava son crime, & il fut condamné à avoir la tête tranchée.

L'idée d'une mort prochaine n'eut rien de terrible pour lui: il parut regarder ce dernier moment avec assez d'indifférence. Mais ce qu'on remarqua de singulier dans cet homme extraordinaire, c'est que l'affreuse pensée d'une mort infame & justement méritée, qui auroit dû l'occuper entièrement, ne diminua en rien la tendresse qu'il avoit toujours témoi-

LA HAIE.

gnée pour ses Vers. Dans le tems même qu'un Ministre l'entretenoit de l'Eternité, il l'interrompit tout à coup en lui disant: *Monsieur, voici des Vers de ma façon; je vous prie de les entendre lire: j'ai toujours aimé à m'égayer par ces sortes d'Ouvrages.* Un Procureur qui étoit présent, & qui faisoit en même tems la fonction de Consolateur, témoigna être scandalisé d'une lecture qui convenoit si peu en pareille circonstance. *Armand*, jettant sur lui un regard plein d'indignation, lui dit tout net qu'il étoit un Ane, & qu'il s'étonnoit qu'un homme de sa sorte, un Procureur, brouillé à jamais avec le Ciel, & maudit aux siècles des siècles, s'avisât de faire le Consolateur, & de vouloir réconcilier les Hommes avec Dieu.

Le jour de l'Exécution étoit venu, \* il fut conduit devant les Juges pour entendre prononcer sa Sentence de mort. Mais à peine eut-on commencé d'en faire la lecture, qu'il s'emporta d'une manière étrange, & dit qu'il étoit injuste de lui lire sa Sentence en une Langue qu'il n'entendoit pas. On eut beau lui représenter qu'elle lui seroit expliquée en François, il continua toujours sur le même ton; en sorte qu'on fut obligé de lui mettre dans la bouche un mouchoir qu'on tenoit par derrière, des deux bouts. Cepen-

\* Il a été exécuté au mois de Juillet 1734.

pendant aiant donné à connoître qu'on LA HAIE.  
 l'incommodoit, on lâcha le mouchoir;  
 & alors il dit qu'on le lui ôtât entière-  
 ment, & qu'il garderoit un profond si-  
 lence. Il fut accompagné au lieu du  
 supplice par un Ministre, & salua en  
 riant toutes les personnes de sa connois-  
 sance qu'il vit dans la foule. Lorsqu'il  
 fut sur l'Echaffaut, il pâlit en jettant les  
 yeux sur la Potence: il dit qu'on lui a-  
 voit promis tout autre chose, & qu'il n'a-  
 voit pas cru devoir finir ses jours par le  
 genre de supplice qu'on lui préparoit. On  
 le rassura en lui disant qu'il auroit seule-  
 ment la tête tranchée, s'il n'usoit pas de  
 violence; mais qu'autrement il seroit pen-  
 du, & qu'on l'élèveroit à la Potence à  
 l'aide d'une poulie que l'on avoit prépa-  
 rée. Il répondit, qu'il n'avoit pas envie  
 de finir par la corde. Il demanda ensui-  
 te au Bourreau, s'il favoit bien son métier.  
 Celui-ci lui assura qu'oui, & ajouta qu'il  
 avoit fait sauter seize têtes avec succès,  
 & qu'il esperoit que la sienne seroit la  
 dix-septième qui lui seroit honneur. Il  
 demanda encore où étoit le sabre, & le  
 Bourreau lui dit qu'il seroit prêt à tems.  
 Enfin le moment fatal étant venu, il se  
 mit à genoux; & dès qu'on lui eut bandé  
 les yeux, il eut la tête emportée d'un seul  
 coup.]

Je ne vous dirai rien de particulier de  
 la Maison de *Honstlardyck*, & de la *Mai-*

LA HAIE, *son du Bois* \*, qui appartiennent au Roi de Prusse, parce que ces Maisons ne sont plus ce qu'elles étoient. Elles déperissent, & dans peu elles ne mériteront point qu'on en parle. En allant à *Honflardyck*, j'ai passé par le Village de *Loosduinen*, où j'ai vu dans l'Eglise le Bassin dans lequel on dit que furent baptisés les 365 Enfans dont accoucha une Comtesse de Hollande †, en conformité d'une imprécation que fit contre elle une pauvre Femme chargée d'Enfans, qui lui demandoit l'aumône, & qui se voyant rebutée par la Comtesse, lui souhaita qu'elle accouchât, d'une même grossesse, d'autant d'Enfans qu'il y avoit de jours dans l'année; vœux qui furent accomplis. Cet événement singulier est représenté dans un Tableau, conservé soigneusement dans l'Eglise.

Le Château de *Ryswyck*, ‡ où fut signée la Paix en 1697, n'étoit pas en meilleur état que celui de *Honflardyck*, je n'ai pas cru devoir me détourner du beau chemin de DELFT pour l'aller voir. Cette Ville, qui est à une lieue de *La Haie*, n'offre rien de remarquable, si ce

DELFT.

\* [ Ou la *Salle d'Orange*, dans le Bois de *La Haie*. Elle a été cédée au Prince d'Orange par son Traité de partage avec le Roi de Prusse.]

† [ *Marguerite*, Fille de *Flévon IV*, Comte de Hollande; elle étoit Comtesse de *Henneberg*.]

‡ [ Il est aussi au Prince d'Orange.]

ce n'est le Tombeau de *Guillaume I.*, DELFT.  
 Prince d'*Orange*, qui fut assassiné à *Delft*  
 par *Balthazar Gerard* Francomtois, l'an  
 1584. La République, qui a fait élever  
 ce Mausolée, n'a rien épargné pour lais-  
 ser à la Postérité un Monument digne  
 d'elle, & de sa reconnoissance pour les  
 services signalés que lui avoit rendus ce  
 Héros. C'est à *Delft* qu'est l' Arsenal de  
 Terre de l'Etat, un des mieux fournis &  
 des mieux entretenus de l'Europe. Cet-  
 te Ville fait un grand commerce en Fa-  
 iences. Comme elle est à la même dis-  
 tance du Château de *Ryswyck* que *La*  
*Haie*, les Ambassadeurs de France y de-  
 meurèrent pendant la tenue du Congrès.  
 Elle est habitée aujourd'hui par plusieurs  
 personnes, à qui le dégoût du Monde,  
 ou le manque de fortune, a fait choisir  
 le parti de la retraite. Vous jugez bien  
 par-là qu'elle n'est pas fort animée : je l'ai  
 parcourue, mais je n'y ai fait aucune con-  
 noissance.

ROTTERDAM, à trois lieues de *Delft*, ROTTER-  
 est beaucoup plus peuplée que cette Ville. DAM.  
 Elle ne le cède qu'à *Amsterdam* pour le  
 Commerce. Sa situation sur la *Meuse* à  
 six lieues de la Mer, fait qu'elle a com-  
 munication avec toutes les Villes de la  
 Hollande & des Provinces voisines, soit  
 par la Rivière même, soit par les Ca-  
 naux & les Rivières qui viennent s'y per-  
 dre. Son plus grand Commerce est a-

ROTTER-  
DAM.

vec l'Angleterre & la France: auffi y a-t-il trois Eglifes Angloifes, une Epifcopale ou Anglicane, une Presbytérienne, & une Ecoſſoife. Quant à nous autres Catholiques, nous y avons pluſieurs Eglifes en chambre; & les Juifs y ont une Synagogue affez propre.

La Statue d'*Erasmus*, le Reſtaurateur de la Langue Latine, placée ſur le Marché, n'a rien que de très ſimple. Ce ſavant homme eſt représenté en habit de Docteur, tenant un Livre à la main. Le piédeſtal eſt ſimplement décoré d'une Inſcription Latine, [ainſi que la Maifon où eſt né ce Savant, qui eſt conſervée telle qu'elle étoit alors, & qui eſt très petite & très chétive.] On dit que Mrs. du Magiſtrat ſont dans l'intention de faire bâtir ſur la même Place où eſt la Statue d'*Erasmus*, un Hôtel de Ville, dont franchement ils ont grand beſoin, celui qui ſubſiſte étant très vilain. Si ce projet s'exécute, il eſt à ſouhaiter qu'ils employent un plus habile Architeccte, & plus de diligence, qu'ils n'en ont employé pour élever une Bourſe, qui eſt commencée depuis longtems, & qui reſte à demi achevée. Il eſt vrai qu'elle n'eſt encore que trop grande, pour le nombre des Marchands qui s'y aſſemblent. Mais enfin il eſt étonnant qu'une Ville, qu'on dit être opulente, laiſſe un de ſes principaux Edifices imparfait.



Il y a dans cette Ville quelques mai-  
 sons magnifiques. Mais son plus grand  
 ornement sont ses Canaux, dont la lar-  
 geur & la profondeur permettent l'en-  
 trée aux Vaisseaux, ce qui est d'une gran-  
 de commodité pour le Commerce. J'i-  
 gnore si le monde est traitable à *Rotter-*  
*dam*, car quoique j'y aye passé plusieurs  
 fois, je ne m'y suis jamais assez arrêté  
 pour pouvoir y lier des connoissances.  
 Je m'y suis toujours beaucoup promené  
 sur le beau Quai qui règne le long de  
 la *Meuse*: il est planté d'une belle Allée,  
 & bordé d'un côté de magnifiques mai-  
 sons.

ROTTER-  
DAM.

De *Rotterdam* je suis venu par *Maas-*  
*landsluis* à LA BRILLE, Ville bien for-  
 tifiée sur la *Meuse*, près de son embou-  
 chure. Elle est célèbre dans l'Histoire  
 des Pays-Bas, parce que l'an 1572, *Guil-*  
*laume de Lumey* Comte de la *Marck*, &  
 quelques autres Confédérés, courant la  
 Mer pour éviter de tomber entre les  
 mains du Duc d'*Albe*, la surprirent, s'en  
 rendirent maitres, & y jettèrent les pré-  
 miers fondemens de la Liberté des Pro-  
 vinces-Unies.

LA  
BRILLE.

Au sortir de *La Brille* je suis venu  
 à HELVOETSLUIS, le plus triste  
 Lieu de la Hollande. Les vents, qui  
 font rage depuis quelques jours, empê-  
 chent le Paquetbot & moi de partir. En  
 attendant, je suis très mal ici: on m'y

HEL-  
VOET-  
SLUIS.

HEL-  
VOET-  
SLUIS.

fert deux fois par jour, Canards bouillis, Canards en ragoût, & Canards rôtis; encore m'a-t-on demandé si je n'en voulois point à la daube. Ce ne peut être que de cette Ville, qu'un François a voulu parler lorsqu'il a dit qu'on ne voyoit en Hollande que trois choses, qui commençoient toutes trois par la syllabe *Ca*, savoir, *Canaux*, *Canards*, *Canaille*: car assurément, on voit autre chose dans le reste de la Hollande, où il y a autant d'honnêtes-gens que dans aucun Pays du Monde. J'ose même avancer, qu'il y règne une certaine candeur, qu'on ne trouve peut-être point si généralement ailleurs. Le Hollandois connoit rarement la fourbe & la fraude; il est susceptible d'amitié, tant qu'il ne s'agit point d'ouvrir la bourse. S'il étoit moins attaché aux richesses, il n'y auroit guères de Nation sur qui l'on trouvât moins à gloser. Je m'accommoderois très bien avec eux. Lorsqu'on les traite avec douceur, on en fait assez ce que l'on veut. Aussi l'Empereur *Charles-Quint* disoit-il, *qu'il falloit donner de bonnes paroles aux Hollandois, leur laisser l'ombre de la Liberté, mais les faire bien contribuer.*

Quelque panchant que ces Peuples aient vers l'intérêt, ils sont néanmoins charitables & veulent bien que chacun vive. Ils n'ont peut-être point cet esprit brillant, qui tient aujourd'hui lieu de tout:

mais

mais ils ont du bon sens. Je me suis sou-  
 vent placé dans les Barques, pour écou-  
 ter ce qui s'y disoit; & j'ai été surpris d'y  
 entendre parler des gens du commun, de  
 Commerce, des Intérêts de l'Etat & des  
 autres Pays, des mœurs de différens Peu-  
 ples, de l'Histoire de leur Pays, & en-  
 fin de mille autres choses, avec plus de  
 justesse que ne feroient peut-être ailleurs  
 bien des Faiseurs d'Epigrammes, de Ron-  
 deaux, & de Bouts rimés.

HEL-  
 VOET-  
 SLUIS.

Au reste, ce Pays-ci a ses desagrémens  
 & ses charmes. Il est certain que le  
 Peuple y est par-fois trop insolent. Ce-  
 pendant un Hollandois insultera difficile-  
 ment le ptémier, & à moins que l'Etran-  
 ger ne l'irrite par ses hauteurs, ou son  
 trop de vivacité, il ne sortira pas de son  
 phlegme.

Je ne sai pourquoi les Etrangers pren-  
 nent plaisir à décrier la Hollande, com-  
 me un Pays où ils ont été écorchés. Cela  
 a pu leur arriver dans un Trou comme  
*Helvoetsluis*, ou bien à *Rotterdam* lors-  
 qu'un nommé *Carpentier*, François Ré-  
 fugié, y tenoit l'Auberge du *Maréchal de*  
*Turenne*: mais cela n'arrive point dans  
 une bonne Ville, où tous les Etrangers, je  
 parle de ceux qui veulent bien s'humani-  
 ser à manger à table d'Hôte, savent  
 ce qu'ils dépensent. L'Ordinaire est ré-  
 glé; le vin, le logement, tout a son prix  
 fait. Il n'y a que les soupers qui sont  
 brè-

HEL-  
VOET-  
SLUIS.

brèche à la bourse : c'est à l'Etranger à y prendre garde. Quant aux Voitures, soit par eau ou par terre, elles sont taxées, & il est impossible qu'on soit trompé, si ce n'est dans les tems de glaces; pour-lors les taxes cessant, il est certain qu'on est à la merci des Bateliers & des Charretiers.

C'est bien à tort aussi, que les Etrangers crient contre la Justice; je la trouve plus juste ici qu'ailleurs. Mais elle n'agit pas toujours avec la vivacité que le souhaiteroit un Etranger, qui souvent n'a ni le tems, ni les moyens, ni la volonté d'attendre. Il s'en prend à la Justice, lorsqu'il devoit s'en prendre à la situation de ses affaires.

Je crains bien que vous ne vous enpreniez à moi, pour avoir abusé de votre attention par cette longue Lettre. Je la termine enfin, en vous assurant que l'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, &c.

A Helvoetsluis, ce 2 Fevrier 1733.

LET-



## L E T T R E L I I I .

M O N S I E U R ,

L'Inquiétude que vous me témoignez de savoir si je suis arrivé à bon port dans ce Royaume, est trop obligeante pour que je n'y sois pas très sensible. Je n'en attendois pas moins d'un Ami tel que vous. J'aurois prévenu vos soins, si je n'avois cru devoir reconnoître un peu ce Pays avant que de vous entretenir de ce qui le regarde. Je me flatte d'être maintenant en état de satisfaire votre curiosité.

Mon passage a été des plus favorables: en moins de dix-huit heures j'ai été rendu de *Helvoetsfluis* à *Harwich*, Port où arrivent & d'où partent les Paquetbots qui font le trajet entre ce Royaume & la Hollande.

*Harwich* m'ayant paru mériter peu l'attention d'un Voyageur, je ne m'y suis arrêté que pour prendre des chevaux de relais, & suis venu en toute diligence à LONDRES: Cette Ville, qui pour la grandeur, pour le nombre de ses Habitans, & pour sa richesse, peut passer non seulement pour la Capitale d'un puissant Ro-

LON-  
DRES.

Ro-

LON-  
DRES.

Royaume, mais même pour la Capitale de l'Europe : Cette Ville où règne la vraie Liberté ; où les Arts sont cultivés & protégés ; où les Habitans, sans vain faste, savent jouir de leur fortune ; où le Mérite est considéré, & la Naissance comptée pour beaucoup lorsqu'elle est accompagnée de la Vertu : Enfin, cette Ville où l'on trouve encore de ces Ames Romaines, que les autres Nations admirent, mais qu'elles ne savent point imiter.

*Londres*, avec tous les attributs que je viens de lui donner, avec des Edifices sacrés & profanes magnifiques, ne sauroit être placée au rang des plus belles Villes. Ses rues sales & mal pavées, ses maisons de brique peu élevées, & sans ornement d'Architecture, noircies par l'impitoyable fumée de Charbon, lui donnent un air sombre, qui diminue beaucoup ses agrémens.

La Rivière de la *Tamise* fait la richesse de *Londres*, & l'on peut dire de toute l'Angleterre. Aussi les Habitans de cette Ville font-ils plus de cas de cette Rivière, que de tout autre avantage dont ils jouissent. C'est ce qu'un vieux *Alderman* osa faire connoître au Roi *Charles II*. Ce Monarque étoit extrêmement irrité contre la Ville de *Londres*. Le *Lord-Maire* & les *Aldermans* étant venus pour tâcher de l'appaiser, il s'emporta beaucoup

coup contre eux, & leur dit, qu'il sauroit leur faire ressentir toute son indignation, & qu'il transféreroit son Sièges Royal à *Oxford*. Le vieux Alderman contrefaisant le sourd, & adressant la parole à un Seigneur qui étoit présent à l'Audience, lui dit assez haut pour pouvoir être entendu du Roi : *Que dit Sa Majesté, Mylord? Voudroit-elle dans sa colère nous ôter la Tamise?* Voulant dire par-là, que le Roi ne pouvant ôter cette Rivière à la Ville de Londres, les Habitans ne se soucioient pas qu'il allât demeurer à *Oxford*. Je n'ai véritablement rien vu de plus beau dans mes Voyages, que cette Rivière depuis son embouchure jusques au Pont de Londres. Outre qu'elle est continuellement couverte de Navires, de Bateaux & de Barques, qui montent ou descendent suivant le cours de la marée, ses bords présentent différens beaux objets. Ce ne sont que Bourgs, Villages, & Maisons de campagne. L'on y voit le grand & magnifique Hôpital de *Greenwich*, fondé sous *Charles II.* pour les Invalides de la Marine. Quoique ce bâtiment ne soit point encore achevé, il peut être compté au nombre des Edifices les plus considérables de l'Europe, & ne le cède pas en magnificence à bien des Maisons Royales. Sa situation est des plus belles, & mérite seule qu'on y fasse un tour de promenade.

LONDRES.

LON-  
DRÈS.

*Londres* est à la gauche de la Rivière; dans un endroit où elle forme un Croissant. Le célèbre Pont, sur lequel la Reine *Elisabeth* fit exposer la tête du Comte *d'Effex*, après l'avoir flatté de partager son Trône avec lui, a huit-cens pieds de longueur, & soixante de largeur: il est bordé de maisons des deux côtés, qui n'étant ni belles ni élevées, ne font qu'en borner la vue.

L'Eglise de *S. Paul*, la Cathédrale de Londres, est, après *S. Pierre* de Rome, le plus grand & le plus superbe Temple de l'Europe. Je ne fais même, si elle étoit précédée d'une Place ou Colonnade pareille à celle qui précède la Basilique de Rome, si elle ne la surpasseroit pas en magnificence. J'entens pour l'extérieur, car pour les dedans, ils n'ont rien de comparable. La principale face de *S. Paul* est d'une Architecture que les anciens Romains, ces Maîtres dans l'Art de bâtir, ne trouveroient peut-être point indigne de leur tems. Il est vrai pourtant que cette belle face perd de sa majesté, par deux petites Tours, ou Clochers, dans un goût assez Gothique, qu'on a placés sur les deux angles de l'Edifice. Tout le bâtiment est isolé, & construit en croix, avec un grand Dôme au milieu. On y entre de trois côtés par de grands Portiques. La principale façade est précédée d'une Place entourée d'une



d'une Grille de fer, où l'on voit au milieu la Statue en marbre blanc de la Reine *Anne*, sous qui cette Eglise a été achevée, après avoir été commencée d'abord après le grand Incendie sous le Règne de *Charles II.* La Reine est représentée debout, avec toutes les marques de la Royauté. Elle tient dans sa main droite un Sceptre, qui ressemble assez à un cierge : on diroit qu'elle fait Amende honorable ; & franchement, cette Statue est peu digne de la Reine qu'elle représente, du Temple qu'elle précède, & de la Ville de Londres qui l'a fait ériger. Toute l'Eglise est d'une pierre fort blanche, que la fumée, ce fleau de Londres, a rendu noire d'un côté. Les dedans sont aussi simples, que les dehors sont magnifiques. Le Dôme seul est peint en grisaille. Le Chœur (car l'Eglise Anglicane en a conservé l'usage) est séparé de la Nef par un mur, qui n'ayant qu'une certaine hauteur, soutient les Orgues, qui servent ainsi également à la Nef & au Chœur, & qui défigurent l'une & l'autre. Les Sièges occupés par le Lord-Maire & les Aldermans lorsqu'ils assistent au *Te-Deum*, sont de bois, & construits comme les Formes des Chanoines dans nos Eglises. Les souterrains sont très magnifiques : ils contiennent des Caveaux où sont déposés ceux qui en sont les Propriétaires.

LON-  
DRBS.

Le célèbre *Monument* élevé en mémoire du triste Incendie, qui consuma un tiers de la Ville sous le Roi *Charles II.* est une Colonne fort élevée, d'Ordre Dorique, canelée, dans laquelle est un Escalier, qui conduit à une Plate-forme, d'où l'on découvre toute la Ville, & beaucoup de beaux objets.

La *Bourse*, lieu où les Marchands s'assemblent journellement à une heure après midi, est un grand Edifice quarré, de pierre de taille. Le grand Portique est orné de colonnes, & comblé par une Tour. L'intérieur forme une Cour entourée de Portiques; au-dessus sont posées les Statues des Rois qui ont régné en Angleterre. Elles sont de pierre, & toutes de mauvaise main. Celle de *Charles II.* sous le Règne duquel cet Edifice a été construit, est au milieu de la Cour; elle est de marbre blanc: le Roi est représenté en Empereur Romain. C'est une des moins mauvaises Statues qui soient à Londres, où véritablement la Sculpture est de tous les Arts le moins cultivé: chose que je ne conçois pas, car la plupart des Seigneurs Anglois ont été en Italie, & y ont pris du goût pour les belles choses.

La célèbre *Tour* de Londres, qui est comme la Citadelle de cette Capitale, est sur les bords de la Tamise, à l'extrémité de la Ville en descendant la Rivière.

re. Elle contient plusieurs bâtimens sans LON-  
 symmétrie. On y conserve les Diamans DRES.  
 de la Couronne, & la Couronne même.  
 On y voit un Arsenal, des Lions & au-  
 tres Animaux. C'est à la Tour que sont  
 enfermés les Prisonniers d'Etat. Heu-  
 reusement, le Règne de *George II.* qui  
 occupe le Trône, a été exempt de tou-  
 te punition & de toute rigueur, & la  
 Tour est vuide de Prisonniers.

En remontant la Tamise pour retour-  
 ner au Quartier de *S. James*, où demeure  
 le Roi & presque tout ce qu'il y a de  
 personnes de qualité, on passe devant un  
 Palais appelé *la Savoie*, pour avoir été  
 bâti par les Princes de *Savoie* Oncles de  
 la Reine *Eléonore de Provence*, Femme  
 de *Henri III.* Ce Bâtiment n'a rien que  
 de très difforme. On y voit encore la  
 Chambre dans laquelle étoit détenu pri-  
 sonnier *Jean II.*, Roi de France, qui  
 comme *Regulus* vint se remettre entre les  
 mains de son Vainqueur, n'ayant pas  
 trouvé les Etats de son Royaume dispo-  
 sés à remplir les conditions de Paix qu'il  
 avoit signées, & moyennant lesquelles il  
 avoit obtenu la permission de passer en  
 France.

Le Palais de *Whitehall*, où l'on met  
 ordinairement pied à terre lorsqu'on re-  
 vient par eau de la Cité, ne présente  
 plus rien de ce qu'il peut avoir été a-  
 vant le malheureux Incendie qui le con-

LON-  
DRES.

fuma sous le Règne de *Guillaume & de Marie*. Un Corps de bâtiment nommé le *Banketing-house*, subsiste encore & a de la magnificence. On m'y a fait voir la fenêtre qui servit de passage à l'infortuné *Charles I.* lorsque l'Usurpateur *Cromwel* le fit passer du Trône sur l'Echafaut. Tout l'emplacement de *Whitehall* est aujourd'hui à des Particuliers, que le feu Roi *George I.* en a gratifiés.

Le Palais de *S. James*, où demeure le Roi, n'est séparé de *Whitehall* que par le *Parc de S. James*. Cette Maison n'a rien qui réponde à la majesté de celui qui y fait son séjour, & le Roi d'Angleterre est un des Princes de l'Europe les plus mal logés. On m'a assuré que la Nation avoit offert au feu Roi *George I.* de lui bâtir un nouveau Palais: mais que ce Prince avoit répondu, que puisque tant de Rois ses Prédécesseurs avoient demeuré à *S. James* & s'y étoient cru logés, il croyoit y pouvoir demeurer aussi, & qu'il ne vouloit point que sa commodité incommodât toute la Nation, qui pouvoit employer ses fonds à quelque chose de plus pressé & de plus utile.

Le Parc de *S. James* est ici ce que sont les *Tuilleries* à Paris: mais ce Parc est plus simple; ce sont des Prairies, avec des Allées & un Canal au milieu. Cependant cette simplicité a un beau qui ne peut se décrire, mais qu'on trouve à la  
vue,

vue, & qu'on préfère aux plus beaux LON-  
DRES.  
Jardins. *Charles II.* qui aimoit extrêmement la promenade, voulut faire des embellissemens au Parc : il fit venir pour cet effet de Paris le célèbre *Le Neautre*, celui qui a fait le Jardin des *Tuilleries* & le Parc de *Versailles*. Mais cet homme, après avoir bien considéré le Parc, conseilla au Roi de le laisser tel qu'il étoit, l'assurant qu'il ne pouvoit rien faire de mieux. La grande Allée nommée le *Mail*, est à toute heure du jour remplie de monde, mais particulièrement le matin & sur le soir. Leurs Majestés s'y promènent souvent avec leur Famille. Elles marchent au milieu de six Gardes, & permettent à tout le monde, sans distinction d'état ou de caractère, de s'y promener en même tems qu'eux. C'est-ce qui fait que la foule y est quelquefois trop grande, mais qui forme aussi un spectacle des plus diversifiés. Les Dames & les Cavaliers y paroissent toujours magnifiquement habillés : car les Anglois qui, il y a vingt ans, ne portoient de la dorure qu'à l'Armée, sont aujourd'hui brodés & chamarrés à l'envi des François ; je parle des Hommes de qualité, car le Bourgeois se contente encore d'un habit de fin drap, d'être bien coiffé, & d'avoir de beau linge. Généralement, tout le monde est bien vêtu ici ; les Mendians même n'ont point l'air déguenillé, comme ailleurs.

LON-  
DRES.

Entre les belles maisons qui communiquent au Parc, les Hôtels de *Marlborough*, & de *Buckingham*, sont les plus considérables. Le premier est très richement meublé, & l'on y voit des Tableaux admirables. Il est occupé par la Veuve du grand Duc de *Marlborough*, qui fit triompher les Anglois par-tout où il les conduisit, & qui fit trembler le plus fier des Rois.

L'Hôtel de *Buckingham* est moins grand que celui de *Marlborough*, mais infiniment mieux situé. Il fait face à la grande Allée du Parc de *S. James*, dont il est séparé par une Grille de fer. C'est un Corps de bâtiment accompagné de deux Ailes avancées, unies au Corps de logis par deux Galleries ouvertes formant un demi-cercle. Le milieu de la Cour contient un beau Jet-d'eau, & derrière la maison est un grand & magnifique Jardin, qui devoit être terminé par un Canal déjà commencé, mais demeuré imparfait. Cette belle maison est occupée par la Duchesse Douairière de *Buckingham*, Fille-naturelle du Roi *Jaques II.*

Le Quartier de *S. James*, & généralement tous les Quartiers de Londres qui ne sont point de la *Cité*, sont très régulièrement bâtis; les rues sont droites, larges, & bien percées; il ne leur manque que d'être mieux pavées. C'est un grand mal, auquel on ne peut remédier que par  
une

une excessive dépense. On dit que *Louis XIV* offrit à *Charles II.* de lui fournir autant de pavé qu'il en falloit pour paver Londres, moyennant que *Charles* lui fournît du Gravier d'Angleterre pour sabler les Jardins de ses Maisons Royales. Je ne fai si cela est bien vrai : mais il me semble que l'avantage étoit pour l'Anglois. Quoi qu'il en soit, ce marché n'a point été conclu, & Londres en pâtit encore.

Il y a ici de grandes & belles Places qu'on nomme *Quarrés*, parce qu'elles sont quarrées. A mon avis, elles perdent de leur beauté par le goût où l'on est, peut-être à cause de la rareté du pavé, de les orner de Jardins. Comme ils sont entourés de Grilles de fer, ils ressemblent assez à des Cimetières. La Place de *S. James* est la plus considérable de Londres, tant pour sa grandeur, que parce que c'est où demeurent les personnes les plus qualifiées. Au-lieu de Jardin, elle contient une grande & belle Pièce d'eau, entourée d'une Grille de fer. Trois côtés de cette Place sont assez réguliers, il seroit à souhaiter que les propriétaires du quatrième côté fussent dans le goût de faire bâtir. C'est dans ce Quarré que demeurent le Duc de *Newcastle*, Secrétaire d'Etat, le Comte de *Strafford*, Ambassadeur de la Reine *Anne* au Congrès d'Utrecht, & le Duc *Nordfolck*,  
 V 4 Catho-

LON-  
DRES.

Catholique-Romain, Grand-Maréchal, Premier Duc, Premier Baron d'Angleterre, Chef de l'illustre Maison de *Howard*, dont étoit issue *Catherine* cinquième Femme de *Henri VIII*, laquelle n'eut pas un sort plus heureux que l'infortunée *Anne de Boulen*, qui l'avoit précédée. L'Hôtel de *Nordfolck* a de très beaux meubles, & on y voit de très magnifiques Tableaux.

Le Quarré de *Grosvenor* qui vient de se finir, est encore plus grand que la Place de *S. James*; les maisons en sont beaucoup plus magnifiques. Au milieu du Jardin est la Statue de *George I.* à cheval, de plomb doré, & en vérité assez mal exécutée. De tant de Statues dont *Londres* abonde, la meilleure est celle de *Charles I.* représenté à cheval en bronze. On doit sa conservation à une espèce de miracle. L'Usurpateur *Cromwel* l'ayant fait abattre, la mit en vente; un Fondeur, zélé Royaliste, l'acheta & l'enterra jusqu'au rétablissement de *Charles II.* à qu'il en fit présent. Ce Prince la fit ériger au Marché au foin, où elle est encore. Il me semble toujours voir une Image échappée à la fureur des *Iconoclastes*.

Depuis que la Maison de *Brunswick* règne dans la Grande-Bretagne, *Londres* a été infiniment agrandi. Tout un Quartier porte le nom de *Hanover*. Le Parlement,



ment, appréhendant que la grandeur de cette Ville ne lui fût enfin à charge à elle-même, a passé depuis quelques années un Acte par lequel il met des limites à Londres. Si la chose s'étoit faite il y a vingt ans, cette Ville ne laisseroit pas encore d'être trop étendue. LONDRES.

Je ne vous nomme point toutes les autres Places, parce que mon intention n'est que de vous donner une idée générale de Londres, & non un Plan bien exact: je laisse ce soin à quelque Voyageur mieux informé. D'ailleurs, de bonne foi, je suis ennuyé de ne vous parler que de Tours & de murailles. Je ne vous dis donc plus que deux mots sur les maisons & les Eglises. L'Hôtel du Duc de *Montaigu*, Gendre du feu Duc de *Marlborough*, est la maison la plus considérable de Londres. Les Apartemens sont grands & bien distribués: les plafonds y sont superbes, particulièrement ceux du grand Escalier, & du grand Salon: l'Histoire de *Phaëton* y est représentée d'une manière admirable. Mais tous ces beaux Apartemens ne sont point meublés. On dit même que le Duc est dans l'intention de louer sa maison au Comte de *Montijo*, Ambassadeur d'Espagne.

Des Eglises modernes, celle de *S. James*, Paroisse de la Cour, est la plus belle; elle est précédée d'un Portique soutenu par des colonnes, à la manière de la

LON-  
DRES.

*Rotonde* de Rome. L'Eglise de *Westminster*, où sont sacrés & ensevelis les Rois, est un grand Edifice, qui contient les Tombeaux de plusieurs Rois, & de Personnes illustres soit par leur naissance ou par leur mérite. La Chapelle d'*Henri VII*, où ce sage Roi est inhumé avec la Reine son Epouse, est d'une grande magnificence. Le Tombeau des Ducs de *Newcastle* est superbe. Celui de feu Mr. *Crags* Secrétaire d'Etat sous *George I*. est simple, mais d'une belle ordonnance: on y voit ce Ministre représenté à la Grecque, se tenant debout, & s'appuyant dans une attitude très noble sur une Urne. Le célèbre *S. Evremont* tient ici place parmi les Gens-de-Lettres: il est représenté en Médaillon: une courte Inscription marque, que c'est Mylord *Galloway*, Ami du Défunt, qui lui a fait ériger ce Mausolée.

Parmi les Reliques que l'on conserve encore dans cette Eglise, il s'en voit une qui pour l'ancienneté n'a pas, je croi, sa pareille, puisque c'est la Pierre qui servit de chevet à *Jacob* lorsque l'Echelle mystérieuse lui apparut en songe. Cette précieuse Relique est fort négligée: je ne sai comment le pieux Roi *Jaques II*. l'a pu ainsi abandonner. Les Anglois devroient bien en faire présent à la République de *Venise*: cette Pierre quadreroit très bien dans *S. Marc* avec la Pierre de *Moïse*.

*Moïse.* Le Cardinal *Cienfuegos* m'en fit voir un morceau, pendant mon dernier séjour à Rome ; il me dit l'avoir volé lorsqu'en revenant de son Ambassade de Portugal, il avoit passé à Londres chargé d'une commission de l'Empereur auprès du Roi *George I.* Il ajouta, que c'étoit le seul vol qu'il eût fait de sa vie, & qu'il s'en feroit un très grand scrupule, si cette Pierre étoit autant honorée en Angleterre qu'elle méritoit de l'être : mais que l'aiant vue négligée & méprisée, il n'avoit pu s'empêcher d'en sauver un morceau ; qu'il avoit profité du moment que celui qui en étoit le Gardien avoit tourné la tête, & qu'il avoit été assez heureux pour en abattre avec une clé le morceau qu'il conservoit. Je lui dis, que je ne croyois pas qu'il dût se faire un grand scrupule de ce vol ; que c'étoit au plus une Guinée qu'il avoit manqué de donner au Gardien de la Pierre ; que moyennant cette somme, j'étois persuadé qu'il en auroit eu un bien plus grand morceau, & peut-être que pour quelque chose de plus, on lui auroit livré toute la Pierre. Ah Dieu ! s'écria le Cardinal en levant les yeux au Ciel, je voudrois bien l'avoir achetée !

On m'a fait voir encore dans l'Eglise de Westminster, la Chaise ou le Trône de pierre, qu'*Edouard I.* ce fier Conquérant de l'Ecosse, enleva de l'Abbaye de

*Scone*, & fit transporter à *Westminster*; pour montrer aux Ecoſſois que toute Souveraineté étoit abolie chez eux. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ont toujours observé de s'asseoir dans ce Trône, le jour de leur Sacre.

Le Palais de *Westminster*, où demeuroient autrefois les Rois, & où le Parlement tient ses séances, n'a rien que de très simple. La Salle où se fait le Festin Royal le jour du Sacre, est une des plus grandes de l'Europe. Celle où s'assemblent les Seigneurs, & qu'on nomme la Chambre des Pairs, est peu ornée, & le Trône du Roi n'est nullement magnifique: on dit qu'on doit bâtir incessamment une nouvelle Maison pour la tenue du Parlement. Cette entreprise mérite d'être conduite par un habile homme, le Parlement de la Grande-Bretagne étant, après la Diète de l'Empire, le Corps le plus auguste de l'Univers.

Lorsque le Roi se rend au Parlement, c'est dans tout l'éclat de la Royauté: il y paroît avec la Couronne & les Habits Royaux. Son Trône est au fond de la Salle: au-lieu que celui du Roi de France, dans la tenue de ses Lits de Justice, est placé dans un coin, aiant les Pairs à ses deux côtés, ici le Prince de *Galles* seul, comme Héritier de la Couronne, est assis sur la même file avec le Roi; les Pairs occupent les côtés & les bancs de traverse. Je n'ai point encore eu l'honneur  
de

de voir le Roi dans son Parlement, mais LON-  
 j'y ai vu le feu Roi son Père; je vous DRES.  
 assure que l'aspect de cette auguste Af-  
 semblée me fit naître des sentimens de res-  
 pect, que je ne sache point avoir ressen-  
 tis ailleurs. En voyant ce Roi, le meil-  
 leur & le plus juste des Rois, venir ap-  
 prouver ce que les Pairs du Royaume,  
 ou pour mieux dire les Pères du Peuple,  
 avoient arrêté, je crus voir *Auguste* au  
 Capitole, approuvant les Decrets du Sénat,  
 & le Sénat applaudissant aux actions de  
 l'Empereur. Toutefois, le Parlement n'ap-  
 plaudit pas toujours aux volontés des  
 Rois: au contraire, il fait les contredire  
 courageusement, lorsqu'ils veulent em-  
 piéter sur la Liberté publique. Il est  
 vrai que depuis la dernière Révolution  
 qui priva la Maison de *Stuard* du Trône,  
 les Rois ont toujours été fort unis avec  
 leurs Parlemens. Tel est le génie de la  
 Nation: un Roi doux & juste en est  
 aimé & respecté; il trouve les esprits  
 aussi soumis, que le Roi Tyran les trou-  
 ve opposés. Tous ceux qui blâment les  
 Anglois sur leur peu d'attachement pour  
 leurs Rois, n'ont pas bien lu leur His-  
 toire, ou se plaisent dans l'Esclavage;  
 & ceux qui trouvent un Roi de la  
 Grande-Bretagne à plaindre de ce qu'il  
 n'est point absolu, se font une fausse  
 idée de la Royauté. Un Monarque An-  
 glois peut faire autant de bien qu'au-  
 cun

LON-  
DRES.

cun Roi du Monde; mais il ne peut pas faire de mal. Qu'est-ce qu'un Roi honnête-homme (pardonnez-moi cette expression, ce titre n'est pas indigne d'un Roi,) peut désirer de plus? n'y a-t-il pas là de quoi satisfaire son ambition? & est-il possible qu'un homme puisse être trouvé à plaindre, pour ne pouvoir faire des millions de malheureux? Pour moi, je trouve que les Anglois qui ne défendent pas leurs Loix & leur Liberté, sont aussi criminels que ceux qui s'opposent à la volonté de leur Souverain dans un Etat où le Despotisme est une fois établi.

Ce que j'admire dans les Anglois, est non seulement la fermeté avec laquelle ils défendent leurs Droits, mais la manière dont ils le font. On voit dans les autres Nations, des Députés des Parlemens, ou des Etats, faire à leur Souverain des Remontrances étudiées & concertées. Un Anglois, au contraire, fait ses Remontrances sur l'heure même; il écoute d'abord attentivement ce que propose le Parti de la Cour, & s'il trouve la proposition contraire au bien de l'Etat, il s'y oppose avec solidité, non avec des paroles fleuries & recherchées, mais avec force, alléguant les Loix, les Exemples, & représentant les inconvéniens des choses. Le Seigneur Anglois sacrifie tout à sa Patrie; la Cour & ses faveurs sont de foibles attraits pour lui; il fait y renon-  
cer,

cer, lorsqu'il croit que son honneur l'engage à s'opposer dans le Parlement aux intentions de la Cour; il se démet de ses Emplois. \* Rarement un Roi a le plaisir de disgracier: mais il a encore moins celui d'être sollicité par le disgracié de lui rendre sa faveur. Un Anglois qui écriroit des Lettres comme *Bussi-Rabutin* en a écrit à *Louis XIV*, seroit, je croi, autant méprisé en Angleterre, que *Bussi* a été estimé en France. Les disgraciés ne sont point fuis ici, comme ailleurs; leurs Amis ne les abandonnent pas, & souvent un Seigneur est plus visité dans sa disgrâce, qu'il ne l'étoit dans sa faveur. Il me paroît que cette indifférence d'être bien ou mal à la Cour, est poussée quelquefois trop loin. On m'a conté à ce sujet, que la Reine *Catherine de Portugal*, Femme de *Charles II.*, aiant fait défendre la Cour à une Dame dont la conduite lui donnoit du scandale, cette Dame lui fit répondre qu'elle lui obéiroit, & qu'elle assuroit Sa Majesté

LONDRES.

\* [On peut en donner pour exemple le Comte de *Chesterfield* & le Duc de *Scarborough*. Ces deux Seigneurs qui partageoient toute la faveur du Roi, l'un comme Grand-Maitre, l'autre comme Grand-Écuyer de la Cour, ont quitté des Emplois si considérables pour pouvoir plus librement, l'un s'opposer au fameux Bill de l'*Accise*, l'autre protester contre la rejection d'un autre Bill pour soustraire les Dignitaires au ressentiment du Ministère, lorsqu'ils s'opposoient à ses dessein.]

LON-  
DRES.

jesté qu'elle ne la reverroit que lorsqu'on la pourroit voir pour fix sols. Elle vouloit dire, lorsque la Reine seroit morte, & exposée à Westminster.

Le Roi règnant aiant fait défendre, il y a quelques années, la Cour à la Duchesse de *Queensbury* qui lui avoit manqué de respect, le Duc Mari de la Dame, qui desapprouvoit sa conduite, se démit pourtant de son Emploi de Vice-Amiral d'Ecosse, & ne parut plus à la Cour. Mais la Duchesse & lui ne laissoient pas de paroître par-tout ailleurs, & recevoient force visites chez eux. Un homme n'est fui ici, que lorsqu'il a commis un crime, ou quelque lâcheté.

Il n'y a point de Roi servi avec plus de respect, que l'est un Roi de la Grande Bretagne. Les Pairs même le servent à genoux. Sa Maison est extrêmement nombreuse; ses Gardes sont lestes, & composent un Corps considérable; sa Cour est toujours fort grosse, & rien ne lui manque enfin des honneurs de la Royauté. Depuis la dernière Révolution, un Roi n'est responsable de rien: les Ministres seuls peuvent être coupables, & doivent compte au Parlement du mal qui arrive.

Le Roi règnant est d'une taille au dessous de la médiocre: mais il est très bien fait, il a le port haut, un air fort sérieux, parle très peu, mais avec justesse.



se. Le François, l'Anglois & l'Italien LONDRES.  
 lui sont aussi familiers que l'Allemand.  
 Il a beaucoup de lecture, & fait plus  
 que ne savent ordinairement ceux qui  
 sont ceints du Diadème. Peu ébloui du  
 faste & de la vaine grandeur, il ne don-  
 ne point dans la magnificence super-  
 flue : il est œconome sans avarice, li-  
 béral sans dissipation : ennemi du vice,  
 & protecteur de la vertu : sobre dans  
 sa manière de vivre, & réglé dans ses  
 mœurs : d'un tempérament vif, plein  
 de feu & d'ambition ; mais soumettant  
 l'un & l'autre à la Raison. Il est actif  
 & laborieux, connoissant les affaires ;  
 d'une conception aisée, & doué d'une  
 mémoire admirable. Comme Prince E-  
 lectoral, il a donné des preuves de sa  
 valeur dans les Pays-Bas, aux Batailles  
 d'Oudenarde & de Malplaquet. Comme  
 Prince de Galles, il a fait voir que l'ad-  
 versité ne peut abattre son courage. Et  
 comme Roi & Electeur, il a témoigné  
 qu'il fait pardonner l'offense jusqu'à l'ou-  
 blier. Ses Peuples sont heureux sous son  
 Règne ; il ne pense en Angleterre qu'à  
 maintenir la Paix & la Balance de l'Eu-  
 rope, à faire fleurir le Commerce, &  
 à rendre la Nation une des plus puis-  
 santes de l'Univers. A Hanover, il est oc-  
 cupé à réparer par ses bienfaits la dou-  
 leur qu'y cause son éloignement. Il n'a  
 point encore fait de malheureux depuis  
 qu'il

LON-  
DRES.

qu'il règne ; & si les bénédictions des Peuples prolongent les jours des Rois, Sa Majesté Britannique peut espérer un des plus longs Règnes.

La Reine est une Princesse qui fait aimer en sa personne, tout ce qu'on est obligé d'y respecter. Son port est majestueux, mais entremêlé de modestie, & de douceur. Ses manières sont des plus gracieuses. Son esprit, aussi solide que brillant, est orné de mille belles connoissances. Elle a toujours regardé avec dédain tous les amusemens de son Sexe: mais particulièrement, elle n'a jamais aimé la parure. La lecture de Livres choisis a fait de tout tems un de ses plus grands plaisirs, & l'on peut dire que Sa Majesté est une des savantes Princeses de l'Europe. Aiant perdu fort jeune le Margrave de *Brandebourg-Anspach* son Père, & Madame sa Mère Princesse de *Saxe-Eisenach* s'étant remariée à *Jean-George VI* Electeur de *Saxe*, elle demeura sous la Tutèle de *Frederic* Electeur de *Brandebourg*, depuis Roi de *Prusse*; ce qui fit qu'elle passa une partie de sa première jeunesse à la Cour de *Berlin*, où l'Electrice, Sœur du feu Roi *George I.* lui fit part de sa politesse, & lui inspira les sentimens élevés qui la rendoient l'admiration de tous ceux qui l'approchoient. La jeune Princesse d'*Anspach* étoit pour-lors  
tout

tout ce que la Nature avoit formé de plus parfait. Le bruit de sa beauté lui attira les vœux de *Charles III.* Roi d'Espagne, notre auguste Empereur. Ce Monarque lui offrit sa main & sa Couronne. Mais la Princesse, fortement attachée à sa Religion, refusa l'une & l'autre. Dieu la réservoir, sans doute, pour faire le bonheur de la Grande-Bretagne. Elle épousa le Prince Electoral de *Brunswick-Lunebourg*. Quelques années après, elle vit, sans joie marquée, son Beau-père & son Epoux appelés à la possession d'un des premiers Trônes du Monde. J'étois alors à *Hanover*, & j'ose vous assurer que toute la Famille Electorale apprit sa nouvelle grandeur avec une modération qui la rendoit digne de sa fortune : mais particulièrement la Princesse témoigna qu'elle étoit fortement persuadée qu'elle pouvoit être heureuse sans Couronne, & que son Beau-père & son Mari étoient déjà Rois, puisqu'ils méritoient de l'être. Devenue Princesse de Galles, la Reine a su se ménager avec prudence, entre les deux Partis qui divisoient la Famille Royale. Le feu Roi avoit pour elle une véritable estime, & elle y répondoit par un très grand respect. Enfin devenue Reine, Sa Majesté contribue autant qu'elle peut au bonheur de ses Sujets. Le Roi lui fait part

LON-  
DRES.

des Affaires, & dans son absence il lui laisse la Régence du Royaume.

Parmi les felicités de Leurs Majestés Britanniques, on doit compter la nombreuse Famille dont le Ciel les a bénis. Elle consiste en deux Princes & cinq Princeffes. L'Ainé, qui porte le titre de *Prince de Galles*, sans être d'une taille bien élevée, a grand air; & il est aisé lorsqu'on le voit parmi les Courtisans, de le reconnoitre pour le Maître des autres. Il est extrêmement gracieux, affable, doux, & poli. On peut dire de lui, qu'il a véritablement le cœur d'un Roi. Peu de Princes sont plus généreux. Il aime les plaisirs & la magnificence, il est galant, a l'esprit pénétrant, parle beaucoup, mais avec discernement & justesse; il possède bien plusieurs Langues, l'Histoire & la Géographie; il est adroit dans tous ses Exercices, & certainement il n'ignore rien de ce que doit savoir un Prince de son rang. Les Hanovriens, parmi lesquels il a été élevé, l'adoroient, & les Anglois ne lui paroissent pas moins attachés.

Le jeune Duc de *Cumberland*, second Fils de Leurs Majestés, est fait comme on dépeint l'Amour. Son esprit surpasse infiniment son âge. Il est fort adroit, & apprend avec une grande facilité. Il parle l'Anglois, l'Allemand, le Latin & le Fran-

François. Il me paroît, qu'on n'en peut pas demander davantage d'un Prince, qui n'a pas encore treize ans accomplis. LONDRES.

Des cinq Princesses, je ne vous parlerai que des trois Aînées, les deux Cadettes n'étant pas encore hors de l'enfance. L'Aînée, qu'on appelle la *Princesse Royale*, a une taille parfaite, & un air de modestie & de bonté qui lui attire les suffrages de tous ceux qui la voyent. Son caractère est aussi doux que sa physionomie. Son esprit, détaché de toutes les bagatelles, est d'une solidité qui surpasse son âge. La lecture de bons Livres, la conversation de personnes de mérite, & la Musique, sont ses principales occupations. Elle est extrêmement gracieuse & obligeante; on la dit généreuse & bienfaitante. C'est un plaisir de la voir à cheval; elle danse avec beaucoup de grace; & assurément elle a toutes les vertus convenables à sa haute naissance.

Les Princesses *Amélie*, & *Elisabeth*, sans être de ces Beautés éclatantes, ont des charmes personnels, & des qualités de l'ame, suffisantes pour rendre un jour quelque Prince heureux.

C'est par ces Portraits de la Maison Royale, que je terminerai ma Lettre, qui est d'ailleurs assez longue. Je ne tarderai pas à vous donner la suite de mes Remarques. En attendant, soyez assuré

LONDRES. que je suis toujours avec un attachement inviolable, &c.

A Londres, ce 12 d'Avril 1733.



## L E T T R E LIV.

M O N S I E U R,

Nous en sommes à la Famille Royale, & à ce qui regarde la Cour. Celle-ci est plus nombreuse que brillante, s'il est vrai que ce sont les plaisirs qui forment le brillant d'une Cour. Leurs Majestés ne paroissent pas les aimer, du moins ces plaisirs bruyans, qui au-lieu de délasser l'esprit, ce qui doit être le but des plaisirs, ne font que le fatigues.

Il est très aisé d'obtenir l'honneur de saluer Leurs Majestés & la Famille Royale : on n'a qu'à se nommer au Duc de *Grafton* Grand-Chambellan du Roi, & à Mylord *Grantham* Grand-Ecuyer de la Reine. On va au lever du Roi, & à la Toilette de la Reine, comme on fait en France. Leurs Majestés ne mangent en public que les Dimanches; il n'y a que leurs Enfans qui mangent alors

alors avec Elles. La table est en forme de quarré long : le Roi & la Reine en occupent le milieu, le Prince de *Galles* la droite, & les trois Princesses ainées la gauche. Le service s'y fait comme en France. La table est placée au milieu d'une Salle entourée de gradins jusqu'au plafond, où il y a un nombre infini de spectateurs. La même Salle sert aussi pour le Bal, lorsqu'il y en a à la Cour. Il y a trois fois la semaine Appartement, qu'on appelle ici *Dry-Room*, & qui commence à dix heures du soir. Les Dames se rendent vers cette heure dans un Appartement de trois grands Salons, que la Reine *Anne* a fait faire, & qui sont les uniques chambtes passables de tout le Palais de *S. James*. Le Roi y arrive, suivi de la Reine à qui le Prince de *Galles* donne la main, & des Princesses ses Filles. Leurs Majestés s'y entretiennent quelques momens, avec les personnes qu'elles veulent distinguer. La Reine fait ensuite une profonde révérence au Roi, & se met à jouer avec la Princessse Royale, & deux Dames que Sa Majesté nomme. La partie ne dure ordinairement qu'une heure. Leurs Majestés se retirent un peu devant minuit. Les jours qu'il n'y a point de *Dry-Room*, le Roi & la Reine assistent souvent à l'Opéra ou à la Comédie. Dans les beaux jours, ils se promènent dans le Parc de *S.*

LONDRES.

LON-  
DRES.

James, ou dans les environs de Londres. L'Eté, Leurs Majestés font presque toujours à *Kensington*, *Windsor*, ou *Hamp-toncourt*. Ces deux dernières Maisons ont de la beauté. La première des deux fut bâtie par le célèbre Cardinal *Wolfey*, Favori de *Henri VIII*. On la regardoit comme la plus belle Maison de l'Europe, avant que *Louis XIV* eût commencé de bâtir.

Le Roi chasse peu: plus appliqué au bien de ses Etats, il s'occupe avec ses Ministres. Parmi ceux-ci le Chevalier *Robert Walpole* est le principal, comme il est aussi le seul Chevalier d'Angleterre qui soit honoré de l'Ordre de la Jarretière. Ce Ministre, autant applaudi par le Parti de la Cour, qu'il est critiqué par le Parti contraire, est généralement vénéré & estimé dans toutes les Cours de l'Europe. On y reconnoit que c'est sous sa direction que le Cabinet de *S. James* donne aujourd'hui le mouvement à toute l'Europe, qu'il est l'Ame de tous les Conseils, de toutes les délibérations, & de toutes les résolutions. Il me paroît que le Chevalier *Walpole* a le sort de *Mylord-Duc de Marlborough*, qui, admiré de tout l'Univers, même de ceux à qui il a fait le plus de mal, étoit à peine considéré dans sa Patrie, qu'il combloit de gloire & de prospérité. Je ne vous dirai rien, pour cette fois, de  
par



particulier du Caractère de ce Chevalier, LONDRES. parce que je n'en suis point encore assez bien informé. Comme je n'ai point à faire à lui, je le vois passer, & voilà tout. Je cherche un homme neutre, c'est à dire, qui ne soit ni pour ni contre ce Ministre, qui le connoisse & qui puisse me le faire connoître aussi. Si je suis assez heureux pour trouver un tel homme, je vous ferai part des lumières qu'il m'aura données. En attendant, j'en entens parler comme de l'homme du Royaume le mieux instruit des Loix, qui connoit à fond le fort & le foible de l'Etat, que rien n'épouvante, que rien n'étonne. Aussi n'y a-t-il point d'homme plus entreprenant & plus hardi. Il connoit parfaitement sa Nation, & possède l'art de la savoir gouverner. Personne ne parle avec plus d'éloquence au Parlement. Il est rare qu'il n'y fasse passer ce qu'il y propose. Il décide, pour ainsi dire, de la Chambre Basse.

Ceux qui le contredisent le plus dans le Parlement, sont le Chevalier *Pultney* dans la Chambre Basse, & Mylord *Stratford* dans celle des Pairs. Vous savez que ce Seigneur a été longtems Ambassadeur de la Reine *Anne* à la Cour de Berlin, ensuite auprès des Etats-Généraux, & que c'est lui qui a signé la Paix d'*Utrecht*. Il étoit Membre du Conseil-Privé, lorsque la Reine mourut. Le Roi *George I.*

LON-  
DRES.

ne jugea point à propos de l'y confirmer. *Mylord* fâché ne parut plus à la Cour, & devint dans le Parlement le Censeur des Ministres. Après la mort de *George I.* le Comte a rendu ses respects à Leurs Majestés, & en a été reçu avec beaucoup de distinction; ce qui n'a pas empêché qu'il ne soit toujours opposé aux intentions de la Cour. Je pense que pour gagner sa voix dans le Parlement, il faudroit lui accorder la place du Chevalier *Walpole*. On ne sauroit toutefois disconvenir qu'il ne se soit conduit avec beaucoup de sagesse, dans les changemens arrivés à l'avènement de la Maison de *Brunswick* au Trône. Ce Seigneur, me parlant un jour de ces changemens dans le voyage que je fis ici en 1728, me dit que s'il en avoit cru le Duc d'*Ormond*, il seroit aussi malheureux que ce Duc l'étoit lui-même. „ Il fit tous ses efforts, me  
 „ dit-il, pour m'engager à l'accompa-  
 „ gner dans sa sortie du Royaume; mais  
 „ loin de me laisser séduire, j'employai  
 „ toute ma Rhétorique pour lui persua-  
 „ der de demeurer, me fondant sur ce  
 „ que nous n'avions rien fait tous deux  
 „ que par ordre de la Reine notre Mai-  
 „ tresse; qu'ainsi nous n'avions rien à  
 „ craindre; & que le pis qui pût nous  
 „ arriver, étoit d'être chicanés. Mais  
 „ toutes mes raisons ne purent rassurer  
 „ l'effrayé Duc, qui vint me trouver peu  
 „ d'heu-

22 d'heures avant son départ, & me con- LON-  
 22 jura de sortir du Royaume avec lui. DRES.  
 22 Je lui répondis : *Je n'ai rien à me*  
 22 *reprocher, Mylord, j'ai obéi à la Rei-*  
 22 *ne ; & j'ai trop bonne opinion de l'é-*  
 22 *quité de ma Nation, & trop de con-*  
 22 *fiance dans la justice du Roi, pour*  
 22 *rien craindre.* Le Duc me répondit :  
 22 *Eh bien, Comte, il faut donc vous*  
 22 *dire l'adieu que le Prince d'Orange dit*  
 22 *au Comte d'Egmont : ADIEU, COM-*  
 22 *TE SANS TETE.* A quoi je repliquai :  
 22 *ADIEU, DUC SANS DUCHE.* L'é-  
 22 vènement a fait voir que j'ai mieux  
 22 deviné que le Duc d'Ormond. Je  
 22 jouis paisiblement de mes biens, tan-  
 22 dis qu'il est privé des siens". Dans la  
 même conversation, le Comte me parla  
 beaucoup de Leurs Majestés, & dans  
 les termes les plus respectueux. Il se  
 loua infiniment du Roi, qui comme  
 Prince de Galles, disoit-il, l'avoit tou-  
 jours traité avec beaucoup d'égards &  
 de bontés. Cependant, ce Lord pa-  
 roît peu à la Cour : il passe les Etés à  
 la Campagne, & l'Hiver à Londres, où  
 il tient l'Assemblée une fois la semaine,  
 y vivant d'ailleurs dans une assez grande  
 retraite, & ne faisant pas une grande  
 dépense.

Le Duc de Newcastle est Secrétaire  
 d'Etat. C'est un Seigneur extrêmement  
 poli, fort riche, & qui représente avec  
 dignité.

LON-  
DRES.

dignité. Il a le Département des Affaires Etrangères, conjointement avec Mylord *Harrington*, qui sous le nom de Colonel *Stanhope* a acquis de la réputation comme Ambassadeur en Espagne, & au Congrès de Soissons. J'ai connu ce Ministre à *Madrid* en 1719, & je vous le donne pour un des plus honnêtes & des plus sages hommes du monde. Il a de la douceur, de la modestie, & de la générosité, avec beaucoup de droiture. Son abord est froid, & l'on gagne à le connoître.

Il me paroît que les Ministres dans ce Pays-ci, aussi bien que les personnes de qualité, n'ont pas cette fierté dont on les accuse parmi nous; & j'ai lieu de croire que ceux qui disent que les Anglois ne font point civilité aux Etrangers, ne les ont pas beaucoup pratiqués. Il est vrai qu'ils ne font pas aussi prévenans que les François: mais lorsqu'on est une fois connu d'eux, qu'on se prête à leurs manières, qu'on les recherche enfin, on les trouve, ce me semble, honnêtes & civils comme tous les autres Peuples du monde. Un Anglois ne dira pas à tout moment, qu'il a l'honneur d'être serviteur très humble, qu'il a l'honneur de dire, d'entendre, & ainsi du reste; il le dira peut-être une fois dans une conversation, & se tiendra quitte de la répétition; mais en revanche, il ne demandera pas aussi qu'on

qu'on l'accable d'honneurs, de graces, & d'inutiles révérences. Comme il est au dessus de la bagatelle, il regarde comme frivoles ces expressions inutiles; & c'est ce qui fait croire à nos jeunes Voyageurs, que les Anglois ne sont point polis. Ces phrases recherchées & guindées sont souvent tout ce qu'ils ont appris, avec beaucoup de dépense, dans leur Voyage de France. Ils sont tout étonnés de voir que dans un Pays sensé, on fait peu de cas de ce qui leur coûte si cher, & à quoi ils ont eu tant de peine à se façonner.

LONDRES.

Il y a des Anglois qui, de certains jours, paroissent méconnoître ceux avec qui ils ont vécu la veille. Au premier Voyage que j'ai fait dans ce Pays-ci, j'ai d'abord été étonné de ces façons d'agir: j'en attribuois la cause à la fierté Angloise. Mais j'ai reconnu que c'étoit bien plus l'effet d'une humeur mélancolique, répandue sur presque toute la Nation. Un Anglois de cette humeur n'en est pas moins Ami; il n'y a qu'à ne point faire attention à cette inégalité, il revient de lui-même. Il pardonne à son Ami les absences qu'il peut avoir. Enfin, les Anglois ont des défauts, parce qu'ils sont Hommes: mais je compterai toujours beaucoup sur un Anglois qui me dira qu'il est de mes Amis. Pour acquérir l'amitié de ces gens-ci, il faut absolument

LONDRES.

ment parler leur Langue. La plupart savent le François & l'Italien : mais ils n'aiment point à parler les Langues étrangères ; & lorsqu'ils le font, c'est par nécessité, ou par contrainte. Or la contrainte n'est pas du goût des Anglois. Comme ils sont les hommes du monde les plus libres, ils ont de l'aversion pour tout ce qui les gêne.

Leurs manières diffèrent extrêmement de celles des François. C'est ce que ceux-ci ne sauroient comprendre : accoutumés à être imités par toutes les autres Nations, ils croient être les Maîtres du Monde, & que les Anglois leur font une injustice de ne pas vouloir être leurs Copies. Vous décider entre les manières de ces deux Nations, c'est ce que je ne ferai point. Plusieurs considérations me retiennent ; sur-tout la crainte de faire tort à l'une ou à l'autre, & de ne point juger dignement une si grande Cause. Les uns & les autres ne sont peut-être point exemts de très grands défauts : mais il me semble que les Anglois ne se laissent point tyranniser par l'Usage, & suivent plus le Naturel & le Bon-sens. Ils ne s'accablent point de ces Riens que les François nomment Politesse, & qui semblent n'être inventés que pour tuer, comme on dit, le tems. Enfin, à vous parler avec franchise, si je n'avois que  
vingt

vingt ans, il me semble que je serois tout François : maintenant que j'en ai quarante, je m'accommode parfaitement des Usages Anglois.

LONDRES.

Le zèle pour la Religion me semble être la seule conformité de Caractère qu'il y ait entre les deux Nations. Ce n'est pas qu'elles ne diffèrent beaucoup de Principes : mais c'est qu'elles font sonner toutes deux bien haut les Privilèges de leur Eglise, & qu'elles ont également leurs Fanatiques. Car si *Londres* n'a pas de Sectaires du Bienheureux *Paris*, il en a en revanche qui ne sont pas plus raisonnables. Au reste, les deux Nations produisent quantité de gens de bien : cela paroît par le grand nombre de bons Livres de Dévotion & de Morale, qu'ils nous ont donnés. Je pense que pour les Libertins, les deux Nations n'ont rien à se reprocher, & qu'il y en a autant à *Londres* qu'à *Paris*.

Les Anglois sont décriés pour leur cruauté. Je ne sai sur quoi cela est fondé, si ce n'est que dans un Combat ils ne donnent pas aisément quartier, & poussent trop loin leur avantage. Il me semble qu'il seroit aisé de prouver que les autres Nations sont plus cruelles, que les Anglois qu'ils accusent de ce Vice. Car enfin, les barbaries com-

mises

LON-  
DRES.

misés à la Conquête du *Mexique*, l'incendie du *Palatinat*, une *St. Barthelemy*, des *Vêpres Siciliennes*, les meilleurs des Rois assassinés, sont des cruautés qui ne trouvent point leurs pareilles dans l'Histoire d'Angleterre. On ne voit point ici de ces Assassins qui se commettent ailleurs, & les voleurs même y paroissent plus humains; ils se contentent souvent de ce qu'on leur donne, mais ils ne tuent point: il y en a eu même d'assez généreux pour donner de l'argent à des gens que d'autres Voleurs avoient dépouillés. Il est inconcevable combien de tours d'adresse ces Scélérats mettent en pratique pour parvenir à leurs fins. On m'a conté beaucoup d'Histoires à ce sujet, dont en voici une, que je vous rapporte, parce qu'elle m'a paru assez bien imaginée.

Un Seigneur voyageoit dans son carrosse. Les chemins étoient extrêmement mauvais, de sorte que ses Domestiques qui étoient à cheval, quittèrent le grand-chemin pour suivre un sentier. Le Mylord se trouva insensiblement dans un chemin creux; il y rencontra un Homme à cheval, qui appuyant un fusil dans la portière du carrosse, lui dit: *Voici un bon fusil, Mylord: il vaut cent pièces entre Freres; je vous conseille de l'acheter.* Le Seigneur

COM



comprit de quoi il étoit question. Comme il étoit sans défense, il tira cent guinées de sa bourse. Le Voleur les prit, & lui remit le fusil. Le premier mouvement du Mylord fut d'en coucher en joue celui qui lui emportoit son argent: mais le Voleur lui cria qu'il n'avoit pas peur de lui. En effet, le fusil se trouva n'être point chargé, de sorte que le Mylord en fut pour son argent.

LONDRES.

Si les Voleurs sont adroits pour voler, ils le sont encore plus pour échapper à la Justice. Il y a quelques années qu'un Voleur aiant commis un assassinat près de Londres, fit le même jour cinquante lieues de France sur le même cheval. Etant arrivé à l'endroit où il se croyoit en sûreté, il tira sa montre, & la montrant aux gens de l'Auberge où il mit pied à terre, *Je vous prens à témoins*, leur dit-il, *qu'à telle heure je suis arrivé chez vous; & je vous prie de m'en donner un Certificat par écrit.* On le lui donna, & ce Billet lui sauva la vie: car aiant été arrêté, ses Juges assurés qu'il étoit le meurtrier alloient le condamner, lorsqu'il leur demanda à quelle heure s'étoit commis le meurtre. Les Juges lui dirent l'heure. *Comment voulez-vous*, dit-il, *que j'aye pu faire le crime dont vous m'accusez, & m'être trouvé le même*

LON-  
DRES.

*me jour à cinquante lieues de l'endroit où il a été commis?* Les Juges trouvant la chose humainement impossible, élargirent le Coupable. Cependant le Président, persuadé qu'il étoit le Criminel, lui demanda en particulier ce qui en étoit; & le Voleur, après s'être fait promettre le secret, avoua la vérité.

Je pourrois vous rapporter nombre de pareilles Histoires; mais ce seroit plutôt vous prouver qu'il y a de rusés Voleurs en Angleterre, que vous convaincre que les Anglois ne sont point cruels. Toutes les Loix sont ici pour la douceur, & peu rigoureuses. Il n'y a point de Tortures, on ne s'en sert pas même dans les Conspirations. Personne n'est condamné à mort, s'il n'est trouvé coupable devant deux Tribunaux composés de Juges de la condition de l'Accusé, autant que cela se peut. Le premier Tribunal doit être composé de plus de douze Juges: mais douze doivent avoir condamné le Criminel. Le second Tribunal est de douze Juges précisément; ils doivent tous être d'accord dans leur Jugement, & ils demeurent ensemble sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'ils soient du même sentiment. On ne connoit ici que deux Supplices, pendre, & trancher la tête. Ce dernier genre de mort est seul réservé pour les Pairs.

Il me paroît par ce que je viens de vous dire, que les Anglois sont autant & plus humains que nous, qui raffinons sur les Tortures & les Supplices, comme si ce n'étoit rien que de faire souffrir un homme, & que ce ne fût point assez de lui ôter la vie, qu'aucun Monarque de la Terre ne peut prolonger d'un moment, encore moins rendre à celui à qui il l'a ôtée.

L'Exécution des Criminels est ici un spectacle pour le Peuple, par la fermeté avec laquelle la plupart vont au supplice. J'en vis dernièrement cinq qu'on menoit au Gibet, & qui étoient parés & paroïssent être contents, comme s'ils alloient assister à quelque Fête. Les Exécutions ne se font pas avec un appareil aussi effrayant qu'ailleurs; il n'y a pas ce nombre d'Archers, ni toute cette gravité qui en impose quelquefois plus que le supplice même. Un Criminel arrive ici au Gibet, en charette. Lorsqu'il est directement sous la Potence, on l'y accroche; un coup de fouet fait que le Cheval entraîne la charette, & le Criminel reste pendu. On m'a dit que ses Amis & ses Proches vont le tirer par les pieds, pour l'expédier plus vite. Ceux qui meurent sans foiblesse, sont toujours comblés d'éloges par la Populace: le moindre de leurs

LON-  
DRES.

leurs Titres est d'être morts en braves Gentilshommes.

L'intrépidité conservée à l'article de la mort, fait un des caractères des Anglois. La Religion nous défend d'approuver ce mépris pour la vie : mais nous ne laissons pas de l'admirer dans les Romains, de qui les Anglois ont sans doute retenu l'usage de terminer leurs jours lorsque la vie leur est à charge. Ces meurtres de soi-même ne sont que trop en usage ici, & on les y voit commettre par des gens bien nés, aussi-bien que par ceux de la lie du peuple. Je vous ai cité un exemple dans une de mes Lettres de Paris, d'un Relieur & de sa Femme, qui s'étoient pendus à Londres pour éviter la misère qui leur paroïssoit inévitable. Je pourrois encore vous en citer d'autres aussi tristes, si je n'appréhendois que de si lugubres objets ne vous fissent horreur. Cependant convenez avec moi qu'on ne fait à quoi attribuer une singularité si étrange. Car enfin, les autres Nations ne témoignent pas par leurs actions avoir plus de Religion que les Anglois; ils sont tout autant sensibles à leurs malheurs: il est rare toutefois qu'un homme attente sur soi-même. Pourquoi ces gens-ci font-ils donc un jeu de la vie? Auroient-ils plus de fermeté, ou plus de foiblesse?

Beaucoup de gens se sont pendus par amour.

amour. Je vous avoué que si j'étois as-<sup>LON-</sup>  
 fez abandonné de Dieu pour en faire la <sup>DRES.</sup>  
 folie, ce seroit pour une Angloise. Je  
 leur trouve un air de modestie & de  
 douceur, quelque chose de timide, &  
 une naïveté, qui me charment; des yeux  
 tendres & langoureux, qui ne sont pas  
 du goût de tout le monde, mais qui sont  
 du mien, & qui à l'âge de vingt ans  
 m'auroient mené fort loin. La plupart  
 des Angloises sont bien faites, elles ont  
 les plus beaux cheveux du monde, & ne  
 doivent la beauté de leur teint qu'à la  
 seule Nature: on a le plaisir de les voir  
 rougir. Les plus libres conservent un air  
 de pudeur, qui persuade aisément qu'elles  
 ne sont point façonnées au Crime. Elles  
 sont ordinairement très richement habil-  
 lées, mais pas avec tout le goût des Fran-  
 çaises. C'est la seule chose que j'ai à leur  
 reprocher. Il semble qu'elles s'étudient  
 à se mettre à leur désavantage. Leur ha-  
 billement ferré par devant, avec des man-  
 ches étroites & qui ne passent pas le cou-  
 de, les fait paroître n'avoir point d'épau-  
 les ni de poitrine. Une trouffure assez  
 platte & large, avec des jupes ou pa-  
 niers fort étroits par le haut, & excessi-  
 vement larges par le bas, achèvent de di-  
 minuer leurs graces. Elles sont toujours  
 lacées, & il est aussi rare de voir ici une  
 Femme sans corps, qu'il est rare de voir  
 à Paris une Femme habillée. Je voudrois  
 Y 3 que

LONDRES.

que les Dames Angloises imitassent un peu plus les Françoises dans la parure : il me paroît que les Pompons, & mille Colifichets dont se parent ces dernières, conviennent très bien à des Femmes. En revanche, je voudrois que les jeunes Seigneurs n'imitassent pas, comme ils font, l'air & les ajustemens des François : qu'ils gardassent les manières de leur Pays ; elles sont plus convenables à des Hommes. On dit qu'entre les bonnes qualités des Femmes, elles ont celle de savoir prendre autant d'amour qu'elles en savent donner. Cela est fort bien, & fort naturel : il me paroît que rien ne messied tant au Beau-Sexe, que la cruauté ; d'autant plus que je croi qu'il est possible qu'une Femme aime, sans oublier la vertu.

Les Femmes d'ici s'amusent peu à des ouvrages : leur occupation est de faire des visites, & d'en recevoir ; d'aller beaucoup à la Cour, pour avoir le plaisir d'être vues ; ce qui véritablement me paroît être de tous les plaisirs, celui auquel elles sont le plus sensibles. La même raison les conduit à la Promenade, au Concert & aux Spectacles. Dans tous ces endroits, elles gardent un grand air de retenue ; à peine se parlent-elles ; leur éventail fait toute leur conversation. Je me trouvai l'autre jour en visite dans une maison, où il y avoit un Cercle de vingt Femmes, & pas un Homme. Elles se regardoient,

&amp;

& ne se disoient mot. Trouvez-moi, si vous pouvez, vingt Femmes ailleurs qui demeurent ainsi tranquilles. Au reste, les Femmes jouissent ici d'une grande liberté. On les voit sortir le matin avec un masque de velours noir sur le visage, une coiffe faite en forme de chapeau dont les bords sont abattus, une robe détroussée, avec un tablier blanc devant elles. Ainsi ajustées elles viennent au Parc, & vont où bon leur semble. Elles se promènent beaucoup à cheval. Enfin, elles font ce qu'elles veulent. Les Maris sont rarement de leurs parties, & s'informent peu de leurs allures: trop Philosophes & trop raisonnables pour faire dépendre leur Honneur de la Vertu de leurs Femmes, que je croi véritablement moins en danger ici que par-tout ailleurs, le génie des Anglois n'étant pas de filer le parfait amour. Je suis persuadé qu'Hercule ne sera jamais imité ici dans son amour pour Omphale.

Les plaisirs de cette grande Ville sont des plus diversifiés. Cependant, j'ai connu des Anglois qui revenant de Paris, trouvoient qu'on mouroit d'ennui à Londres. D'autres ont voulu me soutenir qu'on se divertissoit mieux à Rome. Vous savez, Monsieur, ce que je vous ai dit des plaisirs de ces deux Villes. Après que je vous aurai parlé de ceux de Londres, tels qu'on les y prend, ou qu'on les y

LON-  
DRES.

peut prendre, je vous prendrai pour Juge entre ces Anglois Francisés ou Italianisés, & moi.

Un homme raisonnable, savant, dévot, en un mot un Homme, trouve ici à s'affortir. Je défie qu'il le fasse mieux au-delà de la Mer. Le Dérèglé, ou pour mieux dire, le Débauché, ne trouve rien qui l'arrête. L'homme du Monde, que je mets entre deux, a de quoi se satisfaire. Comme l'Espèce de ces derniers est la dominante, passons à ses occupations. Il se lève tard, s'habille en *Frock*, (c'est un juste-au-corps sans poches & sans plis, avec des manches étroites,) laisse là son épée, prend une canne, & va où bon lui semble. Sa course finit ordinairement par le Parc, parce que c'est la Bourse des gens de qualité. Il trouve à s'y appareiller, pour quelque partie qu'il propose. Il s'en retourne changer d'habit, & tombe ensuite au Caffé ou dans la maison de Chocolat, où a coutume d'aller celui à qui il veut parler; car les Anglois se font une espèce de Loi, d'aller du moins une fois par jour dans ces sortes de maisons; ils y parlent d'affaires & de Nouvelles, lisent les Gazettes, & souvent se regardent sans se dire mot. Cela est fort heureux, car s'ils aimoient autant à causer que bien d'autres Nations, les Caffés ne seroient pas praticables, on ne s'y entendroit point, tant il y a de monde



monde. Le *Chocolat* de la rue S. James, LONDRES. où je viens perdre mon tems tous les matins, est toujours rempli à ne pouvoir s'y tourner. Ducs, Pairs & Gentilshommes, tout y est mêlé : il ne s'agit que d'être habillé comme un honnête-homme. A une heure on va à la Cour, on voit habiller le Roi; ensuite on passe chez la Reine, où il y a ordinairement grand nombre de Dames fort parées. Sur les trois heures, chacun prend son parti. Les dîners sont poussés fort loin, & les parties de Cabaret fort en usage. Dans les maisons, les Dames se retirent après le repas; les Hommes restent à table. On en ôte la nape, & les Valets y posent une bouteille de vin, ou plus, si tous les Conviés ne boivent pas du même vin, avec des verres bien rincés; & puis se retirent. Un seul reste au Buffet. La bouteille fait la ronde, chacun en verse ce qu'il lui plaît, & boit ce qu'il veut; mais l'on boit toujours trop, parce que l'on boit trop longtems.

Au sortir de table, dans les beaux jours on retourne à la Promenade, soit en carrosse dans le *Hide-Parck* où se fait le Cours, soit à pied dans le Parc de S. James. L'Hiver, on fait des visites jusqu'à l'heure des Spectacles. Ceux-ci méritent bien un Article séparé, & vous l'aurez tout du long. Au sortir de l'Opéra ou de la Comédie, on va à l'Assemblée, qui

LON-  
DRES.

est alternative tantôt chez un Seigneur, & tantôt chez un autre; ou bien on se rend à la Cour au *Dry-Room*. A minuit, on va souper. Les parties de Cabaret sont plus animées, & Bacchus est ordinairement fécondé par Vénus. On se retire au jour. Jugez, après ce que je viens de vous dire, si un Jeune-homme n'est pas autant occupé à Londres, qu'à Paris & à Rome. Croyez-moi, c'est un air que se donnent ceux qui disent qu'on s'ennuye dans cette Ville.

Dans les maisons particulières, on mange avec autant de propreté & de délicatesse que dans Pays du monde. On n'y sert ordinairement que trois plats à chaque service, & souvent même on sert plat à plat, ce qui fait qu'on mange toujours plus qu'on ne voudroit, & qu'on passe beaucoup de tems à table. Le bœuf est excellent ici, & je m'accommode très bien des *Poudins*, qui sont faits de farine, d'œufs, de mie de pain, & enfin de mille choses que j'ignore; mais le tout ensemble fait un très bon mets. Un usage établi dans ces maisons, & dont vous vous accommoderiez sans doute, c'est que la première fois qu'on y est introduit, on baise, à la vérité très modestement, les Dames du logis. On a le plaisir de les voir rougir, comme si elles faisoient un crime. Un second usage moins agréable que le premier, est qu'a-

qu'après avoir mangé quelque-part, il faut donner aux Domestiques. Ce qu'on donne doit être proportionné à la grandeur du Maître chez qui l'on a mangé; de sorte que si un Duc me donne à dîner quatre fois par semaine, ses Valets m'emportent ce que je dépenserois pendant huit jours dans un Cabaret. Je suis surpris que les Anglois ne réforment point cet usage, eux qui d'ailleurs sont si magnifiques, & qui payent si largement leurs Domestiques, que je croi qu'il n'y en a pas de plus heureux dans le monde.

Les Cabarets sont excessivement chers: mais on y est proprement servi. Je les préfère en cela aux Cabarets de Paris, où le linge de table est ordinairement très gros & très vilain.

Les Assemblées sont si nombreuses, qu'elles ne sont pas praticables. Cependant, il n'y a ordinairement que trois ou quatre tables de Jeu. Presque tout le monde se tient debout. On se remue comme des Fourmis, on se pousse, on se passe, on se demande pardon, on se salue, & on se demande comment on se porte. Il est comme impossible d'y lier conversation.

L'Assemblée la plus belle & la plus nombreuse de l'Europe, est celle qui se tient au grand Théâtre de *Hay-Market*, les jours de Bal. Je puis dire n'avoir jamais vu de plus beau spectacle. On y comp-

LON.  
DRRS.

compte quelquefois jusqu'à trois-mille personnes. Chacun paye une Guinée, pour laquelle on est servi de tous les rafraichissemens & de tous les vins imaginables, avec un Ambigu superbe. Toute cette nombreuse Assemblée se tient dans plusieurs Salles richement décorées, & parfaitement bien éclairées. On danse dans plusieurs, & on joue dans les autres. La Fête commence par un Concert, composé de tout ce qu'il y a d'habiles Musiciens dans Londres. Le Bal commence ensuite, & ne finit que le lendemain au matin. Souvent ces Bals sont masqués; alors le Roi & le Prince de Galles l'honorent de leur présence. La Reine & les Princesses n'y paroissent jamais. De quelque manière que se fasse cette Fête, tout le monde y vient toujours fort paré; les Dames sur-tout sont toutes brillantes de pierreries, car il n'y a point de Pays au monde où il y ait de plus beaux Diamans. Les Danses Angloises sont des Contredanses, qui demandent beaucoup de monde: toutes les personnes qui les composent, se joignent successivement, ce qui donne lieu à faire des connoissances. Les Airs sont fort gais, & il me paroît qu'ils seroient plus convenables à la vivacité Françoisse, qu'à la tranquillité Angloise.

Quant aux Spectacles, les Anglois les aiment, & en ont plus qu'aucune autre

Na-

Nation. Ils ont un Opéra Italien, qui est le meilleur & le plus magnifique de l'Europe. On y paye une demi-Guinée pour les moindres places, & une Guinée pour les autres. Il y a toujours un grand concours de monde. Cependant, cela ne suffit pas pour payer les Acteurs : plusieurs Seigneurs contribuent à leurs appointemens, qui sont excessifs. Aussi a-t-on les meilleure voix de l'Italie. Un Acteur nommé *Senofino* a quinze-cens pièces par an, encore est-il comblé de présens. La Musique de ces Opéra est ordinairement de la composition d'un nommé *Hendel*, que beaucoup de gens estiment au-delà de toute expression, & que d'autres regardent comme un homme ordinaire. Quant à moi, je trouve sa Musique plus savante que touchante. Les Décorations sont très belles, & la Salle est fort grande, & beaucoup plus belle que celle de Paris. On est assis dans le Parterre; les Dames forment des demi-cercles, de sorte que tout le monde se voit en face: ce qui fait un fort bon effet. J'oubliois de vous dire, que tout est bien éclairé de bougies. On danse dans les Entre-Actes, lorsqu'il n'y a point d'Intermède burlesque.

Outre l'Opéra Italien, il y en a encore un Anglois, où l'on ne chante que les Airs, le reste est récité. Cela me paroît plus raisonnable que lorsque tout

LON-  
DRES.

est chanté : du moins un homme ne chante point en se tuant, ou en se battant.

La Comédie Angloise est fort estimée par les Anglois, & a été fort critiquée par les François, qui trouvent qu'elle n'est point comparable à la leur. Les Beaux Esprits des deux Nations ont traité très sérieusement cette importante matière, & ont fait voir également de présomption. Je n'ai garde de décider entre eux. Cependant, je vous dirai qu'il me semble que les François sont trop gênés par leurs Règles, & que les Anglois ne se contraignent point assez. Les deux Nations font ainsi connoître leur différence de goût, l'une pour l'Obéissance, & l'autre pour la Liberté. Il me paroît que si les Anglois n'observent point la simplicité du Sujet, & l'unité du Lieu, ils abondent en pensées heureuses. Au reste, quelque prévenus qu'on les dise pour leurs productions, ils ne laissent pas d'estimer les Pièces Françaises où ils trouvent des pensées qui leur conviennent. On vient de traduire ici la Tragédie de *Brutus* par *Voltaire*. Cette Pièce a eu même plus de succès à *Londres* qu'à *Paris*. Aussi l'Auteur l'avoit-il composée en Angleterre : tout imbu de la façon libre de penser des Anglois, il avoit en quelque manière oublié qu'il étoit François, & il y parle des Rois comme si c'étoient des Hommes. Les

Les Spectacles m'engagent à vous rap-  
 porter tout de suite les plaisirs qui pa-  
 roissent être du goût de tous les Anglois.  
 Ils chassent beaucoup, & d'une manière  
 fort différente de la nôtre. Ils courent  
 extrêmement, & ils poursuivent un  
 Lièvre avec autant d'ardeur qu'ils pour-  
 suivent leurs Ennemis après les avoir  
 mis en déroute. Leurs Chiens & leurs  
 Chevaux secondent leur ardeur, &  
 n'ont point leurs pareils pour la vitesse;  
 aussi l'Angleterre fournit-elle de Chevaux  
 & de Chiens presque tous les grands Sei-  
 gneurs de l'Europe, comme le Danne-  
 marc leur fournit des Faucons.

Cette vitesse des Chevaux Anglois fait  
 qu'il y a des Courses de Chevaux tous les  
 ans, à un Lieu nommé *Newmarket*; &  
 c'est proprement ce que les Voyageurs  
 appellent une chose à voir. Ces Courses  
 se font plusieurs jours de suite, & sur-  
 passent infiniment celles qu'on voit en  
 Italie. Elles se font en rond. Deux Che-  
 vaux montés par des Palefreniers, se dis-  
 putent la vitesse. On pèse les Cavaliers,  
 & on ajoute au plus léger le poids dont  
 il diffère d'avec l'autre. Ils courent sans  
 selle, avec une telle rapidité, que la vue  
 a peine à les suivre. Il se fait dans ces  
 occasions des gageures de plusieurs mille  
 livres sterling; il semble que ce soit une  
 Fête à l'honneur de *Plutus* Dieu des Ri-  
 ches.

LON-  
DRES.

chesses: les Guinées pleuvent sur le Palefrenier qui remporte le Prix, chacun s'empresse de lui donner. Tel est l'usage des Anglois: non contents de payer largement ceux qui contribuent à leurs plaisirs, ils les comblent de présens. C'est ce qui se voit à tous les Combats d'Hommes, aux Danseurs de Corde, Sauteurs & semblables Spectacles: chacun jette de l'argent sur le Théâtre, pour celui qui a le mieux fait son personnage. Les Acteurs de l'Opéra & les Comédiens ont aussi des gratifications; chaque Acteur a un jour dans l'année, auquel la recette de l'entrée est pour lui. Il est affiché au profit de qui est la représentation: s'il se trouve que c'est pour un Sujet aimé, chacun envoie prendre plus de Billets qu'il ne lui en faut, le tout pour favoriser l'Acteur. Cette libéralité des Anglois envers ceux qui leur font plaisir, s'étend particulièrement envers leurs Maitresses: rien ne leur paroît trop beau ni trop cher pour elles. Ce n'est point à des soins, qu'ils veulent devoir les faveurs qu'ils reçoivent; c'est à leur argent, & à leurs présens. En cela fort différens de certains Abbés de Rome, dont cinq ou six se cottisent pour fournir au nécessaire d'une Maitresse.

Ces Abbés me font souvenir, qu'il y en a beaucoup ici qu'on nomme *Chapelains*, dont l'air de prospérité fait assez con-



connoître que dans la Réforme de l'E-  
 glise Anglicane on n'a pas fort altéré LONDRES.  
 leurs revenus. Je ne sai si ces Messieurs  
 sont plus sages que nos Ecclésiastiques:  
 les apparences me feroient presque pen-  
 ser qu'ils ont la même ambition, le mê-  
 me desir des richesses, la même inquié-  
 tude; enfin, qu'ils sont également Hom-  
 mes. La différence est, qu'ils sont sou-  
 mis aux Loix, que leurs passions ne peu-  
 vent éclater, & que la superstition ne  
 les fait pas regarder comme des Oracles.  
 On dit que leurs Sermons sont admi-  
 rables, & qu'ils tendent toujours à ré-  
 former l'Homme, & à le conduire dans  
 le chemin de la Vertu. Ils les lisent,  
 au lieu de les réciter par cœur; ce qui  
 les empêche de donner dans la gesticu-  
 lation outrée, & dans ces Enthousiasmes  
 forcés, qui souvent irritent plus qu'ils  
 n'édifient. Mais c'est assez vous entre-  
 tenir des Ecclésiastiques, lorsque je ne  
 devois vous parler que de plaisirs. Ceux  
 du Peuple sont les Combats d'Animaux,  
 de Gladiateurs, de Luteurs; en un mot,  
 tous les spectacles qui peuvent contribuer  
 à faire verser du sang. Les blessures sont  
 comptées ici pour rien, & la mort pour  
 peu de chose. Je croi que les Anglois  
 sont descendus de *Mutius Scevola*, car,  
 comme ce Romain, ils méprisent la dou-  
 leur. Parmi les plaisirs du Peuple, il y  
 en a aussi qui sont mêlés d'insolence.

LON-  
DRES.

J'en vis un exemple, il y a quelques jours, dans le Parc de S. James. Un homme avoit fait un pari, qu'il feroit le tour du Parc dans un certain nombre de minutes. Pour être plus léger à la course, il s'étoit deshabillé au point que sa main lui servoit de feuille de figuier. Dans cet état de nature, il traversa tout le Mail, où il y avoit un monde infini. Les Dames, étonnées d'un pareil spectacle, ne savoient quelle contenance tenir: les unes détournoient la tête, les autres se couvroient de leurs éventails: mais toutes se rangèrent, ainsi que les Hommes, pour le laisser passer. Après avoir achevé sa course, il reprit tranquillement ses habits près de Whitehall où il les avoit laissés; & comme il avoit gagné la gageure, beaucoup de gens, loin de le blâmer de son insolence, lui jettèrent de l'argent. Jugez par-là, si rien égale la douceur & le bonheur de la condition des Anglois.

Je ne dois point oublier parmi les plaisirs de cette Nation, de nommer les Parties de Campagne. Les Anglois en font un cas extrême; & véritablement, ils ont raison, leur Campagne étant d'une grande beauté. Elle leur produit tout, excepté du vin; la verdure y paroît toujours nouvelle; les Maisons de plaisance des Seigneurs sont superbes; & c'est à la Campagne que les Anglois vivent avec  
magni-

magnificence, ils y paroissent véritablement Seigneurs: au-lieu qu'à Londres, la plupart vivent en simples Particuliers.

Les environs de Londres, particulièrement le long de la Tamise, sont tout ce qu'on peut voir de plus agréable. Je ne conçois pas comment, lorsqu'on est né Anglois & qu'on jouit d'une sorte de fortune, on peut se résoudre à quitter ces Contrées: comme font cependant beaucoup d'Anglois, qui préfèrent à l'Angleterre, des Pays moins favorisés de la Nature. Je vous avoue que si j'avois mille livres sterling de revenu, je renoncerois à tout ce que la Fortune pourroit m'offrir de plus brillant ailleurs. Le Climat ici est doux, l'on n'y ressent jamais ces excès de chaud ou de froid, dont on est accablé dans les autres Pays. A la vérité, cela est cause que les fruits ne sont pas aussi bons ici qu'ailleurs, & qu'il n'y vient point de Raisin: mais ce mal est réparé par les Raisins d'Espagne & de Portugal, que les Vaisseaux apportent en abondance.

Un des grands agrémens de la Campagne d'Angleterre, est que vous n'y voyez point de Payfan misérable: tous sont bien logés, bien vêtus, & se nourrissent bien. Leur sort est plus heureux que celui de bien des Gentilshommes, dans des Provinces de ma connoissance. On n'y

LONDRES.

connoit point cette subordination excessive, qu'exigent ailleurs les Grands. Un Gentilhomme qui rend visite à un Seigneur, en est reçu comme son égal, & on ne lui fait point sentir la différence que le hazard de la naissance a mis entre le Seigneur chez qui il est, & lui. Cela n'empêche pas que les Grands ne soient fort honorés ici : dès qu'ils sont civils, chacun s'empresse à avoir pour eux toute sorte de déférence; mais personne ne croit être fait pour esluyer leurs hauteurs.

Les Grands épousent ici, comme en France, des Demoiselles d'une naissance inférieure à la leur. Il est vrai qu'il faut faire une grande distinction entre le Marchand Anglois, & les Marchands des autres Pays. Les Anglois sont souvent issus des plus grandes Maisons du Royaume, & l'on en voit sortir de leur Comptoir, pour être Pairs, lorsque par droit de succession de Cadets, ils parviennent à être Aînés de Maisons. Ainsi, lorsqu'un Seigneur épouse la Fille d'un Marchand, il épouse quelquefois sa Cousine, ou une Demoiselle d'une Maison distinguée; au-lieu qu'en France, c'est toujours la Fille d'un Roturier.

Voilà, Monsieur, le peu de Remarques, que j'ai faites sur ce Pays; je souhaite qu'elles puissent vous amuser. Comme je compte d'y faire encore quelque

séjour, je pourrai vous envoyer dans la LONDRES.  
 suite, les observations que j'y aurai faites.  
 En attendant, continuez - moi l'honneur  
 de votre souvenir, & soyez très persuadé  
 que personne au monde n'est plus parti-  
 culièrement que moi, &c.

A Londres, ce 4 Mai 1733.



DU BARRON DE FÖLL KATE. 377

Je vous prie de vouloir bien  
me faire savoir si vous  
avez encore besoin de  
quelques-uns de ces  
livres. Je vous prie  
de m'en adresser  
le montant par  
chèque ou par  
mandat.

A. L. M. 1877



STAT.

23

ETAT ABREGÉ

DE LA

COUR DE SAXE,

SOUS LE REGNE

*D'AUGUSTE III.*

ROI DE POLOGNE

ET

ELECTEUR DE SAXE.

ETAT ARRÊTÉ

DE LA

COUR DE SAXE,

SOUS LE RÉGNE

D'AUGUSTE III

ROI DE POLOGNE

ET

ELECTEUR DE SAXE.



# A U R O I.

## S I R E,

**U**N Ouvrage, dans lequel il est parlé de VOTRE MAJESTE', de la REINE son Auguste Epouse, & des PRINCES & PRINCESSES ses Enfans, convient à si juste titre de lui être présenté, que j'ose, SIRE, le mettre respectueusement à vos pieds, vous suppliant très humblement de l'agréeer, comme un témoignage du desir que j'ai de manifester votre gloire, & comme un gage de mon humble reconnoissance pour tous les bienfaits qu'il Vous a plu de répandre sur moi.

Comme Prince, & comme Roi, je Vous ai trouvé, SIRE, compâtissant & généreux. Souffrez donc, que je publie à toute la Terre, que si Vous portez le nom du grand AUGUSTE, Vous faites dans ce Siècle, comme a fait cet Empereur dans l'Antiquité, l'ornement & l'honneur de l'Univers.

Vous êtes, Sire, ennemi des louanges, je dois respecter votre modestie. VOTRE MAJESTE', satisfaite de faire du bien, ne cherche de relief que dans ses actions mêmes. L'offrande des cœurs & les vœux de  
 ses

ses Sujets, lui suffisent. Ce n'est point à un particulier tel que moi, à louer un Roi, pour qui l'Encens ne peut être agréable, que lorsqu'il lui est offert par l'unanimité de son Peuple.

Daignez cependant, SIRE, me permettre que je m'unisse à ces fortunés Sujets, qui ne cessent de bénir Votre Règne. J'ai l'avantage sur eux de Vous être soumis & attaché uniquement par mon penchant, fondé sur la connoissance des Vertus toutes Royales de VOTRE MAJESTE'.

Je m'estimerai heureux, SIRE, de n'être point desavoué par VOTRE MAJESTE', & de pouvoir me dire tout le tems de ma vie avec le plus profond respect,

S I R E,

DE VOTRE MAJESTE'

Le très humble, très obéissant & très  
soumis serviteur,

CHARLES-LOUIS BARON DE PÖLLNITZ.

AVER-

# AVERTISSEMENT.

L'ETAT ABREGE' DE LA COUR DE SAXE, qu'on donne ici, n'a pas besoin de Préface pour en recommander la lecture. Le seul Titre fait voir, que la matière en est intéressante pour tout Saxon.

Tout Sujet souhaite de connoître son Souverain, & chaque Particulier dans un Etat desire de connoître les Ministres, & les Courtisans. Ce sont de ces Portraits, que j'ai osé tracer; j'avoue toutefois, que c'est sans me flatter d'avoir réussi: il faudroit pour cela avoir cette pénétration & cette délicatesse d'esprit que la Nature, marâtre pour moi, m'a refusées. Il seroit même nécessaire, pour rendre mon entreprise plus heureuse, de m'être arrêté plus longtems à *Dresde* que je n'ai fait. Trois mois de séjour dans une grande Cour, suffisent à peine pour en donner des lumières à un Homme aussi éclairé, que je suis borné. Comment avoir, après cela, la présomption de croire d'y être parvenu?

Je ne dissimule pas, que, malgré l'imperfection qui se pourra trouver dans ce Livre, sa composition ne m'ait coûté plus de peine, que ne l'auroit fait un autre beaucoup plus étendu, dont la matière m'auroit été plus familière. Il m'a falu tirer des informations sur bien des parti-  
cu-

cularités, & même à la dérobée. Je dois à la politesse de Mr. le Conseiller de la Cour *König*, des Instructions qui me manquoient, sur ce qui regarde quelques Seigneurs de la Cour. Si j'avois eu le bonheur de rencontrer une ou deux Personnes officieuses comme lui, mon Ouvrage en seroit plus correct, & plus étendu. Je supplie ceux qui le liront, de l'agréer tel qu'il est, & de me pardonner les fautes qu'il peut y avoir; en ce que je suis le premier qui ait osé traiter un tel Sujet. Il y a de la témérité en cela, j'en conviens. Mais un motif si noble m'a fait agir, qu'il me paroît excusable.

Toute la Saxe est informée en général, qu'elle est régie par un Souverain débonnaire, & attentif à la rendre heureuse. Il étoit inutile de lui exposer les Vertus & les Actions du Roi; elle les admire, & fait des vœux pour lui. Mais, comme ce grand Prince a des envieux de sa Gloire, j'ai voulu les confondre, & ramener, s'il est possible, ceux qu'un aveuglement funeste écarte de Sa Majesté.

Tous ceux qui ont approché AUGUSTE III, conviendront avec moi, qu'il orne le Trône sur lequel une Nation respectable l'a placé; & que tout ce que j'ai dit de ce Monarque, est au-dessous de ce qu'on en peut dire. Comment dépein-

peindre au vrai un Roi né sans vices, vertueux par principes, & bon par Religion? L'admirer dans le silence, est le seul moyen de lui plaire; j'en suis trop instruit, pour ne m'y pas conformer: je n'ai donc osé m'étendre à son égard, autant que la grandeur du Sujet le demande.

Le même éloignement de la REINE pour les louanges, m'a servi de bornes. Combien de Vertus ne m'a-t-il pas falu supprimer, que de pensées ai-je dû immoler, pour ne point offenser la noble modestie de cette auguste Princesse, qui, simple dans la Grandeur, fait consister sa gloire à être humble au comble des Honneurs?

Je pense que personne ne me désavouera sur ce que j'ai avancé de Monseigneur le PRINCE ROYAL & ELECTORAL, des Messieurs les PRINCESSES FRERES, & de Mesdames les PRINCESSES SES SOEURS. L'espérance que je fais envisager, sur ce qu'on a à attendre de LEURS ALTESSES ROYALES, sera toujours confirmée par le tems, & par tous ceux qui en approchent.

Les Actions du Duc *Jean-Adolphe de Saxe Weissenfels* sont si établies, que j'ai cru ne devoir pas anticiper sur l'Histoire qui doit les consacrer. La même raison m'a fait être court sur les belles qualités

lités de son Ame, que la Cour & l'Armée révèrent.

Quant à ce qui regarde Madame la *Princesse de Saxe-Weiffenfels*, j'avoue ingénument, que n'ayant point eu l'honneur de lui faire ma cour, je n'ai pu parler de ses Vertus que sur la voix publique, qui n'en peut assez faire l'éloge.

Je me suis plus étendu en parlant des Ministres: ce que j'en dis est conforme à la vérité. De forte que ceux qui ne les connoissent point, pourront s'en former une juste idée.

J'ai nommé les principaux Seigneurs, & les Dames les plus distinguées de la Cour, autant que le peu de tems que j'ai employé à cet Ouvrage, & l'Abrégé dans lequel je me suis restreint, me l'ont permis. Je me flatte qu'ils me pardonneront la franchise avec laquelle je parle d'eux; & je crois avoir assez ménagé mes termes, pour ne me point attirer de reproches.

# ETAT ABREGE

DE LA

COUR DE SAXE.



I.

*De la Sacrée Personne du ROI.*

**A**UGUSTE III, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, & Electeur de Saxe, naquit le 7<sup>me</sup>. Octobre 1696. Il est Fils unique d'*Auguste II.* dernier Roi de Pologne, & d'*Eberhardine de Brandebourg-Bareuth.* Son Aieule *Anne* Princesse Royale de Dannemarc, Veuve de *Jean-George III*, Electeur de Saxe, prit soin de son enfance, & lui imprima ces sentimens de Piété, d'Humanité & de Justice, qui le rendent aujourd'hui les délices de ses Peuples & l'exemple des Rois.

Lorsqu'il sortit des mains des Femmes, le Roi son Père le confia aux soins de Mr. de *Miltitz*, Homme de naissance, qui par son érudition, ses bonnes mœurs, & sa vertu solide, étoit digne d'un tel Emploi.

Le Prince, pour qui la Vertu a toujours

jours eu des charmes, reconnut le mérite de son Gouverneur. Il l'aima, prit de l'attachement pour lui, & recevoit ses avis avec une docilité, qui dans un âge tendre dénotoit déjà ce fonds de Sagesse, qui le rend aujourd'hui digne du Trône.

Pendant que le jeune Prince avoit été sous la conduite des Femmes, Dieu avoit touché le cœur du feu Roi. Ce Monarque, Luthérien par le fort de sa naissance, avoit reconnu la Religion Catholique, & peu de tems après avoit été élu Roi de Pologne: de sorte que Sa Majesté, convaincue de la sainteté de la Religion qu'Elle avoit embrassée, songea à la faire connoître au Prince son Fils. Cependant, la déférence respectueuse que le Roi avoit pour S. A. R. sa Mère, fit qu'il ne voulut pas que le jeune Prince renonçât en présence de cette auguste Princesse à une Religion qu'elle lui avoit enseignée, & à laquelle elle étoit fortement attachée. Il résolut de l'éloigner & de l'envoyer à Francfort, pour assister à la Cérémonie du Sacre de l'Empereur *Charles VI.* Mr. de *Miltitz* l'accompagna dans ce voyage; mais comme l'attachement de ce Seigneur pour les Dogmes de Luther faisoit appréhender au Roi qu'il ne portât obstacle à ses desfeins, il le rappella, & nomma pour Gouverneurs de son Fils le Comte de *Coste*, & le Baron de *Hagen*.



Le Comte étoit Polonois, & Palatin de Livonie; il joignoit à une illustre naissance une piété solide, une érudition profonde, une grande probité, & des principes qui le rendoient aussi respectable, que ses manières & sa politesse le rendoient aimable.

Le Baron de *Hagen* étoit d'une Famille distinguée dans l'Electorat de Trèves; il étoit Ambassadeur du Roi à l'Electon & au Sacre de l'Empereur à Francfort. Ses manières étoient plus composées que celles du Comte de *Coste*; mais il ne lui cédoit pas en faveur, en droiture, & en sentimens.

Ce fut sous la conduite de ces deux Seigneurs, que le Prince partit pour visiter une partie de l'Allemagne & de l'Italie; où il embrassa la Religion Catholique. Cependant S. A. R. fut encore longtems dans le cœur, sans le publier, ce qu'elle est aujourd'hui avec tant d'exemple. Elle ne déclara son changement, qu'après le décès de S. A. S. son Aïeule, qui mourut le 1. Juillet 1717. Pendant ce tems, le Prince fit le Voyage de France, & bien que ce fût sous le nom de *Comte de Misnie*, Louis XIV lui fit rendre tous les honneurs qui étoient dûs au Fils d'un grand Roi.

La Cour de France fut charmée de la Politesse, de la noble Modestie, & de ce fonds de Sagesse, qui accompagnoient

les actions & les discours du Prince. Elle l'admira, & le vit partir à regret. Il passa une seconde fois en Italie, & s'y forma ce goût pour les belles choses, & ces connoissances si utiles aux grands Princes, de l'Architecture, de la Peinture, & autres beaux Arts. L'Allemagne, voyant revenir le Prince, s'applaudit de lui avoir donné naissance, & faisoit des vœux pour que tous ses Souverains lui ressemblassent. S. A. R. fit un long séjour à Vienne, & y soutint la réputation qu'elle s'étoit acquise dans les divers Pays où elle avoit été. Elle revint enfin en Saxe, sa présence y cause une joie universelle. Les Saxons étoient charmés que le Prince, que le Ciel leur destinoit pour Maître, étoit si digne de l'être: Un jour nous perdrons, disoient-ils, le plus juste des Rois & le meilleur des Maîtres; mais nous retrouverons dans son Fils sa taille héroïque, son air majestueux, sa magnanimité, le même caractère de Bonté, d'Équité, & de Générosité; l'esprit du Grand Auguste sera toujours parmi nous; nous ne nous appercevrons de sa perte, que parce que nous ne le verrons plus.

Peu de tems après le retour du Prince à Dresde, le Comte de \* *Wackerbarth*

trahit

\* *Auguste-Christophe* Comte de *Wackerbarth*, Ministre du Cabinet, Feld-Maréchal & Gouverneur de Dresde, &c. décédé le 13 Août 1734.

traita à Vienne du Mariage de S. A. R. avec la Sérénissime Archiduchesse *Marie-Joseph*, Fillé ainée du feu Empereur *Joseph*. Le Comte de *Flemming*, Premier-Ministre & Feld-Maréchal de Saxe, demanda solennellement en mariage la Sérénissime Archiduchesse, & le Prince se rendit à Vienne pour l'épouser. La Cérémonie se fit dans la Chapelle de la *Favorite*: on y employa toute la pompe convenable dans une si grande occasion. Quelques jours ensuite, Leurs Alteffes Royales partirent pour Dresde. Elles y furent reçues avec une magnificence qui n'a point encore eu de pareille. *Auguste II.* le plus splendide des Rois, & le Prince qui ordonnoit le mieux des Fêtes, se surpassa; rien ne lui parut trop beau pour célébrer l'Hymen d'un Fils si digne de lui, avec une Princesse qui compte autant d'Empereurs qu'elle compte d'Aïeux.

Les réjouissances ayant duré quarante jours, le Roi partit pour son Royaume, laissant le Prince Régent: la même chose s'est toujours observée dans toutes les absences d'*Auguste II.*

En 1726, le Prince fit lui-même un voyage en Pologne; S. A. R. y avoit déjà accompagné le Roi son Père en 1711, mais elle s'y étoit peu arrêtée. Elle s'y acquit l'affection des plus grands Seigneurs, qui la jugèrent digne dès-lors de remplacer un jour le Grand Auguste qui les gou-

vernoit. Ils virent avec plaisir, qu'elle honoroit de sa confiance le Comte *Sulkowsky*, né parmi eux. Ils en tirèrent un heureux augure pour leur Nation, s'applaudissant que le Prince distinguoit la Vertu dans un de leurs Compatriotes.

S. A. R. étant persuadée, que de toutes les dépenses que font les Princes, il n'y en a point de moins sujettes à la critique, que celles qu'ils font en Bâtimens, entreprit celui de *Wermsdorff*, qu'Elle a nommé depuis *Hubertsbourg*, & en peu de tems Elle termina ce grand Ouvrage, aiant été secondée dans cette entreprise par le Roi son Père; car enfin il auroit été impossible que S. A. R. eût pu fournir à des fraix si considérables. On ne pouvoit déjà qu'admirer la sagesse avec laquelle elle dirigeoit ses Finances. Avec un Revenu fixe, sa dépense étoit convenable à son rang; sa Maison nombreuse, ses Equipages de Chasse superbes. Elle faisoit du bien à tous ceux qui lui expoisoient leurs besoins, ses charités étoient Royales, tout le monde étoit payé, le Seigneur & l'Artisan recevoient leurs pensions ou leurs salaires. Le Comte *Sulkowsky* règloit les comptes, & les faisoit acquitter avec exactitude: ainsi le Prince n'avoit jamais de Dettes.

C'étoit à *Hubertsbourg* que le Prince passoit les Saisons auxquelles il pouvoit courre le Cerf. Il étoit à *Dresde* le reste  
du

du tems, il s'y occupoit à toutes sortes d'Exercices, & dans tout ce qu'il faisoit on admiroit sa grace, sa force, & son adresse; mais encore plus la sagesse & la régularité de ses mœurs. Toutes ses heures étoient réglées; elles le sont pareillement au jour présent.

*Auguste III* ne connut jamais, ni l'oisiveté, ni le vice. Sobre, fidèle à son auguste Epouse, il ne lui a pas même donné lieu de soupçonner qu'il pût lui manquer de foi. Il ne joue que pour s'amuser, & ne porte jamais le jeu assez loin, pour que la perte qui s'y fait puisse déranger ceux qui ont l'honneur d'être de ses Parties. Mais de toutes les Vertus d'*Auguste III*, il n'y en a point, sans doute, qui lui ait attiré plus de bénédiction que le respect inviolable qu'il a toujours eu pour le Roi son Père. Il en étoit tendrement aimé; aussi jamais Fils, qui hérite d'un puissant Etat, n'a été plus touché de la perte d'un Père, qu'il le fut quand il apprit le décès du sien. Son affliction étoit peinte sur son visage & dans sa contenance, lorsque, paroissant la première fois en public, il reçut l'hommage de sa Capitale; ce jour même il est attendri, si quelque objet lui en rappelle le souvenir. L'on respecte ici ses regrets, & l'on cesse de parler d'un Roi, que l'Europe met au rang de ses plus grands Hommes.

Le Prince FREDERIC-AUGUSTE devenu Electeur, n'a point changé de mœurs; même Piété, même Régularité. Il a conservé presque tous les Serviteurs du feu Roi son Père, & a assuré des Pensions à ceux qu'il a cru devoir congédier. Son premier soin, en parvenant à l'Electorat, a été de se pourvoir de Ministres, dont la candeur & la droiture fussent au dessus même de l'envie. Il appella pour cet effet dans son Conseil du Cabinet, le Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, Mr. de *Baudissin*, le Comte *Sulkowski*, & Mr. de *Brubl*. Il chargea les deux derniers de la direction des Affaires.

Toute la Saxe applaudit à ce choix, & se promet un Règne de félicité sous un Prince qui a su faire un si juste discernement de ses Ministres. Mais ce qu'elle a vu avec une satisfaction extrême, est la marque certaine que le Roi a donnée de sa gratitude & de son estime pour la Vertu, en rappelant Mr. de *Miltitz*, ci-devant son Gouverneur, & qui depuis quelques années s'étoit retiré à ses Terres. Ce Seigneur s'étant excusé de rentrer dans les Emplois, alléguant son âge, & son éloignement des affaires, Sa Majesté lui répondit, qu'elle n'exigeoit de lui, que le travail que sa santé lui permettoit; qu'elle connoissoit sa probité, son amour pour l'Etat, & son attachement pour sa Personne, qu'ainsi elle vouloit qu'il demeurât

auprès d'elle, & qu'il l'assistât de ses conseils; qu'elle en connoissoit la solidité par ceux qu'il lui avoit donnés, lorsqu'il avoit été chargé de son Education. C'est ainsi que FREDERIC-AUGUSTE, en faisant éclater sa reconnoissance, Vertu rare, (particulièrement parmi les Princes,) animoit ses Courtisans à se rendre dignes de la mériter.

Ces grandes qualités lui attirèrent le suffrage de la plus saine partie de la République de Pologne; elle l'élut pour Roi. Sa Majesté avoit envoyé à Varsovie le Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, & Mr. de *Baudissin*, avec le Caractère de ses Plénipotentiaires, pour veiller sur ses intérêts. Ces Ministres avoient trouvé les Seigneurs Polonois très partagés; l'or étranger, les brigues, les cabales, & les promesses séduisantes d'un Ministre qui en étoit prodigue, tout cela en avoit corrompu un grand nombre; les autres étoient opprésés, & auroient sans doute succombé à la violence, s'ils avoient eu moins de fermeté & d'amour pour leur Patrie. Dieu, qui n'abandonne jamais les vertueux, fut leur soutien, & leur Protecteur, de même que de Mrs. les Plénipotentiaires, dont le sacré Caractère ne put les garantir de toutes sortes d'outrages. On maltraita à Varsovie tout ce qui appartenoit à un Prince que le Sang des *Jagellons* dont il est issu, la qualité

de Fils d'un des plus grands Rois qu'ait eu la Pologne, & la dignité de Souverain, auroient dû rendre respectable à tous les Polonois. Tel étoit pour-lors le malheureux sort de la Pologne; l'Oppression & la Tyrannie avoient succédé au Règne glorieux, doux, & paisible d'*Auguste II.*

Cependant les généreux Seigneurs défenseurs de la Liberté & de l'honneur de la Nation, après avoir fait tous leurs efforts pour ramener les esprits égarés de leurs Contrères, voyant qu'ils ne pouvoient y réussir, s'en séparèrent; & s'étant assembles au même lieu où *Henri de Valois* avoit été élu, ils élurent & proclamèrent AUGUSTE Electeur de Saxe, Roi de Pologne. Ils députèrent ensuite vers Sa Majesté, pour la supplier de venir incessamment avec la Reine son Epouse prendre possession du Trône qui leur étoit offert. Le Roi, se conformant à leurs prières, partit de Dresde, après avoir rendu solennellement graces à Dieu, comme au souverain Dispensateur des Couronnes, & celui qui tient en ses mains la fortune des Rois.

La Reine suivit le Roi quelques jours après, & le joignit à Tarnovitz. Leurs Majestés y reçurent la grande Députation de Pologne, Elles l'admirent à l'Audience, & continuèrent leur route vers Cracovie. Le Roi y fit son Entrée Royale le 14 de Janvier de cette année 1734.



Le 17 du même mois, Leurs Majestés furent sacrées & couronnées par Mgr. *Lipsky* Evêque de Cracovie.

Quelques tems après cette auguste Cérémonie, qui en Pologne est absolument nécessaire & essentielle à un Roi élu, la Reine revint en Saxe. Le Roi demeura à Cracovie : il y tint une Diète, dans laquelle il fit plusieurs Règlements, pour rétablir la tranquillité dans le Royaume. La Diète étant terminée, Sa Majesté se mit en marche vers Dantzic, que les Russiens ses Alliés avoient investi, pour en chasser le Primat & ses Adhérens, qui s'y étoient retirés. Mais après quelques jours de marche, que la rigueur de la saison rendoit très pénible, Sa Majesté cèda aux instances qui lui furent faites de Saxe, d'assister en personne à l'ouverture des États qu'elle devoit nécessairement y convoquer. Elle revint à Dresde, son arrivée y causa une joie inexprimable. Cependant l'Armée, sous les ordres du Prince de *Saxe-Weissfels*, continua sa marche vers Dantzic.

Le Roi étoit accompagné par un grand nombre de Seigneurs Polonois, qui, ne croyant pas pouvoir résister dans leurs Terres aux violences des Partisans du Primat, sont venus chercher un asyle en Saxe, où Sa Majesté les a reçus & les traite encore, d'une manière qui ne peut que les convaincre de sa gratitude, & aug-

menter leurs espérances sur les bienfaits qu'ils ont à attendre, lorsque la Paix sera rétablie en Pologne.

Le Roi, depuis son retour de Cracovie, a convoqué les Etats de son Electorat, Sa Majesté en a fait l'ouverture avec les cérémonies accoutumées. Elle étoit assise sur son Trône, environnée des premiers Seigneurs de sa Cour, tant Polonois que Saxons. Mr. de *Miltitz*, Conseiller d'Etat Privé, occupoit la droite du Trône; il fit au nom du Roi un discours aux Etats, dans lequel il leur déclara, que l'intention de Sa Majesté étoit de ne rien innover dans les affaires de la Religion; mais de laisser jouir ses Sujets Protestans de leurs Privilèges, tels qu'ils leur avoient été accordés & confirmés par le feu Roi. Il leur déclara ensuite les motifs, qui avoient engagé le Roi à les convoquer, & leur demanda les subsides qu'exigeoient les dépenses excessives, que les malheurs du tems obligeoient Sa Majesté de faire. Mr. de *Hesler*, Administrateur de la Charge de Maréchal Héréditaire de Saxe, répondit au nom des Etats, & parla avec dignité, & avec toute la décence convenable dans une si auguste Assemblée: il assura le Roi de la fidélité, & de l'attachement respectueux & inviolable de ses Sujets pour sa Personne sacrée: Et en effet, il est impossible que des Peuples puissent

puissent être plus affectionnés à leur Souverain, & plus portés à contribuer à tout ce qui peut augmenter sa Gloire.

La Déclaration qu'il a plu au Roi de faire de son propre mouvement à ses Etats, de ne vouloir rien innover dans les affaires de la Religion, lui attire la bénédiction de ses Sujets, au point qu'il n'y a pas de Saxon, qui ne prodiguât sans peine ses biens & sa vie pour son service. Aussi cette Déclaration fait elle honneur à l'équité du Monarque, & à la sagesse de ses Ministres.

Pendant que le Roi étoit occupé avec ses Etats à assurer le bonheur & la tranquillité de la Saxe, Sa Majesté reçut avis, que son Armée, après avoir joint celle de l'Impératrice des Russies, avoit réduit les Dantzicois à se soumettre, & que les Seigneurs Polonois qui lui avoient été contraires, la supplioient de se transporter dans un lieu où ils pussent lui aller rendre leurs hommages. Le Roi, à l'imitation du grand Empereur dont il porte le nom, après avoir vaincu, ne pensa, comme lui, qu'à rendre heureux ceux que le sort lui soumettoit. Sa Majesté ne se prévalut point de sa victoire; oubliant les offenses, Elle se rendit à l'Abbaye d'Oliva près de Dantzic, & y reçut les soumissions des Dantzicois, & la foi des Seigneurs adhérens du Primat. Par sa modestie & sa bonté, Elle char-

ma les Vaincus , & les força à lui accorder l'estime qu'ils n'avoient peut-être point cru lui devoir déférer. Sa Magnanimité, qui la rend sensible aux maux des malheureux, l'empêcha d'entrer dans Dantzig ; la désolation de cette Ville lui parut un spectacle affligeant, quelle voulut s'épargner. Les Dantzicois par leur soumission étoient devenus ses Sujets ; leurs malheurs , & leurs égaremens passés la touchoient ; elle appréhenda de s'en rappeler le souvenir , & refusa de paroître parmi eux le front ceint des lauriers que lui procuroit leur défaite. Cette modestie, digne du Triomphe le plus glorieux, lui attria les vœux du Peuple, qui eurent plus de charmes pour Sa Majesté que n'auroient eu les Trophées, & les Arcs triomphaux les plus superbes.

Le Roi , après avoir pourvu aux besoins pressans de son Royaume , est revenu dans son Electorat , où les États avoient toujours continué leurs Délibérations pendant son absence. Depuis que Sa Majesté est de retour , elle est presque continuellement occupée du soin de l'Etat. Ses récréations sont de se promener à cheval , d'aller à la chasse, d'assister à un Opéra Italien, ou à des Concerts que la Reine, qui aime beaucoup la Musique, fait exécuter dans son Appartement. Leurs Majestés dînent ordinairement ensemble, & admettent des Seigneurs & des Dames à leur table.

Le

Le Roi y observe la sobriété si convenable aux Souverains. Toutes ses heures, comme on l'a déjà remarqué, sont réglées. La Piété, l'Ordre, & l'Équité accompagnent toutes ses actions. Jamais Roi n'en remplit mieux le sacré caractère. Toujours ferme & tranquille, le danger ne l'a pu épouvanter. Il a accepté la Couronne, quoiqu'il ait envisagé de ne pouvoir l'affermir sur sa tête, que par des travaux, des périls, & des soins infinis. L'avantage, qu'il vient de remporter sur ses Ennemis, n'a pas paru le flatter; il regrette de n'avoir pu les ramener à la soumission par la douceur, & il attribue l'heureux succès de ses Armes uniquement à la Providence.

Voilà un abrégé très imparfait des Vertus & Actions du Roi, qui font assez connoître, que le parfait Honnête-homme (ce Titre n'est point indigne de la Sacrée Majesté des Rois) forme son Caractère. Il est d'une taille, telle qu'il semble que doivent être faits ceux qui sont nés pour commander. Il a une forte & vigoureuse santé, un jugement sain & solide, une mémoire heureuse & facile, un Ame généreuse, & bienfaisante, comme doit l'avoir le Héros, & le Chrétien. Un grand attachement aux principes de la Religion règle sa conduite. Son but, son application est de rendre ses Sujets heureux. Il n'aspire  
après

après la Paix, que pour leur en faire goûter les fruits.

## II. De Sa Majesté la REINE.

L'Auguste Princesse, que le Ciel a remplie de toutes sortes de Vertus, pour être digne Epouse du Roi, se nomme MARIE-JOSEPHE, née le 8<sup>me</sup>. Décembre 1699. C'est la Fille ainée de *Joseph* Empereur des Romains, & de *Wilhelmine-Amélie de Brunswick-Lunebourg-Hanover*. Son Mariage avec le Roi, pour-lors Prince Royal, a été célébré à Vienne le 20<sup>me</sup>. Août 1719, entre huit & neuf heures du soir, dans la Chapelle du Palais de la Favorite, par le Nonce du Pape, qui le lendemain dit la Messe solennelle. Cette Princesse partit peu de jours après, avec le Prince son Époux, pour la Saxe. On a déjà rapporté avec quelle pompe elle fut reçue par le Roi son Beau-père. La vénération que les Sujets lui témoignèrent, égala la magnificence du Roi. La Princesse y répondit par une bonté à laquelle rien ne résiste, elle gagna les vœux & les cœurs du Peuple & des Courtisans. Fille d'une Princesse que l'Univers respecte encore plus par ses Vertus, que par l'éclat de la suprême Grandeur qui l'environne, S. A. R. ne pensoit qu'à marcher sur les traces de cette auguste Mère, l'exemple

xemple des Princesses, & l'Honneur de la Religion. Elle conçut pour le Roi son Beau-père, & pour la Reine sa Belle-mère, un respect, dont elle ne s'est jamais départie. Maintenant qu'elle est Souveraine, elle n'a d'autres soins, que de rendre heureuse une Nation digne de l'être par son attachement & sa fidélité envers ses Electeurs. Elle est inviolablement attachée à ses devoirs, pleine de tendresse & de respect pour son Epoux, toujours sagement occupée de ce qui peut lui procurer le solide bonheur. Elle lui donne continuellement des exemples de Piété & de Charité. Ses bienfaits se répandent sur tous ceux qui lui exposent leurs besoins; tout Sujet malheureux lui paroît mériter sa protection. Les soins qu'elle prend de ses Enfans, ne sont pas seulement d'une Mère tendre, mais d'une Reine qui, aimant l'Etat, veut lui former des Maitres dignes de le gouverner, & leur procurer l'avantage d'être plus respectés, s'il est possible, par leurs Vertus que par leur naissance.

La Reine a été avec le Roi à Cracovie, & y a reçu la Couronne. Après cette Cérémonie, Sa Majesté est revenue en Saxe; elle y est aimée & révérée de tout le monde. Cette auguste Princesse paroît être sérieuse, ainsi que toutes les Princesses de la Sérénissime Maison d'Autriche: mais si elle en a la gravité

gravité, elle en a aussi la sagesse, la modestie, & la douceur. Elle l'a été élevée, comme le sont toutes les Archiduchesses, dans la connoissance des choses utiles à ceux qui sont nés pour régir des Etats. Elle parle avec facilité plusieurs Langues, entre autres la Latine, d'une manière qui charme & surprend les Polonois. Elle possède l'Histoire & la Géographie, & a un goût assuré pour la Musique, la Peinture, & généralement tous les Arts. Jamais Reine cependant ne se prévalut moins de ses talens; se réglant avec bonté à la portée de ceux avec qui elle s'entretient, elle ne leur fait sentir aucune supériorité. Nullement préoccupée de son rang, elle n'en fait usage, que par son affabilité. Elle est la Mère du Peuple, & particulièrement des Pauvres; &, pour terminer enfin le Portrait de cette grande Princesse, l'on peut dire, qu'elle est Femme vertueuse, Compagne fidèle, Mère tendre, & Souveraine compâtissante.

III. *De S. A. R. Monseigneur le*  
 P R I N C E R O Y A L &  
 E L E C T O R A L.

**M**onseigneur le P R I N C E R O Y A L est né Dresde de 5<sup>me</sup>. Sept. 1722. Il a été baptisé dans l'Eglise Catholique, & nommé F R E D E R I C - C H R E T I E N.  
 Ce



Ce Prince est beau, & a une phyfionomie pleine de douceur. Il est d'une bonté, qui charme tous ceux qui lui font la cour. Ses connoiffances & fon fàvoir font au-deffus de fon âge. Il parle avec jufteffe, & s'exprime avec facilité en plusieurs Langues. Son inclination & fon panchant à fuivre les fages préceptes du Comte *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, fon Gouverneur, font de sûrs garans que parvenu à l'âge de maturité, il marchera fur les glorieufes traces du Roi fon Père.

IV. *De Leurs Alteffes Royales Mef-*  
*seigneurs* LES PRINCES.

LE Prince AUGUSTE-ALBERT-CHRÉTIEN-XAVIER nâquit le 25<sup>me</sup>. Août 1730. Il est beau, plein de feu & de vivacité, & témoigne déjà une grande inclination pour tout ce qui est militaire. Il fe plaît infiniment plus, quand il fe voit environné des Officiers de fon Régiment, que des Femmes commises pour le servir. Le bruit des tambours & des trompettes est pour lui la plus agréable harmonie; &, fuivant les apparences, il le préférera toujours au fon des chalumeaux. Il a accompagné Leurs Majestés à Cracovie; & comme dans ce Voyage il entendoit parler des ravages que commettoit le Palatin de Kiovie, il dit, qu'il vouloit l'aller combattre, & lui cou-

per la tête. Enfin toutes les actions de ce jeune Prince font espérer, qu'il augmentera le nombre des Héros issus de l'auguste Sang de Saxe.

CHARLES-CHRÉTIEN-JOSEPH vint au Monde le 13<sup>me</sup> Juillet 1733. La tendre Enfance de S. A. R. ne donne point encore lieu d'en parler.

V. *De Leurs Alteſſes Royales Mesdames* LES PRINCESSES.

S. A. R. Madame MARIE-AMELIE; Fille ainée de Leurs Majestés, a pris naissance à Dresde le 24<sup>me</sup>. Septembre 1724. Cette Princesse est blonde, & très bien faite; elle a l'air de ce qu'elle est née. Ses traits sont réguliers; il est à fouhaiter, que la petite-vérole les respecte. Elle répond si dignement aux soins que la Reine se donne pour son Education, qu'elle est beaucoup plus formée, que ne l'est ordinairement une Princesse de son âge.

Madame MARIE-ANNE-SOPHIE est née le 24<sup>me</sup> Août 1728. Elle est brune, & promet devoir être d'une beauté qui attirera sans doute bien des admirateurs. Il règne quelque chose de si fin, & de si spirituel dans sa physionomie, qu'elle s'attire déjà les suffrages des Courtisans.

La Princesse MARIE-JOSEPHE est née le 4<sup>me</sup>. Nov. 1731. Le Ciel lui a accordé le don de la beauté, comme à tous les Princes & toutes les Princesses ses Frères & Sœurs.

VI. De Leurs Alteſſes Séréniffimes, les  
PRINCES & PRINCESSES  
DU SANG.

Tous les Séréniffimes Ducs, Princes, & Princesses de la Maison de SAXE sont Princes du Sang; particulièrement ceux qui sont issus de la Branche *Albertine*, comme descendant avec le Roi, de l'Electeur *Jean-George I.* qui forma les quatre Branches, savoir, l'*Electorale*, *Weiffenfels*, *Merſebourg*, *Zeitz*. Comme ce n'est ici qu'un Etat abrégé de la Cour d'*Auguste III.* on ne parlera que des Princes qui résident à cette Cour.

JEAN-ADOLPHE, Duc de SAXE-WEISSENFELS, nâquit le 4<sup>me</sup> Septembre 1685. Il est d'une taille avantageuse; son air, les manières, la façon de penser tiennent de sa naissance; jamais Prince ne fut plus digne de l'être. Il est bienfaisant, généreux, & rassemble en sa personne toutes les qualités qui font aimer & respecter. Après avoir passé sa première jeunesse au service de Hesse-Cassel, il est entré à

celui du feu Roi. S. A. S. s'est toujours distinguée dans les diverses Campagnes qu'elle a faites en Allemagne, en Italie, en Flandre, & en Pologne. Elle vient de soutenir avec éclat la réputation des Armes du Roi devant Dantzic. Sa bonté, sa sagesse, & son attention à discerner le vrai mérite, lui attirent l'amour & la vénération des Officiers & des Soldats. Ce Prince est actuellement Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, Général de la Cavalerie & de l'Infanterie de Saxe, Colonel des Gardes du Corps & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Il est Veuf de *Caroline*, Princesse de *Saxe-Eisenach*; & professe la Religion Luthérienne.



La Princesse **CHRISTINE DE SAXE-WEISSENFELS**, née le 27<sup>me</sup> Juillet 1690, suit les Dogmes de l'Eglise Catholique, le Prince *Albert* son Père étant rentré dans cette Communion. Elle est d'une taille avantageuse, son air est grand & majestueux, ses manières gracieuses & polies. S. A. S. reçoit avec attention & bonté tous ceux qui l'approchent, & n'use de sa naissance, que pour en remplir les obligations.

tions. Attachée à la Reine par les liens du sang & de la vertu, elle en est chérie & distinguée. Toute la Cour l'honore & la respecte, plus par inclination que par devoir.

VII. *Des Enfans Légitimés d'Auguste II.*

**L**E Comte *Maurice de Saxe*, Fils d'*Aurore Comtesse de Königsmarck*, est l'ainé des Enfans-naturels du feu Roi : comme ce Seigneur est au service de France, on ne croit pas devoir en parler plus particulièrement ici, pour ne point sortir des bornes qu'on s'est prescrites dans cet Ouvrage, de ne faire mention que de ceux qui font leur séjour à la Cour.



Le Comte *Rutowsky*, né en Pologne de Made. de *Spiegel*, est Maréchal de Camp des Armées du Roi, Colonel des Gardes du Corps, & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur ressemble beaucoup au feu Roi son Père, il en a la force, l'adresse, la valeur, & la politesse. Il a reçu son éducation en France, d'où il passa au service de Victor-

Amedée, dernier Roi de Sardaigne. Il entra depuis, pour peu de tems, à celui du Roi de Prusse. Enfin il s'est fixé à celui de Saxe, s'est signalé au Siège de Dantzic, & fait actuellement la Campagne en Volontaire dans l'Armée Impériale sur le Rhin. Il professe la Religion Catholique.



Le Chevalier *George de Saxe* est Fils de la Princesse de *Teschén*, & a été élevé dans la Religion Catholique. Il est Colonel au service du Roi, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur est bien fait, a l'air noble, & soutient le nom qu'il porte, par beaucoup de valeur & de bons sentimens. Il possède parfaitement l'Architecture Militaire, & a de grands talens pour la Guerre; il les cultive au point, que ses amusemens mêmes ne sont autres qu'une étude de ce que doit favoir un grand Capitaine. Ce desir de se mettre en état de pouvoir un jour commander, l'a engagé, à son retour du Siège de Dantzic, à se rendre à l'Armée du Prince Eugène de Savoie, pour profiter des leçons de ce grand Maître,



Le Comte de *Cosel*, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est né de la Comtesse de *Cosel*. Il est grand & bien fait, son air est modeste & réservé, sa prudence surpasse son âge. Ce Seigneur, ne démentant pas le sang dont il est issu, fait actuellement la Campagne sur le Rhin dans l'Armée Impériale. Il est de la Communion Luthérienne.



La Comtesse *Bilinska* est Sœur du Comte *Rutowsky*, &, comme ce Seigneur, est née en Pologne, & a été élevée dans la Religion Catholique. *Auguste II.* l'accorda en mariage au Comte *Bilinsky*. Les fréquentes incommodités de cette Comtesse l'ont obligée d'aller à Paris, pour le rétablissement de sa santé; de sorte que, n'étant pas à la Cour, on ne croit pas devoir parler de son Caractère.



La Comtesse *Orfelska*, mariée à *Charles-Louis* Prince de *Holstein-Beck*, a pris naissance à Varsovie, & a été élevée dans la Foi Catholique. Madame sa Mère

re étoit François, & s'appelloit *Renard*. Cette Princesse est d'une taille avantageuse, il y a beaucoup de graces répandues sur sa personne. Elle a toujours aimé la Musique, la Danse & la magnificence.



La Comtesse *Moschinska*, Fille de la Comtesse de *Cosel*, est née à Dresde. Le feu Roi la maria au Comte de *Moschinsky*, Seigneur Polonois. Elle se fait révéler & aimer par la régularité de ses mœurs, par ses manières gracieuses, & par la bonté de son Caractère.

#### VIII. Des Ministres du Cabinet.

**W** *Aldemar* Baron de *Löwendabl*, Grand-Maréchal, Ministre du Cabinet, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & de celui de l'Eléphant, tient, par sa Charge de Grand-Maréchal, le premier rang à la Cour. Il est Danois d'origine, & descend des Comtes de *Guldenlöwe*, du Sang de Dannemarck. Il employa sa première jeunesse au service des Etats-Generaux, & fut Capitaine dans les Gardes-bleues. Ils les quitta, pour entrer au service de l'Empereur *Leopold*, & se distingua, en qualité de Lieutenant-Colonel, en 1683, à la levée du Siège de Vienne. Etant retourné

de.



Depuis en Dannemarc, il y servit avec honneur. Quelques mécontentemens l'ayant fait sortir de cette Cour, il vint en Saxe, où *Auguste II.* le déclara Président de la Chambre. Il exerçoit cette Charge, lorsque le Roi de Dannemarc le rappella. Il passa, avec l'approbation du Roi de Pologne son Maître, à Copenhague. Sa Majesté Danoise lui confia le Commandement de son Armée en Norwège contre les Suèdois. Il s'acquitta glorieusement de cette Commission, elle lui mérita l'Ordre de l'Éléphant; il avoit déjà celui de Dannebrog. Il ne tint qu'à lui d'occuper les plus grands Emplois en Dannemarc: mais il avoit promis à *Auguste II.* de ne le point quitter; de sorte qu'il refusa tous les avantages que lui offrit *Frederic IV.*, & revint en Saxe. Le feu Roi le nomma Grand-Maréchal, après le décès du Comte de *Pflug*; il en fait encore dignement les fonctions. Dans un âge avancé, il jouit d'une santé assurée, & a l'air, les manières, & la façon de penser d'un Homme de sa qualité. Affable & poli, il fait noblement les honneurs de la Cour, les Courtisans le révèrent, & le Roi témoigne l'estimer. Sa Majesté est le sixième Roi que ce Ministre reconnoit pour son Maître. Il a, pour seconde Epouse, une Dame de la Maison de *Rantzau*, du Pays de Holstein, la-

quelle est d'un Caractère respectable, & d'une politesse qui ne laisse rien à desirer, parlant François, comme si elle étoit née à Versailles. Le Grand-Maréchal a deux Fils, de son premier mariage avec une Dame de *Revenclau*. Son Cadet *Walde-mar* Baron de *Löwendahl* est Maréchal de Camp des Armées du Roi, Inspecteur-Général de l'Infanterie Saxonne, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il avoit quatorze ans, lorsque le Grand-Maréchal l'envoya en Dannemarc, où il fit une Campagne sur Mer sous l'Amiral *Tordenschild*. A son retour à Dresde, il porta le mousquet, & passa ensuite par tous les Grades subalternes. Etant Lieutenant il accompagna le Général *Seckendorff* à Vienne, où le Maréchal Comte *Guido de Starenberg* lui donna une Compagnie dans son Régiment. Il se distingua particulièrement aux Sièges de *Témiswar* & de *Belgrade*, & en Sicile. Aiant passé depuis au service d'*Auguste II*. Sa Majesté lui conféra un Régiment. Il a fait depuis deux Campagnes en Volontaire avec les Impériaux en Corse, & a témoigné dans toutes les occasions autant de valeur & de prudence, qu'en dernier lieu de sagesse & d'habileté dans la défense de *Cracovie*, où, avec une foible Garnison accablée de maladies, il a non seulement résisté avec vigueur aux attaques des Polonois Adhérens du Primat; mais

mais les a même obligés à se retirer. Comme ce Général est plein du desir de se signaler, il a été à peine de retour de Pologne, qu'il est allé faire la Campagne en Volontaire avec les Impériaux sur le Rhin.



*Antoine* Comte de *Lutzelbourg*, Ministre du Cabinet, Général de la Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est Lorrain de naissance, & professe avec exemple la Religion Catholique. Ce Seigneur est d'une taille élevée. Son mérite lui a procuré l'honneur d'avoir été Gouverneur du Roi après le décès du Comte de *Coste*. Il remplit ce Poste jusqu'à la Majorité de Sa Majesté, qu'il fut nommé Grand-Maitre de sa Maison. Ses fréquentes incommodités l'ont obligé à quitter cette Charge. Cependant il fut l'année dernière à Vienne, y reçut pour le Roi l'Investiture de ses Etats Feudataires de l'Empire, & y conclut le Traité d'Alliance qui subsiste entre les deux Cours.



*Henri-Frederic* Comte de *Friese*, Grand-Chambellan, Ministre du Cabinet, Général de l'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre

dre de l'Aigle blanc, est issu d'une Maison qui depuis longtems tient un rang considérable en Saxe. Il a passé une partie de sa jeunesse au Service du Czar *Pierre le Grand*, & s'est distingué par sa valeur à la Bataille de Pultowa, & par sa prudence dans l'Affaire du Pruth. Il entra depuis au service du feu Roi. Ce Monarque, connoissant son mérite, l'éleva aux plus grandes Dignités de sa Cour, & lui donna pour Epouse une des Filles qu'il avoit eues de la Comtesse de *Cosel*. Le Grand-Chambellan a le maintien & les manières d'un Homme de naissance, il pense & agit en Seigneur. Peu de personnes le surpassent en politesse & en belles connoissances; il possède parfaitement plusieurs Langues, & tout ce qui forme le Ministre & le Capitaine. Il aime les Lettres & les Arts, & a toujours été leur appui. Sa dépense est honorable, & par la manière dont il représente, il s'attire la vénération de tous ceux qui le pratiquent.



*Joseph* Comte de *Gabaleon-Wackerbarth-Salmour*, Ministre du Cabinet, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & Gouverneur de S. A. R. Monseigneur le Prince Royal & Electoral, est Piémontois. Il porte le nom & les Armes de

*Wac-*

*Wackerbarth*, pour avoir été adopté par le feu Feld-Maréchal Comte de *Wackerbarth* son Beau-père, décédé en dernier lieu, lorsque ce Seigneur avoit épousé la Mère du Comte *Gabaleon-Salmour*, Dame d'un grand mérite, & Veuve du Margrave *Charles de Brandebourg*. Il avoit d'abord pris le parti des Armes; mais aiant reçu une blessure au pied, dont il est demeuré incommodé, il a dû quitter un métier dans lequel il s'étoit distingué. Depuis ce tems-là il s'est appliqué aux affaires d'Etat. Le feu Roi l'envoya à la Cour de Bavière, & à celle de Vienne; il y soutint avec dignité les prérogatives de son Caractère, & se fit extrêmement estimer de Leurs Majestés Impériales, & des Ministres. *Auguste II.* l'aiant rappelé de Vienne, l'envoya à Rome vers le nouveau Pontife *Clément XII.* Les Romains, ces Maîtres dans l'Art de la Politique, convinrent bien-tôt, que ce Ministre étoit au-dessus de leurs leçons. Ils admirèrent la sagesse & la fermeté avec laquelle il se conduisit, lorsque les Sbirres osèrent insulter la Franchise de son Quartier; & tous avouèrent, que le Ministre le plus expérimenté n'auroit pu mieux soutenir l'honneur de son Maître. A son retour de Rome, le feu Roi le nomma Gouverneur du Prince *Frederic*, aujourd'hui Prince Royal & Electoral. Le choix de Sa Majesté fut universellement applaudi,

di: en effet, le Comte a toutes les qualités pour remplir dignement ce Poste. Il unit à beaucoup de Religion, une candeur reconnue, une grande expérience dans les affaires, beaucoup de douceur, de politesse, & de modestie. Il est d'une profonde érudition, & toujours plein d'attention pour répondre à la confiance que Leurs Majestés lui témoignent. La méthode qu'il employe pour instruire le Prince, lui a attiré l'amitié & l'estime de S. A. R. & ne pourra que lui mériter un jour les louanges & la reconnoissance de ceux qui s'intéressent à la gloire de la Maison Royale.

*Auguste III.* en parvenant au Gouvernement, envoya le Comte avec Mr. de *Baudissin* en qualité de ses Plénipotentiaires vers la République de Pologne. Il a répondu dans ce Poste à l'attente que le Roi avoit de sa capacité. Sa sagesse a prévalu, il a eu l'avantage de triompher des brigues & des cabales du Primat. Après que le Roi eut été proclamé, le Comte jura au nom de Sa Majesté dans l'Eglise de Varsovie l'observation des *Pacta Conventa* dressés par les Membres de la République, & accompagna ensuite la grande Députation des Seigneurs Polonois à Tarnovitz. Ce fut lui qui répondit pour Leurs Majestés aux Harangues de reconnoissance & d'obéissance que leur fit, de la part de la République,

S.

S. A. R. me l'Evêque de Cracovie. Ce Ministre répondit dans les deux Langues, dont s'étoit servi le Prélat. Il parla Latin pour le Roi, & François pour la Reine.

Depuis le Sacre de Leurs Majestés, le Comte étant revenu à Dresde, est uniquement occupé de l'Education du Prince Royal. Le succès répond à ses soins, & tout nous est garant, que S. A. R. attirera un jour sur soi la bénédiction que Dieu répand sur les Justes.



*Wolff-Henri de Baudissin*, Ministre du Cabinet, Général de la Cavalerie, Colonel d'un Régiment de Carabiniers, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, & de Dannebrog, a toutes les qualités requises dans un Homme de naissance; une physionomie agréable, une taille avantageuse, un air noble, des manières aisées & prévenantes, une valeur reconnue, une générosité dépouillée d'ostentation; & enfin, ce qui est par-dessus toutes choses, un fonds de probité & de candeur que rien ne peut altérer. Il est natif du Pays de Holstein, & a passé ses premières années au service de Suède, & ensuite à celui du Duc son Souverain qui lui donna un Régiment, avec lequel il servit toute la dernière Guerre dans les Pays-Bas, en qualité de Maréchal

chal de Camp. *Auguste II.* l'appella à son service, le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & ensuite Général de la Cavalerie. *Auguste III*, en parvenant à la Régence, l'appella dans son Conseil du Cabinet, & l'envoya comme son Plénipotentiaire en Pologne. Ce Seigneur a eu part à tout ce qui s'y est fait à l'avantage & à la gloire du Roi. Il a commandé depuis l'Armée que Sa Majesté a été obligée de faire entrer dans son Royaume pour la défense de ses Sujets opprésés. Il y est tombé dangereusement malade; de sorte qu'il s'est trouvé contraint de revenir en Allemagne, pour y prendre les Eaux de Pirmont; ce qu'il a fait avec succès. Il est actuellement à Dresde, où son Ancienneté lui donne le Commandement en Chef des Troupes.



*Alexandre-Joseph Comte de Sulkowski*, Staroste de Sokolnick, Premier-Veneur de Lithuanie, Ministre du Cabinet, Grand-Ecuyer, Grand-Maitre de la Garderobe, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Colonel des Gardes de la Couronne & d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est Polonois. Etant entré jeune Page du Roi, pour-lors Prince Royal & Electoral, il l'accompagna dans ses Voyages, & y ac-  
quit



quit beaucoup de belles connoissances. Sa grande sagesse, son assiduité, son application à remplir ses devoirs, son esprit, & son attachement sincère pour la Religion, lui méritèrent l'affection de son Maître. Il la possède encore aujourd'hui avec une distinction qui lui fait d'autant plus d'honneur, qu'elle tire sa source de la parfaite connoissance que le Roi a de son mérite.

Le Comte est d'une taille avantageuse, son air est noble & modeste, il règne une candeur dans ses discours & ses actions qui prévient. Il est civil, & ne se prévaut de sa faveur que pour faire autant de bien qu'il le peut, sans préjudicier aux intérêts du Roi, qu'il sert avec zèle, reconnoissance & affection. Ce Ministre est magnifique, & sa maison est ouverte aux personnes de distinction.

Au sortir de Page, il fut nommé par le feu Roi, Gentilhomme de sa Chambre. Peu de tems après, Sa Majesté, pour-lors encore Prince Royal, le déclara Directeur de ses Equipages de Chasse, & lui remit le maniment de ses affaires domestiques. Le feu Roi le nomma Chambellan.

Au célèbre Camp de Zeithaim, le Comte commandoit une Compagnie franche. Il fit entrevoir une si grande application, & de si heureuses dispositions pour l'Art Militaire, que le feu Roi, à

la pénétration duquel rien n'échapoit, en augura avantageusement, & lui conféra un Régiment d'Infanterie. C'est ainsi que le Comte s'acheminoit vers la fortune brillante dans laquelle il est aujourd'hui. Peu de tems après l'avènement du Roi au Gouvernement, Monsieur de *Brubl* s'étant démis entre les mains de Sa Majesté de la Charge de Grand-Maitre de la Garderobe, ce Monarque en décora son Favori. Il l'appella ensuite dans son Conseil du Cabinet, &, à la Cérémonie de son Sacre, il le fit Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Depuis le retour de la Cour de Cracovie, le Comte a été à l'Armée devant Dantzig; il y a fait connoître, qu'il fait être aussi bon Soldat, qu'il est habile Courtisan. Son Ministère ne lui permettant pas de s'absenter pour longtems, & Dantzig étant au point de capituler, il est venu rendre compte au Roi du succès du Siège, & de la prospérité de ses armes. Il a accompagné Sa Majesté à l'Abbaye d'Oliva, & par sa prudence a beaucoup contribué à ramener dans le devoir de l'obéissance les Seigneurs Polonois, qui avoient cru pouvoir s'en exempter. N'ayant pour but que de mériter de plus en plus la faveur dont le Roi l'honore, & desirant d'être en état de le servir aussi dignement dans ses Armées comme dans le Cabinet, il est parti pour l'Armée Impé-

périale, afin de s'y former dans le Commandement sous le Prince Eugène de Savoie.

Pour qu'il ne manque rien à la fortune du Comte, ce Seigneur a épousé une Dame qui unit à de la naissance & à des charmes personnels, un caractère qui lui attire les applaudissemens & la vénération de tous ceux qui la connoissent. Elle est née Baronne de *Stein*, & étoit Dame-d'honneur de la Reine, dans le tems que le Comte l'épousa. Ces deux Epoux suivent les Dogmes de l'Eglise Catholique.



*Henri de Brubl*, Chevalier des Ordres de Pologne, & de Prusse, Ministre du Cabinet, Conseiller d'Etat Privé actuel, Président de la Chambre des Finances, Directeur-Général de l'Accise, & Vice-Président des Tailles, est Fils de *Jean de Brubl*, Conseiller d'Etat Privé d'*Auguste II.*, Grand-Maréchal & Directeur du Conseil d'Etat Privé du Duc Régent de Saxe-Weissenfels. Il fit à Leipzig de grands progrès dans les Belles-Lettres, & dans les Exercices convenables à une personne de sa naissance. Ses récréations étoient la Musique, & la conversation des personnes dont le goût pouvoit assurer le sien. Il faisoit quelquefois des Vers, dans

lesquels on estimoit le brillant des pensées & l'harmonie de la versification. En quittant Leipzig, il entra Page du feu Roi. Dans cet état, il eut une conduite si réglée, & tant d'affiduité, que Sa Majesté le distingua bien-tôt de la foule, & l'approcha de sa personne; & lui connoissant alors un jugement sain & solide, une conception aisée, une pénétration au dessus de son âge, une discrétion & un secret impénétrable, avec une noble franchise, & une manière de s'exprimer à rendre faciles & agréables les choses les plus difficiles, elle jugea sans peine qu'un tel Sujet méritoit d'être employé dans les grandes affaires. Elle voulut l'instruire, & l'ayant nommé Gentilhomme de la Chambre, elle le fit travailler sous elle. Monsieur de *Brühl* profita si bien des leçons de ce grand Maître, & fut étudier si parfaitement son caractère & se conformer à son génie, qu'il se rendit nécessaire. Son application, son amour pour le travail, & la facilité avec laquelle il s'en acquittoit, achevèrent de lui gagner entièrement la confiance d'*Auguste II.* Ce Monarque le déclara Grand-Maitre de la Garderobe, & Conseiller d'Etat Privé. Avec ces honneurs, il lui remit le département & la direction des Affaires étrangères & domestiques. Jamais le Roi n'avoit témoigné plus d'affection ni plus d'estime pour aucun de ses Favoris.

Ce-

Cependant ce Seigneur ne s'en prévaloit point; toujours humble, poli, & porté à rendre service, il se faisoit des Amis, & se garantissoit ainsi de la haine & de l'envie que portent assez volontiers les Courtisans à ceux qui sont en place.

Le Roi de Prusse étant venu au Camp de Zeithaim, conféra son Ordre de l'Aigle noir à Monsieur de *Brubl*. Le feu Roi l'honora aussi de celui de l'Aigle blanc; mais ce fut dans un tems où ce Ministre étoit peu sensible aux honneurs, & qu'il auroit voulu y renoncer, même pour jamais, s'il avoit pu prolonger par là les jours d'un Maître si digne de l'Immortalité.

Ce fut dans ces derniers momens, où les démonstrations d'amitié ne peuvent être soupçonnées, qu'*Auguste II.* donna son Ordre à son Favori, comme un gage certain qu'il l'estimoit jusqu'à la mort. Ce grand Roi aiant terminé sa glorieuse carrière, Monsieur de *Brubl*, sans se laisser abattre à sa douleur, persuadé que la perte qu'il faisoit étoit au-dessus des pleurs, ne songea qu'à rendre au Roi mort, & au Prince son Fils & Successeur, ce qu'il leur devoit. Il fit embaumer le Corps, & mettre le scellé sur tous les effets qui avoient appartenu au Roi, s'assura des Pierreries, & des Papiers de conséquence; & vint ensuite à Dresde joindre l'Electeur, aujourd'hui

Roi. Sa Majesté le reçut avec des marques de bonté qui auroient pu faire oublier le Monarque défunt au Ministre, si sa reconnoissance ne lui avoit dicté, qu'un tel Roi & un tel Maître ne doivent jamais s'oublier.

Le Roi le confirma dans tous les Emplois & Honneurs qu'il tenoit de la bonté d'*Auguste II.*, & le nomma de plus son Ministre du Cabinet. Quelque tems après, Sa Majesté le déclara Président de la Chambre des Finances. C'est ainsi que ce grand & vrai Roi, en distinguant le mérite, honoroit encore la mémoire de son auguste Père; puisqu'il fit ce que ce magnanime Prince eût sans doute fait pour son Favori.

Dans ce tems, le Ministre remit au Roi sa Charge de Grand-Maitre de la Garderobe, que ses diverses occupations ne lui permettoient pas d'exercer avec l'exactitude qu'il croyoit devoir y employer. Depuis le retour de la Cour de Cracovie, où ce Seigneur avoit accompagné le Roi, il a épousé la Comtesse de *Collowrat*, Dame-d'honneur de la Reine, qui, à une grande naissance, unit des qualités personnelles qui ne se peuvent assez louer. La Mariée étant Catholique, la Cérémonie de ce Mariage s'est faite à Moritzbourg, en présence de Leurs Majestés, par S. A. R. me l'Evêque de Cracovie. Jamais Epoux n'ont été mieux

affortis. Madame rassemble beaucoup de graces dans sa personne, & Monsieur de *Brubl* est d'une prestance qui ne laisse rien à desirer. Il la relève ordinairement par une riche parure, dans laquelle le bon goût est toujours observé. Personne ne le surpasse à la Cour en magnificence, sa dépense est des plus brillantes, & sa maison est un lieu d'assemblée pour les personnes de distinction. Ce Ministre a quelque chose de si attirant dans sa physionomie & dans ses manières, qu'il gagne aisément les cœurs des plus indifférens. Poli, affable, & prévenant, il écoute attentivement ceux qui lui représentent leurs besoins; il répond avec précision & politesse: s'il se trouve contraint de refuser, il le fait d'une manière, qu'il persuade être sensible au desagrément de n'avoir pu obliger. Aussi cette bonté de caractère, & la douceur avec laquelle il traite ses Subalternes, font qu'il peut se glorifier de posséder l'amour & la vénération du Public.



Outre les Ministres du Cabinet ci-dessus nommés, il y en a encore trois, qui, quoique retirés de la Cour, jouissent du rang & des pensions attachées au Ministère. Tels sont le Comte de *Mant-*  
*tenf-*

*teuffel*, le Comte de *Promnitz*, & le Marquis de *Fleuri*.

*Ernest* Comte de *Manteuffel*, Ministre du Cabinet, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, est d'une famille qui tient depuis longtems un rang distingué en Poméranie. Il fait actuellement son séjour à Berlin, s'étant retiré de la Cour du vivant d'*Auguste II*. Il conserve une pension annuelle de douze-mille Risdals. Ce Seigneur est grand, bien fait & magnifique dans sa dépense. Lorsqu'il étoit à Dresde, sa maison étoit ouverte aux personnes de distinction & de mérite. Le feu Roi l'honoroit de sa confiance, & lui avoit remis le département des Affaires étrangères, que le Comte dirigeoit avec l'approbation de Sa Majesté, & des Ministres Etrangers qui avoient à traiter avec lui. On l'a regretté après sa retraite: c'est sans doute ce qui fait son Eloge. Il a pour Epouse, une Baronne de *Bludowska*, qui est, comme lui, de la Religion Luthérienne.



*Erdmann* Comte de *Promnitz* est plus à ses Terres, qu'à la Cour. Il est Ministre du Cabinet, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Ce Seigneur avoit épousé une Princesse de *Saxe-Weiffenfels*. Il s'est toujours distingué par son zèle &



& son attachement à la Famille Royale. Il en a donné des preuves, en levant à ses dépens une Compagnie franche pour le service du feu Roi, qu'il fit joindre aux Troupes de Sa Majesté dans le Camp de Zeithaim. Il a levé depuis, pour le même usage, un Régiment de Cavalerie.



*François Vicardel*, Marquis de *Flenry* & de *Beaufort*, est de Savoie. Il étoit Envoyé du Roi de Sardaigne auprès de l'Empereur, lorsque le feu Roi l'appella à son service, en lui donnant place dans son Conseil du Cabinet. Ce Ministre a devers lui les parties qu'on peut desirer dans un Homme qui est en place. Il a une physionomie agréable, des manières engageantes, un discernement juste, une pénétration aisée, avec beaucoup d'égalité dans l'humeur. Ses fréquentes incommodités ne lui permettant pas de faire usage de ses talens, il a demandé à se retirer sur ses Terres en Savoie; & le feu Roi, toujours grand & magnanime, voulant qu'il fût un témoin de sa bonté & de sa magnificence toute royale, lui assura la jouissance de ses pensions: faveur qui lui a été confirmée par le Roi régnant.



Le Comte *Sulskowsky* & Monsieur de *Brubl* font les Ministres qui décident de toutes les Affaires, sous le bon plaisir du Roi. Ces Seigneurs ne connoissent ni jalousie, ni envie; un même principe les anime, ils envisagent le même but; c'est d'augmenter, s'il est possible, la gloire du Roi, & la félicité de l'Etat.

La Charge de Ministre du Cabinet est si éminente dans cette Cour, qu'elle donne le pas à ceux qui en sont revêtus, par-dessus tous les Généraux de la Cavalerie & de l'Infanterie.

IX. *Des Conseillers Privés Actuels, ou  
Ministres d'Etat.*

**L**Es Conseillers d'Etat Privés actuels sont au nombre de huit. Ils sont issus des meilleures Familles de Saxe, & professent la Religion Protestante. Le détail de leurs caractères, de leur expérience, & de leur mérite, obligeroit à surpasser les règles qu'on s'est prescrites dans cet Ouvrage, de ne parler que de ceux que leurs Emplois attachent directement à la Personne du Roi, & qui composent la Maison de Sa Majesté. On croit toutefois devoir dire à la gloire du Conseil d'Etat Privé, que tous ses Mem-  
bres

bres font des Sujets qui font honneur au choix du Roi; qu'ils veillent au bien public, & que dans leurs délibérations on reconnoit leur zèle pour le Roi; & leur amour pour la Patrie.

*Alexandre de Miltitz de Scharffenberg* est Président du Conseil d'Etat Privé. Il est natif Saxon. C'est lui qui a été Gouverneur du Roi. Comme on a déjà parlé de ce Seigneur, on s'abstient d'en faire plus particulièrement mention ici.

Deux des Conseillers d'Etat Privés sont des Conférences, auxquelles assiste Sa Majesté, savoir *Gottlob-Frederic* Baron de *Gersdorff*, & *Bernhard* Baron de *Zech*. Le premier est d'une Maison ancienne & distinguée, qui a donné plusieurs Grands-Hommes à cet Etat. Le second s'est acquitté avec succès de diverses Négociations dans lesquelles il a été employé. Tous deux sont laborieux, vigilans, intègres, & de grande expérience dans les Affaires.

## X. Des Grands-Officiers du Roi.

### Du Grand-Maréchal.

**W**aldemar Baron de *Löwendabl* occupe cette Charge. \*

\* Voyez *Ministres du Cabinet*, pag. 392.

Il a sous son Département,  
 Messieurs les Gentils-La Danse  
 hommes de la Cham- La Comédie,  
 bre, Les Trompettes,  
 Mrs. les Pages, Les Valets de pied,  
 Les Chasseurs, Les Turcs,  
 La Musique de la Les Heiduques,  
 Chapelle & de la Les Coueurs,  
 Chambre, Les Mores;

Enfin un nombre considérable d'autres Officiers & Domestiques de la Maison du Roi. Sa Jurisdiction s'étend non seulement sur ceux que je viens de nommer, mais aussi sur tous les Etrangers de qualité qui se trouvent à Dresde. Il y a pour cet effet un Tribunal, dont le Grand-Chambellan, le Grand-Maitre des Cuisines, le Grand-Echançon, & le Maréchal de la Cour, sont Membres.

#### XI. Du Grand-Chambellan.

C'Est le Grand-Chambellan qui reçoit les Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & qui les introduit à l'Audience du Roi. Celui qui possède actuellement cette grande Charge, est *Henri-Frederic* Comte de *Friese*. \* Il a sous lui Messieurs les Chambellans.

#### XII. Du

\* Voyez *Ministres au Cabinet*, pag. 395.

## XII. Du Grand-Ecuyer.

**A** *Alexandre-Joseph*, Comte de *Sulkowsky*, \* est en possession de cette Charge, une des plus belles & des plus nobles de la Cour, puisque celui qui en est revêtu est servi par les Equipages & la Livrée du Roi, & qu'il dispose de tous les Emplois subalternes des Ecuries. Il a sous lui les Ecuyers, les Piqueurs, & tous les Ouvriers employés pour le service des Ecuries, & la construction des Equipages.

## Du Premier-Ecuyer.

*Adolphe de Brubl*, Chambellan du Roi, est seul Premier-Ecuyer. En l'absence du Grand-Ecuyer, il fait sa Charge. Il est Frère de *Henri de Brubl*, Ministre du Cabinet, & lui ressemble par la candeur & la droiture. Sa probité est empreinte sur le visage, & rejailit sur toutes ses actions. Sensible à l'amitié, il en remplit les devoirs. Aux qualités de l'Âme, il joint celles d'un extérieur agréable, d'être adroit dans ses Exercices, d'avoir un goût assuré pour les Arts, de posséder parfaitement la Musique, & de jouer de divers Instrumens.

Il étoit ci-devant au service du Duc Régent de *Weissenfels*, ensuite à celui du Duc de *Saxe-Weimar*, qui faisoit tant d'esti-

\* Voyez *Ministres du Cabinet*, pag. 400.

d'estime de son mérite, qu'il lui avoit remis la direction de sa Cour. Cela n'empêcha pas qu'il ne quittât ce Prince, pour entrer au service du feu Roi, qui lui conféra les Emplois dont il jouit. Depuis qu'il est à la Cour, il a épousé une jeune Dame de qualité de la Famille d'*Opelen*, que sa fortune & ses charmes faisoient rechercher comme un parti très considérable.

### XIII. *Du Grand-Veneur.*

Celui qui occupe aujourd'hui cette Charge, une des plus lucratives de la Cour, est *Charles de Leubnitz*. Elle lui donne la Surintendance sur tous les Officiers de la Vénerie, parmi lesquels sont compris les Grands-Forêtiers, les *Veneurs*, les *Gentilshommes*, les *Pages de la Vénerie*, & plus de cent *Chasseurs*, ou autres personnes qui en dépendent. Le Grand-Veneur est Protestant, ainsi que son Epouse, qui est de la Maison de *Schaurot*.

### XIV. *Du Grand-Maitre des Cuisines.*

**A** *Dolphe* Baron de *Seyffertitz* est d'une Maison distinguée depuis longtems dans cet Etat. Il débuta à la Cour par être Gentilhomme de la Chambre. *Auguste*

*Auguste II.* à la requisition du feu Czar *Pierre le Grand*, le plaça Gouverneur auprès du Czarowitz, lorsque ce jeune Prince vint en Allemagne. Mr. de *Seyffertitz* demeura dans ce Poste jusqu'après le Mariage du Czarowitz avec la Princesse de Brunswick-Wolffenbuttel-Blanckenbourg. Etant revenu en Saxe, il accompagna le feu Roi à Berlin, lorsque Sa Majesté, conjointement avec *Frederic IV*, Roi de Dannemarc, y fut rendre visite à *Frederic I.* Roi de Prusse. En 1711, il fut nommé pour Maréchal de l'Ambassade qu'*Auguste II.* envoya à Francfort, pour l'Élection d'un Empereur. Sa Majesté Impériale *Charles VI*, à la Cérémonie de son Sacre, le fit Chevalier de l'Empire; & enfin le feu Roi le nomma Chambellan, puis Grand-Maitre des Cuisines. Il en fait la Charge avec dignité & politesse. Il a épousé une Dame de la Famille de *Haxthausen*, Veuve du Grand-Fauconnier Comte de *Beichling*. Ces deux Epoux sont de la Communion Luthérienne.

En l'absence du Grand-Maréchal, le Grand-Maitre des Cuisines fait ses fonctions; & dans les grandes Cérémonies il porte, comme lui, un Bâton garni d'argent vermeil doré. Son département s'étend sur les personnes qui suivent: Les *Controlleurs de la Bouche*, & de la *Maison*; les *Ecrivains de la Cuisine*; les *Pour-*

*voyeurs* ; les *Cuisiniers*, & *Rôtisseurs* ; les *Pâtissiers* ; les *Argentiers* ; les *Poissonniers*, &c. &c.

### XV. Du Grand-Echançon.

**J***ean-Adolphe de Haugwitz*, Grand-Echançon, a de la naissance. Son Père étoit Grand-Maréchal sous le feu Roi. Il est bien fait, a l'air noble, s'acquitte avec grace & adresse de toutes sortes d'Exercices, & fait dignement les honneurs de la Cour. Il est de la Religion Protestante, & marié avec une Dame de la Famille de *Beist*. Sa Charge le met au dessus de tous les Officiers du Gobelet, & de ceux qui sont commis sur la Cûve & la Paneterie. Dans l'absence du Grand-Maréchal, & du Maître des Cuisines, il fait leurs fonctions ; & dans les grandes Cérémonies, il porte comme eux le Bâton d'argent vermeil doré.

### XVI. Du Grand-Fauconnier.

**A***ntoine Comte de Moschinsky* possède aujourd'hui cette Charge. Ce Seigneur est Polonois, & de l'Eglise Catholique. Il a été Page du Roi, & a accompagné Sa Majesté dans ses Voyages de France & d'Italie, où il a acquis une grande politesse, & des manières  
très



très prévenantes. A son retour à Dresde, il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, pour-lors Prince Royal. Le feu Roi le nomma ensuite son Chambellan; & après que le Comte de Fitzthum eut été malheureusement tué à Varsovie, Sa Majesté aiant conféré sa Charge de Grand-Chambellan au Comte de Frieze, donna celle de Grand-Fauconnier, qu'avoit eu ce Seigneur, au Comte *Moschinsky*, qui fut décoré presque en même tems de l'Ordre de l'Aigle blanc, & de la Charge de Trésorier de la Cour de Pologne. Sa Majesté lui accorda aussi en mariage une de ses Filles-naturelles \*. Jamais personne ne mérita mieux ses honneurs, que le Grand-Fauconnier. Ce Seigneur est magnifique, & représente de telle sorte qu'il honore son Caractère. Par ses bonnes manières, il s'attire l'amitié & la considération de tous ceux qui le pratiquent. Il a sous ses ordres, les *Officiers de la Fauconnerie*, les *Fauconniers*, & généralement tous ceux qui ont quelque rapport avec la Fauconnerie.

\* Elle est Fille de la Comtesse de *Cosel*. Voyez pag. 392.

XVII. *Du Grand-Maitre de la Garderobe.*

**A**lexandre - Joseph Comte de Sulkowski † possède aujourd'hui cette Charge. Il a sous son Département, le Clergé Catholique; les Medecins du Corps; les Valets de Chambre; les Secrétaires, Ecrivains, & Copistes de la Chambre; les Inspecteurs de la Chambre des Curiosités; les Huissiers de la Chambre, & du Cabinet; les Perruquiers, Chirurgiens, & Tailleurs du Corps; les Mores, les Nains, & les Garçons de la Chambre; les Architectes, Ingénieurs & Dessinateurs.

XVIII. *Du Grand-Maitre des Postes.*

**M**aurice - Charles Comte de Linar, Grand-Maitre des Postes, Chambellan & Chevalier de l'Ordre de S. Jean, est d'une Maison distinguée depuis longtems dans cet Electorat. Sa bonne mine répond à sa naissance. Par sa politesse, ses manières & sa dépense, il fait honneur à son Maitre. Le Roi après son Sacre l'a envoyé en Moscovie, pour donner part de l'accomplissement de cette Cérémonie à l'Impératrice des Russies: il ménage encore auprès de cette Princesse

† Voyez *Ministres au Cabinet*, pag. 400.

cesse les intérêts de Sa Majesté, & le fait d'une façon qui ne peut tourner qu'à son avantage, & à la gloire du Roi. Ce Seigneur a encore été employé par le feu Roi à la Cour de Prusse, & à celle de la Grande-Bretagne à Hanover, & s'est toujours acquitté de ses Commissions avec des succès qui lui ont valu l'approbation de Sa Majesté.

### XIX. Du Maréchal de la Cour.

**J**ean-George d'Einsiedel, Conseiller d'Etat Privé, & Maréchal de la Cour, a de la naissance. Ces ancêtres ont occupé les premières Charges de l'Etat. Il a visité les principales Cours de l'Europe, & s'y est formé un caractère de politesse, dont il fait usage. Il est bien fait, a l'air noble; ses manières y répondent: il fait beaucoup, & s'acquitte bien de tous les Exercices. Il a épousé la Fille du Général Comte de Flemming, Gouverneur de Leipzig, riche héritière, & respectable par ses qualités de l'Ame. Le Maréchal de la Cour & son Epouse sont de la Communion Luthérienne. Sa Charge le rend ajoint au Grand-Maréchal, au Grand-Maitre des Cuisines, & au Grand-Echançon. Comme ces Seigneurs, il porte le Bâton de vermeil doré dans les Cérémonies. C'est lui qui fait ordinairement les Honneurs de la Cour.



*Curt d'Einjedel*, Maréchal de la Cour & Chambellan, se fait distinguer par sa bonne mine, & sa naissance. Ses bonnes qualités, & ses manières, le rendent digne de tous les Emplois. Il est de la Religion dominante en Saxe, & a épousé depuis peu Mdle. de *Schonberg de Maxen*, qui par ses charmes personnels fait aujourd'hui un des ornemens de la Cour.



*Ernest-Ferdinand d'Erdmansdorff*, Maréchal de la Maison du Roi, & Chambellan, se fait estimer par son mérite, sa politesse & sa naissance. Entre diverses connoissances qui le rendent propre pour les Affaires, il a celle de posséder plusieurs Langues, particulièrement la Françoisse. Il a épousé une Dame de la Famille de *Hesler*. L'un & l'autre suivent les Dogmes de la Religion Luthérienne.

## XX. Des Chambellans.

**L**Es Chambellans sont en trop grand nombre, pour être tous nommés ici. On se contentera de faire mention des douze Pensionnaires, qui font le service

vice

vice auprès de Leurs Majestés. On n'en parlera pas même suivant l'ancienneté de leur réception. Ils servent ordinairement huit jours alternativement auprès du Roi & de la Reine, & ont le rang de Généraux-Majors. La plus belle Prérogative de leur Charge est celle d'avoir l'honneur de manger avec Leurs Majestés lorsqu'ils sont de service, & d'être Dépositaires des Placets qui sont présentés au Roi sur son passage.

*Henri-Rodolphe de Schonfeld*, Seigneur de *Löwenitz*, est le premier Chambellan du Roi. Il est d'une belle prestance, a de très bonnes manières, de la politesse, & un caractère doux & aimable. Sa dépense est honorable, & conforme à sa fortune. Il a accompagné le Roi à Cracovie, & en dernier lieu à Oliva, Sa Majesté l'ayant nommé pour la suivre dans ces Voyages.



*Helmuth de Plesk* est d'une Famille du Duché de Holstein, considérée dans cette Province par les grandes Terres qu'elle y possède, & par le rang qu'elle tient à la Cour de Dannemarc, où il y a eu plusieurs Seigneurs de *Plesk* dans le Ministère. Celui dont il est mention ici, est actuellement Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de celui de Dannemarc.



*Auguste-Henri-Gottlob* Comte de *Calenberg* est de cet Electorat, où sa Maison tient depuis longtems un grand rang, & possède de belles Terres. Il a été Envoyé Extraordinaire du Roi aux Cours de France, de Bruxelles, de Cologne, de Trèves, & de l'Electeur Palatin, pour y notifier la mort du feu Roi, & l'avènement de Leurs Majestés à l'Electorat. Ce Seigneur a pour Epouse une Comtesse de *Bose*. Il fait une belle dépense, & orne la Cour par sa politesse. Il est de la Communion Protestante.



*Jean-George de Carlowitz* est de la même Religion. Il est Saxon, & marié avec Mdle. de *Neitsch*. Il a un talent particulier à se concilier l'affection de tout le monde, qu'il doit à ses Voyages, & à un beau naturel.



*Frederic-Auguste de Brandstein*, après avoir fini ses Etudes à Wittenberg, a visité avec succès les principaux Pays de l'Europe. A son retour, le feu Roi le déclara Gentilhomme de la Chambre :  
quel-

quelque tems ensuite, Sa Majesté le nomma Chambellan. Il a de la naissance, & ce qui est convenable à un Courtisan. Il suit les Dogmes de la Religion dominante dans l'Etat.



*Detler-Henri d'Einsedel*, Frère du Maréchal de la Cour, honore son nom par ses qualités personnelles. Il est grand & bien fait, a l'air noble, & peu de Cavaliers le surpassent en bonnes manières, en adresse, & en belles connoissances. Il a fait ses Etudes à Wittenberg, & a vu depuis les principales Cours de l'Europe. En dernier lieu, il a été envoyé du Roi à celle de Suède, pour y notifier le décès du feu Roi, & l'avènement de Sa Majesté à l'Electorat.



*Sigismond d'Arnim* est Chambellan du Roi, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Sa Famille est ancienne, & possède des Terres en Lusace. Sa naissance, & son mérite personnel, lui ont procuré ses Emplois. Il est de la Religion du Pays.



*Maximilien* Comte de *Herzan* est de  
D d 4 Bo-

Bohème. Feue la Comtesse sa Mère étoit Grande-Maitresse de la Reine, & avoit accompagné Sa Majesté de Vienne ici. Il est plus absent, qu'à la Cour, où cependant il seroit en état de faire figure. Il suit les Dogmes de l'Eglise Catholique.



*Charles-Christien de Minckwitz* est d'une belle prestance. Comme il a beaucoup voyagé, il s'est acquis bien des connoissances, & une grande politesse. Il est né Saxon, & a embrassé la Foi Catholique; quoique, par cette démarche, il se soit privé de l'espérance d'un grand Héritage.



*Henri-Auguste de Breitenbauch* a de la naissance, avec des sentimens & des manières qui y répondent. Son bon goût, & la connoissance de la Musique, lui ont valu la direction des Plaisirs du Roi. Il est de la Communion du Pays, & est marié avec une Dame de la Maison de *Schönberg*.



*Nicolas Schwizinsky* est natif Polonois. Il a des qualités estimables, & un grand attachement pour la Religion Catholique.





N. N. de *Sehgutt Stanislawsky* est d'une Famille qui possédoit autrefois de grandes Terres en Silésie, avec le Titre de *Comte de Sehgutt*. Ses ancêtres se transportèrent en Prusse, lorsque les Chevaliers Teutons firent la Conquête de ce Duché. S'étant depuis répandus dans la Pologne, ils prirent le nom de *Stanislawsky*, comme plus agréable aux Polonois. Le Chambellan dont il est mention ici, est d'une droiture de cœur & d'une probité, d'autant plus louable, qu'elle est dépouillée de tout artifice. Il a passé sa première jeunesse à l'Académie de Berlin, érigée par le Roi Frédéric I. Il entra ensuite Gentilhomme de la Chambre d'Auguste II. Ce Monarque le nomma peu d'années après Chambellan de Pologne, & le coucha sur l'Etat de Saxe. Le Roi, en parvenant au Gouvernement, l'a continué dans son Emploi. Sa Majesté l'avoit aussi choisi pour l'accompagner à Cracovie, & en dernier lieu à Oliva.

XXI. *Du Grand-Maitre de la Maison de la Reine.*

**D**Epuis l'arrivée de la Reine à Dresde, il y a quatre Grands-Maitres de la Maison de Sa Majesté. Le Chevalier Comte de *Diedrichstein* fut le premier qui occupa cette place : ce Seigneur la résigna pour le Grand-Prieuré de Bohême. Il eut pour Successeur le Comte de *Königsfleck*, qui commande actuellement l'Armée de l'Empereur en Lombardie. Ce Général étant rappelé à Vienne, fut remplacé par le Comte de *Wratislau* : lequel fut encore relevé par le Comte de *Waldstein*, qui a quitté ce Poste depuis peu, pour aller prendre possession de la Charge de Landshauptmann de Silésie, que l'Empereur lui a conférée. Le Comte de *Wratislau*, chargé à cette Cour des Affaires de Sa Majesté Impériale, y fait aussi derechef les fonctions de Grand-Maitre. C'est le Grand-Maitre qui donne la main à la Reine, & à qui on doit s'adresser lorsque l'on souhaite d'avoir Audience de Sa Majesté; & qui donne les ordres à tous les Officiers & Domestiques de la Reine.

XXII. *De la Grande-Maitresse de la Reine.*

**T**Hérese Baronne de *Stein*, Comtesse Douairière de *Collowrat*, remplit cette place, & l'honore par ses Vertus & par la dignité avec laquelle elle en fait les fonctions. Feu le Comte de *Collowrat* son Epoux étoit Grand-Camérier de Bohême, & un des premiers Seigneurs de ce Royaume. La Grande-Maitresse est Catholique, & l'est avec exemple. C'est à elle que doivent s'adresser les Dames qui demandent à saluer la Reine, ou à faire leur cour, qui les introduit & les présente. Elle prend le pas sur toutes les Dames, & ne le cède qu'aux Princesses du Sang.

XXIII. *De la Gouvernante des Dames-d'Honneur, & des Dames-d'Honneur mêmes.*

**E**N l'absence de la Grande-Maitresse, la Gouvernante des Dames en fait les fonctions. La Baronne Douairière de *Robr* occupe dignement cette Charge. Elle a sous elle six Dames, dont deux, savoir les Comtesses de *Waldstein*, & de *Kokorsowitz*, sont Dames de la Chambre, Titre qui leur procure les Entrées chez  
la

la Reine. Tous les Dames-d'Honneur doivent toujours paroître en habit de Cour. Elles vivent d'une manière qui oblige la médifance même à les respecter.

*XXIV. Des Seigneurs & Dames attachés à la Cour par leurs Charges, ou par les Bienfaits du Roi.*

**B**Ien que les Seigneurs Polonois ne puissent être mis sur l'Etat de la Cour de Saxe, pour n'avoir rien de commun avec cet Etat, on croit toutefois ne pouvoir se dispenser de nommer ici Monseigneur *Jean-Alexandre Lipsky*, Evêque de Cracovie, Duc de Servie, & Grand-Chancelier de Pologne; tant parce que ce Prélat, issu d'une des-meilleures Maisons de ce Royaume, a été nommé Evêque de Cracovie par le feu Roi, que parce qu'il s'est distingué par des témoignages éclatans de sa reconnoissance & de son attachement pour l'auguste Famille de son Bienfaiteur. Les vertus de ce Seigneur le rendent respectable: il est pieux sans hypocrisie, généreux sans ostentation, magnifique sans faste, officieux pour le seul plaisir d'obliger, Courtisan sans bassesse, attaché à son Roi & à sa Patrie, docte sans prévention, grand Orateur, bon Evêque, & sage Ministre; toujours prêt à prendre le bon parti, & fer-

ferme à le soutenir; laborieux, vigilant, n'agissant que par principes; par conséquent, susceptible d'amitié, & méconnoissant la vengeance. Le feu Roi, estimant les qualités de ce Prélat, le nomma à l'Evêché de Cracovie, le fit Grand-Chancelier de Pologne, & lui conféra son Ordre de l'Aigle blanc. Il l'attacha ainsi à sa personne, & à celle du Prince son Fils, au point qu'après le décès de Sa Majesté, Son Altesse Révérendissime dirigea les choses d'une manière, que le choix de la République tomba sur le Fils du Monarque décédé, & qu'elle l'élut pour Roi. *Auguste III* étant ainsi proclamé, le Prince-Evêque fut nommé Chef de l'Ambassade que les Etats du Royaume envoyèrent vers le nouveau Roi à Tarnowitz, pour lui remettre le Diplome de son Election. Il parla dans cette occasion avec une noble éloquence, rendant à Leurs Majestés les respects qui leur sont dûs, & maintenant la Dignité de la Sérénissime République. S'étant acquitté de cette Commission, il devança le Roi à Cracovie, y fit son Entrée, & prit possession de l'Evêché. Quelques jours après, il sacra & couronna Leurs Majestés dans sa Métropole. Le Roi, étant revenu en Saxe, le Prélat l'y suivit. Il l'a accompagné depuis à Oliva, & c'est lui qui a reçu pour Sa Majesté la Foi & l'Hommage des Dantzicois. Il est venu

rejoindre ici la Cour; il y est aimé & ré-  
véré, & chacun rend justice à ses vertus.



*Charles-Louis* Prince de *Holstein-Beck*,  
Colonel au service du Roi, & Chevalier  
de l'Ordre de l'Aigle blanc, est le second  
Fils de feu Louis-Frédéric, Feld-Maré-  
chal de Prusse, Gouverneur de Königs-  
berg, & Chevalier de l'Ordre de l'Elé-  
phant. Ce Prince a épousé Anne Com-  
tesse d'*Orfelska*, Fille légitimée du feu  
Roi.



*George-Ignace* Prince de *Lubomirsky*,  
Porte-Epée de la Couronne, Lieutenant-  
Général des Armées du Roi, Colonel  
des Gardes du Corps, & Chevalier de  
l'Ordre de l'Aigle blanc, est issu d'une  
Maison très distinguée en Pologne. Au  
retour de ses Voyages, s'étant attaché à  
la Cour d'*Auguste II.* il a épousé la Fil-  
le du Comte de *Fitzthum*, de son vivant  
Grand-Chambellan; Dame qui, par sa  
beauté, par les graces répandues sur sa  
personne, & par la délicatesse de son es-  
prit, s'attire la vénération de ceux qui la  
connoissent. Le Prince *Lubomirsky* est  
grand & bien fait, il a beaucoup de po-  
litesse, pense & agit convenablement à sa  
naif-

naissance, a de belles connoissances, & possède parfaitement la Musique. Sa dépense est honorable, & très conforme à son rang.



La Princesse de *Teschén* est Polonoise, & est alliée à ce qu'il y a de plus grand en Pologne. Son Oncle étoit le célèbre Cardinal Radjowsky Archevêque de Gnesne, & Primat du Royaume. Elle a été mariée ci-devant à un Prince *Lubomirsky*, Grand-Chambellan de la Couronne, mais ce mariage a été dissous; de sorte qu'elle a quitté le nom de *Lubomirska* pour celui de *Teschén* qu'elle porte encore, bien qu'elle soit remariée avec le Prince *Louis de Wirtemberg*. Cette Princesse soutient son rang avec dignité; elle a grand air; ses manières sont nobles, distinguées, & engageantes; ses mœurs respectables, & sa dépense si honorable, qu'elle fait un des principaux lustres de cette Cour.



*Josephe* Comtesse de *Lagnasco* est Fille du Comte de *Wallenstein*, de son vivant Grand-Chambellan de l'Empereur *Joseph*, & un des plus dignes Seigneurs de la Cour Impériale; & d'*Eleanore*  
Com-

Comtesse de Losenstein, Dame dont tout Vienne révère avec justice la mémoire. La Comtesse de Lagnasco étoit Veuve du Comte de Thau, lorsqu'elle épousa feu Mr. le Comte de Lagnasco, Ministre du Cabinet d'*Auguste II*, Général de la Cavalerie Saxonne, Commandant des Chevaliers-Gardes, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Depuis le décès de ce Seigneur, sa Veuve est toujours demeurée à Dresde, où elle jouit de la considération de Leurs Majestés, & de la vénération des Courtisans. Cette Comtesse possède en perfection plusieurs Langues, entend très parfaitement la Musique, & chante avec grace & méthode. Sa noble dépense, sa générosité, ses manières gracieuses & distinguées ne peuvent s'exprimer, ni être comparées qu'à la bonté de son Caractère.



*François* Comte de *Montmorency* porte un nom trop fameux, pour parler de sa naissance. Il étoit Colonel en France, lorsqu'il passa au service d'*Auguste II*, qui le reçut avec cette marque d'estime, que ce Grand Roi accordoit si volontiers aux Personnes de mérite. Sa Majesté le nomma Maréchal de Camp de ses Armées: quelque tems après, elle le déclara Lieutenant-Général & Commandant de



de ses Chevaliers-Gardes. Le Comte épousa pour-lors Madame *Patschin*, Veuve du Grand-Général de Lithuanie, Dame que sa naissance, les qualités de son ame, & sa fortune, faisoient considérer comme un Parti très considérable. La Comtesse de Montmorency a été du vivant de son premier Epoux à Paris, pour le rétablissement de sa santé. Elle parut alors à la Cour de France, & y reçut des honneurs extraordinaires. Les François admirèrent sa politesse, la délicatesse de ses pensées, & la facilité avec laquelle elle les exprimoit dans leur Langue. Ils en augurèrent avantageusement de la Cour d'*Auguste II.* ne concevant pas toutefois qu'une Etrangere pût avoir des manières si conformes aux leurs. On ne la révère pas moins à Dresde qu'à Paris, & tous ceux qui la connoissent, conviennent qu'elle a des sentimens très respectables.



*Antoinette de Lichtenstein*, Comtesse de *Wallenstein*, est Femme de Léopold Comte de *Wallenstein*, ci-devant Grand-Maitre de la Maison de la Reine. C'est une Dame que ses vertus, & ses manières gracieuses, ont fait aimer & honorer ici. Se préparant à suivre son Epoux en Silésie, elle emportera avec elle l'estime de Leurs Majestés, & les regrets de la Cour.

XXV. *Des Ministres Etrangers qui résident à cette Cour.*

**F***Rançois-Charles* Comte de *Wratislau* ; Conseiller d'Etat Privé de l'Empereur, Chevalier des Ordres de Russie , & de Pologne , réside en cette Cour en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté Impériale & Catholique. Il est issu d'une des plus grandes Maisons du Royaume de Bohême , & qui a donné de sages Ministres à l'auguste Maison d'Autriche. Ce Seigneur est depuis longtems dans le maniment des plus importantes Affaires. Il étoit Ambassadeur pour le Royaume de Bohême à la Diète de l'Empire assemblée à Ratisbonne. De là il passa dans le même Caractère en Pologne , il y assista à la Diète de Grodno. L'Empereur le nomma ensuite Grand-Maitre de la Maison de la Princesse Royale & Electorale, aujourd'hui Reine. Le Comte, s'étant dignement acquitté de cette Charge pendant plusieurs années , passa à l'Ambassade de Russie. Il y conclut l'heureuse Alliance qui subsiste entre les deux Empires , & y acquit l'estime de l'Impératrice , qui lui donna son Ordre de S. André. *Auguste II.* lui avoit déjà conféré celui de l'Aigle blanc.

Ce Ministre, depuis son retour de Moscovie, a encore été chargé par l'Empereur d'importantes Commissions aux Cours de  
Prus-

Prusse, de Brunswick, & de Holstein. Enfin il est revenu en cette Cour, & y est dérechef Ambassadeur de Sa Majesté Impériale & Catholique. Il fait aussi les fonctions de Grand-Maitre de la Maison de la Reine. Ce Seigneur est d'une taille moyenne; sa physionomie est heureuse; il est civil, bienfaisant, & aime la magnificence & les plaisirs; mais il ne s'y livre point assez, pour perdre de vue les intérêts de son Maitre, dont il traite les Affaires avec une noble candeur: ce qui l'a fait autant estimer dans les Cours où il a résidé, qu'il s'est fait aimer par son affabilité & sa politesse. Il a pour Epouse une Comtesse de *Kinsky*, dont le Père a été Grand-Chancelier de Bohème sous l'Empereur Léopold, & dont le Frère possède actuellement cette Charge sous le très Auguste Charles VI.



*Hermann-Charles Keyserling*, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice des Russies, est d'une Famille de considération en Courlande. Il a fait ses Etudes à Königsberg en Prusse. Après avoir visité les principales Cours de l'Allemagne, étant retourné dans sa Patrie, il entra Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse de Courlande, Anne de Moscovie, maintenant Impératrice. Cette Princesse l'employa en diverses Commissions aux Cours

de Ruffie & de Pologne. Il quitta cependant son Service, pour une Charge Judiciaire du Pays.

Anne étant parvenue au Trône, les Etats de Courlande lui députèrent Mr. *Keyserling*. Cette Princesse lui offrit de l'emploi à sa Cour, & le nomma Vice-Président de la Chambre de Justice de l'Empire des Ruffies. Quelque tems après, elle le fit Président de l'Académie des Sciences établie à Petersbourg, & l'envoya ensuite à cette Cour, où il s'acquitte de son Ministère avec une approbation universelle. Ce Ministre a pour Epouse la Fille du Staroste *Förchs*, assassiné à Mittau pour s'être opposé aux prétentions d'une Puissance respectable. Les deux Epoux sont de la Communion Luthérienne.



*Jean Hartwig-Ernest* Baron de *Bernsdorff*, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Dannemarck, & Envoyé de Sa Majesté à cette Cour, est d'une Famille qui possède de belles Terres dans le Meckelbourg, & qui a donné un Ministre d'Etat à la Maison d'Hanover, qui a beaucoup contribué à la splendeur dans laquelle elle est aujourd'hui. L'Envoyé dont il est mention, fait honneur à son Caractère, & se conduit avec une prudence qui égale celle des Ministres les plus expérimentés.



